

Digitized by Google

B 22
4
112
BLIOTECA NAZIONALE
CENTRALE - FIRENZE

458.108

MEMOIRES

DE Champwallin

Mr. JOLY

CONSEILLER

AU

PARLEMENT:

Contenant l'Hiſtoire de la Regence d'Anne d'Autriche & des premieres Années de la Majorité de Louis XIV. juſqu'en 1666. avec les Intrigues du Cardinal de Retz à la Cour.

TOME SECOND.

BIBLIOTECA NAZ. CENT. FIRENZE

A L'Immortalité

A. AMSTERDAM.

Chez Jean Frederic Bernard

M. DCCXVIII.

B°. 22. 4. 112

Digitized by Google



MEMOIRES
DE
MONSIEUR
JOLY,
SECONDE PARTIE.

MONSIEUR le Prince arriva à Paris le 11. Avril 1652. suivi du Duc de la Rochefoucault & de quelques autres Seigneurs en petit nombre, ayant été obligé de se servir du passeport du Marquis de Levy, pour faire son voyage avec moins de risque, & de se mettre à sa suite en qualité de cornette, sous la conduite d'un Gentilhomme nommé Ste. Hipolite qui connoissoit parfaitement les chemins. Un soir qu'ils étoient à souper chez un vieux Gentilhomme, il arriva qu'en buvant le Maître qui ne connoissoit pas les principaux de ses hostes se mit à dire plusieurs verités assez drôles de la maison de S. A. qui les ignoroit sans doute, & qui l'embarasse-

rent assez, aussi-bien que le Duc de la Rochefoucault qui y avoit bonne part. Le Marquis de Levy eut beau faire pour empêcher ce Gentilhomme de continuer, il ne lui fut pas possible de retenir sa langue, ni de l'empêcher de dire tout ce qu'il savoit. Cependant ces histoires, quoique vrayes & très offençantes, ne troublerent point la fête. Mr. le Prince fit bonne contenance & fit semblant d'en rire comme les autres & le lendemain, comme si de rien n'eut été, ils continuërent leur voyage, S. A. raillant les uns & les autres sur leurs avantures. On remarqua entr'autres choses, qu'étant prêt de joindre son armée il dit à Chavagnac, qu'il avoit desja changé de maitre, & qu'il pourroit bien encore en changer, à quoi ce Gentilhomme repartit brusquement, qu'il étoit vrai & qu'il en changeroït jusqu'à ce qu'il en eut trouvé un bon, ce qui arriva effectivement peu de tems après. Mr. le Duc d'Orleans fut au devant de Mr. le Prince une lieüe hors de la Ville & le mena le lendemain au Parlement, où ils protesterent tous deux que ce qu'ils avoient fait étoit pour le service du Roi, le bien public & le repos du Royaume ; après quoi Mr. le Prince prenant la parole dit, qu'il venoit remercier le Parlement, de la surseance qu'il avoit accordée de la declaration publiée au nom du Roi contre lui, qu'il prioit la compagnie d'être persuadée que son intention n'étoit point de troubler l'Etat, qu'il n'en auroit jamais d'autre que d'employer sa vie au service du Roi, comme il avoit desja fait, & qu'il étoit prêt de mettre les armes bas, dès que le Cardinal Mazarin seroit hors du Royaume & que les arrêts donnés contre lui auroient été executés; priant que sa declaration fut enregistrée & qu'on lui en donnât Acte. Ce discours specieux fut fort applaudi & fit des impressions avantageuses dans la plus part des Esprits pour lui, d'au-

d'autant plus que dans le même tems, la Cour soutenoit ouvertement le Cardinal Mazarin, & que S. M. n'avoit jamais voulu souffrir la lecture des remontrances du Parlement, malgré les instances des deputez, s'étant contenté d'y repondre par une Lettre de Cachet, avec une Declaration qui portoit, que toutes les procedures, informations & arrets contre le Cardinal Mazarin seroient envoyés au Garde des Sceaux, pour y être pourveû ainsi que le Roi aviseroit bon & que cependant l'execution des arrêts & de la declaration donnée contre lui le 6. Septembre seroit sursise. Le Parlement s'étant assemblé pour déliberer, les avis se trouverent partagés pendant plusieurs jours, mais enfin il fut arrêté que les mêmes deputés retourneroient à la Cour & feroient toutes les instances possibles pour obtenir la lecture des remontrances en presence de S. M. & que, pour en avoir reponse, la declaration de M. le Duc d'Orleans, & de Mr. le Prince seroit aussi portée à S. M. & envoyée aux autres Parlements & Compagnies souveraines qui seroient priées d'envoyer aussi leurs deputés à la Cour, qu'enfin il seroit fait une assemblée generale en la Maison de Ville, où S. A. R. & Mr. le Prince seroient priés de faire une declaration semblable à celle qu'ils avoient faite au Parlement, & l'assemblée de Ville conviée d'envoyer aussi des deputez, pour demander tous ensemble l'éloignement du Cardinal Mazarin. Tout cela fut executé. M. le Duc d'Orleans & M. le Prince ayant-été reïterer leur déclaration à la Chambre des Comptes, à la Cour des Aydes, & à la Maison de Ville, on y prit des resolutions conformes à l'Arrêt du Parlement, mais d'une maniére qui fit juger qu'ils ne prenoient ce parti qu'avec peine, & par pure complaisance pour les Princes. Le Sr. de Nicolaï Premier President de la Chambre des Comptes, dit même que

 leurs

leurs remontrances seroient inutiles,& qu'ils feroient mieux de s'entremettre pour un bon accommodement, à quoi quelques Maitres des Comptes ajouterent, que le mieux seroit de défendre toute levée de gens de Guerre sans permission du Roi. Le Sieur Amelot Premier President de la Cour des Aydes prit même la liberté de dire en face à Mr. le Prince, qu'il s'étonnoit fort qu'après avoir triomphé si glorieusement des ennemis de l'Etat, il eut voulu se liguer avec eux contre S. M. & que non content de cela il vint encore en triompher devant la Compagnie.

La deputation generale qui se differoit de jour en jour decouvroit encore mieux la veritable disposition des esprits, chaque corps cherchant des pretextes pour reculer, particulierement celui de la Ville qui porta ses plaintes au Parlement, de ce que les ponts de Charanton, de St. Cloud & de Neuïlly avoient été rompus par ordre des Princes, ce qui empéchoit de faire venir des vivres à Paris. Cette plainte fit du bruit, qui cependant fut appaisé, quand on sçeut que les troupes du Roi étoient à Melun & à Corbeil.

Cependant Mrs. les Princes voyant que les Deputez ne partoient pas envoyerent à la Cour Mrs. de Rohan, de Chavigny & de Goulas, pour y faire les mêmes declarations & pour conferer des moyens de parvenir à la paix; mais avec ordre de ne point voir le Cardinal Mazarin. La Reine d'Angleterre contribua beaucoup à leur faire prendre cette resolution dans une visite qu'elle rendit à S. A à qui elle dit, que le Roi de la Grande Bretagne son Fils étant allé saluer le Roi à Corbeil avoit de lui même proposé une conference que S. M. accepta, pourvû que les Princes en fussent d'accord, ce qui les obligea de faire cette demarche, pour faire connoître qu'il ne tenoit pas à eux que la paix ne se fit,

fit, quoi qu'ils jugeassent bien que cette proposition étoit un artifice de la Cour, afin d'arrêter le Cours des affaires presentes. En effet ces Messieurs s'étant rendus à St. Germain, où la Cour étoit arrivée, y firent leurs declarations, mais on n'y eut aucun égard & ils revinrent sans rien faire, quoi qu'ils eussent veu le Cardinal, ce qui devoit rendre les affaires plus faciles Mais ce Ministre ne cherchoit qu'à engager des negociations inutiles & sans fin, pendant lesquelles il esperoit de fatiguer ses ennemis & de venir à bout de ses desseins. Ainsi les Princes ne penserent plus qu'à presser l'execution du dernier Arrêt. Le Procureur General fut envoyé à St. Germain demander un jour pour l'audiance des deputés, ce qui lui fut enfin accordé après plusieurs remises. Toutes les Compagnies allerent donc à St. Germain l'une après l'autre. La Chambre des Comptes ni la Cour des Aydes n'y furent pas bien receuës, malgré ce que leurs premiers Presidens avoient dit aux Princes. Le Corps de Ville fut le mieux traité, la Cour sachant que la plupart de ceux qui le composoient étoient entierement dans ses interêts. A l'égard du Parlement, S. M. consentit après quelques difficultés à entendre la lecture de leurs remontrances contre le Cardinal Mazarin, feignant d'accorder cette grace aux prieres de la Reine, après quoi on dit aux deputés, que le Roi y feroit reponse dans quelques jours, quand il en auroit communiqué avec son Conseil, & à l'égard de l'éloignement des troupes, on dit que le Roi avoit mandé le Maréchal de l'Hospital, & envoyé un passeport à S. A. R, pour cette personne qu'il lui plairoit d'envoyer, afin de conferer des moyens les plus propres pour cela.

Ce procedé n'étoit qu'une veritable fuite, & une affectation assés marquée de tirer les choses en

longueur, afin de profiter du benefice du tems; sur lequel le Cardinal faisoit toûjours un grand fond. Mais ce tems ne fut pas si long qu'il l'auroit souhaité, à cause des instances des Princes qui ne lui donnoient point de relache. Car dès que les Deputés furent de retour, on delibera aussi-tôt sur ce qui s'étoit passé à St. Germain, & il fut arrêté que les mêmes deputés retourneroient, pour presser une reponse plus positive, qui fut que Sa M. nommeroit des Commissaires pour conferer avec eux, ou avec ceux que le Parlement voudroit nommer, des moyens de retablir la tranquilité publique, & l'autorité du Roi. C'étoit sur l'avis qu'on eut de l'entrée du Duc de Lorraine en France avec 7. ou 8000. hommes, sans quoi la Cour ne se seroit péut être pas relachée jusques là. Ce n'est pas qu'il ne se fut passé bien des choses pendant le sejour de saint Germain, qui pouvoient donner de l'inquiétude au Cardinal; mais il en étoit arrivé aussi beaucoup qui entretenoient ses esperances. Il ne se passoit gueres de jours que le même peuple ne donnât des marques de son zele pour les Princes, & de sa fureur contre le Cardinal Mazarin. Le Prevost des Marchands & tout le Corps de Ville en fut attaqué en plusieurs rencontres, particulierement une fois en sortant du Luxembourg, avec tant de violence, qu'ils furent obligés de se refugier dans quelques maisons au bout de la ruë Tournon & d'abandonner leurs Carosses qui furent mis en pieces par cette Canaille. Cela seroit aussi arrivé à leurs personnes, s'ils ne s'étoit heureusement mis à couvert de leurs insultes. Le Cardinal de Retz n'étoit pas plus épargné que les autres, quand il étoit obligé d'aller dans ce quartier, & comme les partisans de M. le Prince l'avoient principalement en butte, il auroit couru plus de risque que per-

ſonne, & il n'en auroit pas été quitte pour des injures qu'il eſſuyoit ſouvent, s'il n'avoit eu à ſa ſuite des gens en état de le deffendre. Cependant la plus part des Bourgeois ſavoient fort bien qu'il n'avoit pas dans le cœur pour le Cardinal Mazarin tous les ſentimens dont il étoit accuſé. Ces emportemens du peuple donnoient au Cardinal Mazarin de violentes inquiétudes & des apprehenſions, dont il étoit naturellement aſſez ſuſceptible. De plus on affichoit tous les jours de nouveaux placards, & on imprimoit de nouveaux libelles contre lui & contre la Cour. Et bien que le Cardinal de Retz y fit repondre & y repondit ſouvent lui même d'une maniere beaucoup meilleure que celle des attaquans, il reſtoit toujours tant de chaleur & d'animoſité dans le même peuple, qu'il y avoit lieu de craindre qu'on n'en vint enfin aux dernieres extremités.

Il eſt vrai que les partiſans de la Cour appuyés des bons Bourgeois & de la plus grande partie des honnêtes gens faiſoient ce qu'ils pouvoient pour rabattre les coups, & pour diſpoſer les eſprits à un accommodement : ce qui parut aſſez ſenſiblement, lorſque Mr. le Duc d'Orleans propoſa de faire garder les portes de la Ville par les Bourgeois, ſous pretexte d'empêcher les deſordres. Car le Gouverneur, le Prevôt des Marchands & les Echevins s'y oppoſérent d'abord tres fortement, mais enfin ils y conſentirent ſur un ordre du Roi qui fut donné de concert avec les principaux chefs de la Ville, qui promirent de ſi bien prendre leurs meſures, que la Cour, bien loin d'en ſouffrir, en pourroit tirer de grands avantages. Mr. le Duc d'Orleans fit une autre tentative pour ſe rendre maître de la Ville, qui ne fut pas mieux reçeuë, ſous pretexte de veiller à la ſureté du Parlement, qui ſe trouvoit expoſé comme les autres aux inſultes de

la Canaille, en proposant de se reposer de ce soin sur S. A. R. Mais on jugea que ce nouveau pouvoir étoit d'une trop grande consequence, & qu'il alloit à deposseder les Magistrats & à changer le cours ordinaire du gouvernement. M. le Prince tâcha aussi, mais inutilement, de faire prendre les armes aux Bourgeois, à l'occasion de l'attaque de saint Cloud par M. de Turenne. Il monta aussitôt à cheval & courut par les ruës, pour exciter le peuple à le suivre, pour aller au secours de cette place, mais il ne put débaucher que quelques volontaires de la Ville, avec lesquels, au lieu de tourner du côté de saint Cloud, il tourna du côté de saint Denis dont il se rendit maître sans beaucoup de peine. Entreprise qui fut aussi-tôt desavouée par la Ville, laquelle écrivit au Roi, que cette sortie s'étoit faite sans ordre. D'ailleurs cette Ville fut reprise dès le lendemain par les troupes de S. M, qui l'abandonnerent ensuite, temoignant se mettre peu en peine de ce poste.

Après ce desaveu de la Ville, qui faisoit assez connoitre la disposition des esprits, le Parlement fit une autre démarche qui n'étoit pas moins considerable, en s'opposant avec beaucoup de fermeté au dessein que S. A. R. avoit formé de conduire solemnellement Mr. le Duc Lorraine au Palais & de le faire entrer au Parlement, ce que la Compagnie ne voulut jamais souffrir : de sorte qu'il fut obligé de s'en desister. Ces divers incidens tenoient les esprits en suspens de part & d'autre, & pendant que Mrs. les Princes faisoient tous leurs efforts pour se rendre maitres du Parlement & de la Ville, les partisans de la Cour tachoient de disposer les choses à la paix, & au retour du Roi. Ce fut dans cette vuë, que le Prevôt des Marchands & les Echevins proposerent au Parlement de faire une procession generale pour la paix avec la chasse

de

de Ste. Genevieve patrone de Paris ; attendu que ces actions exterieures de Religion font souvent de grands effets sur les esprits des peuples dans des conjonctures douteuses & embarassantes. Cette ceremonie se fit avec toute la pompe & toute la ceremonie imaginables, le Parlement, toutes les Cours souveraines, le Corps de Ville & generalement tous les Corps Ecclesiastiques & Seculiers y ayant assisté; ce qui ne servit pas peu à inspirer des désirs de paix à tout le monde. Le Parlement commença à tourner ses deliberations de ce côté-là, & de disposer les esprits à la conference, que la Cour desiroit & que les Princes éloignoient toûjours autant qu'il leur étoit possible, dans l'esperance que l'armée du Duc de Lorraine qui étoit vers Briecomte-Robert, les mettroit bientôt en état de donner la loi. Mais ils furent bien surpris, lors qu'ils apprirent que ce Duc s'étoit retiré à la premiere nouvelle de l'aproche du Vicomte de Turene, qui ayant fait passer en diligence l'armée du Roi sur le pont de Corbeil, après avoir levé le Siége d'Etampes, s'étoit mis en état de l'attaquer, avant que l'armée des Princes pût le joindre. De maniere que le Duc de Loraine se trouvant pressé donna les mains à un accommodement avec la Cour, dont le Roi d'Angleterre fut mediateur, sans autres conditions que de le laisser retourner d'où il étoit venu, sans le poursuivre, quoique le bruit courut, qu'il s'étoit laissé gagner par une somme d'argent assez mediocre. Mais la verité est que la necessité le reduisit à prendre ce parti, se sentant beaucoup plus foible que Mr. de Turenne & sachant bien que le dessein des Espagnols n'étoit pas de donner des batailles en faveur de Mr. le Prince: Ainsi S. A. qui s'étoit avancé à son secours fut obligé de retourner sur ses pas promptement & de mener ses troupes à St. Cloud. Cependant les députez du

Parlement ayant suivi la Cour à Melun, en rapporterent une nouvelle reponse du Roi, par laquelle Sa Majesté commença de déclarer que son intention étoit de consentir à l'éloignement du Cardinal, quoi qu'elle fut persuadée que les Princes ne se servoient de son nom que pour colorer leurs mauvais desseins. C'est pourquoi Sa Majesté demandoit, si en congediant le Cardinal, les Princes renonceroient à toutes sortes d'intrigues, sachant bien que le traité avec les Espagnols étoit general, & ne l'assujettissoit point à mettre les armes bas. Encas de l'éloignement du Cardinal le Roi demandoit aussi, si les Princes n'éxigeroient point autre chose de lui, s'ils rentreroient dans leur devoir aussi-tôt après, eux & leurs partisans, & s'ils s'engageroient de congedier incessamment toutes leurs troupes soit Françoises soit étrangeres, & de soumettre à son obéissance toutes les places dont ils étoient les maitres, & les villes rebelles, comme Bordeaux &c. Les Princes firent ce qu'ils purent pour se dispenser de repondre precisement à toutes ces questions, insinuant que c'étoient des artifices du Cardinal Mazarin. Mais enfin après plusieurs deliberations ils furent obligez de se conformer aux desirs du peuple, & de promettre qu'ils executeroient dé bonne foi ces articles, dès que S. M. auroit éloigné le Cardinal, sachant bien que s'Ils ne l'avoient pas fait, on auroit passé outre, & que la Maison de Ville auroit pris des mesures avec le Gouverneur pour arrêter la populace insolente & pourvoir à la sureté du Parlement & de la ville.

M. le Prince remarquoit aussi, que S.A.R. commençoit à se rebuter de ses desordres continuels, & jugeoit que si la'Cour prenoit la resolution de lui accorder quelque satisfaction apparente sur le fait du Cardinal Mazarin, il ne lui seroit pas possible de

de le tenir d'avantage, non plus que la pluspart de ses partisans, qui ne cherchoient que des pretextes pour se tirer d'intrigue, sans se mettre en peine d'être trompés. Aussi la declaration des Princes ayant été dressée, le Parlement ordonna qu'elle seroit incessamment portée au Roi par des députés qui feroient entendre à S. M. que la Compagnie étoit entierement disposée à faire de leur part tout ce qui seroit necessaire pour acheminer les choses à un bon accommodement. Cet arrêt contribua beaucoup à ruiner les affaires de M. le Prince, & fit extraordinairement crier ses Emissaires, qui firent ce jour là & les suivants beaucoup plus de bruit à la sortie du Palais, qu'ils n'avoient encore fait. Cependant il n'arriva point de desordre, parce que le Prevost des Marchans & les Echevins faisoient tous les jours monter des Compagnies Bourgeoises à la garde de toutes les avenuës du Palais pour la fureté du Parlement. Precaution à laquelle on eut assez de peine dans les commencemens à s'accoutumer & qui couta la vie à près de 40. personnes sur le quay des Orphevres, par l'insolence de quelques Bourgeois du quartier, qui se mirent à crier Au Mazarin sur une Compagnie de la Colonelle du Sr. Menardeau Champré Conseiller de la Grande Chambre, qui marchoit du côté de la petite porte du Palais, vis à vis le logis du premier President. Il est vrai que tout le monde connoissoit cé Colonel pour être fort attaché aux interêts du Cardinal & dans des sentimens tout à fait opposés à ceux du peuple. Cependant les cris redoublés de Mazarin ayant été suivis d'une decharge que fit sur eux la Compagnie qui gardoit la chaine devant le cheval de Bronze, ils y repondirent de maniere que les autheurs de l'insulte eurent lieu de s'en repentir. Cette Garde Bourgeoise ayant été bien retablie rassura les partisans de la Cour & ceux qui desiroient

la paix, qui commencerent à ſe declarer ſi ouvertement & en ſi grand nombre, que ceux de Mr. le Prince avec tous leurs mouvements ne purent parvenir à lui faire ouvrir aucune des portes de Paris, lorſque M de Turenne l'obligea de chercher une retraite ſous les murs de cette grande Ville, quoi qu'il ſe preſentât ſucceſſivement à celle de la Conference, de St. Honoré de St. Denis, de St. Martin, juſqu'à celle de St. Antoine. Celle-cy lui fut enfin ouverte par les ſolicitations de Mademoiſelle & de ſon autorité; après qu'elle eut obligé les troupes du Roi à ſe retirer, en faiſant tirer le Canon de la Baſtille ſur elles; ce qui fut le ſalut de M. le Prince, & de toute ſon armée. Sans cela elle auroit été entieremeut defaite ſous les yeux de la plus part des Bourgeois de Paris, qui ne faiſoient que s'en rire, pluſieurs ayant même tiré ſur ſes troupes, & quelques uns ayant été aſſez hardis pour ſe vanter d'avoir tiré ſur ſa perſonne. M. le Duc d'Orleans ne s'en émeut pas beaucoup d'avantage, & ceux qui l'environnoient ne purent jamais obtenir de lui de ſortir dans les ruës pendant la Bataille, pour marquer qu'il y prenoit interêt. Après cette action le Prevôt des Marchans & les Echevins encouragés par le ſuccès des armes du Roi prirent cette occaſion pour convoquer l'aſſemblée generale qui avoit été ordonnée par le Parlement, où ils inviterent ceux de tous les Corps qu'ils ſavoient les mieux intenrionnés pour la paix, dans la reſolution de leur propoſer le retour du Roi pur & ſimple, ſans aucune condition, ce qui auroit été certainement arrêté, ſi Mrs. les Princes avertis de leur deſſein ne s'étoient rendus à cette aſſemblée pour s'y oppoſer. L'entrepriſe étoit difficile, c'eſt pourquoi Mr. le Prince qui connoiſſoit la diſpoſition des Eſprits ayant jugé qu'il tenteroit inutilement de les faire entrer dans ſes ſentimens par les

voyes

voyes ordinaires resolut d'emporter leurs suffrages par force, en les intimidant.

Dans cette veuë il fit entrer dans la Ville un grand nombre d'Officiers & de Soldats, lesquels s'étant repandus aux environs de l'Hôtel de Ville se mêlerent avec le même peuple & les Emissaires ordinaires de S. A. mettant ensuite de la paille à leurs chapeaux, comme ils avoient fait le jour de la Bataille de saint Antoine. Ils forcerent peu à peu tous ceux qui passoient, de prendre la même marque, ce qui devint si commun & si necessaire, que personne n'osoit paroître sans en avoir, sans en excepter les femmes ni les Religieux. Ce prelude assez manifeste de sédition n'empêcha pas que le Marechal de l'Hospital, le Prevôt des Marchans, les Echevins & la plusspart de ceux qui avoient été invités ne se trouvassent à l'Hôtel de Ville à deux heures après midi, mais ce ne fut que pour remettre la partie, en vertu d'une lettre de Cachet de S. M. dont le Marechal étoit porteur, ce qui ayant été approuvé de la plus grande partie des députés, Mrs. les Princes furent obligés de se retirer, après avoir remercié la Ville du passage qu'on avoit accordé à leurs troupes, & leur avoir fait des offres de service, Mr. le Prince ayant dit tout haut en sortant qu'il n'y avoit dans l'assemblée que des Mazarins qui ne cherchoient qu'à prolonger les affaires, ses partisans, qui n'attendoient que le moindre signal de sa part, se mirent à crier qu'il falloit les assommer tous, & en même-tems ils coururent en foule à la porte de l'Hôtel de Ville pour y entrer de force, mais ils en furent heureusement empêchés par les Archers qui trouverent le moyens de la fermer.

Cet obstacle, bien loin d'arrêter la fureur des séditieux, ne fit que les animer d'avantage, & pendant qu'une partie d'entr'eux tiroient dans les fenêtres de la Maison de Ville, les autres aportérent

du

du bois pour brûler la porte, de sorte que les Archers & les Gardes du Marechal ayant été obligés de se retirer, ceux de l'assemblée se cacherent ou tâcherent de se sauver comme ils purent au travers de la foule deguisés en differentes manieres, ce qui n'empêcha pas qu'il n'y en eut plusieurs de massacrés, entr'autres les sieurs le Gras Maître des Requêtes, Ferrand de Savari & le Fevre Conseillers au Parlement & Miron Mre. des Comptes, tous ennemis declarés du Cardinal Mazarin. Enfin l'animosité du peuple étoit devenuë si grande, que le Curé de St. Jean s'étant avisé de porter le St. Sacrement dans la Greve, pour tâcher de les retenir dans le respect, ils le menacerent de le tuer lui même, s'il ne se retiroit promptement.

Après tout cette rage ne fut pas si universelle, que plusieurs des mutins qui paroissoient les plus échauffés ne s'employassent eux-mêmes à sauver ceux des deputés qui étoient de leur connoissance. Le Prevôt des Marchans & le Sieur de la Barre son fils furent sauvés de cette sorte par des batteliers qui rendirent service à plusieurs autres pour de l'argent. Le Marechal de l'Hospital que le danger menaçoit plus que personne, fut obligé de se deguiser pour se derober à la fureur du peuple, Mais il ne pût faire si bien qu'il ne fut reconnû par le Sieur Dauvilliers, le même qui avoit garanti le Coadiuteur à la journée du Palais contre une main armée d'un poignard, & ce Dauvilliers fut peut être la cause de son salut. Car ce Gentilhomme avec l'aide d'un valet de chambre d'un de ses amis, qu'il remarqua entre les seditieux l'epée à la main, l'ayant tiré heureusement de l'Hôtel de Ville le mena chez un Bourgeois de sa connoissance, d'où ils le conduisirent chez lui pendant la nuit, avec un nouveau risque, auquel ils ne s'étoient pas attendus; le Marechal, quoique deguisé, ayant été re-

con-

connû par un Cabaretier de la Cabale de Mr. le Prince proche la Croix du Tiroir, qui se mit aussi-tôt à crier pour donner l'alarme au quartier. Dauvilliers qui le connoissoit s'étant approché de lui, lui fit croire qu'il se meprenoit & passant vite leur chemin ils arriverent heureusement à l'Hôtel de l'Hospital.

Pendant tout ce tumulte le Duc de Beaufort & le Marquis de la Boulaye étoient dans une maison à la Greve, d'où ils regardoient froidement ce qui se passoit, sans secourir personne, jusqu'à dix heures du soir, que S. A. R. envoya Mademoiselle pour sauver quelques uns de ses amis. Ils suivirent cette Princesse à la Maison de Ville, & firent retirer les seditieux assez à propos pour eux, attendu que plusieurs Compagnies Bourgeoises qui avoient eû le tems de se reconnoître commençoient à marcher de ce côté là pour delivrer ceux qui étoient enfermés, dans le dessein de faire main basse sur les rebelles, en quoi ils auroient apparamment été secondés de la plus grande partie des habitans, à qui cette action avoit donné de l'horreur.

Quelques jours après S. A.R. fut au Parlement pour tâcher d'excuser cette violence, mais inutilement. La plupart des Conseillers demeurerent clos & couverts dans leurs maisons, aussi bien que les gens du Roi, qui deserterent le parquet. Le Marechal de l'Hospital & le Prevôt de leur coté firent declarer à la Ville qu'ils n'y retourneroient plus, tant que les choses demeureroient dans l'état où elles étoient. De sorte que ce tumulte suscité par Mr. le Prince nuisit beaucoup à ses affaires, & aliena generalement tous les cœurs des habitans. Cependant dès ce tems là bien des gens crurent que le Cardinal Mazarin avoit eû beaucoup de part à ce desordre & que par une personne gagnée il l'avoit proposé à S. A. comme une action capable d'intimider la

Cour, & de lui faire connoitre ce qu'il pouvoit dans Paris, ayant envoyé en même-tems des ordres ſecrets à ſes amis, pour augmenter le deſordre & porter la confuſion juſqu'au dernier point, afin d'en faire tomber toute la haine ſur Mr. le Prince & de le ruiner entierement dans l'eſprit des Pariſiens: en quoi il reüſſit parfaitement bien. On a ſeu depuis, que ces ordres avoient été expediês par le Sieur Ariſte commis du Comte de Brienne Secretaire d'Etat.

D'un autre côté le Cardinal de Retz & ſes amis, ſans rien ſavoir de ces ordres ſecrets, ne negligerent rien pour exciter la haine publique contre Mr. le Prince, par les bruits qu'ils faiſoient courir de ſes negotiations avec la Cour, avec pluſieurs particularités, qui furent toutes aſſemblées dans un écrit intitulé *les Intrigues de la paix*, dont il fut debité plus de 5000. exemplaires en fort peu de jours.

Mr. le Prince en auroit bien pû dire autant du Cardinal de Retz & de ſes amis qui avoient tous leur commerce à la Cour. Madame de Chevreuſe avoit des relations avec l'Abbé Fouquet, l'Abbé Charier avec le grand Prevôt & l'Abbé de Sourches ſon frere. Madame de Rodez qui mourut dans ce tems-là faiſoit elle même ſes voyages à la Cour en habits deguiſés auſſi-bien que Berthet & le Baron de Pennecors parent du Cardinal de Retz qui tachoient tous les deux de ſe rendre neceſſaires & de s'intriguer dans les negociations. Mais comme Mr. le Prince n'étoit pas ſi bien informé des menées du Cardinal de Retz qu'il l'étoit des ſiennes, il ne lui étoit pas ſi aiſé de lui dire ſes verités, ni d'en tirer les avantages, qu'on prenoit plus facilement contre S. A. R.

La ſeule reſſource de Mr. le Prince étoit donc dans la Violence dont il auroit encore bien voulu ſe ſervir contre le Cardinal de Retz, ce que la pluſ-
part

part de ses amis aprehendant, Ils convinrent qu'il devoit prendre le parti de la retraite, aussi-bien que le Marechal de l'Hospital, & le Prevost des Marchans, & qu'il allât à Mezieres ou à Charleville, dont le Marquis de Noirmoûtiers & le Vicomte de Bussi-Lamet parents du Cardinal étoient Gouverneurs. C'étoit le sentiment de l'Evêque de Chaâlons, du Duc de Brissac, du Comte de Montresor, du Marquis de Laigues, de l'Abbé Charrier, & du Sieur d'Argenteüil. Mais aussi-tôt que Joly qui n'approuvoit pas cette conclusion, eut vû le Sieur de Caumartin, ils resolurent d'exhorter le Cardinal à tenir ferme, persuadés qu'il perdroit toute sa consideration & son credit auprés de la Cour & du peuple, dès qu'il seroit hors de Paris, & qu'il suffisoit de le mettre en état de resister à une insulte, en cas qu'on le voulut attaquer. C'est pourquoi le Sieur de Caumartin lui offrit aussi-tôt une somme de 10000. liv. pour s'assurer d'une bonne Garde, qu'il composa de 100. ou 120. Anglois de la suite du Roi d'Angleterre, que ce Prince voulut bien lui prêter. Sans parler de plus de 100. Gentilshommes, dont une partie couchoit dans le petit Archevêché, & les autres dans le Cloitre.

On s'assura aussi de la plupart des Bourgois des environs, dont les Capitaines promirent de se mettre sous les armes au premier bruit. Il y en eut même des quartiers éloignés, qui donnerent leur parole, entr'autres le Sieur Houx Capitaine des Bouchers au bout du Pont Notre Dame. On donna ordre aussi aux Curés de faire sonner le tocsin en cas d'allarme, & d'exciter le peuple au secours de leur Archevêque. Outre ces précautions, on prit aussi celle d'ouvrir secrettement des vitres de l'Eglise Nostre Dame, qui repondoient au petit Archevêché, afin qu'en cas de besoin le Cardinal de Retz pût se sauver dans les tours de l'Eglise,

où l'on fit provision de mousquets, de Bombes, de Grenades, avec des vivres pour quelques jours, Tout cela dans un grand secret & par le soin d'un bon Prêtre, qui avoit soin des Cloches, nommé Carré; mais le reste étoit public. Les Soldats faisoient la garde regulierement dans l'Archevêché sous les ordres du Vicomte Lamet & du Marquis de Chateaurenault.

Tous ces preparatifs retinrent les factieux dans le respect, & les empêcherent de s'approcher, comme ils faisoient auparavant, du quartier Nostre Dame, & d'y continuer leurs insolences. Il y a bien de l'apparence qu'ils produisirent le même effet à l'égard de Mr. le Prince & que quelqu'envie qu'il eut de le chasser de la Ville, il rompoit toutes ses mesures, voyant qu'il ne pouvoit entreprendre de le forcer sans s'exposer à de grands risques. Il jugea plus à propos de n'en rien faire, d'autant plus qu'il apprehendoit d'offenser S. A. R. qui continuoit de l'aimer & de le proteger.

Cependant on amusoit à la Cour les Députés du Parlement, sans leur rendre reponse, dans l'esperance que les Bourgeois irrités des violences de Mr. le Prince se déclareroient contre lui. Mais voyant qu'au contraire il s'étoit rendu maître de l'Hôtel de Ville par l'absence du Marechal de l'Hospital & du Prevôt des Marchands, auxquels il avoit subsistitué le Duc de Beaufort, & le Sieur de Broussel; il fallut enfin leur repondre, ce que S. M. fit en leur declarant qu'elle vouloit bien consentir à l'éloignement du Cardinal Mazarin, quoi qu'elle vit bien que ce n'étoit qu'un pretexte, à condition que les Princes envoyeroient des deputez pour traitter d'une bonne paix, mais Mr. le Duc d'Orleans ayant representé que cette reponse étoit captieuse, & que c'étoit un artifice du Cardinal, pour les engager à une conference qui n'étoit point necessaire,

puis-

puisqu'ils persistoient dans la resolution de mettre les armes bas sans aucune condition dès qu'il seroit retiré, le Parlement ordonna que S. M. seroit remerciée très humblement, que les Deputés insisteroient toûjours à l'exécution de cette promesse, & que Mrs. les Princes seroient priés de leur écrire pour les assurer qu'ils s'en tenoient à leur derniere declaration, & pour les prier de recevoir pour eux les ordres du Roi, de ce qu'ils avoient à faire, après que le Cardinal Mazarin se seroit retiré.

Les termes de ces Arrêts ne satisfirent aucun des deux partis. Ainsi de part & d'autre on continua les voyes de fait, & la Cour ayant fait casser par un Arrêt du Conseil, la nomination du Sieur de Broussel à la charge de Prevôt des Marchans, les Princes n'oublierent rien, pour soutenir ce qu'ils avoient fait, & pour porter les choses encore plus avant, ce qui ne leur fut pas difficile, la plus part des Conseillers du Parlement se tenant enfermés dans leurs Maisons, & ne voulant plus se trouver aux assemblêes. De sorte que les deputés étant revenus de St. Denis, malgré les ordres de la Cour, de la suivre à Pontoise, & ayant fait leur rapport, le Parlement après plusieurs deliberations donna un Arrêt par lequel il fut declaré, que S. M. n'étant pas en liberté. S. A. R. employeroit toute son authorité pour le tirer d'entre les mains du Cardinal Mazarin, & permission pour cela, de prendre la qualité de Lieutenant Genéral du Royaume, avec ordre à tous les sujets de S. M. de le reconnoître pour tel, tant que le Cardinal demeureroit en France, que Mr. le Prince seroit aussi prié d'accepter le commandement des armées sous l'authorité de S. A. R. que tous les Officiers du Roi, Capitaines de ses Gardes, &c. en demeureroient responsables avec leur posterité, qu'il seroit écrit au Roi pour excuser le retour des de-

putez, & pour le supplier de vouloir bien éloigner le Cardinal Mazarin, ajoutant que l'Arrêt seroit envoyé aux autres Parlements, qui seroient invités d'en donner de semblables.

La Cour cassa cet Arrêt, mais cela n'empêcha pas le Parlement d'en donner deux autres, dont le premier ordonnoit l'execution de celui qui mettoit la tête du Cardinal à prix, que sa bibliotheque seroit venduë, & ses meubles; que les fermiers de ses benefices seroient contrains de payer entre les mains de certains Banquiers, pour assûrer le paiement de ceux qui trouveroient moyen de se défaire du Cardinal : & le second imposoit une nouvelle taxe sur les Bourgeois pour le payement des troupes, qui fut fixé à la somme de 800000. liv. par la Maison de Ville, & repartie sur toutes les Maisons, à raison de 75. liv. par porte cochere, & les autres à proportion. Mais cette taxe ne fut payée que par quelques uns des Partisans des Princes, & ne servit qu'à indisposer davantage contre eux l'Esprit des Bourgeois qui se dispenserent de payer, en disant que l'Arrêt avoit été cassé par le Conseil.

Cependant S. A. R. & Mr. le Prince, accepterent les qualités qui leur avoient été données par le Parlement, ils dépécherent des Lettres Circulaires à tous les Gouverneurs de Provinces & Mr. le Duc d'Orleans établit un Conseil au Luxembourg, où il appella deux Officiers du Parlement, le President de Nesmond, & le Sieur de Longueil & même M. le Chancelier, qui auroit bien pû & dû se dispenser d'y assister. La Cour voyant que le Parlement n'osoit plus s'opposer aux volontés des Princes, prit le parti de le transferer à Pontoise où elle s'étoit renduë, & ayant ramassé 20. ou 30. Maitres des Requêtes, Presidents & Conseillers, Elle en composa une espece de Parlement, pour opposer à celui de Paris. Ces Officiers quoi qu'en pe-

petit nombre ne laisserent pas de faire leurs fonctions avec assez de vigueur, & pour s'attirer plus de consideration, ils firent de concert avec la Cour des remontrances pour l'éloignement du Cardinal, qui leur fut aussi-tôt accordé & éxecuté, après quoi le Roi fut à Compiegne, laissant le Marechal de la Ferté à Pontoise avec une partie de ses trouppes, pendant que le Vicomte de Turenne, étoit allé se poster à Villeneuve - St. George, pour tenir tête au Duc de Lorraine qui étoit rentré en France, & s'étoit avancé vers Brie-Comte Robert.

Ce mouvement ayant obligé Mr. le Prince à décamper de la Plaine d'Ivri, pour passer à Charanton sur un pont de Batteaux qu'il fit dresser sur la Seine au Port à l'Anglois, Mr. de Turenne se trouva comme enfermé entre l'Armée du Duc de Lorraine, & celle de Mr. le Prince: embarras qui dura pendant quelques jours, mais dont il se tira heureusement, pendant une nuit que ces deux Princes étoient à Paris, & que Mr. le Prince étoit indisposé, pour s'être trop aproché d'une Comedienne; ayant si bien pris son tems, que ses ennemis ne s'apperçurent de son éloignement, que quand il fut en état de ne les plus apprehender. Cette retraitte imprevuë les déconcerta d'autant plus, qu'ils remarquerent dans le Parlement un fort grand changement à leur égard, depuis le depart du Cardinal Mazarin, ce qui obligea les Princes à penser serieusement à la paix, & à déclarer qu'ils étoient prets de se soumettre sans autre condition, que celle d'une amnistie generale pour eux & pour tous leurs Partisans. En consequence de cela, le Parlement donna un Arrêt par lequel il fut ordonné que S. M. seroit très humblement remerciée de l'éloignement du Cardinal, & suppliée de vouloir bien revenir à Paris pour recevoir toutes les marques qu'il pouvoit desirer de

leur obéïssance & de leur respect, que Mrs. les Princes seroient aussi remerciés, & priés de continuer leurs bons offices pour la paix, & que cependant leur declaration seroit enregistrée. Cet Arrêt ne satisfit pas la Cour, qui pretendoit que les Princes, conformement à leur déclaration, devoient mettre bas les armes, sans aucune Capitulation: de sorte que S. A. R. ayant écrit au Duc d'Anville, qui étoit à la Cour, d'obtenir des passeports pour quelques personnes qu'il vouloit envoyer, le Duc lui fit reponse qu'il n'avoit pû obtenir les passeports, parceque S. M. vouloit qu'avant toutes choses M. le Prince mit bas les armes, suivant ses promesses. Pour satisfaire en quelque façon à la demande des Princes, la Cour envoya une amnistie au Parlement de Pontoise, dont la publication ne servit de rien, à cause de la maniere dont elle étoit dressée, qui condamnoit trop ouvertement la conduite des Princes, & parceque le Canal du Parlemene de Pontoise ne plaisoit pas à celui de Paris: ce qui donna lieu à de nouvelles deliberations dont le resultat fut, que le Roi seroit très humblement remercié, & supplié de revenir à Paris; d'accorder des passeports aux Envoyés des Princes, & une amnistie generale en bonne forme, pour être publiée dans tous les Parlements du Royaume, & que toutes les Compagnies Souveraines seroient invitées de députer vers S. M. pour le même sujet. Cet Arrêt faisoit voir la disposition où l'on étoit de se rendre à la premiere démarche que la Cour voudroit faire, sans se mettre fort en peine des interêts particuliers des Princes, & comme tous les Corps étoient invités de deputer au Roi pour le prier de revenir à Paris, tout le monde s'empressa d'executer cet article de l'Arrêt, sans s'embarasser du reste. Les Ecclesiastiques, comme de raison, commencerent à donner l'exemple, & le Do-

Doyen de Notre Dame ayant proposé au Chapitre d'envoyer des deputés sans en parler au Cardinal de Retz, Joly, après en avoir été informé, lui fit entendre, qu'il lui étoit avantageux de se mettre à la tête de cette deputation & que ce seroit une occasion fort naturelle de recevoir de la main de S. M. le bonnet que le Pape lui avoit envoyé par un Courier, ce que le Cardinal souhaitoit avec le dernier empressement, ayant employé toutes sortes de moyens pour que le Roi donnât cette commission à S. A. R. ou à quelqu'autre. C'est pour cela qu'après s'être assuré de l'agrement de la Cour, par le moyen de la Princesse Palatine, il prit ses mesures avec le Chapitre, & avec le reste du Clergé, dont les differents Corps joignirent leurs deputés à ceux du Chapitre, & il partit à leur tête dans un appareil assez solemnel & tranquille pour le tems, n'y ayant eu que quelques menuës Canailles qui criérent à l'ordinaire après eux, *aux Mazarins*, sans trouver aucun embarras ni obstacle sur toute la route, (quoique les troupes de Mr. le Prince fussent repanduës dans toutes les Campagnes,) à cause de la protection de S. A. R. qui avoit donné un détachement de ses Gardes au Cardinal de Retz, pour l'assister jusqu'à Compiegne. Leur voyage fut de huit-jours, dont le Cardinal en passa trois à la Cour, où il fut fort bien reçu. Sa harangue fut approuvée de tout le monde, étant conçuë en des termes parfaitement accommodés à la disposition des Esprits. Il y eut plusieurs Conferences pour concerter les moyens du retour du Roi, & d'une reünion sincere entre les deux Cardinaux, qui ne put être terminée, parcequ'il fut obligé de retourner à Paris, mais on convint de se donner des nouvelles de part & d'autre.

Cependant les Partisans de Mr. le Prince ayant fait imprimer une fausse harangue du Cardinal de

 Retz,

Retz, au Roi pour le decrier parmi le peuple, on fut obligé de publier la veritable, qui fut tellement goutée du public, que quand il rentra dans Paris, tout le monde sortoit des Maisons pour le voir, avec des acclamations redoublées de Vive le Roi & la Paix.

Cet exemple du Clergé fut bien-tôt suivi par toutes les Compagnies Souveraines, par le Corps de Ville, par le Corps des Marchans, & par les Colonels, & les Capitaines de la Bourgeoisie, dont es derniers furent menagés, principalement par le Cardinal de Retz, qui avoit toutes les nuits des Conferences avec quelques uns d'entr'eux, & particulierement avec le Sieur. de Seve, Maître des Requêtes, & Colonel du Faubourg St. Germain. L'Abbé Fouquet qui s'étoit erigé en Agent du Cardinal Mazarin, voulut aussi se faire de la fête, & se donner le merite du retour du Roi. Pour cet effet sur des ordres qu'il s'étoit fait adresser de la Cour, il assembla dans le Palais Royal un grand nombre de Bourgeois bien intentionés, sous la direction du Sieur le Prevôt, Conseiller de la Grand' Chambre. Celui-ci, après un discours étudié pour leur faire sentir les douceurs de la paix, & les avantages qu'ils devoient se promettre du retour du Roi, qui étoit desiré de tous les Gens de bien, & traversé par un petit nombre de factieux, conclut en les exhortant à se saisir des principaux quartiers de la Ville, à mettre tous du Papier à leurs Chapeaux, suivant l'usage des Armées du Roi, & à crier en sortant, *Vive le Roi*, avec assurance qu'ils seroient suivis de tous les bons Bourgeois. Mais peu s'en fallut que cette belle équipée n'eut un effet tout contraire. Ceux qui voulurent se signaler en sortant de cette assemblée furent aussi-tôt chargés & dissipés par les Bourgeois; de sorte que cette tentative mal concertée pensa tout gâter, & ne fit

que

que retarder les desseins qui avoient été le mieux digerez par le Cardinal de Retz.

Cependant comme dans le fond les Esprits étoient favorablement disposés, ce Prelat, pour satisfaire à sa promesse, envoya secrettement à la Cour le Sieur Joly, afin de prendre des mesures pour le retour du Roi avec la Princesse Palatine. Mais il arrivâ qu'en revenant, il fut arrêté par quelques Cavaliers de l'Armée de Mr. le Prince, qui le menerent à Charenton, où ils le garderent bien caché pendant deux jours, en attendant 400. écus, qu'il leur avoit promis pour sa rançon, & qu'il envoya chercher à Paris, après quoi ces Cavaliers le mirent en liberté de si bonne foi, qu'ils ne voulurent pas fouiller dans ses poches, où ils auroient trouvé les dépéches de la Princesse Palatine. Ce fut un grand bonheur que Mr. le Prince n'eut aucune connoissance de sa capture, car S. A. sachant quelle part il avoit dans les secrets du Cardinal de Retz, Joly auroit sans doute couru risque, s'il eut été à la discretion de ce Prince. Mais où son bonheur parut d'avantage, ce fut sur le chemin de Charanton à Paris, un moment après avoir été relaché. Car il rencontra Mr. le Prince presque tête à tête, de maniere que pour l'éviter, il fut obligé de pousser son Cheval à travers des champs, ce qui auroit dû naturellement le rendre suspect, & le faire arrêter. Cependant il sortit heureusement de tous ces dangers, & il alla rendre compte de ses avantures & de ses negotiations au Cardinal de Retz, qu'il trouva fort inquiet de sa détention, & qui fut ravi de le voir, & d'apprendre de lui, que dès que leurs Majestés eurent appris de ses nouvelles, elles resolurent aussi-tôt de se rendre à St. Germain, où les deputés furent entendus. Il y eut quelques difficultés sur ceux de la Ville, parceque le Duc de Beaufort, & le Sieur Broussel s'étoient

toient trouvés à leur nomination, mais elle fut levée quand on sçut qu'ils s'étoient demis l'un & l'autre de leurs emplois, & le Roi leur accorda une audience tres favorable, aussi-bien qu'aux autres. Mais ceux qui furent reçeus le plus agreablement, furent les Officiers de la Bourgeoisie, dont la Cour avoit plus de besoin pour assurer le retour du Roi, & une reception honorable dans Paris. Mr. le Prince voyant que tout se disposoit de ce côté là, se retira vers la Flandres avec ses troupes, à l'exemple du Duc de Lorraine, après avoir tenté inutilement plusieurs moyens de s'accommoder avec la Cour, par le Ministere de Gourville, du Duc de Boüillon, de l'Abbé Fouquet, de Mde. de Chatillon, & en dernier lieu du Duc de la Rochefoucault : soit que le Cardinal n'eut pas envie de traitter avec lui, ou que les pretentions de S. A. fussent excessives, & exorbitantes. 1. Il demandoit que le Cardinal Mazarin sortit du Royaume, & que le Roi donnât à S. A. R. & à lui le pouvoir de faire la Paix generale. 2. qu'on fit un Conseil composé de personnes non suspectes, & qu'on ôtat le Surintendant. 3. que tous ceux qui avoient suivi les Princes fussent retablis dans leurs biens, Charges, & Gouvernemens. 4. que M. le Duc d'Orleans auroit une pleine satisfaction pour lui & pour ses amis. 5. que l'on accorderoit à la Ville de Bourdeaux les immunités & privileges qu'elle demandoit. 6. que Mr. le Prince de Conty auroit permission de traitter du Gouvernement de Provence avec le Duc d'Augoulême, que le Duc de Nemours auroit celui d'Auvergne, & le Duc de la Rochefoucault celui d'Augoumois, & de Xaintonges, ou une somme de 350000. liv. pour traitter de tel autre qu'il voudroit : que le Prince de Turenne seroit dédommagé du razement de Taillebourg ; que les Comtes du Dognon, & de Marsin,

sin seroient faits Marechaux de France, & le Sieur Viole Secretaire d'Etat ou President à Mortier: qu'on donneroit des Lettres de Duc au Marquis de Montespan, qu'on rendroit le Gouvernement d'Anjou au Duc de Rohan, avec celui du Pont de Sez, & de Saumur, que le Marquis de la Force auroit le Gouvernement de Bergerac, & de Sainte Foi, & qu'on donneroit 150000. à Mr. de Silleri pour acheter un Gouvernement, avec promesse de le faire Chevalier de l'Ordre, à la premiere promotion. A ces conditions Mr. le Prince promettoit de mettre bas les armes, & de consentir au retour du Cardinal dans trois mois, ou après la conclusion de la Paix Generale. Ces pretentions outrées rendirent toutes les negotiations inutiles, quoiqu'elles fussent devenuës moins difficiles par la mort du Duc de Nemours, qui fut tué en duël par le Duc de Beaufort son Beaufrere, d'un coup de pistolet derriere les Jacobins de la ruë St. Honoré, pour des démêlés secrets qui duroient depuis long-tems entr'eux, & qui s'éveillerent au sujet du Gouvernement de Paris, qui avoit été donné au Duc de Beaufort. Cet accident n'ayant pas levé toutes les difficultés, on ne conclut rien. Il n'y eut que Mde. de Chastillon, qui profita de ces negociations par le don que lui fit Mr. le Prince, de la terre de Merlou, où il pouvoit cependant entrer d'autres considerations: ainsi toutes les conferences ne produisirent rien, & ils s'engagea tout à fait avec les Espagnols, resolu à la continuation de la Guerre, entrainé par Mde. de Longueville, qui étoit jalouse de Mde. de Chastillon, & qui craignoit toûjours d'être obligée de retourner vers son Mary. D'ailleurs il faisoit un fort grand fond sur la haine publique contre le Cardinal Mazarin, d'où il esperoit tirer de grands avantages, mais faute d'un Chef de confidence, cette haine s'étouffa peu à peu,

peu,

peu, & chacun ne ſongea qu'à ſe ſoumettre, dans la crainte de ſe perdre.

La Cour ne manqua pas de profiter de cette conſternation, & d'en tirer avantage. Le Roi revint à Paris ſans amniſtie generale, & ſans avoir rien accordé à Mr. le Duc d'Orleans. Au contraire S.M. lui ayant depéché un exprès du Bois de Boulogne, avec ordre de l'aller trouver, ou de ſe retirer, il eut peur d'être arrêté, & il partit le lendemain matin pour aller à Blois.

Le Roi continuant d'agir avec authorité, envoya une Lettre de cachet au Parlement pour lui ordonner de ſe rendre au Louvre, ce qui étonna un peu la Compagnie. Mais comme il n'étoit plus tems de faire des difficultés, elle obeït ſans raiſonner, & alla au Louvre, où le Roi tint ſon lit de juſtice, & après une amniſtie qui paroiſſoit generale, S. M. fit publier une declaration pour en excepter les Ducs de Beaufort, & de la Rochefoucault, les Sieurs de Brouſſel, Viole, de Thou, Portail, Betaûl, de Croiſſy, Coulon, Machault, Fleury, Martineau, Genoux, le Marquis de la Boulaye, Fontrailles, & Denis Treſorier de France, avec défence au Parlement, de prendre à l'avenir connoiſſance des affaires d'Etat, & de la direction des Finances.

Cette hauteur ſurprit tout le Monde, ſans en excepter ceux qui s'étoient employés avec le plus de chaleur pour le retour de S. M. Cependant les diſgraciés furent obligés de diſparoitre, & de ſe cacher en differents endroits, où quelques uns ſont morts exilés, entre autres le Sieur de Brouſſel.

Cette ſubite revolution donna une grande reputation au Cardinal Mazarin dans les Païs étrangers, où d'ordinaire on ne juge des choſes que par l'évenement. La verité eſt qu'il n'y avoit pas toute la part qu'on pourroit s'imaginer, la plupart de ces chan-

changemens s'étant faits par hazard & sans son consentement. Mais quand même tous ces heureux succès auroient été un effet de son genie, il n'en meriteroit pas plus de gloire; puisqu'il est toûjours aisé à celui qui a l'autorité du Prince de s'en prevaloir & même d'en abuser en donnant de belles esperances & manquant impunement à sa parole. Certainement cela ne justifie pas S. A. R. ni Mr. le Prince, ni le Coadjuteur qui devoient le mieux connoître. Une meilleure intelligence auroit pû prevenir ce malheur, & tous les autres qui leur sont arrivés dans la suite, qu'ils ne devoient attribuer qu'à leurs passions, & au desir qu'ils avoient chacun en particulier de se vanger de leurs ennemis, c'est-à-dire de ceux dont ils croyoient avoir été offensés.

La maniere dont le Roi rentra dans Paris devoit surprendre le Cardinal de Retz plus que personne, parce qu'ayant contribué autant qu'il avoit fait au retour du Roi, il semble qu'on ne devoit pas oublier de si bonne heure les paroles qu'on lui avoit données, de ne rien faire que de concert avec lui. Cependant il ne fit presqu'aucune reflection sur cette conduite, non plus que sur le secret du Message à Mr. le Duc d'Orleans, qu'il n'aprit qu'au Louvre, où il se rendit d'assez bonne heure pour attendre leurs Majestés, & cela par un hazard; le Prevôt de l'Isle l'ayant dit à Joly comme une nouvelle publique.

Il lui arriva dans le même lieu une autre chose qui devoit encore l'étonner d'avantage : c'est qu'il reçeut un moment après un billet de la Princesse Palatine, pour l'avertir de ne la point aller voir dans l'apartement qu'on lui avoit preparé au Louvre & de lui envoyer seulement Joly, qu'elle instruiroit de toutes choses. Cela fut éxecuté comme elle le desiroit, & cette Princesse en abordant Joly, commen-

mença par lui demander si le Cardinal de Retz avoit perdu l'esprit, & pourquoi il avoit fait revenir le Roi si tôt à Paris, ajoutant qu'elle ne croyoit pas que cela fut de son interêt, ni qu'il en dût esperer une grande satisfaction, Ce discours raporté au Cardinal ne fit pas grande impression sur son esprit (si entouziasmé des caresses de la Reine, qu'il n'écoutoit presque rien de tout ce qu'on lui representoit. Sa Majesté lui dit entr'autres choses, que le retour du Roi étoit son ouvrage, & qu'il venoit de lui rendre un service, dont elle vouloit le faire souvenir toute sa vie.

Cependant quoiqu'il fut penetré des flatteries de la Reine, il ne laissa pas au sortir du Louvre de faire encore une démarche qui sentoit bien l'Esprit de la Fronde. Il alla chez Mr. le Duc d'Orleans pour lui conseiller de demeurer à Paris, & de ne point obéïr à l'ordre qui lui avoit été envoyé. Mais à dire le vrai, ce Conseil n'étoit plus qu'une espece de bienseance dont S. A. R. ne fit pas grand cas : ce Prince étant parti le lendemain matin peu satisfait du Cardinal de Retz qui ne lui offrit point de le suivre. Il découvrit même qu'il avoit negocié beaucoup de choses avec la Cour sans sa participation, quoiqu'il lui eut protesté cent & cent fois qu'il ne vouloit dépendre que de lui. La Reine fut aussi peu contente du Conseil qu'il avoit donné à S. A. R. mais elle ne lui en temoigna rien, & ne laissa pas de le caresser à son ordinaire, quand il alloit au Louvre, ce qu'il continua de faire pendant quelques tems, si prevenu de l'importance de ses services, qu'on ne lui pouvoit faire écouter les avis qui lui venoient tous les jours du peril dont il étoit menacé. Il s'imaginoit vainement que la Pourpre Romaine le mettoit à couvert de toutes entreprises & que le peuple ne manqueroit pas dans le besoin d'accourir à son secours, en quoi

quoi il se trompoit fort. La plupart du monde, & particulierement les personnes de qualité qui avoient le plus de part aux intrigues avoient changé en haine l'affection qu'ils avoient eû pour lui, parce qu'on voyoit manifestement qu'il étoit l'unique Auteur de la Revolution derniere, à quoi il n'y avoit plus de Remede.

Cependant la Princesse Palatine ne cessoit de faire avertir le Cardinal de Retz, de prendre garde à lui. Et comme il voulut enfin s'éclaircir par lui même, & savoir d'elle ce qu'il avoit à craindre, ce qu'il jugeoit plus facile, parcequ'elle avoit quitté son appartement du Louvre, & qu'elle étoit logée chez elle à l'Hôtel de Luynes; il chargea Joly son entremetteur ordinaire de lui demander une heure de la nuit pour s'entretenir avec elle seurement & secrettement. Mais cette Princesse repondit qu'elle ne vouloit en façon du Monde que le Cardinal mit les pieds chez elle dans son logis, parceque ce seroit trop l'exposer, & que tout ce qu'elle pouvoit faire pour lui étoit de se rendre le lendemain à neuf heures du soir chez Joly, où ce Prelat n'ayant pas manqué de se trouver, elle lui repeta fort au long tous les avis qu'elle lui avoit fait donner, & le Cardinal lui ayant enfin demandé où pouvoit donc aller ce qu'il avoit à craindre; elle lui repondit brusquement en se levant, *à tout, jusqu'à la mort.*

Cette declaration l'étourdit tellement, que partant d'une extremité à l'autre, il cessa tout d'un coup d'aller au Louvre, & il affecta de se faire suivre partout où il alloit de 8. ou 10. personnes armées; rodomontades fort inutiles qui l'exposoient plutôt que de l'assurer. S'il eut été capable d'écouter de bons conseils, le seul parti qu'il avoit à prendre étoit de se retirer dans un lieu seur, d'où il pût entretenir les inquietudes du Cardinal Mazarin.

Mais

Mais il ſe piqua de ſuivre une conduite toute contraire, en declarant fierement, qu'il ne quitteroit pas le pavé de Paris. Sotte vanité ! qui pouvoit toute ſeule être la Cauſe de ſa perte, puiſque c'étoit donner à entendre à la Cour qu'il lui reſtoit encore des moyens de renouveller les deſordres paſſés. La verité eſt pourtant, qu'il ne cherchoit qu'à s'accommoder avec le Cardinal Mazarin, & qu'il s'imaginoit que le meilleur moyen étoit de lui faire peur, en affectant une fierté qui certainement n'étoit plus de ſaiſon, & qui n'étoit plus ſoutenuë des moyens réels ni d'aucune reſſource eſſentielle. C'eſt ce que le Cardinal Mazarin ſavoit fort bien, quoi qu'il feignit de l'ignorer, traittant toujours avec le Cardinal de Retz, comme s'il eut été en état de lui nuire, & lui faiſant temoigner beaucoup de diſpoſition à le ſatisfaire. Mais il ſavoit bien faire naître des difficultés pour ſe diſpenſer de conclure, ſe plaignant entr'autres choſes de ce que le Cardinal de Retz ſe ſervoît de trop de gens pour negocier avec lui. Cette diverſité de perſonnes, & même ſouvent de propoſitions ne lui permettoit pas de ſe terminer à rien, & en cela il faut convenir que le Cardinal Mazarin avoit raiſon. Car la facilité du Cardinal de Retz étoit ſi grande, qu'il ne refuſoit aucun de ceux qui lui offroient leur mediation, quoique ſes meilleurs amis lui repreſentaſſent ſouvent les dangereuſes conſequences de cette conduite, mais il étoit environné de gens qui trouvoient leur compte à cette confuſion & qui plus occupés de leurs interêts que des ſiens, tachoient de s'intriguer dans ſes negociations pour faire leurs affaires à ſes dépens.

La Princeſſe Palatine avoit toujours eu plus de part que perſonne à ſa confiance, & malgré les traverſes des autres, elle avoit eû l'addreſſe de reduire la negotiation en des Propoſitions moins va-

gues & plus précises de part & d'autre, le Cardinal Mazarin s'étant engagé de faire donner la direction des affaires au Cardinal de Retz, s'il vouloit aller à Rome, & de lui procurer des Abaïes, des pensions, & tout ce qui seroit necessaire pour soutenir la dignité de son caractere dans cette Cour. Mais il ne se contentoit pas de cela; & comme il avoit plusieurs personnes considerables qui s'étoient attachées à lui, il demandoit trois gouvernements de places importantes, pour le Duc de Brissac, pour le Marquis de Fosseuse, & pour le Sieur d'Argenteüil, une Abbaye de 20000. liv. de rente pour l'Abbé Charrier, une Charge de Secretaire d'Etat pour le Sieur de Caumartin, & une somme d'argent pour le Sieur Joly, ou l'emploi de Secretaire des Commandemens de Mr. le Duc d'Anjou. Dans le commencement la Princesse Palatine s'étoit chargée de faire accepter toutes ces conditions, mais quand elle vit le Roi de retour à Paris, & que les craintes du Cardinal Mazarin n'étoient plus si pressantes, elle changea bientôt de sentiment, & dit nettement au Cardinal de Retz, que puisqu'il avoit fait la faute de laisser revenir le Roi, il n'étoit plus question de marchander, & qu'il falloit absolument se contenter de ce qu'on lui offroit, sans penser à ses Amis dont on se souviendroit en tems & lieu.

De tous les amis du Cardinal de Retz, il n'y eut que Joly qui appuiât ce sentiment. Il lui representoit sans cesse le peril où il s'exposoit, s'il en usoit autrement, & que ne pouvant esperer d'obtenir les graces qu'il souhaittoit pour un petit nombre de ses Partisans, il ne devoit pas trop s'y opiniatrer, quand ce ne seroit que pour ne pas décourager les autres qui auroient lieu de se plaindre de cette préference. Le Cardinal de Retz étoit assez disposé à suivre ce conseil, & si le Sieur

Caumartin eût été à Paris, il y a bien de l'apparence que lui & Joly l'auroient determiné, se mettant peu en peine l'un, & l'autre de leurs interêts particuliers. Mais Caumartin ayant été obligé d'aller à Poitiers pour se marier, Joly ne se trouva pas assés fort pour tenir tête au Duc de Brissac, à l'Abbé Charrier, & à d'autres gens interessés, dont il étoit continuellement obsedé. Au commencement le Duc de Brissac n'avoit eu que très peu de part aux affaires du Cardinal de Retz, mais il s'étoit depuis quelque tems si bien mis avec lui, & par des voyes si agreables, en lui menageant des parties de plaisir, qu'il étoit fort difficile de faire prendre d'autres resolutions au Cardinal, que celles qui lui étoient inspirées par le Duc. La principale de ces parties de divertissement vint du commerce que le Duc de Brissac avoit avec Mademoiselle de la Vergne, belle fille du Chancelier de Chiverni parent du Cardinal. Cette Demoiselle qui étoit fort bien faite avoit pour voisines Mesdemoiselles de la Loupe, dont l'ainée étoit une des plus belles personnes de France, & comme il y avoit une porte de communication d'une Maison à l'autre, Mademoiselle de la Loupe, étoit à tous momens chez Mademoiselle de la Vergne, où le Cardinal & ce Duc alloient souvent la nuit entretenir ces deux Demoiselles. Le Cardinal de Retz s'étoit fait faire, pour ces visites nocturnes, des habits fort riches, & fort galans, suivant son humeur vaine, qui le portoit à se tenir ordinairement le jour aussi-bien que la nuit paré d'habits extraordinairement magnifiques, dont on se moquoit dans le monde. Outre ces rendez-vous de galanterie, le Duc engageoit souvent le Cardinal dans des parties de promenade, ou de chasse, dans lesquelles ce Prelat s'ouvroit à lui de ses affaires les plus secrettes, jusqu'à lui decouvrir son commerce avec la

Prin-

Princesse Palatine, que le Duc trouva bien-tôt les moyens de lui rendre suspecte, en lui representant que ses frayeurs étoient purement politiques & affectées, pour le faire venir au but du Cardinal Mazarin, & lui faire sa Cour à ses dépens. Le Duc ajoutoit que cette Princesse n'avoit plus de credit & qu'il feroit bien mieux de traitter directement avec la Reine, qui ne se rendroit pas si difficile sur les conditions, ou avec Servien qui avoit été rapellé depuis peu, & qui avoit alors toute la confiance de Sa Majesté. Cette pensée de traitter avec Servien venoit de Madame la Duchesse de Lesdiguieres, amie du Duc de Brissac, qui cherchoit depuis longtems un pretexte pour entrer dans les affaires du Cardinal de Retz son Cousin, & qui crût en avoir trouvé un admirable. Servien alla remercier le Cardinal de la maniere obligeante dont il avoit été reçeu dans sa Maison de Beaupreau pendant son exil : mais en effet pour faire insinuer par son moyen à ce Cardinal l'envie de retourner au Louvre, en lui faisant entendre qu'un leger compliment à la Reine mettroit les choses en état d'être terminées dans un moment. La Duchesse de Lesdiguieres donna dans ce panneau, & y fit tomber aisément le Duc de Brissac, parceque les discours de Servien s'accommodoient à leurs desseins & à leurs interêts. Il ne savoient pas l'un & l'autre, que Servien & l'Abbé Fouquet ne s'étoient raccommodés, que dans le dessein de perdre le Cardinal de Retz, & d'empêcher sa reconciliation avec le Cardinal Mazarin; prevoyant bien que si elle se faisoit une fois, ils ne seroient plus que des Serviteurs inutiles, & sans consideration. Dans ce dessein ces deux Messieurs avoient prevenu l'esprit de la Reine, en lui faisant entendre qu'elle ne parviendroit jamais à faire revenir le Cardinal Mazarin, si elle ne s'assuroit auparavant du Car-

Cardinal de Retz, dont ils empoisonnoient la conduite, en faisant remarquer à S. M. qu'il n'alloit plus au Louvre, & qu'il affectoit de se promener tous les jours dans les ruës de Paris, & de se vanter publiquement qu'il n'en quitteroit pas le pavé. Ces discours ne manquerent pas de produire leur effet dans l'esprit de la Reine qui dans le fond haïssoit toujours le Cardinal de Retz, qnoi qu'elle n'ignoroit pas les services qu'il lui avoit rendus, & les choses furent poussées si avant, qu'elle donna son consentement pour l'arrêter au Sieur de Pradelle Capitaine aux Gardes, soit mort ou vif, & de l'attaquer dans les ruës, s'il refusoit d'aller rendre ses respects à leurs Majéstés. L'Abbé Fouquet se chargea du soin de disposer toutes choses pour cette execution violente, pendant que Servien tacheroit d'engager le Cardinal d'aller au Louvre par le moyen de Madame de Lesdiguieres, & du Duc de Brissac, qui lui donnerent tant d'ombrages contre la Princesse Palatine, qu'elle lui devint suspecte & qu'il entra lui-même en commerce avec Servien. Cependant Joly qui voyoit toutes choses, ne cessoit de representer au Cardinal les inconvenients qui pouvoient en arriver, suivant les avis de la Princesse Palatine, mais comme le Comte de Montresor, & Argenteüil appuyoient les visions du Duc de Brissac, le premier dit hautement qu'il tenoit en toutes rencontres pour des *Schelmes*, ceux qui conseilloient au Cardinal, de negliger les interêts de ses amis. Joly ne fut point écouté, la Princesse Palatine devint suspecte, & le Cardinal de Retz n'eut pas la force de resister au Comte de Montresor, ni à ses autres amis de la même Cabale, dans la crainte de les perdre.

L'Abbé Charrier n'étoit pas mois vif que le Duc de Brissac, étant fortifié dans les mêmes sentimens par les raisonemens du Marechal de Villeroi,

roi, du Grand Prevost de l'Hôthel, & de l'Abbé de Sourches son frere, avec lesquels il avoit toujours entretenu un commerce particulier, de maniere qu'il concouroit presque avec eux sans savoir ce qu'il faisoit : l'envie qu'il avoit de sortir promptement d'affaire à son avantage lui faisant écouter trop aisement ce qui pouvoit flatter ses desirs. Ainsi le Duc de Brissac & lui s'étant trouvés de même humeur, & de même opinion, ils gouvernoient entierement le Cardinal de Retz avec d'autant plus d'empire, qu'ils entroient l'un & l'autre dans ses plaintes secrettes, où l'Abbé étoit intrigué de tout tems, ne le perdant presque point de vûe, & l'engageant presque tous les jours dans de nouvelles parties aux environs de Paris, où il n'étoit ordinairement suivi que de deux domestiques.

L'Abbé Fouquet s'étant chargé de faire prendre le Cardinal de Retz mort ou vif, & ayant été informé de ses parties de promenade commença de concerter des mesures pour l'éxecution de son dessein, qui auroit assurement été fort aisé, en l'attaquant dans une de ces occasions. Ce dessein alloit à le faire perir en secret par assassinat & en trahison; mais il en fut détourné par deux raisons. La premiere fut un reste de repugnance & de honte dans l'esprit de la Reine pour une action si étrange. S. M. questionant cet Abbé pour savoir comment il s'y prendroit pour en derober la connoissance au publie, il lui repondit qu'elle s'en reposât sur lui, & qu'il le feroit expedier en lieu, & de sorte que rien ne seroit decouvert : après quoi il le feroit saler. Ces paroles, comme l'on voit, dénotent une mechanceté si noire, qu'on aura sans doute peine à les croire, mais elles sont pourtant très vrayes. L'autre raison qui empêcha la Reine de presser l'execution de cette entreprise vint des negotiations de Servien qui donnerent lieu d'esperer que le Cardi-

nal se laisseroit persuader d'aller au Louvre, où il seroit plus aisé de s'assurer de sa personne, sans en venir à ces facheuses extremités. D'ailleurs le Cardinal Mazarin ayant été consulté sur ce projet ne l'avoit pas approuvé, dans la crainte sans doute de s'attirer de nouveaux embarras, & des obstacles insurmontables à son retour, par les moyen des parents, & des amis du Cardinal de Retz, qui n'auroient apparemment pas manqué de se joindre au parti de Monsieur le Prince pour le traverser.

La Cour de Rome donnoit aussi de l'inquietude au Cardinal Mazarin, qui savoit bien que le Pape n'étoit pas de ses amis, & que le sacré College n'approuveroit pas une action de cette nature sur un de leurs Confreres. Ces considerations garentirent pour un tems le Cardinal de Retz de l'Abbé Fouquet, qui ne laissa pourtant pas d'entretenir ses pratiques pour observer ses demarches, faisant suivre son Carosse tout le long du jour, & tachant de corrompre ses domestiques, pour decouvrir l'heure où il sortoit, & les lieux où il alloit pendant la nuit. Mais il arriva heureusement qu'un de ceux auxquels il s'adressa étoit fils d'un Bourgeois de Paris, qui ayant obligation au Cardinal de Retz, decouvrit ses menées, ajoutant qu'un nommé Du Fai homme d'affaires, demeurant près de St. Paul, tachoit de corrompre l'argentier de ce Cardinal nommé Pean. Sur cet avis Joly ayant été chez Pean pour l'interroger, il repondit sans se troubler, qu'il étoit vrai qu'il avoit veu plusieurs fois ce Du Fai chez son frere l'orphêvre, & qu'il lui avoit demandé des nouvelles de son Eminence, à quoi il n'avoit pas fait d'attention; mais qu'il ne lui avoit jamais rien donné ni offert pour le seduire. Sur cela Joly l'ayant assuré qu'on ne doutoit point de sa fidelité, lui ordonna de feindre d'écouter cet homme, pour tacher de tirer de lui le se-

secret de ce complot. Cela fut commencé, mais mal suivi de la part du Cardinal de Retz qui se contenta d'informer le Duc de Brissac, le Comte de Montresor, & l'Abbé Charrier, des avis qu'il avoit receu, comme aussi d'une Lettre du P. Thomas, que celui ci avoit écrite au Pere de Gondy, pour l'avertir du danger dont son fils étoit menacé. Mais il plut à ces Messieurs de traitter tous ces avis de terreurs paniques, & de dire que c'étoient des artifices de la Princesse Palatine, pour empêcher le Cardinal d'aller au Louvre, dans la crainte qu'il ne s'accommodât avec la Reine, sans sa participation, & afin de prolonger les negociations qui lui attireroient de la considération, & du merite. Dans le fond le Cardinal de Retz n'étoit pas du même avis, mais il n'osoit pas les contredire. Joly remarqua cela & lui proposa d'aller à Mezieres où à Charles-ville chez le Duc de Noirmoutier, où chez le Vicomte de Bussy Lamet, d'où il pourroit lui même traitter avec le Cardinal Mazarin sans la mediation de la Princesse Palatine, ni de personne. Il lui representa que c'étoit le moyen le plus seur pour sortir promptement d'affaire, & pour obtenir plus facilement les conditions qu'il demandoit, par la crainte que le Cardinal Mazarin auroit de le voir dans un lieu qu'il pourroit livrer à Mr. le Prince en s'accommodant avec lui. Cette ouverture plut fort au Cardinal de Retz qui l'auroit sans doute suivie, s'il avoit été encore le maître de lui-même. Mais les nouveaux confidens n'avoient garde d'y consentir. Ils vouloient absolument demeurer les maîtres de son accommodement dont ils esperoient tirer de grands avantages. C'est pourquoi ils faisoient parler Servien en des termes qui representoient les choses si prêtes à executer, qu'il sembloit que tout devoit

être conclu dans un quart d'heure d'entretien avec la Reine,

La propofition de Joly ajant donc été éludée par leurs artifices, le Cardinal de Retz refolut enfin d'aller au Louvre. Cependant il écouta encore un nouvel expedient imaginé par le même Joly, pour rompre, ou du moins differer cette vifite. Ce fut d'ecrire à Mr. l'Evêque de Chaâlons fon ami, pour le prier de faire favoir au Cardinal Mazarin les difpofitions où il étoit de l'aller trouver en tel lieu qu'il voudroit, pour traitter lui même avec lui & convenir enfemble de leurs faits.

Cette lettre fut écrite du confentement de tout le monde, & Monsr. de Chaâlons l'ayant receüe s'acquitta auffi-tôt de fa Commiffion auprès du Cardinal de Mazarin, mais le Duc de Briffac, & fes affociés n'eurent par le tems d'en attendre la reponce, & comme Servien les preffoit extraordinairement, ils firent tant par leurs importunités, qu'ils l'engagerent enfin à leur donner fa parole pour le Jeudi 18. Decembre 1652. Dans l'incertitude de ce qui pouvoit arriver, le Cardinal eut la precaution de bruler lui même tous fes papiers & de remettre fa caffette entre les mains de Joly, où il ne reftoit que fes chiffres. Il ne garda dans fes poches qu'une Lettre du Roi d'Angleterre & la moitié d'un Sermon qu'il devoit prêcher à Nôtre Dame le dernier Dimanche de l'Avent, comme il avoit déja fait le premier. Il arriva cependant un petit incident qui penfa rompre encore une fois cette refolution. Ce fut le retour du Sieur de Caumartin, qui revint enfin fur les iuftances reiterées de Joly la veille de cette fatale vifite. Il defcendit chez Joly. Après une Conference fommaire fur l'état des chofes, ils allerent enfemble chez le Cardinal, auquel Caumartin ayant dit d'abord qu'il le croyoit perdu fur ce

qu'il

qu'il venoit d'entendre, le Prelat n'en voulut pas demeurer d'accord, & après avoir exposé ses raisons, il conclut que la Cour pouvoit bien prendre la resolution de le faire assassiner, dont il ne la croyoit pas capable, mais qu'elle n'oseroit le faire arrêter, la chose étant sans exemple, & d'une perilleuse consequence dans la conjoncture des affaires presentes. Dans toute cette conversation il prit un grand soin de cacher à Caumartin sa grande liaison avec le Duc de Brissac, & ses nouveaux confidents qui avoient tous une grande jalousie contre lui. Tout ce que pût dire Caumartin pour detruire ses raisons ne servit de rien & dans la verité il ne s'y opposa pas avec la vigueur, & la fermeté que Joly s'en étoit promise: soit qu'il ne fut pas suffisamment instruit de l'air du Bureau & peut être par déference aux volontés du Cardinal, qui avoit pris sa resolution, & qu'il n'osa pas combattre ouvertement. Il demeura donc ferme quoique la Princesse Palatine, trois heures avant qu'il sortit, lui envoyât dire encore une fois par le Baron de Pennacors, qu'elle le conjuroit de ne rien precipiter, & de demeurer chez lui pendant quelques jours en attendant la reponse du Cardinal Mazarin, qui leveroit toutes les difficultés. Joly eut beau insister là dessus, & y joindre les remontrances, tout cela fut inutile & ne servit qu'à augmenter les emportemens de l'Abbé Charrier qui s'étoit rendu au petit Archevêché dès 7 heures du matin & qui persecutoit à tout moment le Cardinal de monter en Carosse. C'est ce qu'il fit enfin sur les 4. heures avec quelques autres personnes qui l'accompagnerent jusqu'au Louvre. Etant arrivés ils monterent d'abord à l'appartement du Marechal de Villeroy, d'où l'on envoya savoir ce que le Roi faisoit, & comme on raporta que Sa M. sortoit de sa chambre pour aller chez
 la

la Reine, le Cardinal partit, & au bas de l'escalier il rencontra le Roi, qui lui dit en partant, *ah vous voila donc M. le Cardinal, je vous souhaite le bon jour*. Le Roi entra ensuite dans la chambre de la Reine, qui voyant paroitre le Cardinal de Retz, lui dit assés brusquement M. *le Cardinal on m'a dit que vous avés été malade, on le voit bien à votre visage. Mais il paroît pourtant assés bon pour juger que le mal n'a pas été grand*. La conversation finit là, sans que S. M. lui dit un seul mot pendant le reste du tems qu'il fut en sa presence. Cette espece d'indifference l'obligea de sortir un peu plûtôt qu'il n'avoit dessein de faire. Mais à peine fut-il hors de la porte, qu'il fut joint par Mr. de Villequier, qui l'ayant tiré vers une fenêtre de l'autre chambre, lui dit qu'il l'arrétoit de la part du Roi, & marchant à son coté, il lui fit prendre le chemin de sa Chambre. Etant prêt d'y entrer le Cardinal se tourna vers ceux qui l'avoient suivi, & leur dit qu'ils n'avoient qu'à se retirer, & qu'il étoit arrêté. Cela se passa sur les onse heures du matin, après quoi il fut conduit au Bois de Vincennes sur les trois heures après midi. Cette nouvelle s'étant repanduë aussi-tôt dans le Louvre, la Reine dit qu'elle loüoit Dieu de ce qu'il n'y avoit point eu de sang repandu: ce qui fait bien voir que les ordres étoient donnés de la maniere qu'il a été dit. S. M. demanda aussi au Sieur le Tellier, si Joly étoit arrêté, à quoi il répondit que non, parce qu'il n'étoit pas venu au Louvre. La Reine repliqua qu'il faloit donc aller chès lui pour le prendre: mais le Sieur le Tellier lui representa que cela pourroit être dangereux, atteudu qu'il demeuroit dans le Cloitre proche l'Archevêché, où il pourroit arriver du desordre.

Joly eut donc le tems de se mettre en lieu de sureté après avoir hazardé d'aller chez le Sieur de

Caumartin. Tous deux allerent par differens Chemins chez le Comte de Montresor, qui leur conseilla de se retirer, disant que sa Maison seroit plus observée qu'aucune autre. Après cela Joly retourna au Cloître, où il demeura 2. ou 3. heures, tachant d'exciter le Chapitre à entreprendre quelque chose de vigoureux en faveur du Cardinal. Cela étoit fort imprudent, puisque s'il eut été pris, & qu'on lui eut fait son procès, comme on n'y auroit pas manqué, le Cardinal de Retz étoit perdu sans ressource; Joly étant dépositaire des secrets les plus delicats, & les plus importans. Enfin s'étant laissé persuader par les remontrances du Marquis de Chateaurenaud, de l'Abbé de Hacqueville, & du Sieur Dannés Conseiller au Parlement. Il monta dans le Carosse du dernier qui le mena dans une Maison particuliere, où il passa la nuit à écrire aux amis du Cardinal de Retz.

La Providence toute seule couserva Joly dans cette occasion, le Cardinal de Retz l'ayant pressé autant qu'il le pùt d'aller avec lui au Louvre, jusqu'à lui reprocher qu'il avoit peur, pour le piquer d'honneur. Cela pensa déterminer Joly à le suivre, mais enfin ayant fait reflection au risque qu'il y avoit pour le Cardinal lui même, il prit congé de lui, & lui dit en le quittant, que puisqu'il vouloit se perdre, il faloit qu'il se perdit tout seul, & que peut-être il seroit assés heureux pour aider à le tirer un jour de l'abîme où il alloit se precipiter, ce qui est effectivement arrivé, comme on le verra dans la suitte de ces Memoires.

Il est étonant combien peu de gens s'interesserent à la prison du Cardinal de Retz, & combien il y en eut qui s'en rejouïrent même entre les Frondeurs. On disoit hautement, il n'a que ce qu'il merite pour avoir abandonné Mr. le Prince, & s'être employé comme il a fait au retour du

Roi

Roi, Il n'y eut que le Chapitre Nôtre Dame, & les Curés de Paris qui en temoignerent du ressentiment. Aux premieres nouvelles que les Chanoines en eurent ils s'assemblerent extraordinairement, & resolurent de prier Mr. l'Archevêque de Paris de se joindre à eux, pour aller demander sa liberté. Plusieurs Curés qui se trouverent dans le même tems à l'Archevêché firent les mêmes instances, & le Nonce du Pape qui s'y rencontra pour le même sujet les exhorta tous à faire leur devoir, les assurant qu'ils seroient soutenus avec vigueur du coté de Rome, & par lui même en tout ce qui dependroit de son pouvoir. Mais Mr. l'Archevêque s'excusa, sous pretexte d'indisposition, & remit la partie au lendemain, quoi qu'il fut fortement sollicité d'y aller sur le champ par le P. de Gondy son frere & pere du Cardinal de Rets, & par la Duchesse de Lesdiguieres sa Niepce qui s'avisoit un peu trop tard de chercher du remede au mal dont elle étoit la cause.

Cette nonchalance de l'Archevêque rallentit un peu les bonnes intentions du Clergé, mais le Chapitre alla son chemin & ordonna des prieres de 40. heures pour la liberté du Cardinal avec l'exposition du St. Sacrement qui dura trois jours entiers, quoique le Sieur le Tellier leur eut porté un ordre du Roi, pour faire cesser cette devotion où il se trouvoit beaucoup de monde. Les Chanoines refusérent d'obeïr, & quelques uns même parlérent en des termes si forts, que la Cour vit bien qu'il ne falloit pas presser cette affaire; de sorte que si l'Archevêque avoit marqué un peu plus de resolution, & menacé des censures Eclesiastiques, il y a bien de l'apparence que la Cour auroit été obligée de le relacher : Car le Chapitre & les Curés étoient resolus de fermer Nôtre Dame & toutes les Eglises, si l'Archevêque les eut voulu appuyer,

yer, ce qui auroit causé un étrange desordre, d'autant plus que le parti de M. le Prince étoit devenu beaucoup plus considerable.

Mais l'Archevêque étoit bien éloigné de prendre parti dans cette affaire, tant par sa foiblesse naturelle qui étoit connuë de tout le monde, que par une jalousie ridicule qu'il avoit concüe de son Neveu, depuis sa promotion au Cardinalat. Ainsi quoi qu'à la fin il fut obligé d'aller faire au Roi les remontrances dont il avoit été chargé par tout le Clergé, il s'en acquitta si mal, que la Reine lui ayant reproché les prieres de 40 heures, il repondit qu'elles ne s'étoient pas faites par son ordre, mais par celui du Chapitre. Après cela S. M. l'ayant tiré à part, & lui ayant dit quelques petits mots de douceur avec des assurances que son Neveu n'auroit aucun mal, il s'en contenta, & crut avoir beaucoup fait pour lui, laissant tous les Eclesiastiques peu satisfaits de sa conduite, qui leur lioit en quelques façons les mains, & ne leur permettoit pas de rien entreprendre davantage. Cependant le Chapitre ne laissa pas de nommer des députés pour examiner les moyens de secourir le Cardinal de Rets, & ordonna que l'on diroit tous les jours à la fin de l'office un Pseaume en chant lugubre avec une Oraison pour sa liberté. Mais on en demeura là par la lacheté de l'Archevêque & de la plus part des parents ou amis du prisonnier qui le negligerent tellement, qu'on n'auroit pas seulement eu de ses nouvelles, sans la Presidente de Pommereüil qui pratiqua dès les premiers jours deux commerces differens, par le moyen desquels le Cardinal écrivoit & recevoit des Lettres assés souvent.

Cette Dame étoit depuis longtems amie du Cardinal de Rets, & il est certain qu'il avoit plus d'inclination & d'estime pour elle, que pour toutes cel-

celles auprès desquelles il s'étoit attaché. Aussi peut-on dire qu'elle meritoit cette distinction, l'ayant toujours obligé sans interêt, & sans avoir voulu prendre la moindre part dans les affaires, pour en profiter comme les autres. Elle en usa même si genereusement dans cette rencontre, qu'elle engagea ses bijoux & ses pierreries pour le service du Cardinal, pendant que ses parens refusoient de faire la moindre dépense ou démarche pour le soulager.

La Duchesse de Lesdiguieres fit aussi une chose à bonne intention, & qui pouvoit lui être utile, mais qui pensa le perdre; car s'étant imaginée qu'il pourroit avoir besoin de contrepoison, elle en donna deux petites boëttes au Marquis de Villequier qui l'avoit arrêté, pour les lui faire tenir. Mais le Marquis les ayant aussi-tôt remises entre les mains de la Reine, S. M. proposa la chose au Conseil, où Servien fut d'avis d'en ôter le contrepoison, & d'y mettre du poison veritable pour être ensuite rendu au prisonnier. Lache Conseil! mais le Sieur le Tellier opina au contraire, & dit qu'il n'y avoit qu'à jetter les boëtes & n'en plus parler. La Reine suivit cet avis, fort irritée contre la Duchesse, de ce qu'elle l'avoit prise pour une empoisonneuse. Dans la suite cependant sa colere s'appaisa, Madame de Lesdiguieres s'étant chargée de porter le Cardinal de Retz à faire tout ce que la Cour souhaiteroit de lui.

Le Sieur de Caumartin servit aussi le Cardinal en veritable ami, & comme la Cour l'avoit laissé libre, pendant que Joly étoit obligé de se tenir caché, ils se virent plusieurs fois la nuit, pour concerter ensemble la maniere dont il falloit conduire ses affaires. Mais comme ils ne pouvoient rien faire seuls & qu'il falloit engager le plus de monde qu'il se pourroit, ils jugerent à propos de faire

faire bonne mine au Duc de Brissac, & à la Duchesse de Lesdiguieres, au Comte de Montresor, à l'Abbé Charrier & au Sr. d'Argenteüil, laissant là les éclaircissemens pour une autre saison. Ainsi ayant proposé à la Duchesse de Lesdiguieres, chez qui le Duc de Brissac se tenoit caché, de recevoir chez elle les amis du Cardinal, pour prendre des mesures ensemble, ils se trouverent deux ou trois fois avec Argenteüil, qui faisoit aussi pour le Comte de Montresor. Ce dernier ne pût paroître, ni se commettre, à cause de quelques mauvaises affaires.

Ces conferences auroient pû produire quelque chose de bon, si l'on avoit exécuté ce qui y fut resolu : savoir que l'Abbé Charrier iroit incessament à Rome, pour agir auprès du Pape; (à quoi il ne se resolut qu'avec bien de la peine, après qu'on lui eut assuré un fond pour sa subsistance:) que Joly iroit en Bretagne trouver le Duc de Retz, pour l'exhorter de se joindre au Prince de Conti, & au Comte du Doignon qui tenoient encore dans Bourdeaux & dans Broüage pour Mr. le Prince. Le Duc de Brissac promit de se rendre dans ces quartiers là, pour appuyer les propositions de Joly. On resolut aussi que l'Abbé de Lamet seroit prié d'aller à Meziere, & à Charleville, pour engager le Vicomte de Bussi & le Marquis de Noirmoutier Gouverneurs de ces deux Places à se declarer en faveur du Cardinal de Retz en traitant avec Mr. le Prince, & dans un besoin avec les Espagnols. Si tous ces projets avoient reussi, le Cardinal Mazarin se seroit trouvé embarassé plus que jamais. Cependant il arriva de tous cotés le contraire de ce qu'on avoit esperé. Il n'y eut que le Duc de Noirmoutier qui fit bonne contenance, & qui parut être dans la resolution de se declarer, ce qu'il auroit fait aparemment, s'il avoit été

mieux

mieux menagé, & si Joly avoit pû aller de ce côté la, comme il en avoit grande envie, pour le faire souvenir de la parole qu'il lui avoit plusieurs fois donnée, de tirer le canon en faveur du Cardinal de Retz, s'il lui arrivoit jamais de tomber dans la disgrace de la Cour, quoi qu'il n'eut pas grand sujet d'être content de lui. Cela est d'autant plus vrai semblable, que Me. de Noirmoutier, deux heures après que le Cardinal fut arreté, avoit envoyé chez Joly, pour le prier de se retirer chez elle, & pour lui offrir de le faire passer à Charleville, où étoit alors Mr. de Noirmoutier, qui lui avoit donné un ordre expres de faire ce qu'elle faisoit. Joly representa tout cela au Duc de Brissac & à la Duchesse de Lesdiguieres, mais le Duc ne voulut jamais consentir au voyage, disant qu'il étoit bien plus important d'agir auprès du Duc de Retz, qui devoit commencer & qui étoit bien plus en état de former un parti que personne, étant maitre de cette Isle & à portée de se joindre à Mr. le Prince de Conti, & au Comte du Doignon, après quoi le Duc de Noirmoutier ne manqueroit pas de faire ce qu'on souhaitteroit de lui. Cette raison étoit plausible, & Caumartin s'y rendit, mais dans le fond le Duc de Brissac avoit ses vües particulieres, & craignoit que le Duc de Noirmoutier venant à se declarer chef du parti, il ne lui fit perdre toute la consideration qu'il pouvoit y pretendre. Ainsi Joly fut obligé de partir pour le Païs de Retz, où le Duc de Brissac avoit promis de le suivre incessamment. Cependant il ne lui tint pas parole. Il laissa passer six semaines entieres sous differents pretextes, mais dans la verité pour consoler un peu plus longtems la Duchesse de Lesdiguieres, & peut être aussi Madem. de la Vergne. Enfin pourtant ce Duc étant arrivé à Machecoul, où étoient le Duc & la Duchesse de Retz avec le vieux

vieux Duc son pere, il commença dans son stile ordinaire à parler en homme qui souhaittoit de faire quelque chose, & qui avoit les meilleures intentions du monde, mais Joly s'aperçut bien qu'il n'y avoit pas grand fond à faire sur lui, ayant découvert que lors qu'il etoit seul avec le Duc & la Duchesse de Retz il leur parloit d'une maniere toute differente. La difference qu'il y avoit entre ces Messieurs étoit que le vieux Duc disoit franchement qu'il n'y avoit rien à faire, & qu'il falloit se tenir en repos: au lieu que les Ducs de Brissac, & de Retz avec la Duchesse affectoient de dire à tous propos, qu'ils étoient dans la resolution de se reünir, & d'agir tout de bon, mais tous leurs beaux discours se terminerent dans une partie de Chasse, où il se trouva près de cent Gentils hommes du Poitou qui buvoient fort bien, & qui le verre à la main disoient devoir faire des Regiments, dont on ne parla plus le lendemain qu'ils retournerent chès eux.

Les Ducs de Retz, & de Brissac crurent aussi faire beaucoup, en écrivant une Lettre au Roi sur la détention du Cardinal de Retz, s'imaginant que cette Epitre produiroit un grand effet. Cependant ils avoient si grande peur qu'elle ne leur fit des affaires à la Cour, qu'ils passerent 3. ou 4. jours à en examiner les syllabes, les points & les virgules. Joly eut bien de la peine à trouver des termes & des expressions assés foibles pour s'accommoder à leur goust. Voila tout ce qui se fit au voyage de Machecoul, hors que le Duc de Brissac prit quelques mesures avec la Duchesse pour se donner de leurs nouvelles, ne cherchant tous deux que les moyens de paroître vouloir faire ce que dans le fond ils ne vouloient point. Après cela le Duc de Brissac s'en retourna chès lui, & toutes les belles esperances qu'ils avoient données s'évanoüirent. Il excu-

ſa ſa foibleſſe par celle des autres, & tacha de rejetter toute la faute ſur les Ducs de Retz, principalement ſur ſon beau pere, dont il diſoit n'oſer combatre les ſentimens. Conduite qu'il tint toujours pendant la priſon du Cardinal de Retz & dans des occaſions même fort preſſantes, où le Duc de Retz affecta de le conſulter, pour avoir ſa revangé & pouvoir s'éxcuſer à ſon tour ſur lui. La premiere occaſion fut l'arrivée d'un Gentil-homme de M. le Prince de Conti nommé Mazerolle dépêché par ſon Maitre pour offrir au Duc de Retz des troupes, de l'argent, & tout ce qui dépendoit de lui pour ſe declarer. La ſeconde fut un meſſage de la même nature, de la part de M. le Prince, qui offrit encore des choſes plus poſitives par le Canal d'un Gentil-homme nommé St. Marc, qui fut preſenté au Duc de Retz par le Marquis de Chateaurenaut ſon parent, fort brave homme qui mouroit d'envie de faire quelque choſe d'important pour le Cardinal de Retz: mais le Duc de Retz repondit aux deux envoyés d'une maniere ſi ambigüe, & le Duc de Briſſac ayant été conſulté fut ſi long tems à former ſon avis, & le donna enſuite d'une maniere ſi froide & ſi peu deciſive; qu'il étoit aiſé de voir qu'ils n'avoient ni l'un ni l'autre envie de rien faire. Ce fut auſſi ce que le Marquis de Chateaurenaut dit en parlant à Joly, qui ne l'avoit deja que trop remarqué, en lui conſeillant de ne perdre pas davantage de tems avec lui, & d'aller plûtôt trouver le Duc de Noirmoutier. Joly en avoit toujours grande envie, & il penſa partir bruſquement, mais il en fut empeché encore une fois par Caumartin, qui lui écrivit ſi fortement là deſſus, qu'il fut obligé de demeurer à Machecoul, quoi qu'il ſceut fort bien qu'il n'y avoit rien à eſperer de ce coté là; & il ne laiſſoit pourtant pas de preſſer ces Meſſieurs, mais ils éluderent toujours
ſes

ses pourſuittes, ſous differents pretextes. L'accommodement de Mr. le Prince de Conty & de Bourdeaux leur en fournit un, dont ils étoient d'avis dans l'ame, ſans ſe ſoucier de ce qu'on pouvoit dire du peu de ſoin qu'ils avoient eu de faire ce qui dépendoit d'eux pour l'empêcher, après les offres des deux Princes. Le Duc de Noirmoutier en fournit un autre, l'Abbé de Lamet ayant écrit qu'il ne l'avoit pas trouvé diſpoſé à faire ce qu'on ſouhaittoit de lui, ce que les Ducs de Retz, & de Briſſac ne laiſſerent pas tomber à terre, diſant par tout qu'il ne tenoit pas à eux, & qu'ils auroient été prêts à tout faire, ſi le Duc de Noirmoutier avoit voulu ſe declarer, pendant que lui de ſon côté, avec un peu plus de fondement, pretendoit & ſoutenoit, que c'étoit au Duc de Retz à donner l'exemple, & le mouvement à tous les amis de ſon frere le Cardinal.

C'eſt ainſi que ces Meſſieurs s'excuſant les uns ſur les autres éluderent tour à tour les propoſitions qui leur furent faites; tout le tems ſe perdant en voyages inutiles de Machecoul à Mezieres, & à Charleville; la Ducheſſe de Retz traverſant ſous main tout ce que Joly pouvoit faire, quoique d'ailleurs elle lui fit fort bonne mine, & qu'en parlant à lui elle affectât de blamer ſon Mari, & le Duc de Briſſac de leur peu de vigueur. Elle faiſoit même bien pis, car elle écrivoit à un nommé Vincent Creature du Sieur Servien la plus-part des choſes qui ſe paſſoient à Machecoul: ce qui alla ſi loin, que Malclerc ayant fait un voyage auprès du Duc de Retz, dont il ſembloit qu'il remportât quelque choſe de plus poſitif qu'à l'ordinaire, & qui pouvoit engager le Duc de Noirmoutier à ſe declarer, la Ducheſſe fit partir en même tems en poſte un nommé Dolot, dont la femme Sœur de celle de Vincent étoit ſa confidente depuis

longtems, pour informer Vincent de tout ce qui se passoit. Cela pensa être cause que Malclerc fut arrêté à Paris, mais il se conduisit si bien & il étoit tellement sur ses gardes, qu'il évita le piege.

Ce Vincent, sa femme, & la Dolot etoient des gens de rien, vraye Canaille, qui s'étoient introduits auprès de la Duchesse de Retz en qualité de Musiciens & qui etoient ensuite entrés peu à peu dans sa confidence, en menageant ses intrigues avec Servien pendant son exil, dont elle lui avoit fait passer une bonne partie du tems dans Beaupreau & dans les autres terres du Duc de Retz. Cela donna lieu à Servien d'envoyer la Dolot à Machecoul, pour avoir des nouvelles de ce qui s'y passeroit pendant la prison du Cardinal de Retz, & pour faire en sorte que la Duchesse, qui gouvernoit absolument son pere & son Mari, les empêchât de rien faire. Mais il n'étoit pas besoin de tant de precaution contre des gens qui ne pensoient à rien moins qu'à secourir leur frere, particulierement auprès de la Duchesse, qui craignoit extremement de troubler son repos & les plaisirs dont elle jouissoit alors dans son domestique.

D'un autre coté la Duchesse de Chevreuse & le Marquis de Laigues qui pouvoient tout sur l'esprit du Duc de Noirmoutier agissoient à peu près de la même façon, faisant bonne mine à Caumartin & aux autres amis du Cardinal de Retz, pendant qu'ils ecrivoient sous main au Duc de Noirmoutier de ne point se declarer, parceque s'il l'eut fait, le Marquis de Laigues n'auroit pû avec honneur se dispenser de se retirer à Charleville, & de quitter Madame de Chevreuse, ce qui lui auroit fait perdre sa charge de Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, & les occasions d'augmenter considerablement sa fortune. La Duchesse de Chevreuse craignoit aussi pour elle-même, si Laigues se fut déclaré, par-

pareeque le Cardinal Mazarin, qui étoit venu six Semaines après la prison du Cardinal de Retz, l'avoit chargée d'agir auprès du Duc de Noirmoutier, dont elle s'étoit en quelque façon renduë responsable. Ainsi il étoit comme impossible que le prisonnier reçût aucun secours de ses parents ou amis.

Cependant le Duc de Noirmoutier qui n'avoit peut être pas meilleure intention que les autres continua à faire bonne mine, & à temoigner qu'il ne tenoit pas à lui qu'il ne se déclarât, ce qu'il n'auroit pas manqué de faire, si le Cardinal Mazarin eut continué de faire approcher l'Armée du Roi de sa place: le Duc ayant dans ce même tems fait avancer à son secours celle des Espagnols, dans le dessein de les recevoir, s'il eut été pressé un peu davantage. Il avoit aussi déja donné plusieurs ombrages au Cardinal de son racommodement avec M. le Prince, & il lui avoit écrit plusieurs fois, & envoyé des Gentils hommes conjointement avec le Vicomte de Bussy-Lamet, au sujet de la prison du Cardinal de Retz. D'ailleurs il disoit toujours à l'Abbé de Lamet, qu'il ne pouvoit se declarer, à moins que le Cardinal de Retz n'exigeât cela de lui expressément, parce qu'il savoit que la plus part de ses amis disoient, que si l'on faisoit quelque chose pour lors, cela pourroit porter le Cardinal Mazarin aux dernieres extremités, peut être jusqu'à le faire empoisonner. A cela l'Abbé de Lamet repliquoit qu'il n'étoit pas si aisé d'avoir des Lettres du Cardinal de Retz, & que quand on pourroit en avoir, il n'étoit pas juste de l'exposer à se perdre lui même sans ressource, si elles étoient surprises. Le Duc de Noirmoutier repondit qu'il savoit bien qu'on recevoit tous les jours de ses Lettres, & que s'il avoit de la peine à lui écrire si precisément, il se contentoit qu'il écrivit à lui Abbé de Lamet une

ſimple Lettre de créance, pour l'authoriſer à lui dire poſitivement de ſa part, qu'il le prioit de ſe declarer, après quoi il promettoit de le faire. L'affaire paroiſſoit de cette ſorte en aſſés bon état, & le Duc de Noirmoutier auroit eu de la peine à s'en diſpenſer, ſi le Cardinal de Retz eut voulu parler un peu plus clairement, mais n'ayant pu s'y reſoudre, il donna un beau champ au Duc pour ſe diſculper devant le monde : outre que dans la verité pluſieurs de ſes amis doutoient ſi l'on devoit hazarder la choſe dans la crainte du poiſon. Tous ceux qui aprehendoient de s'expoſer, ſe ſervoient de ce pretexte, particulierement la Ducheſſe qui nuiſoit autant au Cardinal par ſes frayeurs hors de ſaiſon, qu'elle lui avoit porté prejudice par ſes folles eſperances. Le Pere de Gondy, quoique retiré du monde, avoit d'autres ſentimens, & il faut dire à ſa louange, qu'on ne lui propoſoit jamais rien de vigoureux qu'il n'allât au devant : quoique les Ducheſſes de Leſdiguieres, & de Retz tachaſſent de l'adoucir, autant qu'elles pouvoient. Mais ce bon homme étoit ſi perſuadé du prejudice que la priſon de ſon fils portoit à l'Egliſe, qu'il ne pouvoit gouter les raiſons contraires, diſant ſans ceſſe qu'il vouloit hazarder toutes les fortunes de ſa famille dans une occaſion ſi juſte & ſi ſainte.

Le plus grand obſtacle à tout cela fut l'irreſolution du Cardinal de Retz dans laquelle on le voyoit toujours. Il ne repondoit jamais preciſement, par la crainte de s'expoſer aux reſolutions violentes de la Cour, dont les intentions ne lui étoient pas inconnuës, après les ordres qu'il ſavoit qu'on avoit donné à Pradelle en le chargeant de l'arrêter. Cette aprehenſion avoit dans la verité tellement ſaiſi ſon eſprit, qu'elle paroiſſoit, quelque ſoin qu'il prit de la cacher dans toutes ſes actions. Une des premieres fautes fut celle qu'il fit de negliger de

ſe

se sauver dans une occasion que le President de Pommereüil & Caumartin avoient menagé pour sa liberté, en corrompant DuCroisat exemt des Gardes, qui commandoit dans le Donjon de Vincennes & qui avoit promis de le mettre en liberté, moyennant une somme de 150000. liv. qui devoit être entre les mains d'une personne sure. Cette affaire fut poussée fort loin, & le succès en paroissoit infaillible, mais le Cardinal de Retz la rompit, en écrivant qu'il ne falloit pas se fier à Du-Croisat, dont il se plaignoit beaucoup, & qu'il disoit être de concert avec la Cour, pour le faire perir dans l'execution du dessein. Mais ce soupçon n'étoit fondé que sur la timidité du Cardinal, & la suite fit connoître clairement que Du-Croisat agissoit de bonne foi. Cette intrigue se menageoit avec une femme que Du-Croisat entretenoit depuis longtems, & qui offroit de se mettre en otage en tel lieu qu'on voudroit, en attendant l'exécution, mais il arriva, lors qu'on y pensoit le moins, que Du-Croisat fut mis hors de Vincennes, sur l'avis qu'il alla donner à Servien des offres qu'on lui faisoit. Il fit cela par une grande précaution, pour assurer la Cour de sa fidelité, si par hazard l'avis lui en étoit donné d'ailleurs, ce qui n'eut pas l'effet qu'il s'étoit promis, la Cour n'ayant pas jugé à propos de laisser un homme sans biens, comme lui, plus longtems exposé à une tentation de cette nature. De là il est aisé de juger qu'elle n'avoit pas assés de confiance en lui, pour avoir concerté avec lui la perte du Cardinal par une intrigue aussi delicate que celle-là.

Quoi qu'il en soit, ce ne fut pas dans cette seule occasion que le Cardinal de Retz donna des marques de sa foiblesse & de son chagrin, qui ne paroissoient que trop dans toutes les Lettres qu'il écrivoit à ses amis, sans parler de ce qu'il prenoit

ſoin de leur cacher, comme la propoſition qui lui fut faite par Pradelle de concert avec la Cour, de ſe démettre de ſon Archevêché, ce qu'il écouta long-tems fort ſerieuſement ſans leur en rien dire.

Pradelle étoit la creature de Servien, qui lui fit donner exprès la commiſſion de garder le Cardinal de Retz à Vincennes, pour ſe ſervir de lui, afin de menager l'eſprit du priſonnier, & lui inſpirer les ſentimens qu'il ſouhaitteroit ſur l'article de la demiſſion: à quoi la Ducheſſe de Leſdiguieres aidoit autant qu'il lui étoit poſſible, ayant pour cet effet & ſous pretexte de le ſoulager dans la priſon, fait entrer le Sieur de Bragelone ſon ancien domeſtique & Chanoine de Notre Dame, homme fort timide, & fort foible. Cet homme avoit ordre de le porter à ſe demettre, de lui dire que c'étoient les ſentimens du Pere de Gondy, & c'eſt ce qui n'étoit pas vrai, & de l'aſſûrer que par ce moyen il ſeroit bien-tôt mis en liberté, avec des conditions avantageuſes. Mais Caumartin & Madame de Pomereüil ayant été informés de cette intrigue ſourde avertirent ſi bien le Cardinal de Retz de prendre garde à ce que lui diroit Bragelonne, qu'au lieu d'écouter ſes conſeils, il s'en éloigna ſi ouvertement, que ce pauvre Chanoine tomba dans une fievre chaude, & ſe coupa lui-même la gorge avec un razoir.

Cependant le Cardinal de Retz ne laiſſa pas d'écouter toujours les propoſitions de Pradelle, quoiqu'il ne ſe fiât pas à lui, & qu'il fut bien reſolu à ne rien conclure par ſon moyen: Mais dans le fond, il avoit formé desja le deſſein d'executer la choſe, comme il fit peu de tems après, n'attendant pour cela que des ouvertures plus favorables du coté de la Cour, & le conſentement de ſes amis qui y étoient entierement oppoſés, particulierement Caumartin & pluſieurs autres. Les choſes étant en

cet état, le Cardinal Mazarin crut qu'il étoit tems de faire publiquement proposer au Cardinal de Retz de se demettre de son Archevêché, afin de se disculper auprès du Pape, & de quantité de personnes, qui ne s'étonnerent pas que le Roi souhaitât de le voir hors de ce poste, après tout ce qui s'étoit passé.

Ce pretexte étoit assurement le plus specieux qu'on pût donner, pour faire entendre raison à Sa Sainteté, qui avoit fait faire plusieurs instances; & qui avoit envoyé un Nonce exprès, pour solliciter la liberté du Cardinal. Et comme on n'avoit pas jugé à propos de recevoir ce nouveau Nonce; il étoit en quelque façon necessaire de se justifier, dans la crainte que la Cour de Rome ne portât les choses plus loin, & ne prit des resolutions facheuses contre le Cardinal Mazarin. Car suivant les bruits qui couroient, le Pape vouloit le citer à Rome, & lui faire oter son Chapeau. Dans la verité, si les amis du Cardinal de Retz eussent fait quelque chose, il y a bien de l'apparence que le Pape les auroit appuyé; Sa Sainteté ayant dit plusieurs fois à l'Abbé Charrier, que si l'on pouvoit mettre seulement 2000. hommes en armes en sa faveur, il envoyeroit aussi-tôt un Legat pour se mettre à leur tête, & agir de concert avec ses amis.

Il est vrai que la Cour n'avoit presque plus lieu de rien craindre du côté des Partisans du Cardinal de Retz, ni de ses parents, mais elle devoit toujours aprehender leur jonction à ceux de Mr. le Prince, aussi avoit elle des espions de tous cotés pour prevenir cet inconvenient & afin d'observer les démarches des uns & des autres. Ayant été informée par l'un d'eux que le nommé Breteval Marchand de dentelles dans la Ruë des Bourdonnois entretenoit commerce avec Mr. le Prince,

elle donna ordre au Lieutenant Civil de l'arrêter, & de le conduire au Bois de Vincennes, après avoir fait une perquisition exacte de tout ce qui étoit dans sa Maison. Si cet Officier s'étoit bien aquitté de sa commission, il auroit fait une capture importante en arrêtant le Sieur de Marigni Agent de Mr. le Prince qui y étoit logé, & qui étoit encore au lit quand Breteval fut arrêté. Mais ayant entendu le bruit qui se faisoit dans la maison, il se leva tout nud en Chemise & gagna le haut de la maison, sans que personne s'en aperçut. De là grimpant sur les tuiles, il se coula par une lucarne chez le Sieur Fardoüel Secretaire du Roi, & Avocat au Conseil & ne se croyant pas en sureté dans le grenier, il descendit jusques dans la cave. La fraicheur du lieu & de la Saison ne lui auroient pas permis d'y faire un long sejour sans s'incommoder, si heureusement pour lui une Servante n'y fut descenduë peu de tems après, pour tirer du vin. Cette fille surprise, comme on le peut penser, de voir là un homme en cet état, fit un cri qui fit plus de peur à Marigni, qu'elle n'en avoit elle même. Dans la crainte que ce cri ne le fit découvrir, après l'avoir priée de ne point faire de bruit, il lui dit, pour la rassurer, qu'il étoit un pauvre Marchand de Roüen ami de Breteval, poursuivi par ses creanciers qui le ruineroient, s'il étoit découvert. Après cela il la pria d'avertir le Sieur Dalancé Maitre Chirurgien qui demeuroit à deux maisons delà, que son ami de chez Breteval s'étoit refugié chez Mr. Fardouël, pendant le desordre du matin, & qu'il souhaitoit de lui parler. Dalancé qui étoit en peine de lui, reçut ce message avec joye, & ayant bien recommandé le secret à cette fille, & d'avoir bien soin de son hôte, il la chargea de lui dire de prendre patience jusqu'au soir, & qu'il iroit lui-même le tirer de son ca-

cachot. La ſervante trouvant Marigni tremblant de froid, lui porta la couverture de ſon lit, dans laquelle il s'enveloppa en attendant la nuit, qui étant venuë, Dalencé lui fit porter des habits, & le conduiſit chez un de ſes amis: le tout à l'inſu du Sieur Fardouël qui n'aprit les ſoins de la ſervante que long-tems après.

Cependant le Nonce du Pape qui reſidoit à Paris ayant ſouhaité de voir le Cardinal de Retz pour ſavoir de ſes nouvelles, & du traittement qu'on lui faiſoit, le Cardinal Mazarin le lui permit, & le fit accompagner par le Sieur de Lionne Neveu de Servien, pour obſerver ce qui ſe paſſeroit, & s'il parleroit de ſa demiſſion, conformement aux diſcours qu'il tenoit à Pradelle. Mais il tint tout un autre language, ayant recité d'un ton ferme & d'un air aſſuré en leur preſence un diſcours qui lui avoit été donné & envoyé quelques jours auparavant par Caumartin, dont la concluſion étoit qu'il refuſoit ſa liberté, ſi elle ne ſe pouvoit obtenir que par ſa demiſſion. Ce refus donna beaucoup de reputation au Cardinal de Retz qui fut fort loué de ſa fermeté apparente: mais cette belle reſolution ne venant pas de lui, elle ne dura pas long-tems, & il ne put s'empêcher quelque tems aprés de s'ouvrir plus naturellement à Duflos d'Avanton, jeune Officier des Gardes du corps, à qui la Cour avoit depuis peu confié la garde de ſa perſonne, & de lui laiſſer connoître la diſpoſition où il étoit de donner ſa démiſſion, pourveu qu'on lui laiſſât les moyens de ſauver ſon honneur dans le monde, & la liberté d'en conferer auec Caumartin, ou avec le premier Preſident de Bellievre, auquel il vouloit avant toutes choſes faire aprouver ſa reſolution. Ces propos furent même dans la ſuite repetés ſi ſouvent, & d'une maniere ſi forte, que d'Aventon vit fort bien qu'il ſeroit aiſé de pouſ-

ſer plus avant, & d'obtenir ſa démiſſion, même ſans ſauver les apparences. Mais ce nouveau confident en uſa en honnête homme, & ſans abuſer de la confiance que le Cardinal de Retz avoit en lui. Il ſe contenta de faire entendre au Comte de Noailles Capitaine des Gardes la diſpoſition où étoit ſon priſonnier de traiter ſerieuſement de ſa demiſſion avec la Cour; ce que D'Avanton fit peut-être autant par prudence que par honnêteté, pour ne ſe pas expoſer à être deſavoué du Cardinal qui l'en menaçoit tous les jours, s'il paſſoit les bornes de ſa commiſſion, & pour s'aſſurer par ſa diſcretion la negociation de cette importante affaire. Il craignoit que le Cardinal ne ſe remit entre les mains de Pradelle, avec lequel il gardoit toujours quelques meſures, quoi qu'il ne le fit que pour l'amuſer. Ce qui attira à D'Avanton la confiance du Cardinal de Retz fut ſa complaiſance & la maniere honnête dont il en uſoit avec lui, dans tout ce qui ne regardoit point le ſervice eſſentiel de ſa charge, & que d'ailleurs cet Officier, avec un peu d'étude, & un eſprit plus orné que ne l'ont ordinairement les gens de ſa profeſſion, lui aidoit à paſſer avec quelque douceur des heures qui ſemblent toujours bien longues & ennuyantes à un priſonnier.

Cependant il y avoit encore des jours, où le Cardinal de Retz paroiſſoit fort irreſolu, & avoit oublié toutes les paroles qu'il avoit données. Cette maniére bizarre embaraſſa fort l'entremeteur dans les commencemens; mais quand il eut mieux connu ſon eſprit extremement leger, & qu'il eut penetré le deſir extrême qu'il avoit de ſe voir en liberté, il ſe fit bien-tôt à ce manege de variations continuelles, qui durerent depuis le 15. Janvier 1652. juſqu'à la mort de l'Archevêque de Paris qui arriva le 21. Mars de la même année.

Cet

Cet évenement changea un peu la face des affaires, Caumartin ayant eu l'adresse, dès que ce Prelat eut les yeux fermés, de faire prendre possession de l'Archevêché de Paris au nom du Cardinal de Retz sur une procuration signée de lui dans le Chateau de Vincennes ; quoi qu'elle parut avoir été passée avant la détention. Cette procuration portoit en substance, que le Cardinal ayant le dessein d'aller à Roüan, donnoit charge au Sieur de Labour son aumônier de prendre pour lui possession de l'Archevêché, en cas de la mort de Mr. son Oncle. Elle avoit été dressée par les Sieurs Roger Notaire Apostolique, & de Paris Docteur de Sorbonne. Le Chapitre ayant été averti s'assembla dès 7. heures du matin, trois heures après la mort de l'Archevêque, & les mesures furent si bien prises, que le Doyen, qui avoit été jusques là toujours assés contraire au Cardinal de Retz, lui fut tout à fait favorable en cette occasion, disant qu'il ne falloit pas douter que le Cardinal de Retz ne fut leur veritable Archevêque, quoi qu'il n'eut pas preté le serment de fidelite, formalité seculiére à laquelle l'Eglise ne s'arrétoit pas. Ainsi la chose ayant été mise en deliberation, le Chapitre arrêta tout d'une voix, que sur le Champ le Sieur de Labour son Procureur qui étoit à la porte seroit introduit, & mis en possession avec toutes les ceremonies & solemnités requises, ce qui fut executé. Après cela le Chapitre envoya des Deputez à Mr. le Chancelier, pour le prier de leur menager une audiance du Roi, afin de suplier S. M. de vouloir mettre en liberté le Cardinal de Retz leur Archevêque, pour faire les fonctions de sa charge dans la Semaine Sainte qui aprochoit. Tout cela se fit sans qu'il parut personne du côté de la Cour pour s'y opposer, jusques vers les 10. heures du matin, que le Sieur Tellier alla de la part du Roi

chez

chez le Doyen, pour faire assembler le Chapitre & l'obliger de prendre le Gouvernement Spirituel de l'Archevêché, comme vacant en Regale, parce que le Cardinal de Retz n'avoit pas fait le serment de fidelité; mais l'affaire étoit déja consommée. Il fut obligé de s'en retourner sans rien faire. Le soir du même jour le Chapitre alla au Louvre, pour faire leurs remontrances, & supplications à S. M. mais le Chancelier, sans leur donner le tems de parler, leur dit d'abord, qu'ils avoient été bien vîte, qu'ils avoient fait tort aux droits du Roi, que S. M. ne reconnoissoit point le Cardinal de Rétz pour Archevêque de Paris, qu'elle leur enjoignoit de nommer un grand Vicaire pour le Gouvernement Spirituel de l'Archevêché, laissant au Roi le soin de nommer des œconomes pour le Temporel; après quoi le Chancelier mit entre les mains du Doyen un Arrêt du Conseil qui portoit tout ce qui vient d'être dit. Le Doyen ayant voulu prendre la parole, la Reine fit signe au Roi de s'en tenir là, & le Chapitre fut obligé de se retirer.

Ce procedé surprit tout le monde. On l'imputa à l'aigreur, & à la fierté de la Reine. Plusieurs murmuroient hautement, disant que c'étoit mettre la main à l'encensoir, & que cette maniere d'agir ressembloit fort à celle de Henry VIII. Roi d'Angleterre. L'Arrêt du Conseil ayant été raporté trois jours après au Chapitre, on n'y eut point d'égard, & il fut resolu de s'en tenir à ce qui avoit été arrêté, & de reconnoître les Sieurs Chevalier & l'Avocat, pour grands Vicaires, sur les Lettres qu'ils presenterent signées du Cardinal de Retz, qui avoient été fabriquées par les Autheurs de la Procuration. De sorte que ces deux Ecclesiastiques commencerent à gouverner le Diocese, en ordonnant des prieres publiques avec l'exposition du St.

Sa-

Sacrement par toutes les Eglises de Paris quatre à la fois, pour demander à Dieu la liberté de leur Archevêque. Ces prieres furent commencées par le Chapitre Notre Dame : les Curés de la Ville entrerent dans le même esprit, se soumirent aux grands Vicaires, & laisserent entendre qu'ils obeiroient en toutes choses jusqu'à fermer les Eglises, en cas qu'on en vint à l'interdit. Cela seroit certainement arrivé, toutes les mesures ayant été prises pour cela, si le Cardinal de Retz eut tenu bon. Le peuple qui ne s'étoit point d'abord émeu de sa prison commençoit à murmurer, & à prendre feu sur la Religion & les amis de Mr. le Prince faisoient ce qu'ils pouvoient pour l'animer. Le Nonce avoit aussi promis d'appuyer fortement le Chapitre, les grands Vicaires, & les Curés : & le premier President de Bellievre avoit donné lieu de croire que le Parlement ne leur seroit pas contraire. Ainsi Caumartin, qui avoit menagé toute cette intrigue, ne doutoit point qu'elle ne reussît, & que le Cardinal de Retz ne fut incessamment élargi, se reposant sur les Lettres qu'il recevoit de lui tous les jours, remplies de protestations très expresses de ne donner jamais sa demission sur quoi que ce pût être. Cependant les choses qui se passoient dans son esprit, étoient bien differentes de celles qui paroissoient dans ses Lettres ; l'impatience, l'ennui, le chagrin, & pardessus tout la crainte des entreprises violentes qu'on pouvoit faire sur sa personne l'engagerent à détruire tout ce que ses amis avoient fait en sa faveur, lorsqu'on y pensoit le moins.

A bien examiner les choses il est difficile de le condamner entierement, quoiqu'il ne fut question que d'attendre peut être 7. à 8. jours davantage : car il y a bien de la difference du raisonnement d'un homme qui se voit à la discretion de son ennemi, & qui souffre depuis longtems dans une

une prison, à celui des gens en liberté, qui s'imaginent que rien n'est plus aisé que d'attendre tranquillement les effets de leurs sollicitations, ou des revolutions favorables. Quoiqu'il en soit le Cardinal Mazarin, qui avoit aussi ses inquietudes & ses raisons pour faire finir cette affaire, envoya promptement à Vincennes le Comte de Noailles Capitaine des Gardes, pour conclure la negociation du Sieur D'Avanton, sur les avis qu'il avoit donné, que le Cardinal de Retz y étoit entierement determiné.

Ce Comte s'y rendit de grand matin & fut introduit dans la Chambre du Cardinal qui étoit encore au lit. Il commença par lui faire un grand Sermon sur l'Authorité du Roi, sur l'Obéissance absolue qui lui étoit duë, & sur les disgraces auxquelle s'exposeroient ceux qui pretendroient s'en dispenser. Ce discours ne fut pas bien receu du Cardinal, & quoi qu'il fut effectivement resolu à se soumettre aux volontés de la Cour, il rejetta cependant fort loin les premieres propositions du Comte, & se tint fortement sur la negative. Ainsi cette premiere conference se passa toute entiere en contestations extremement vives de part & d'autre, quoi qu'elle eut duré bien deux heures. D'Avanton s'étant ensuite aproché du Comte de Noailles, pendant qu'il mangeoit un morceau, & qu'il se chauffoit auprès du feu, l'avertit qu'il n'obtiendroit rien du Cardinal par hauteur, & en le contrariant, mais que s'il vouloit se radoucir un peu, & lui accorder la liberté qu'il avoit toujours demandée de conferer avec un de ses amis, il en obtiendroit tout ce qu'il voudroit. Alors le Comte changea de ton, & ayant donné les mains à cette conference, ils rentrerent en matiere, & se trouverent bien-tôt d'acord, le Cardinal de Retz ayant promis positivement de donner sa demission sous

certaines conditions. Il y eut pourtant une petite difficulté sur ce que le Comte de Noailles demandoit une reponse par écrit qui exprimât ce dont ils étoient demeurés d'acord, mais le Cardinal n'en voulut rien faire, disant qu'ils devoient se contenter de sa parole jusqu'à l'exécution, que s'il vouloit absolument une reponce par écrit; il lui en donneroit une semblable à celle qu'il avoit donné au Nonce, c'est-à-dire un refus absolu: parce qu'autrement il se ruineroit d'honneur auprès de ses amis, & que d'ailleurs il ne vouloit point s'exposer au hazard des avantages que le Cardinal Mazarin pourroit en tirer contre lui, sans être assuré de la recompense qu'on lui promettoit pour son Archevêché. Enfin le Comte de Noailles fut obligé de se contenter de la parole du Cardinal, & d'une reponce par écrit, pour l'exposer au public : dans laquelle le Cardinal de Retz, après des protestations de son obéïssance, remercioit le Roi de la bonté qu'il avoit de penser à sa liberté, mais il declaroit ne pouvoir l'accepter aux conditions qui lui étoient proposées de renoncer à l'Archevêché de Paris, en prenant plusieurs benefices d'un revenu Equivalent; persuadé qu'elles étoient contraires à sa conscience, à son honneur, & à ce qu'il devoit à l'Eglise.

Ainsi le Comte de Noailles sortit de Vincennes fort satisfait de sa negociation, après avoir fait bien des amitiés, & des caresses à Davanton, & l'avoir assuré de bonne sorte de la reconnoissance du Cardinal Mazarin, qui étoit interessé plus que personne dans cette affaire. Il avoit ses raisons pour lui parler de la sorte, car étant creature du Cardinal Mazarin, & des plus devoués, il étoit de son interêt de ne rien negliger pour terminer cette affaire à son avantage, & suivant ses desirs. La fortune du Comte dépendoit absolument de celle du

Cardinal. Aussi n'oublia-t'il rien pour tâcher de découvrir à fond les veritables dispositions du Cardinal de Retz, & il emmena exprès Davanton hors de Vincennes. pour le questioner sur ce sujet plus librement. Mais cet Officier, soit par honneur, soit par discretion, & pour mieux assurer le succès de l'affaire, ne jugea pas à propos d'en éclaircir davantage le Comte de Noailles, lequel ayant fort bien remarqué la confiance que le Cardinal de Retz avoit en lui, ne pût s'empêcher de lui reprocher obligeamment, & en redoublant ses caresses, qu'il voyoit bien qu'il ne lui disoit pas tout ce qu'il savoit. Cela étoit plus vrai qu'il ne pensoit, car si Davanton avoit voulu trahir le secret & la fidelité qu'il avoit promise au Cardinal de Retz, il est certain que la Cour auroit obtenu sa demission beaucoup plus aisement, & peut-être sans aucune condition.

Caumartin, & autres amis du Cardinal de Retz ne seurent rien du secret de cette conference, & ils s'en tinrent comme les autres à la reponce par écrit, qui fut renduë publique le jour même; le prisonnier s'étant contenté de leur faire savoir qu'il avoit demandé encore une fois la liberté de parler à un de ses amis, pour déliberer avec lui de l'état de ses affaires, & qu'il esperoit qu'enfin on la lui accorderoit. On a déja dit que la raison qui l'obligeoit d'insister sur cette entreveuë étoit pour couvrir son honneur, & pour faire croire au monde, qu'on lui avoit conseillé de donner sa demission; jugeant que s'il ne pouvoit pas faire entrer son ami dans son sentiment il n'oseroit au moins s'y opposer directement, ni laisser entendre à la Cour qu'il l'en auroit détourné.

Quoi qu'il en soit, Caumartin, qui jugeoit de sa resolution par ses Lettres, continua de presser les mesures qu'il avoit prises avec le Clergé, pour la li-

liberté du Cardinal deRetz, & ayant ſeu que le premier Preſident de Bellievre avoit été nommé par la Cour pour cette conference, il l'alla voir, pour le prier de fortifier le Cardinal de Retz dans la reſolution, où il le croyoit de ne point donner ſa demiſſion. Mais il fut bien étonné d'apprendre de lui tout le miſtere, & le ſuccès de la negociation de Davanton, dont le Cardinal Mazarin avoit informé le premier Preſident, pour bien faire connoître les diſpoſitions où il trouveroit le Cardinal de Retz, avec ordre de lui dire, qu'auſſitôt qu'il auroit donné ſa demiſſion, il pouvoit être aſſuré qu'on le mettroit entre les mains du Marechal de la Meilleraye qui le meneroit au Chateau de Nantes, où il le regarderoit comme ſon ami, juſqu'à-ce que ſa démiſſion eut été acceptée en Cour de Rome. Cependant cela ne deſabuſa point Caumartin. Prevenu par les proteſtations continuelles du Cardinal de Retz, de refuſer toute ſorte de conditions, il tacha de perſuader au premier Preſident, que le Cardinal n'avoit feint d'écouter Davanton que pour amuſer la Cour, & ſe faciliter le moyen de conferer avec un de ſes amis, pour l'inſtruire de ſes veritables intentions, & convenir enſemble des meſures qu'il faloit prendre.

Le premier Preſident perſuadé par les raiſons de Caumartin, & par la lecture de pluſieurs Lettres, toutes recentes du Cardinal de Retz, alla donc à Vincennes, dans l'eſperance de le fortifier, & dans le deſſein de le confirmer dans ſon refus. Cependant, ſuivant les ordres de la Cour, il mena deux Notaires avec lui, pour recevoir la démiſſion du Cardinal en cas de beſoin. Mais avant que de voir le Cardinal, il voulut entretenir Davanton : il lui repreſenta les trois dernieres Lettres qu'il avoit écrites à la Cour, par leſquelles il preſſoit extremement ſur l'envoi d'un des amis du Cardinal de Retz,

pour consommer l'affaire qu'il assuroit comme indubitable. Il le questionna de 24. manieres differentes sur le fondement qu'il pouvoit avoir de donner des affirmations si positives. Il lui déclara nettement qu'il n'en pouvoit rien croire, & qu'il y avoit bien plus d'apparence qu'un jeune homme comme lui s'étoit laissé jouer par le Cardinal de Retz accoutumé aux intrigues, & aux deguisemens. Mais cet Officier ayant persisté à soutenir qu'il n'avoit rien écrit dont il ne fut bien assuré, & qu'il en alloit éprouver la verité, ils passerent dans l'appartement du Cardinal : le President raillant toujours D'Avanton, & lui marquant par ses gestes & ses paroles qu'il n'en croyoit rien. Cependant à peine furent ils entrés en matiére, qu'il vit que D'Avanton avoit raison, ayant trouvé le Cardinal encore plus determiné à la démission que Davanton ne lui avoit dit, & que si la Cour avoit voulu exiger de lui d'autres conditions, il s'y feroit soumis sans beaucoup de peine. Ainsi leurs conventions particulieres, & secrettes ne furent pas longues, & il ne fut plus question que de reduire en forme les articles dont ils étoient convenus : savoir 1. Qu'on dresseroit deux expeditions de la démission du Cardinal de Retz, dont l'une demeureroit entre les mains du premier President, & l'autre seroit envoyée en Cour pour être agréée du Pape, moyennant la recompence dont ils étoient convenus. 2. Que cependant le Cardinal de Retz seroit remis entre les mains de Mr. de la Meilleraye son allié, qui le conduiroit au Chateau de Nantes, où il demeureroit, en attendant des nouvelles de Rome, avec la liberté d'y recevoir des visites de ses amis 3. Que le Marechal de la Meilleraye s'obligeroit en parole d'honneur & par écrit, de ne point souffrir, & sous aucun pretexte, qu'il fut transferé ailleurs, & de le mettre en pleine liberté,

té, aussitôt que la demission seroit admise en Cour de Rome, sans attendre de nouveaux ordres du Roi.

Après cela le premier President envoya chercher les deux Notaires qui étoient demeurés cachés dans un Carosse à la Porte du Chateau, mais Pradelle enragé de voir finir cette affaire à sa barbe & sans lui fit d'abord grande difficulté de laisser entrer le premier President avec tous ceux qu'il voudroit. L'ordre, disoit-il, ne portoit point qu'on laisseroit entrer personne après lui. Mais enfin le premier President lui ayant fait comprendre l'importance de l'affaire, & à quoi il s'engageoit, s'il en empechoit la conclusion par son chagrin, il laissa entrer le Carosse avec les deux Notaires qui furent conduits par Davanton dans la Chambre du Cardinal de Retz, où ils dresserent deux minuttes de sa démission qu'il signa, & qui furent remises entre les mains du premier President comme dépositaire & garant des promesses respectives de part & d'autre.

L'affaire finie, le President alla en diligence porter cette nouvelle à la Cour, où elle fut reçûe avec une grande joye, même par plusieurs des amis du Cardinal de Retz. Mais ils y en eut d'autres qui en furent fort fachés, particulierement Caumartin à qui le premier President dit pour le consoler, qu'il étoit la dupe du Cardinal de Retz; qu'il lui avoit jetté de lui même sa démission à la tête, sans attendre qu'il lui en parlât, bien loin d'être dans les dispositions qu'il lui avoit marquées.

Le Chapitre & les Curés, qui s'étoient donné bien des mouvemens inutiles en faveur du Cardinal, furent aussi extremement étonnés de sa démission, & cela leur fit rabattre beaucoup de la bonne opinion qu'ils avoient eue jusques là de sa constance & de sa fermeté. Enfin cette action

lui fit un très grand tort dans la ſuite des affaires. Le Pere de Gondy fut celui de tous qui en fut le plus touché, ayant repondu à ceux qui lui annoncerent cette nouvelle, comme devant lui être agreable, à cauſe de la liberté du Cardinal ſon fils, qu'il auroit bien mieux aimé l'embraſſer mort dans ſa priſon, que vivant en liberté à ces conditions; ſans pouvoir rien ajouter autre choſe à cauſe des larmes qu'il repandoit en abondance.

La Ducheſſe de Leſdiguieres elle même, qui avoit fait ſon poſſible pour mettre les choſes au point où elles étoient, n'en fut pourtant pas contente, parce qu'elles ne s'étoient pas faites par ſon moyen, ni par celui de Servien & de Pradelle, qui étoient la même choſe. Tous ces gens là s'étant imaginés devoir tirer de grands avantages de la Cour par cette negociation, qui ſe termina pourtant ſans eux, & dont ils n'aprirent la nouvelle que par le bruit general.

Il n'y eut donc, à dire le vrai, que le Duc & la Ducheſſe de Retz, les Ducs de Briſſac, & de Noirmoutier, le Marquis de Laigues, & la Ducheſſe de Chevreuſe qui furent bien aiſes de voir la fin de cette affaire dont ils ne cherchoient qu'à ſe débaraſſer, afin de couvrir la honte de n'avoir rien voulu faire pour leur frere, leur parent, & leur ami. Mais celui de tous qui fut le plus content fut le Cardinal de Retz lui-même, qui, ſans s'embaraſſer de ce qu'on pouroit dire des autres, n'avoit cherché qu'à ſe mettre en liberté, & à ſe delivrer des aprehenſions continuelles où il avoit été dans ſa priſon. Veritablement il eſt aſſés difficile d'en porter un jugement certain, & de dire s'il fit bien ou mal, veu les facheuſes diſpoſitions de la Reine & du Cardinal Mazarin à ſon égard, & les deſſeins qu'il ſavoit qu'on avoit formé contre ſa perſonne; mais de quelque maniere qu'on en ju-

juge, il faut convenir qu'il n'étoit ni necessaire, ni même honnête, ayant le dessein qu'il avoit, d'amuser, comme il fit jusqu'à la fin, Caumartin & ses amis.

Quoi qu'il en soit, le Cardinal Mazarin étant parvenu à ses fins ne laissa pas trainer cette affaire. Il fit aussi-tôt expedier les ordres pour la translation du Cardinal de Retz au Chateau de Nantes, le Marechal de la Meilleraye l'étant allé prendre à Vincennes conjointement avec le Marquis de Villequier qui l'avoit arrêté: suivant l'usage qui veut que le prisonnier reçoive sa liberté de celui qui la lui a ôtée. Après cela ils lui donnerent de parolle & par écrit toutes les assurances specifiées ci-dessus. Il le fit sortir du Chateau d'entre les mains de Davanton, qui le conduisit à Nantes avec une escorte de 300. Chevaux de differentes Brigades des Gardes de la Reine, des gens d'armes, & Chevaux legers, & des Gardes du Cardinal Mazarin, & un détachement de 150. Mousquetaires tirés de deux Compagnies du Regiment des Gardes que Pradelle commandoit à Vincennes. Cette sortie du Cardinal de Retz se fit le 30. Mars 1654. On peut dire qu'une escorte si nombreuse n'avoit pas trop l'air de liberté, & ressembloit assés à un changement de prison. Aussi quand le Cardinal de Retz en fut averti par Davanton la veille de son départ, il en fut si effrayé, qu'il ne pût retenir ses larmes, disant qu'on lui avoit manqué de parolle, qu'on lui avoit promis de le mettre entre les mains de M. de la Meilleraye, comme entre les mains de son ami, qui avoit bien voulu repondre de sa personne; que s'il avoit crû devoir être traitté de cette maniere, il n'auroit jamais donné sa démission, avec plusieurs autres propos de cette nature, qui marquoient assés le trouble de son esprit dont le Sieur Davanton eut bien de la peine à le remetre,

en lui faiſant entendre que la Cour étoit obligée de prendre ſes précautions dans la crainte que les Ducs de Retz & de Briſſac n'entrepriſſent de l'enlever ſur ſa route. Mais ce n'étoit là qu'un pretexte, car il eſt bien certain que ces Meſſieurs n'en avoient pas la moindre penſée, & qu'on leur faiſoit beaucoup plus d'honneur qu'ils ne meritoient, d'avoir ſi bonne opinion d'eux.

Le changement d'état du Cardinal de Retz avoit été annoncé & prevû quelque tems auparavant par Goiſet Avocat, qui avoit comme predit auſſi l'évaſion du Duc de Beaufort. Ecrivant à un des amis du Cardinal, il lui diſoit de ſe conſoler, de prendre patience, que la priſon du Card. ne ſeroit pas longue, qu'il y auroit pluſieurs negociations pour ſa liberté, dont il reſſentiroit les premiers effets au mois de Mars 1654. Mais qu'elle ne ſeroit pleine que vers le 15. Octobre de la même année, ce qui fut confirmé par les évenemens. L'Etat où il ſe trouva dans le Chateau de Nantes n'étoit en effet qu'une ombre de liberté. Car quoique Mr. de la Meilleraye le traittât avec toute la douceur, & toute l'honnêteté poſſibles, il ne laiſſoit pas de le faire garder auſſi ſoigneuſement qu'il l'avoit été dans le Chateau de Vincennes.

Le Cardinal de Retz étoit logé au ſecond étage dans une Chambre où il couchoit avec quatre Soldats qui paſſoient toutes les nuits à la porte de ſa Chambre, & une Sentinelle dans la Cour ſous les fenêtres. Il eſt vrai que pendant le jour il avoit la liberté de ſe promener dans le Chateau, & dans une allée en terraſſe qui avoit veüe ſur la riviere, ſur la motte St. Pierre, & ſur le faubourg: mais il n'y alloit jamais qu'il n'y fut ſuivi de deux Gardes qui avoient ordre de l'obſerver, ſans parler de deux Sentinelles qui étoient toujours au bout de cette allée éloignés l'un de l'autre environ

60,

60. pas. Ainsi le Marechal ne negligeoit rien pour s'assûrer de sa personne, dont il avoit repondu à la Cour: mais il faut avouër aussi qu'à cela près il lui faisoit tout le bon traitement qu'il pouvoit desirer. Outre la bonne chere qui étoit parfaite, il avoit soin de faire venir au Chateau toutes les meilleures compagnies d'hommes, & de femmes de la Ville & de la Province. Il lui donnoit souvent la Comedie, il donnoit à jouer tous les jours, & jouoit lui-même un fort gros jeu. Il laissoit une entiere liberté au Cardinal de Retz de voir tous ses amis, & tous ses Domestiques, jusqu'à ce qu'il se retirât dans sa chambre vers les onze heures du soir. Enfin il n'y a rien dont on puisse s'aviser pour divertir un ami dans un état de cette nature que le Marechal ne fit en honnête homme, & en grand Seigneur, avec une galanterie & une complaisance parfaite. Cette maniere d'agir consoloit fort le Cardinal de Retz. Dès le lendemain de son arrivée il fut visité par les Ducs de Retz, & de Brissac qui firent à D'Avanton toutes les caresses & toutes les amitiés possibles en presence de Pradelle qu'ils avoient dessein de mortifier, parce que le Cardinal n'étoit pas content de lui. Caumartin s'y rendit aussi peu de tems après, mais Joly qui étoit à Machecoul n'eut pas la liberté d'y aller sitôt, le Cardinal de Retz lui ayant fait dire de ne se point presser, & qu'il faloit prendre sur son chapitre des mesures plus particulieres avec le Marechal de la Melleraye, à cause des affaires passées, dans lesquelles on savoit qu'il avoit eu plus de part que personne. La verité est que le Cardinal dans le commencement eut de la peine à se resoudre à voir Joly, se souvenant bien de ce qu'il lui avoit dit avant sa prison, pour lui faire éviter cette disgrace. Il apprehendoit qu'il ne lui reprochât cela aussi bien que l'acte de sa démission. D'ailleurs

 les

les Ducs de Retz & de Briſſac ne preſſoient pas cette entreveüe, ſachant bien que Joly ne manqueroit point d'informer le Cardinal de tout ce qui s'étoit paſſé pendant ſa priſon. C'eſt pourquoi il y a bien de l'apparence que Joly ne l'auroit pas veu ſitôt, ſans les inſtances de Caumartin qui le ſollicitoit à tout moment de l'appeller auprès de lui. Joly n'alla donc à Nantes que trois Semaines après l'arrivée du Cardinal de Retz. Il fut fort bien reçu de Mr. de la Meilleraye qui lui fit aſſés connoitre qu'il n'avoit pas tenu à lui qu'il n'y fut allé plutôt. Après cela le Cardinal de Retz reprit bientôt en lui la même confiance qu'il avoit euë auparavant, & lui remit entre les mains tous les chiffres & toutes les affaires qu'il avoit à Rome, à Paris & ailleurs, avec de nouvelles marques de conſideration & d'amitié plus fortes que jamais. Auſſi Joly ſe donna-t'il bien garde de lui rien dire de ce qu'il jugeoit lui pouvoir faire de la peine. S'il arrivoit qu'on vint à parler de ſa priſon, il ſe contentoit de dire que l'interêt de ſes amis en avoit été cauſe, & que cependant ils n'avoient voulu rien faire pour lui, quoiqu'il ſe fut ſacrifié pour eux. Sur l'article de la démiſſion il diſoit que le Cardinal n'avoit peut être pas mal fait de la donner, pour ſe tirer du lieu & du peril où il étoit; mais qu'après cela il ſe perſuadoit, ajouta-t'il, que ce que la Cour avoit fait en cette occaſion n'étoit que par neceſſité, pour éviter la premiere chaleur du Chapitre & du Clergé, & qu'enfin le Cardinal Mazarin ne manqueroit pas de le tirer un jour des mains du Marechal de la Meilleraye, pour le mettre dans une priſon plus obſervée que la premiere. Caumartin ſe conduiſit à peu près de la même maniere, ſans lui rien reprocher qu'aſſez foiblement, s'attachant particulierement à lui faire apprehender ce que la Cour pouvoit encore entre-

pren-

prendre contre lui. Cela fit tant d'impreſſion ſur l'eſprit du Cardinal de Retz, qu'il convint avec eux des moyens de ſe ſauver du Château de Nantes, quand ils jugeroient qu'il en ſeroit tems, & ſi la Cour entreprenoit de le transferer ailleurs. Dès que cette réſolution ſut priſe entre eux fort ſecrettement, Joly ſe chargea de l'exécution, & des meſures qu'il falloit prendre pour ce deſſein. Caumartin prit le parti de retourner à Paris, pour y entretenir en haleine les Partiſans du Cardinal de Retz. Joly ſe chargea auſſi de ménager l'eſprit du Cardinal & de le confirmer dans ce deſſein. C'eſt pourquoi il s'attacha particulierement à cultiver les bonnes graces de Mr. de la Meilleraye qui lui étoient abſolument néceſſaires pour demeurer toûjours à Nantes, afin d'y être à portée de diſpoſer & de concerter la maniere dont on s'y prendtoit. De ſon côté le Cardinal de Retz affectoit de marquer au Maréchal une confiance ſans reſerve, en lui communiquant toutes les lettres qu'il recevoit de Rome, dont Joly lui portoit les originaux aprés les avoir déchiffrez, & mis en interligne le véritable ſens: ce qu'il continua pendant un aſſez long-tems, & juſqu'à ce qu'il arriva des choſes qui ne ſe pouvoient pas montrer.

Le Maréchal fut ſi ſatisfait & ſi pénetré de cette maniere d'agir, que par un retour peut-être trop genereux, il montroit auſſi aſſés ſouvent au Cardinal de Retz les dépêches de la Cour, pour leſquelles Il lui arrivoit plus d'une fois de s'emporter contre le Cardinal Mazarin dans les termes les plus injurieux & les plus outrageans en préſence du Cardinal de Retz, & de Joly, diſant qu'il étoit plus grand frondeur qu'il n'avoit jamais été, & qu'il haïſſoit le Cardinal Mazarin cent fois plus qu'eux. Mais ils ne croyoient de cela que ce qu'il en falloit croire, ſans s'amuſer à des diſcours, qni pouvoient

voient bien partir du fond de son cœur, mais qui ne disoient rien pour l'essentiel de sa conduite, à cause de sa dépendance de la Cour, par des raisons d'interest, & de fortune.

Cependant la Cour & le Cardinal de Retz agissoient de concert pour faire agréer la démission à la Cour de Rome. Le Sr. de Gaumont fut nommé par le Roi pour aller solliciter cette affaire. Gaumont ne s'étant pas pressé, ce paquet arriva beaucoup plûtôt à Rome que lui, sous l'envelope de l'Abbé Charrier, qui sachant ce qu'il contenoit trouva le moyen de l'ouvrir adroitement & d'en tirer la démission, après-quoi il le rendit bien fermé à Gaumont, dès qu'il fut arrivé, sans qu'il parut avoir été ouvert. Gaumont n'y trouvant point la piece en question en écrivit au premier Président; mais comme ce Magistrat, qui dans le fond étoit ami du Cardinal de Retz, ne s'en mit pas fort en peine, il ne fut point relevé: D'ailleurs le Pape s'étant déclaré hautement contre cet Acte involontaire qui s'étoit fait en prison, il auroit été inutile de produire la démission, ce qui fit qu'on ne s'embarrassa pas de ce qu'elle étoit devenuë. Le petit tour d'adresse de l'Abbé Charrier ne l'empêcha pourtant pas d'agir tout de bon, & si S. S. eut été aussi aisée à persuader que le Cardinal de Retz le souhaittoit, l'affaire auroit été bien-tôt concluë, & la démission se seroit bien-tôt retrouvée: ce qu'avoit fait l'Abbé Charrier n'ayant été que pour se rendre maître de la chose, & pour se faire rechercher selon les differentes conjonctures qui pouvoient arriver. Cependant quoi-que le Cardinal de Retz n'eut aucune part ni directement ni indirectement au refus du Pape, ses ennemis, & sur-tout l'Abbé Fouquet ne laisserent pas d'en prendre occasion de faire entendre au Cardinal Mazarin, qu'il faisoit agir sous main l'Abbé Charrier pour empêcher

cher l'expedition de l'affaire, & qu'il n'avoit pas intention d'exécuter ce qu'il avoit promis, ajoûtant qu'il avoit des avis certains que le Cardinal cherchoit les moyens de se sauver, & qu'il le feroit, si on n'y prenoit garde. Les deux avis étoient pourtant très-faux dans ce tems-là, puisque l'Abbé Charrier so licitoit serieusement à Rome, & que le dessein de faire sortir le Cardinal de Retz du Château n'étoit encore qu'en idée, & ne devoit s'exécuter qu'en cas que la Cour changeât de conduite à son égard. S'ils devinrent vrais dans la suite, ce fut l'Abbé Fouquet qui en fut la cause, en inspirant à la Cour & au Cardinal Mazarin des soupçons qui l'obligerent d'envoyer de nouveaux ordres pour observer le Cardinal avec plus d'exactitude. La vérité est pourtant qu'il travailloit incessamment à se sauver selon les sentimens de ses Amis, sans s'arrêter à aucune consideration. C'étoit aussi celui de S. S. qui pressoit tous les jours l'Abbé Charrier d'en écrire au Cardinal de Retz, & de l'exhorter à venir à Rome, avec promesse de faire pour lui, & contre le Cardinal Mazarin tout ce qu'il pouvoit désirer. Mais comme l'Abbé représentoit à S. S. les differentes difficultez & risques d'une entreprise de cette nature, & que cependant le retardement pouvoit obliger la Cour à transferer le Cardinal dans une prison plus seure & plus étroite : le Pape répondit qu'il n'y pouvoit que faire, que s'il étoit entre les mains des Turcs il faudroit bien qu'il prit patience, & qu'il ne pouvoit en conscience accepter la démission, qui étoit ttop contraire aux Loix de l'Eglise.

C'étoit aussi le sentiment du premier Président de Bellievre que Caumartin étoit chargé de pressentir, & quoi qu'il ne s'expliquât pas d'abord assés ouvertement, parce que Caumartin de son côté biaisoit un peu, il se faisoit cependant assés entendre.

dre, en disant que le Cardinal de Retz étoit trop habile homme pour se laisser prévenir, & que puisque Joly étoit à Nantes, il ne doutoit point qu'il ne prit son parti quand il en seroit tems: mais il alla plus avant dans la suite, car il dit nettement que le meilleur parti pour le Cardinal de Retz étoit de venir droit à Paris au sortir de Nantes, de revoquer sa démission, de prendre possession en personne, & de faire le serment de fidellité au Parlement; à quoi il promettoit d'aider de tout son pouvoit, répondant presque de l'évenement. Caumartin s'étoit aussi assuré du premier Président de la Chambre des Comptes pour le serment de fidellité.

Enfin il n'y avoit plus aucun des amis du Cardinal de Retz qui ne lui conseillât de se sauver, même le Duc de Brissac, l'Abbé Charrier, & les autres, qui avoient le plus été pour sa démission, & cela parce qu'ils n'étoient pas contens de la maniere dont elle avoit été donnée, & qu'ils jugeoient bien que si elle étoit admise, le Cardinal de Retz demeureroit sans aucune considération & ne pourroit plus rien faire pour eux: au lieu que s'il se sauvoit du Château de Nantes, on pourroit renouër de nouvelles négociations avec la Cour où les entremeteurs pourroient mieux trouver leur compte.

Cependant le Cardinal de Retz résista jusqu'à l'extremité aux sentimens de ses amis les plus intimes; & quoi qu'il reçut tous les jours de nouveaux avis des mauvaises intentions du Cardinal Mazarin & des sollicitations continuelles de l'Abbé Fouquet pour le faire transferer à Brest; il eut bien de la peine à se résoudre, s'imaginant que les chagrins de la Cour à son égard ne venoient que du refus de Rome, & de l'opinion qu'on y avoit qu'il ne faisoit pas tout ce qu'il pouvoit, pour faire admettre
sa

sa démission, Il étoit d'ailleurs entretenu dans cette pensée par le Maréchal de la Meilleraye, qui lui conseilla, pour effacer tous les soupçons, d'ecrire une nouvelle Lettre au Pape en termes trés-pressants, pour le prier d'accepter sa démission, & de l'envoyer au premier Président par Malcler son Ecuyer qui pouvoit aller jusqu'à Rome, si la Cour le jugeoit à propos, avec des ordres très positifs pour l'Abbé Charrier, ce qui fut exécuté.

Néanmoins le Cardinal de Retz ne laissa pas dès ce tems-là d'entrer dans quelque sorte de défiance un peu plus vive, qui l'obligea de changer de conduite avec le Maréchal. On ne lui laissoit plus voir les dépêches de Rome qu'avec un déchiffrement supposé, que Joly prenoit soin de composer de maniere à ne lui laisser aucun Ombrage, & à l'entretenir dans l'opinion où il étoit, qu'on travailloit serieusement pour faire agréer la démission; le Cardinal n'ayant pas jugé à propos de lui laisser connoitre que le Pape l'exhortoit à chercher les moyens de se sauver.

Cependant la nouvelle démarche du Cardinal de Retz du côté de Rome n'empêcha pas l'Abbé Fouquet de continuer les avis qu'il donnoit incessamment à la Cour du dessein que le Cardinal avoit de se sauver, & voyant que ses lettres ne faisoient pas assez d'impression sur l'esprit du Roi & du Cardinal Mazarin qui étoient alors en Campagne occupés d'autres soins, il résolut de les aller trouver exprès, pour solliciter lui même & faire expedier les ordres nécessaires pour le faire transferer à Brest. Le premier Président ayant sçû cela en avertit Caumartin, & celui-ci le Cardinal de Retz, lequel ayant sçeu que le Maréchal de la Meilleraye avoit reçeu dans le même tems des ordres plus pressants de le resserrer plus étroitement, commença d'écouter tout de bon ceux qui lui conseilloient de penser à se

tirer

tirer de la captivité. Mais comme il n'en vouloit venir là que dans la derniere extremité, il résolut avant toutes choses de faire sonder le Maréchal pour sçavoir ce qu'il feroit s'il arrivoit que la Cour envoyât des ordres pour le transferer à Brest, ou que le Roi vint exprès à Nantes, comme on en faisoit courir le bruit.

Il jetta pour cela les yeux sur le Duc de Brissac, beau-frere du Maréchal, auquel il jugea qu'il étoit à propos & tems de communiquer son dessein, attendu qu'il avoit besoin de son secours pour l'exécuter. Il lui écrivit à Beaupreau, pour le prier de le venir trouver. Le Duc vint quelques jours après, & se chargea non-seulement de savoir ce qu'on pouvoit se promettre du Maréchal; mais aussi de lui fournir tous les secours qui seroient en sa disposition, pour lui aider à se sauver, & pour le conduire ensuite à Paris, ou partout ailleurs, où il voudroit se retirer. Ces offres réjouirent infiniment le Cardinal qui aimoit le Duc, & qui ne douta point de la sincerité de ses promesses; de sorte que rempli de belles esperances, il fit aussi-tôt appeller Joly, pour lui dire qu'il n'avoit qu'à prendre des mesures avec le Duc de Brissac qui étoit résolu de tout entreprendre pour lui. Joly ne fut pas si credule & ne pût s'empêcher de lui en témoigner quelque chose, ajoûtant cependant qu'il falloit se servir de lui & en tirer ce qu'on pourroit. Pour cet effet il lui proposa differens moyens de le sauver, dont le principal dépendoit absolument du Duc, parce qu'étant logé dans la Chambre sous la Garderobe du Cardinal de Retz, on avoit proposé qu'en faisant une onverture au plancher qui les separoit, le Cardinal pourroit descendre dans l'apartement du Duc & se mettre dans un des coffres de bagage fait exprès, & qu'on chargeroit à l'ordinaire sur un Mulet qu'on feroit venir de grand matin, L'in-

L'invention plût d'abord au Duc de Brissac qui ordonna au Sr, de la Bade son Ecuyer de conferer avec Joly pour la construction du coffre, & pour les autres préparatifs. Il parla ensuite au Maréchal, pour savoir la maniere dont il en useroit, s'il recevoit des ordres de la Cour pour la translation du Cardinal: & le Maréchal, sans s'expliquer autrement, se contenta de lui dire qu'il n'étoit ni en humeur ni en état de faire la guerre au Roi, mais étant interrogé sur le même sujet par Me. sa femme Sœur du Duc, & par Me. de Chalusse femme du Lieutenant de Roi, il leur répondit plus ouvertement, & elles dirent l'une & l'autre qu'il ne falloit pas s'y fier.

Sur cette réponse le Cardinal & le Duc convinrent qu'il falloit disposer toutes choses pour l'execution projettée, & pour ne pas donner d'ombrage au Maréchal, le Duc, qui n'avoit pas accoûtumé de séjourner long-tems à Nantes, s'en retourna chez lui jusqu'à ce qu'on le mandât.

Cependant Joly qui connoissoit assez le Duc de Brissac & qui jugea bien qu'il ne s'embarqueroit pas plus avant dans cette affaire, imagina un autre moyen plus hardi pour sauver le Cardinal, dans lequel le Duc ne fut pas interessé. Ce fut de le descendre en plein jour avec une corde sur une escarpolete du haut de la terrasse, où il avoit la liberté de se promener, qui répond sur le bord de la Riviere auprès d'un abreuvoir. Quelques-uns de ses amis devoient s'y trouver avec des chevaux tout prêts, & le mener au travers du Fauxbourg de Richebourg à 4, ou 5 lieuës au dessus de Nantes à un rendé-vous sur la Loire, où ils trouveroient des bateaux prêts pour passer la Riviere, & de l'autre côté des Chevaux fraix pour gagner differens relais disposés d'espace en espace chez des Gentilshommes, afin de se rendre à Paris en tou-

te diligence. Cet expedient ne fut point communiqué au Duc de Brissac, pour ne pas diminuer les bonnes intentions qu'il faisoit toûjours paroître. Mais Joly ne laissa pas de préparer ce qu'il jugea nécessaire pour cela, & d'écrire à Paris, pour faire venir l'Abbé Rousseau, frere de l'Intendant du Cardinal, homme fort affectionné, puissant de corps & très capable de bien executer ce à quoi on vouloit l'employer.

Cet Abbé étant arrivé à Nantes fit provision d'une corde pour l'exécution de ce dessein, avec un bon morceau de bois, nommé palonnier, où l'on attache les trais des chevaux de Carosse, pour l'attacher au bout de la corde, & sur lequel le Cardinal devoit être assis, & une sangle avec un bon ardillon pour attacher le Cardinal à la corde par le milieu du corps, de peur d'accident.

Tous les préparatifs étant presque disposés pour l'exécution des deux projets, le Cardinal de Retz, qui recevoit tous les jours de nouveaux avis des mauvaises intentions de la Cour, & de la nécessité qu'il y avoit de les prévenir le plûtôt qu'il pourroit, fit prier le Duc de Brissac de revenir tenir sa parole: ce qu'il fit deux jours après, marquant toûjours les meilleures intentions du monde, & la Bade son Escuyer ayant remis entre les mains de Joly le coffre qu'il avoit fait faire, on y fit une ouverture pour la liberté de la respiration. Le coffre fut éprouvé par Joly & par Imbert, Valet de Chambre du Cardinal qui s'y mirent l'un après l'autre chacun plus d'une demi heure, après-quoi on convint d'executer l'entreprise le Lundi matin 3. Août 1654. Mais le Duc de Brissac stipula qu'auparavant il lui fut permis d'aller à Machecoul en avertir les deux Ducs de Retz seulement par bienséance, avec promesse de revenir le Dimanche au soir sans faute, pour mettre la main à l'œuvre.

Le Dimanche vint & se passa, sans qu'on eut aucune nouvelle de lui, & il ne vint que le Lundi fort tard, s'excusant sur un débordement d'eaux qui avoit rompu le pont d'une petite Riviere qui est sur le chemin de Machecoul à Nantes: aprés-quoi il déclara nettement au Cardinal de Retz, que les Ducs n'étoient point du tout d'avis qu'il entrât dans un dessein de cette nature, étant beau-frere du Maréchal & logé chez lui ; de sorte qu'il se dégagea ainsi de toutes ses paroles & promesses si positives.

Le Cardinal feignant d'approuver ses raisons ne le pressa pas davantage ; & l'ayant quitté pour un moment, il alla informer Joly de ce changement, surquoi ils résolurent à l'instant de tirer de lui au moins ce qu'on pourroit pour l'autre dessein qu'il lui découvrit alors: le priant d'envoyer, dès qu'il seroit chez eux, son Ecuyer avec un Cheval pour le Cardinal de Retz, & de s'assurer de quelques bateaux pour passer la Loire au rendez-vous qui lui fut marqué, avec des Chevaux de l'autre côté de la Riviere, pour aller jusqu'à Brissac, & de là chez le Marquis de Chateaurenaud, chez le Marquis de Valté, chez le Marquis de Fosseuse, où le Cardinal étoit assuré de trouver les équipages nécessaires pour le mener en diligence à Paris avec ceux de sa suitte. Le Duc de Brissac accepta cette proposition avec joye, parcequ'elle le dégageoit de la premiere, qui auroit été non-seulement peu honneste à lui, par raport au Maréchal, mais encore fort dangereuse; puis-que suivant l'arrangement, il devoit demeurer le dernier dans le Château, & n'en sortir qu'aprés son bagage. C'est pourquoi dans le fond on ne peut pas trop le blâmer de n'avoir pas voulu s'exposer à ce risque, mais on ne peut pas aussi l'excuser d'une grande legereté d'avoir promis aussi positivement qu'il avoit fait &

de manquer à sa parole dans le tems de l'execution. Il falloit, avant de s'engager, examiner la chose meurement avec son conseil, & en prevoir les conséquences.

Quoi qu'il en soit, ce Duc retourna chez lui aussi-tôt, afin de donner ses ordres pour ce dont il s'étoit chargé. Cependant comme l'expedient du coffre étoit plus du gout du Cardinal que l'autre, Joly ayant sçû que la Duchesse de Retz étoit en chemin pour le venir voir, & qu'elle devoit loger dans l'Apartement du Duc de Brissac, proposa de tenter la chose par son moyen. L'ouverture plût fort au Cardinal de Retz & même à la Duchesse, qui étant brouillée avec le Duc de Brissac, fut ravie de trouver cette occasion de lui faire une affront sensible, en marquant plus d'assurance & plus de generosité que lui, ajoûtant que s'il avoit bien insisté auprès de Mr. de Retz, ils se seroient apparemment désistés de leurs oppositions, & qu'elle ne doutoit pas qu'en envoyant Joly à Machecoul, il n'obtint leur consentement. Ces assurances réïterées plusieurs fois avec chaleur, & accompagnées des anciennes marques de tendresse engagérent le Cardinal de Retz à envoyer Joly à Machecoul, malgré les raisons qu'il lui représenta du peu d'apparence du succés, & du danger qu'il y avoit de donner de l'ombrage au Maréchal, qui ne manqueroit pas d'en prendre de ce voyage. Pour lever cet obstacle, ils convinrent de lui faire entendre que la Duchesse étoit mal avec son Mari, que c'étoit là le sujet de son voyage à Nantes, & que le Cardinal voulant la racommoder envoyoit Joly à Machecoul, parce que le Duc avoit beaucoup de confiance en lui. Tout cela fut dit au Maréchal par le Cardinal lui même, qui le pria en même tems de ne vouloir pas reveler ce secret de famille, & de dire à ceux qui paroitroient curieux sur

sur le voyage de Joly, qu'il n'étoit fondé que sur la nouvelle qu'il avoit reçûe de la vacance d'un Prieuré de 6000. livres de Rente à la nomination du Duc de Retz. Le Maréchal donna dans le paneau tout au travers, plaignant le malheur de la Duchesse pour laquelle il avoit eu autrefois quelques sentimens, mais cela ne servit de rien. Joly trouva les deux Ducs de Retz si éloignez, & si prevenus contre cette affaire, qu'il n'en pût rien obtenir que des ordres très pressans pour la Duchesse de revenir incessamment, menaçant Joly de le rendre responsable des Evenemens; de sorte qu'il fut obligé de retourner sans rien faire.

Pendant son absence la Duchesse avoit proposé au Cardinal de le sauver dans son Carosse avec les habits d'une de ses Demoiselles qui sortoient toûjours masquées aussi bien qu'elle, sans qu'on les examinât jamais à la porte du Chateau: mais comme ce n'étoit que sous la même condition du consentement de son Pere & de son Mari, elle fut déchargée de ces nouveaux engagemens par le retour de Joly, qui la fit partir aussi-tôt pour tirer les deux Ducs d'inquietude; le Cardinal ayant dit au Maréchal, que le voyage de Joly avoit réüssi, & qu'il avoit raccommodé toutes choses.

Cependant la Bade, Ecuyer du Duc de Brissac, étant arrivé à Nantes le même jour, deux heures après le départ de la Duchesse, avec un cheval pour le Cardinal, il en envoya donner avis à Joly, qui l'alla trouver aussi-tôt dans une maison du Fauxbourg de Richebourg, & qui lui apprit que le Duc de Brissac & le Chevalier de Sevigny ne manqueroient pas de se trouver à 6. heures du soir au rendez-vous sur la Riviere à 4. lieuës de Nantes, dont le Cardinal ayant été averti, il résolut de se sauver sur les 5. heures du soir qui étoit le tems, où il avoit coutume de se promener sur la terrasse. De

ſorte que toutes choſes ayant été diſpoſées pour cê-la, l'Abbé Rouſſeau qui s'étoit chargé de le deſcendre ſe rendit au Chateau avec la corde, & la ſangle, envelopé dans ſon manteau, de maniere à ne point être remarqué ſans en être averti: & afin qu'il ne manquât ni de conſeil, ni de courage, ni de ſecours, on lui donna pour adjoint le Sr. Vacherot, Medecin de la Faculté de Paris, qui étoit attaché depuis long-tems à la perſonne du Cardinal de Retz, homme réſolu, de ſang froid, & capable de temperer par ſa prudence & par ſa ſageſſe l'emportement & la vivacité de l'Abbé Rouſſeau. Il fut auſſi arrêté que Fromantin & Imbert, l'un Chirurgien, & l'autre Valet de Chambre du Cardinal, qui avoient coutume de le ſuivre à la promenade, auroient quelques bouteilles de Vin pour faire boire la ſentinelle, qui ſeule pouvoit voir ce qui ſe paſſoit à l'endroit par où le Cardinal devoit ſe ſauver.

Toutes ces meſures priſes, le Cardinal de Retz fit venir le Sr. Salmonet Preſtre Ecoſſois, homme ſavant & de merite, qui demeuroit avec lui depuis long-tems, & le Sr. Montet ſon frere, qui depuis a été tué en Alſace, Lieutenant Colonel du Régiment Ecoſſois de Duglas, le Sieur de Boisguerin, Gentilhomme Breton attaché au Cardinal & le Sr. de Beaucheſne ancien Domeſtique de la maiſon, tous braves gens & fort réſolus, auxquels il déclara le deſſein qu'il avoit de ſe ſauver, les priant de faire tout ce que Joly leur diroit. Ils répondirent tous à cette propoſition avec de grandes expreſſions de joye & d'approbation, à la reſerve de Salmonet, qui s'étant mis à pleurer, fit ce qu'il pût pour détourner le Cardinal de cette réſolution, en lui repreſentant fortement les ſuites facheuſes qui pourroient en arriver. Cela fit impreſſion ſur l'eſprit de ſon frere Montet, qui, quoi-que très-brave, ſe

mît

mit auſſi à faire des reflexions; mais le Cardinal les ayant écouté froidement ſans s'émouvoir, & ſans changer de ſentiment, ils ſortirent enfin tous, 3. à 4. heures après, pour s'aller botter, & ſe tenir preſts à monter à cheval, lors que 5. heures ſonneroient au Chateau, pour ſe trouver avec la Bade, Ecuyer du Duc de Briſſac au lieu du rendez vous, qui étoit l'abreuvoir de tous les chevaux du quartier, & qui répondoit au bout de la terraſſe. Mais comme de l'abreuvoir on ne découvroit point l'endroit par où devoit deſcendre le Cardinal, à moins d'entrer fort avant dans la Riviere, on chargea le Sr. Paris Eccleſiaſtique de ſe tenir dans un Pré de l'autre côté de l'eau, & de jetter ſon chapeau 3. fois en l'air lors qu'il verroit le Cardinal preſt à deſcendre. Cela penſa tout gâter, Paris ayant oublié de faire le ſignal & n'ayant penſé qu'à ſe ſauver. Mais ce qui embaraſſa le plus Joly, & ceux qui attendoient avec lui, fut que le Cardinal de Retz intimidé au moment de l'execution par Salmonet qui étoit auprès de lui, ne ſe rendit ſur la terraſſe qu'un gros quart d'heure aprés que l'horloge eut ſonné, & les remontrances de ce trembleur opererent ſi bien, que le Cardinal dit à Imbert d'aller dire à Joly de remettre la choſe au lendemain. Mais Imbert dit franchement que cela ne pouvoit plus ſe diférer, que l'affaire étoit ſçûë de trop de gens, pour n'eſtre pas découverte, ſi on temporiſoit davantage; que la ſeule préſence de l'Ecuyer du Duc de Briſſac avec le cheval de main, dont le Maréchal ne manqueroit pas d'être informé ſuffiſoit pour cela; que le lendemain étoit un Dimanche, jour auquel toute la Ville avoit coûtume de ſe promener ſur la Motte qui étoit au pied de la terraſſe; qu'apres tout il iroit avertir Joly de ce changement, s'il le lui commandoit abſolument, mais qu'après cela il lui déclaroit, qu'il

ne rentreroit pas au Château, & qu'il ne croioit point que Joly fut assés fou pour demeurer à Nantes plus long-tems, attendu qu'il y alloit de leur vie.

Enfin Imbert parla si bien, & si à propos, que le Cardinal de Retz résolut enfin de sortir de sa Chambre suivi du Sr. Vacherot, & de l'Abbé Rousseau, qui portoit sous sa Soutane toutes les ustenciles necessaires; Salmonet s'étant retiré au même tems, pour aller continuer ses lamentations dans sa Chambre. Imbert & Fromantin suivirent aussi le Cardinal. Etant arrivés, S. E. fit semblant d'avoir soif & dit à Imbert de lui aller chercher à boire, ce qu'il fit en diligence. Après que le Cardinal eut bû, en retournant, il fit signe à Fromantin, & à Imbert. Tous deux ensemble dirent aux Gardes, qu'il falloit vuider la bouteille & boire à la santé de Son Eminence, & feignant de craindre qu'il ne le sçût, ils les tirerent derriere une Tour, où ils se mirent à boire. Cependant le Cardinal ayant quitté sa Simarre rouge, la mit sur un bâton entre deux creneaux, de maniere à faire croire aux sentinelles, quand ils seroient retournés à leurs factions, qu'il regardoit à son ordinaire ceux qui se promenoient sur la Motte St. Pierre. S'étant ensuite placé sur l'escarpolette, & fait lier la corde avec la sangle, qui le prenoit en escharpe de dessus une épaule par dessous l'autre, assujettissant la corde le long de l'estomac, il monta en cet équipage sur un creneau, d'où l'Abbé Rousseau & le Sr. Vacherot le dévalerent heureusement jusqu'au pied du mur. A l'aspect de cette manœuvre le Sr. Paris s'étant mis à fuir sans avoir fait son signal, donna belle peur à Joly & aux autres qui s'impatientoient à l'abreuvoir. Mais la Fontaine Valet de Joly, & celui de Rousseau qui étoient aussi placés de maniere à voir ce qui se passoit le rassurerent aussi-tôt par leurs signes. S'é-

S'etant avancez pour recevoir le Cardinal, & l'ayant dégagé de la sangle & de l'escarpolette, ils le menerent tout hors de lui au lieu où il étoit attendu: Après-quoi Beauchesne, & de la Bade l'ayant mis à Cheval, Joli & Montet prirent le devant, pour s'assurer de la porte du Fauxbourg, par où il falut passer. Dans ce moment le trouble du Cardinal de Retz fut si grand, qu'il ne savoit où il étoit, ni ce qu'il faisoit: ce qui fit que son cheval, qui étoit trop vigoureux pour lui, & dont il ne tenoit même pas la bride, s'étant cabré s'abatit sur le pavé, dès qu'on commença de marcher, & le Cardinal s'étant trouvé engagé dessous, se démit l'Epaule. Cela obligea ceux qui étoient auprès de lui de mettre pied à terre, pour le remonter, & cet accident ayant assemblé beaucoup de monde à l'entour de lui, Joly & Montet, qui virent cela de loin, accoururent le Pistolet à la main, pour écarter le peuple. Mais cela n'étoit ni difficile ni nécessaire. La plus part des habitans étoient plûtôt disposez à faciliter son évasion qu'à s'y opposer. Ils lui crierent tout haut, *Dieu vous benisse, Monseigneur sauvez vous.*

Ainsi le Cardinal fut remis à cheval assez promptement, mais sans revenir de son trouble, qui alla si loin qu'en sortant du Fauxbourg, il pensa se casser la tête à un endroit où son cheval l'emportoit, si un des Sergens ne se fut mis entre deux. Il ne fut pas même possible de tirer un mot de lui pendant les 4. premieres lieües, quoi-que tous ceux de sa suitte fissent de leur mieux, pour le mettre de meilleure humeur, Cela venoit apparemment de la douleur de sa chute. Il ne commença d'ouvrir la bouche que quand il se vit dans le Bateau, où le Duc de Brissac, & le Chevalier de Sevigny l'attendoient, & où il prit des bottes en passant la Riviere: Après avoir donné des ordres pour ar-

rêter tous les Batteaux, & pris d'autres précautions pour arrêter ceux qui voudroient les suivre, & leur donner le change. On continua de courir pendant deux lieuës sur des chevaux frais, sans que jusques là le Cardinal se fut plaint de rien, mais on fut étonné de l'entendre tout d'un coup faire des cris épouvantables, disant qu'il souffroit de si terribles douleurs, qu'il ne lui étoit pas possible d'aller plus loin, qu'il aimoit mieux se laisser reprendre que de courir davantage. De sorte qu'il fallut le descendre de cheval à 9. heures du soir, & le coucher dans une piece de terre à côté du grand chemin où le Duc de Brissac le quitta, sous prétexte d'aller assembler quelques-uns de ses Amis, pour le venir enlever avec plus de sureté, Le Chevalier de Sevigny alla chez un Gentilhomme de ses Parents proche de là, pour lui menager une retraite pendant la nuit: mais il fut refusé, & ne pût obtenir qu'une chaise à bras avec une douzaine de Paysans, pour porter le Cardinal pendant la nuit jusqu'à Beaupreau, Maison du Duc de Brissac, & éloignée de là de 3. ou 4. lieuës: ce qui s'executa assez heureusement, sans qu'il parut être incommodé, les Porteurs se relevant tour à tour.

Pendant que tout cela se passoit le Marechal de la Meilleraye qui étoit fort incommodé de la goute ne manqua pas d'être averti de l'évasion du Cardinal. Mais il ne le fut qu'une demi heure après, les Gardes & les Sentinelles ayant été si bien amusés & trompés par Imbert & Fromantin, qu'ils ne s'aperçurent de rien. Imbert & Fromantin feignant de raporter la bouteille eurent le tems de sortir du Chateau, après l'Abbé Rousseau, & le Sieur Vacherot, qui s'étoient retirés aussi-tôt après le coup, laissant la simarre rouge sur le Creneau, pour leur faire croire que le Cardinal étoit toujours là. Des-

que

que l'Abbé Rousseau fut hors du Chateau, il entra dans la premiere maison qu'il trouva ouverte, & l'ayant fermée sur lui, il quitta son manteau & sa soutanne, qu'il laissa derriere la porte & parut aussi-tôt en habit gris avec une perruque, dont il avoit fait provision. En cet état il sortit de la Ville, & s'alla cacher dans la premiere piece de Bled qu'il trouva jusqu'à la nuit, pendant laquelle il gagna une Maison d'ami, où il demeura plusieurs jours. Imbert fit un manege à peu près semblable, & ils se sauverent tous deux, malgré la perquisition exacte qui fut faite de leurs personnes, par les ordres du Marechal. Le premier avis de l'évasion du Cardinal fut porté au Chateau par un petit page de Madame la Marechale, qui se baignoit alors, & qui le voyant descendre se mit à crier de toute sa force, pour arrêter les Sentinelles. Mais comme dans le même tems un Jacobin qui se baignoit aussi fut en peril de se noyer, & que de tous côtés on crioit pour appeller du secours, les Sentinelles lui appliquerent les cris du Page, qu'ils n'entendoient que confusement : de sorte que le Page fut obligé de courir au Chateau tout nud, pour se faire entendre, & de prendre pour cela un assés grand tour par la porte de la Ville; celle du Chateau qui repond sur la motte n'étant pas ouverte. Il arriva aussi que ceux à qui il tomboit en charge d'avertir le Marechal se regarderent assés longtems, avant que de lui annoncer une nouvelle de cette nature, dans la crainte d'être maltraités, connoissant son humeur violente. Mais enfin le grand Maître de l'Artillerie fils du Marechal ayant sçu la chose, & l'ayant dite à son pere, ils firent monter plusieurs personnes à cheval, mais plus d'une heure après la sortie du Cardinal de Retz. Cependant le Marechal entra devant tout le monde dans des emportemens si étran-

tranges, qu'il paroiſſoit hors de ſon bon ſens ; ce qui n'empêcha pas le public de croire qu'il avoit ſavoriſé tacitement l'évaſion de ſon priſonnier. Mais ce jugement étoit très faux, & il eſt conſtant, qu'avec toute la courtoiſie qu'il avoit pour lui, par ordre ou du moins par permiſſion de la Cour, il ne ſe relachoit en rien pour tout ce qui avoit rapport à la ſureté de ſa perſonne, & qu'il le faiſoit garder auſſi étroitement qu'il l'étoit auparavant à Vincennes.

Quoiqu'il en ſoit le Grand Maître étant monté à cheval avec les Gardes du Marechal, & pluſieurs autre volontaires, juſqu'au nombre de 2. à 300. Chevaux, ils ſuivirent le Cardinal à la piſte. Mais comme tant de monde ne pouvoit pas aller ſi vite, ils n'arriverent au lieu où il avoit paſſé la riviere que trois heures après, & n'y ayant point trouvé de Bateau, ceux qui avoient ſervi au paſſage ayant été percés & coulés à fond de l'autre côté de l'eau, le Grand Maître voulut tenter auſſi de paſſer à la nage avec dix ou douze Gardes. Mais il en fut detourné par un Gentil-homme qui avoit été Page dans la maiſon de Retz, qui lui repreſenta qu'il ſeroit inutile & même dangereux de paſſer de l'autre côté, puiſque le Duc de Briſſac ſe mêloit de l'affaire, & qu'il n'auroit pas manqué d'aſſembler ſes amis: de ſorte qu'il pourroit bien être pris lui même en voulant prendre ſon priſonnier. Ce raiſonnement ſauva le Cardinal de Retz, car il eſt certain que ſi le Grand Maître fut paſſé ſeulement avec ſix perſonnes il l'auroit trouvé dans ſa chaiſe ſuivi ſeulement de trois hommes, ſavoir de Joly, Montet & la Bade. Le Duc de Briſſac & le Chevalier de Sevigni étoient allés chacun de ſon coté aſſembler leurs amis. Boiſguerin, & Beauchêne avoient pris le devant par differentes routes, pour aller porter cette nouvelle à Paris ; mais le

Grand

Grand Maître persuadé de ce qu'on lui disoit retourna sur ses pas avec toute sa troupe, à la reserve de quelques Gardes qu'il envoya tout le long de la Riviere, pour savoir si le Cardinal avoit effectivement passé la Loire au lieu où il étoit arrêté.

Ce qu'il y eut de plus heureux & de plus étonant en tout cela fut, que le Marechal, outre le grand corps qui avoit suivi le Grand Maître, en ayant détaché un autre beaucoup moindre de l'autre coté de la Riviere sur le chemin de Beaupreau, ceux là, non plus que les autres ne trouverent personne sur leur route, hors le Sieur de Paris qu'ils garderent un jour entier avec menaces, & qu'ils ramenerent dans le Chateau de Nantes. Mais ils furent enfin obligés de se relacher, sur ce qu'il leur dit resolument qu'il ne demandoit autre chose & qu'il auroit le plaisir de dire au Marechal qu'ils s'étoient amusés à prendre un pauvre Prêtre dont ils n'avoient que faire, au lieu de courir après le Cardinal qui n'étoit que deux lieües devant lui. Cela fit tant de peur à ses Gardes qui connoissoient l'humeur violente du Marechal, qu'ils ne jugerent pas à propos de lui mener le témoin de leur negligence.

Les Sieurs Vacherot & Salmonet furent aussi decouverts & arrêtés à Nantes, mais inutilement, car quoique le premier eut aidé à descendre le Cardinal, il n'y avoit aucune preuve contre lui. L'autre n'eut pas de peine à justifier son innocence & qu'ils s'étoient toujours fortement opposés à ce dessein. Mais les gens de Joly, & de l'Abbé Rousseau, qui furent arrêtés un peu après avoir reçû le Cardinal de Retz au pied de la muraille, furent assés mal traités pendant quelque tems, quoi qu'enfin on fut obligé de les élargir, attendu qu'ils n'avoient rien seu de l'affaire qu'au moment de l'execution, où ils ne purent pas se dispenser d'obeïr à Joly, contre qui le Marechal juroit & s'emportoit

roit à toute heure avec tant de fureur qu'il s'arrachoit la barbe & les cheveux, disant qu'il étoit enragé d'avoir été si longtems la dupe sur le Chapitre des Lettres, qu'il comprit bien alors avoir été chiffrées par lui, ou déchiffrées à plaisir.

Si le Marechal étoit embarassé à Nantes, le Cardinal de Retz ne l'étoit pas moins à Beaupreau. Y étant arrivé à 4. heures du matin, sans y trouver le Duc de Brissac qui étoit allé dans la Maison d'un Gentil-homme de ses voisins donner les ordres necessaires pour assembler ses amis, il fut, sur les remontrances de Madame la Duchesse de Brissac, & pour la sureté de sa personne, obligé de monter en Carosse avec le Chevalier de Sevigni, & sa Compagnie ordinaire, pour aller à 2. lieuës de là se refugier dans la Maison d'un Gentil-homme nommé Mr. de la Poise. Cette Maison est entourée de bons fossés pleins d'eau. Il y arriva sur les 8. heures du matin. Dès qu'il y fut, il dépecha Montet à Paris, pour y donner avis de l'état où sa chute l'avoit mis, qui ne lui permettoit pas de continuer son chemin. Les Sieurs de Sevigni, & de la Poise le quitterent là, pour aller aider au Duc de Brissac à ramasser ses amis, après avoir donné ordre à tous les Domestiques d'obéir en toute chose au Cardinal: de sorte que Joly demeura seul avec lui pendant 5. où 6. heures qu'il passa dans son lit assés tranquillement; après quoi le Concierge de la Maison l'ayant averti qu'il avoit vû quelques Cavaliers, avec des Gardes du Marechal de la Meilleraye passer aupres de la Maison, le Cardinal effrayé lui demanda un lieu où il pût se derober à leurs recherches. Le Concierge les ayant conduit dans son apartement les fit descendre au bas d'une tour par une trape qui ne paroissoit point, étant couverte d'un grand coffre, Ils y descendirent avec une petite pro-

provision de pain & de vin. Le lieu étoit fort incommode, & on y enfonçoit jusqu'à my jambe daus l'eau, & dans les terres glaises. Pour remedier à cela on descendit quelques Chaises de paille sur lesquelles le Cardinal & Joly furent obligés de passer près de 9. heures de tems fort desagreablement en attendant le retour du Maître de la Maison, qui ne revint qu'après dix heures du soir, pour exhorter le Cardinal à prendre encore un peu de patience, disant que le Duc de Brissac n'avoit encore pû assembler que trente Gentils-hommes, & qu'il en vouloit un plus grand nombre pour le venir dégager plus seurement & plus honorablement.

Mais le Cardinal qui s'ennuyoit dans son cachot ne voulut pas y demeurer davantage, & ayant demandé des chevaux pour aller à Beaupreau avec Joly, ils se mirent en chemin vers les onze heures du soir, sous la conduite du Maître de la Maison. Ils firent près d'une lieüe assez legerement, mais ensuitte le Cardinal se trouvant incommodé, se mit à faire de si grand cris, qu'il fallut le mettre à terre environ minuit, pendant que le Sieur de la Poise alla chercher quelque espece d'équipage dans le voisinage, pour le transporter à Beaupreau qui n'étoit éloigné que d'une lieüe. Mais n'ayant pû rien trouver qui convint, il revint le trouver au point du jour & il proposa au Cardinal de se trainer comme il pouroit dans une Ferme voisine qui étoit à lui, où il pouroit demeurer assez seurement jusqu'au soir caché dans un tas de foin qui étoit dans la Cour: après quoi il promit que le Duc de Brissac viendroit le prendre à la téte de 200. hommes, tous bons Gentils-hommes.

N'y ayant pas d'autre party à prendre, il falloit bien se soumettre encore à cette nouvelle humiliation. S'étant donc rendus à la Ferme, on y fit une petite loge dans le tas de foin, où le Cardinal s'enfer-

ferma avec Joly. On leur donna du pain, du vin, & du salé & ils demeurerent dans cet état depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, le fermier allant de tems en tems officieusement leur donner des allarmes, dès qu'il voyoit passer quelque Cavalier. La chose alla même plus loin. Ils entendirent des gens à cheval entrer dans la Cour, & faire plusieurs questions qui paroissoient imaginées exprès pour leur donner de l'inquietude, & soit que cela se fit par jeu ou serieusement, ils en furent fort effrayés.

Quoiqu'il en soit, à l'entrée de la nuit le Sieur de la Poise revint avec plus de douze Chevaux les tirer de cette Prison, & le Cardinal s'étant mis en croupe derriere un Gentil-homme, sur l'épaule duquel il appuyoit son bras blessé, ils arriverent heureusement à Beaupreau, où ils trouverent le Duc de Brissac avec plus de 300. Gentils-hommes, & un bon Carosse, où l'on avoit mis deux matelas sur lesquels le Cardinal se couchoit à son aise, son bras appuyé sur la cuisse de Joly, après avoir pris un bouillon à Beaupreau. Le Duc de Brissac fit fort bien les choses & en grand Seigneur.

Il se mit à la tête de toute la troupe, sans affectation, faisant des caresses à tout le monde. Tous les Pages & Domestiques avoient des flambeaux allumés, pour éclairer la marche qui se fit pendant la nuit, & il eut la précaution de faire porter du vin, pour en servir à ceux qui en auroient besoin. En cet équipage on arriva vers la pointe du jour à un bourg appellé Montaigû, où l'on trouva le Duc de Retz frere du Cardinal avec 7. à. 800 Chevaux : de sorte que les deux troupes étant jointes ensemble, il y avoit plus de 1200. hommes à Cheval tant Maîtres que Valets, la pluspart des Gentils hommes de la Province s'étant offert de très-bonne grace. On trouva aussi à Montaigû &

sur

ſur toute la route les Païſans ſous les armes, de ſorte que ces Meſſieurs voyant leur partie ſi bien faite, jugerent à propos de ſe faire voir au Marechal de la Meilleraye en paſſant à la veüe de Nantes, d'où ils continuerent leur Marche juſqu'à Machecoul, où ils arriverent le Mardi 11. Aout ſur les 5. heures du ſoir, & où toute cette Nobleſſe fut traitée magnifiquement, pendant que le Cardinal de Retz y demeura.

La premiere choſe qu'on fit, dès qu'on fut arrivé, fut de pan er le bras du Cardinal, & l'on vit bien alors qu'il ne ſe plaignoit pas ſans ſujet, tout ſon bras, depuis l'épaule juſqu'au coude, étant noir comme de l'ancre. Cependant un vieux Chirurgien du Duc de Retz, fort conſideré dans la Maiſon, l'ayant bien examiné dit que ce n'étoit rien. Cet ignorant ne s'aperçût pas que l'épaule étoit demiſe, ce qui fut cauſe que le Cardinal ayant été traité tout d'une autre maniere qu'il ne faloit, en reſſentit de fort grandes douleurs, & demeura eſtropié pour toute ſa vie. Cela ne ſeroit pas arrivé ſans doute, s'il avoit été traité par un habile homme, qui lui eut remis l'épaule dans ce tems-là.

La ſeconde choſe à laquelle on s'appliqua fut la revocation de la démiſſion de l'Archevêché, qui lui étoit conſeillée par tous ſes amis de Paris & d'ailleurs, & à laquelle il les avoit déja prié de travailler comme ils pourroient : mais comme tout ce qu'ils avoient pû faire ſans lui ne ſuffiſoit pas pour annuller un fait de ſa main, Joly fit dreſſer un Acte de revocation en bonne forme, par les Notaires de Machecoul qui fut ſigné du Cardinal & envoyé à Paris en dilligence, pour s'en ſervir dans le beſoin. Cela ne ſe fit pas ſans oppoſition, le vieux Duc de Retz ayant fait repreſenter au Cardinal par ſa fille la Ducheſſe, pluſieurs raiſons con-

bligée d'y mouiller la nuit, elle y eut grande allarme au sujet de plusieurs petits Batimens qui la vinrent reconnoître; toute la côte étant sur ses gardes, à cause de quelques Vaisseaux Biscayens qui partoient. Cette allarme fut legere en comparaison de celle qn'on eut le lendemain sur les deux heures du matin, deux des Batimens Biscayens étant venus sur les chaloupes & les ayant forcées de gagner la terre en un lieu où il y avoit une Eglise ruinée nommée St. Jacques, où le Cardinal se retira. Il se fit cacher dans un monceau d'ardoises, de peur d'être decouvert par les gens du païs. Dans cette facheuse necessité, Joly fut d'avis de faire un signal aux Biscayens, & de les prier de les passer à Bellisle, ou même droit en Espagne, prevoyant bien qu'à la fin on seroit obligé d'en venir là. Mais le Duc de Brissac qui n'avoit aucune envie de passer en Espagne rejetta bien loin cette proposition: ainsi le Cardinal de Retz qui n'osoit rien decider sans lui fut obligé de demeurer dans les ardoises dépuis Midy jusqu'à huit heures du soir, que les Espagnols se retirerent après avoir tiré de tems en tems quelques coups de canon sur les chaloupes. Il sembloit que ces coups de Canon devoient naturellement faire venir du monde en cet endroit, cependant le Cardinal fut assez heureux pour qu'il n'y vint personne péndant tout le jour. Mais à peine fut-il remonté sur les chaloupes avec sa suite, qu'on aperçut une troupes de Cavaliers courant sur la Côte, qui étoient enfin aparemment venus au bruit, ou peut être aussi pour aprendre des nouvelles du Cardinal. Ce peril étant évité, le reste du Voyage fut assés paisible. Les matelots firent force de rames toute la nuit & ayant été favorisés le lendemain d'un gros brouillard, les trois chaloupes arriverent heureusement à Bellisle le 27. Aoust 1654. sur les onze heures du matin, & la chatte le len-

demain, & quelques jours aprés le Duc de Retz; qui n'avoit pu venir plutôt, parce qu'il avoit été obligé de demeurer à Machecoul, pour remercier la Noblesse, & pour y donner les ordres necessaires en pareille occasion.

Tous ceux qui arriverent à Bellisle étoient si fatigués & ils avoient été dans une action si continuelle depuis la sortie de Nantes, qu'on ne songea d'abord qu'à se reposer & à se divertir, se voyant dans un païs assez agreable & en sureté contre les entreprises du Cardinal Mazarin; de sorte qu'on y passa dix ou douze jours sans autre inquietude, que celle de la blessure du Cardinal. Mais comme son mal n'étoit pas encore bien connu & que Du-Brocard qui le pansoit n'en savoit pas plus que le Chirurgien de Machecoul qui avoit toujours soutenu que ce n'étoit qu'une contusion, on ne s'en mettoit pas autant en peine que la chose le meritoit: d'autant plus que le lit, le repos, & le moins d'inquiétude donnoient plus de relâche au Cardinal dans la conversation de ses amis.

Ainsi on attendoit assez tranquillement des nouvelles de Paris pour se determiner à passer où à Rome par l'Espagne, ou à Charleville par la Hollande. Cependant on ne laissoit pas par provision de se mettre en état de se deffendre autant qu'il étoit possible, & le Duc de Retz ayant fait faire reveüe à tous les habitans de l'Isle qui se trouverent environ 900. hommes, il leur fit promettre de se jetter tous dans le Fort au premier coup de Canon, avec la garnison ordinaire qui étoit de 150. hommes & les 40. Gentils-hommes qui avoient suivi le Cardinal, dont le nombre s'augmenta considerablement dans la suite, plusieurs de ses amis lui étant venus faire offre de services.

Les premieres nouvelles qu'on receut furent aportées par Boisguerin qui dit, que si le Cardinal de

de Retz avoit pû aller droit à Paris suivant le premier projet, il auroit été parfaitement bien reçû; que tout le peuple avoit marqué un joye extraordinaire, en aprenant qu'il s'étoit mis en liberté; que le Chancelier & l'Abbé Fouquet se preparoient à sortir, sur le bruit qui se repandoit de son arrivée prochaine, & que le premier President de Bellievre n'attendoit que cette occasion pour se declarer contre le Cardinal Mazarin & les Fouquets avec qui il étoit brouillé. Il ajoutoit que le Clergé étoit fort bien disposé, que le Chapitre de Nôtre Dame avoit fait chanter un Tedeum où plus de 6000. personnes avoient assisté, que les Curés avoient aussi resolu d'en faire chanter un, que le Chapitre avoit enregistré la revocation du Cardinal de Rets, qui avoit été aussi-tôt portée à Rome par le Sieur Chevalier frere du grand Vicaire, que l'Abbé Fouquet ayant été informé de tout cela étoit allé chéz le premier President, pour lui demander le duplicata de la demission qui étoit entre ses mains: mais que le premier President l'avoit refusé, disant que c'étoit un depôt dont il ne pouvoit se désaisir sans le consentement du Cardinal de Retz: que Caumartin avoit fait deux lettres, une au Roi & l'autre à la Reine, sur les blancs signés de son Eminence, lesquelles Lettres avoient été portées par le Sieur de Villiers un des Gentils-hommes de la Princesse Palatine, qui avoit promis de prendre son tems pour les rendre; que cette Princesse avoit écrit à Caumartin, qu'elle ne desesperoit pas de faire un nouveau traité avec le Cardinal Mazarin en conservant même l'Archevêché, mais qu'il falloit attendre l'évenement du Siege d'Arras par les Espagnols, que le Duc de Noirmoutier avoit écrit à Paris aux amis du Cardinal de Retz, pour leur déclarer qu'il étoit prêt de le recevoir dans Charleville, s'il vouloit s'y retirer &

qu'il les conjuroit de le lui faire savoir: ce qu'il lui avoit fait déja dire deux fois par deux Gentilshommes, pendant qu'il étoit au Chateau de Nantes, à l'occasion dequoi le Cardinal avoit donné dès ce tems là une lettre de creance à Joly pour le Duc de Noirmoutier, afin de s'en servir dans le besoin. Par cette Lettre il le prioit de faire tout ce que Joly lui diroit. Boisguerin dit aussi que les Partisans de Mr. le Prince pressoient de traiter avec ceux du Cardinal de Retz, que S. A. avoit seu son évasion & qu'il s'acheminoit à Paris. Il avoit fait ce qu'il avoit pû pour engager le Comte de Fuensaldaigne à lever le Siege d'Arras pour marcher droit à Paris, ne doutant point qu'il n'y trouvât la plus part des Bourgeois disposés à le recevoir: mais ce General ne voulut point entendre à cette proposition qui auroit été cependant suivant les aparences, le salut de l'Espagne, de S. A. & du Cardinal de Retz, & par consequent la ruine infaillible du Cardinal Mazarin.

Voila tout ce qui fut raporté par Boisguerin; sur un billet de creance de Caumartin qui n'avoit pas osé rediger tout ce détail par écrit, dans la crainte qu'il ne fut arrêté par les gens du Marêchal de la Meilleraye qui s'étoient rendus maitres de tous les passages. Mais comme le Messager avoit de l'esprit & beaucoup d'habitude en Bretagne, il passa heureusement & vit même la Duchesse de Retz qui auroit pû se servir de lui pour envoyer à son Mari l'argent qu'elle lui avoit promis. Cependant elle n'en fit rien, non plus que la Duchesse de Brissac sa sœur qui avoit fait esperer la même chose au Duc de Brissac son Epoux. Ces deuxDames se contenterent de leur donner au lieu d'argent quantité de fausses allarmes, en leur faisant entendre que le Marechal faisoit de grands amas de troupes pour les assieger dans Bellisle. Cela donna tant d'inquiétudes

fein-

feintes ou veritables à ces Messieurs, que le Cardinal fut obligé de penser à sortir d'un lieu où il voyoit bien qu'on ne vouloit pas qu'il sejournât davantage. Le Chevalier de Sevigni & les autres remarquoient tous les jours des Barques longues envoyées selon eux par le Marechal, pour investir l'Isle, après quoi il ne leur auroit plus été possible d'en sortir. L'embarras fut de convenir du lieu où le Cardinal se retireroit. Les Ducs de Retz & de Brissac ne vouloient point que ce fut à Charleville, parce qu'ils craignoient de s'engager dans des affaires qui pourroient avoir de longues suites, dont le Duc de Noirmoutier ne manqueroit pas de tirer tous les avantages, si l'on en venoit à un accommodement. Joly soutenoit de son côté qu'il n'y avoit pas de meilleur parti à prendre que celui là, que la presence du Cardinal de Retz donneroit de l'inquiétude au Cardinal Mazarin, lorsqu'il seroit dans ces quartiers-là, qu'il y avoit à la rade de Bellisle des Vaisseaux Hollandois dont on pourroit se servir pour passer en Flandres, & de là à Charleville où à Mezieres, & qu'enfin il valloit mieux prendre ce chemin là pour aller à Rome, si ce voyage étoit jugé necessaire, que de passer par l'Espagne, quand ce ne seroit que pour ôter au Cardinal Mazarin les pretextes que ce passage lui fourniroit pour rendre le Cardinal de Retz odieux & suspect. Cependant les Ducs de Retz & de Brissac l'emporterent & determinerent le Cardinal à passer en Espagne sur une petite Barque de 25. Tonneaux, dont tout l'équipage étoit composé de quatre Matelots, & du Maitre, qui selon eux avoit fait ce Voyage plus de trente fois. Mais on avoit tant d'envie de se défaire de lui, qu'on lui fit croire qu'il passeroit plus seurement sur cette Barque que sur les plus grands Vaisseaux. Après cela on affecta de prendre plusieurs vaines précautions pour donner le change

aux Barques longues du Marechal qu'on ſuppoſoit toujours autour de Belliſle & qui ne ſubſiſtoient que dans l'imagination de ces Meſſieurs. Pour cet effet on fit ſemblant d'embarquer le Cardinal dans un gros Vaiſſeau Hollandois qui mit auſſi-tôt à la voile, & cependant il coucha cette nuit & la ſuivante chez le Curé de Berger dans l'Iſle, avec Joly, Boiſguerin, & du Brocard, d'ou ils partirent la troiſieme nuit deguiſés en Soldats, pour s'embarquer ſur la pe-ite Barque, ſans que le Cardinal emportât avec lui ni or ni argent. Il eſt vrai que le Duc de Retz avoit fait charger la Barque de Sardines, avec ordre au Maître de les vendre, & d'en remettre le prix entre les mains du Cardinal. Joly ſe trouva heureuſement avoir 120. louis d'or & Boiſguerin 60.

Le vent fut aſſez favorable les deux premiers jours, & on ne fit aucune mauvaiſe rencontre juſques vers les deux heures après midi, qu'on apperçut une grande Fregate qui faiſoit force de voile ſur la petite Barque. Elle continua de la pourſuivre juſqu'à la nuit & alors elle brouilla ſes voiles, craignant aparemment d'aprocher trop près de la terre. La nuit fut aſſez facheuſe, à cauſe d'un vent violent qui portoit à terre; cependant elle ſe paſſa ſans accident, & on comptoit d'arriver de bonne heure à St. Sebaſtien : mais en approchant du cap, qui n'eſt qu'à deux lieües de ce port, le Pilotte qui devoit ſe donner la terre à droite la mit à gauche, courant du coté de Bilbao, & demeura égaré tout le jour, ſans en vouloir convenir, juſqu'aux aproches de la nuit, qu'ayant vû un petit Vaiſſeau qui prenoit à l'Eſt, il fit un ſignal, dans le deſſein de demander la route. Celui-ci ne repondit qu'a coups de Canon, de ſorte qu'il fallut s'arrêter & paſſer la nuit ſur une côte qu'on ne connoiſſoit point. Pendant ce tems-là le Maître

tre ayant connu son erreur doubla le cap le lendemain & ayant découvert une petite Chaloupe, on lui fit signe de venir à bord. Elle fit quelque difficulté, voyant que la Barque étoit Françoise, mais comme on lui demanda la route de St. Sebastien & s'ils vouloient prendre quatre personnes pour les y porter en les payant bien, ils accepterent ce parti & mirent le Cardinal à terre avec ceux de sa suite le 12. Septembre 1654. la Barque n'ayant pû arriver que le lendemain à cause du calme.

Dès que le Cardinal fut débarqué à St. Sebastien, il depêcha Joly vers le Baron de Vatteville Gouverneur de la Place, qui étoit à une lieüe de là au port appellé le Passage. Il n'en devoit revenir que dans deux ou trois jours. Dès que le Baron eut veu Joly habillé en Soldat, il lui demanda s'il lui aportoit des nouvelles du Siege d'Arras, à quoi Joly repondit que non. & lui ayant expliqué le sujet de son voyage il commença à le traiter avec beaucoup de courtoisie, lui témoignant beaucoup de joye d'avoir occasion de servir le Cardinal de Retz, qui étoit estimé de tout le monde, & pour qui le Roi son Maître & Dom Louïs de Haro ne manqueroient pas de s'interesser fortement; que s'il croyoit faire plaisir au Cardinal, il retourneroit incessamment à St. Sebastien; mais que pour ne point faire d'éclat, il jugeoit plus à propos de n'y retourner que dans le tems qu'il avoit marqué en partant; qu'en attendant il alloit dépêcher un Courier à Madrid, & que dans deux jours il ne manqueroit pas de se rendre à l'entrée de la nuit à l'auberge de S. E. pour la conduire avec ceux de sa suite dans un apartement de son palais, où il seroit sans que personne de la Ville en sut rien.

Tout cela fut executé ponctuellement dans le tems marqué, le Gouverneur étant venu avec quel-

ques uns de ses gens prendre S. E. On le conduisit dans un apartement separé, où Dom Juan de Vatteville son frere alloit tous les jours dire la Messe & où le Cardinal étoit servi très proprement & très délicatement lui & les siens, pendant que le Baron tenoit sa table ailleurs, où il y avoit quelques gens de Mr. le Prince, des Refugiés de Bourdeaux, & plusieurs Officiers de Mer & de Terre.

Le Cardinal écrivit d'abord au Roi d'Espagne & à Dom Louïs de Haro, pour demander la liberté du passage jusqu'en Italie, & Boisguerin fut dépêché pour porter les Lettres, sans aucune autre charge; le Cardinal craignant de s'embarrasser & tachant d'éviter scrupuleusement les moindres occasions qui pouvoient le faire soupçonner de quelque engagement avec l'Espagne. Il eut seulement ordre de voir en particulier le Comte de Fiesque, qui étoit à Madrid de la part de Mr. le Prince, & de lui faire beaucoup de complimens qui dans le fond ne signifioient rien. Le Baron de Vatteville eut bien voulu que le Cardinal se fut avancé un peu davantage. Il lui fit pour cela plusieurs ouvertures en homme sage, & avec beaucoup de discretion; mais elles ne produisirent rien, & le Cardinal s'occupa uniquement du Voyage de Rome, ayant fait vendre les Sardines dont il tira 600. écus, qui servirent à le faire habiller, & ceux qui étoient avec lui, qui en avoient fort grand besoin. Deux jours après le depart de Boisguerin, il arriva encore une Barque de Bellisle, chargée de la même Marchandise dont on tira pareille somme. Beauchêne vint sur cette Barque. Il avoit été envoyé de Paris à Bellisle, & de là à St. Sebastien, pour aporter des nouvelles assez differentes de celles de Boisguerin, dont la plus importante étoit la levée du Siege d'Arras, où l'on disoit que Mr. le Prince avoit fait des merveilles, & que s'il avoit

été secondé par le Comte de Fuensaldagne, ils n'auroient pas été forcés comme ils furent dans leurs retranchemens. Après cela il dit, que la Cour avoit envoyé ordre aux Sieurs Granger, Biet & Joly, Chanoines de Notre Dame, au Sieur Loisel Curé de St. Jean & Chancelier de l'Université, aux Sieurs Chevalier, & l'Avocat aussi Chanoines & grands Vicaires du Cardinal de Retz, d'aller trouver le Roi à Peronne. Ils y reçeurent de nouveaux ordres de se retirer en differends lieux, où ils furent relegués. On avoit fait publier à Paris à son de trompe, que les gens du Cardinal de Retz eussent à se retirer & à sortir de la Ville en 24. heures. Ceux du dernier Archevêque avoient été chassés de l'Archevêché, où l'on avoit établi St. Amour exempt, avec quatre Gardes. Ensuite on avoit signifié au Chapitre un Arrêt du Conseil qui leur ordonnoit de prendre le Gouvernement du Spirituel de l'Archevêché, comme vacant en Regale, faute d'avoir prêté le serment de fidelité, & de nommer incessamment de Grands Vicaires. Une partie des Chanoines avoient été d'avis, avant toutes choses, de faire des Remontrances sur l'exil de leurs confreres, mais à la fin il avoit passé à la pluralité des voix, de trois seulement, qu'ils prendroient l'administration du spirituel, non par vacance, mais à cause de l'absence & jusqu'au retour du Cardinal de Retz & de ses Grands Vicaires. A cet effet le Chapitre avoit nommé les Sieurs Decontes Doyen, le Musle Derroches Chantre, Charton Penitencier & Seguier Theologal, pour faire les fonctions de Grands Vicaires & ordonné qu'on feroit des Remontrances & prieres à S. M. en faveur des éxilés.

Toutes ces choses étant une suite de la levée du Siege d'Arras dont le Baron de Vatteville avoit donné avis à Madrid, Boisguerin qui en revint quelques jours après, dit au Cardinal que cela n'avoit ser-

servi qu'à fortifier D. Louïs de Haro, dans le dessein d'exhorter S. E. à ne point aller du côté de Rome, mais d'aller plutôt trouver le Duc de Noirmoutier, lui offrant pour cela l'escorte de toute leur Armée Navale, & une grosse somme d'argent, sans rien exiger de lui que ce qu'il jugeroit à propos lui même pour ses interêts particuliers; que s'il vouloit absolument aller à Rome, il le pourroit faire aussi aisément de Charleville que de par tout ailleurs, en passant par l'Allemagne: mais qu'il ne croyoit pas qu'il dût prendre ce parti; qu'il ne trouveroit pas son compte à Rome, comme il se l'imaginoit, qu'on ne s'y gouvernoit que suivant les évenemens; qu'il y trouveroit, après l'affaire d'Arras, plus de foiblesse qu'il ne pourroit croire, que cependant il ne refusoit pas de le servir à sa mode, & que s'il avoit resolu de passer en Italie, il lui envoyeroit au premier jour un de ses Secretaires avec une littiere du Roi, pour le conduire dans un port du Royaume de Valence, où il trouveroit une galere toute prête, avec tel secours d'argent qu'il souhaiteroit, lui offrant sa bourse pour cela & tout le credit du Roi son Maître.

Tout cela fut confirmé quelques jours après par Dom Christoval de Crassenberg Allemand & principal Secretaire de Dom Louïs de Haro qui amena une littiere du Roi d'Espagne, & qui aporta tous les ordres necessaires pour le passage du Cardinal en Italie, avec une bourse de 4000. pistoles & des Lettres de credit jusqu'à la somme de 50000. écus. Il lui en offroit beaucoup davantage, s'il vouloit aller à Charleville ou à Mezieres.

Joly qui avoit été de cet avis le premier fit tout son possible pour engager le Cardinal à le suivre, lui representant que c'étoit l'unique moyen d'engager le Cardinal Mazarin à s'accommoder avec lui, en lui faisant peur d'une nouvelle union avec Mr.

Mr. le Prince; que Rome ne feroit pour lui qu'un lieu d'exil trop éloigné pour pouvoir rien faire de confiderable; que le Cardinal Mazarin, bien loin de le craindre là, l'y fouhaitoit depuis long-tems, puifqu'il le lui avoit fait propofer plufieurs fois, que le Pape étoit vieux & incapable d'agir avec Vigueur; qu'après lui il en pouroit venir un autre moins favorable; qu'au pis aller il feroit aifé au Cardinal Mazarin d'éluder en France tout ce qui pourroit fe faire à Rome contre lui, en fe couvrant de l'Autorité du Roi, des Loix de l'Etat, des maximes des Parlemens & des Libertés de l'Eglife Gallicane; & qu'enfin il ne voyoit rien de plus réel que les offres du Duc de Noirmoutier, de le rendre maître d'une bonne Place frontiere, d'où il lui feroit aifé d'entretenir fes intelligences avec fes amis, de traiter avec Mr. le Prince & dans un befoin avec les Efpagnols. En tout cas Joly confeilloit fortement au Cardinal de Retz d'accepter les 4000. piftoles qui lui étoient en quelque façon neceffaires, dans l'état où il fe trouvoit, efperant que ce petit engagement le pouroit mener plus loin; que quand il ne les prendroit pas, on ne laifferoit pas toujours de l'accufer d'en avoir pris; que les engagemens de cette nature ne gâtoient jamais le fond des affaires & n'étoient regardés que comme des bagatelles, quand on venoit à un accommodement; qu'en allant à Rome il ne pouroit fubfifter honorablement que fur la bourfe & le credit de fes amis, qui pouroient avec le tems manquer de pouvoir & de bonne volonté, & qu'enfin il devoit éviter avec un grand foin de laiffer connoître aux Efpagnols qu'il ne vouloit recevoir d'eux aucun fecours; qu'autrement il pouroit arriver, que non feulement ils negligeroient entierement fes interêts à Rome, mais qu'ils le traverferoient & le facrifieroient peut être au Cardinal Mazarin. Mais toutes ces rai-

raisons furent inutiles: le Cardinal de Retz demeura ferme dans sa resolution d'aller à Rome. Beauchêne & le Sieur de Salles recemment venus de Paris lui firent entendre que c'étoit le sentiment des Ducs de Retz & de Brissac & de tous ses amis de Paris. Il refusa aussi les 4000. pistoles du Roi d'Espagne, & il aima mieux en emprunter 400. du Baron de Vatteville, pour continuer son Voyage, qu'il lui a fait rendre depuis. Il accepta cependant la littiere du Roi d'Espagne, & il laissa un chiffre à Christoval, dont il promit de se servir dans l'occasion, pour donner de ses nouvelles à Dom Louïs de Haro. Il tira de lui parole de secourir les Ducs de Retz & de Brissac, s'ils étoient attaquez dans Bellisle, comme on les en menaçoit. C'est ce qu'il leur fit savoir par Beauchêne, qu'il leur envoya pour leur aprendre de ses nouvelles.

Après cela le Cardinal se mit en chemin le premier jour d'Octobre, dans la littiere du Roi d'Espagne, avec Joly & Boisguerin, de Salles & du Brocard, qui le suivoient montés sur des mulets, & le Maître d'Hotel du Baron de Vatteville qui fit la depense du Voyage. Le premier jour ils allerent coucher à Tolozette à quatre lieües de Saint Sebastien, & le lendemain à la dinée ils rencontrerent quelques Marchands François qui reconnurent fort bien le Cardinal & Joly, quelque soin qu'on prit de se cacher d'eux. Le reste du Voyage se passa assez agreablement, à la reserve des lits qui sont rares en Espagne, même dans les Hôtelleries, où il faut porter tout ce dont on a besoin. On passa près de Pampelune & ensuite par une petite Ville appellée Tudela, où le peuple s'étoit soulevé contre la Noblesse, au sujet de la chasse: ce qui fut cause qu'on mit des Gardes devant la maison du Cardinal, les habitans s'étant imaginez qu'il venoit pour chatier les seditieux, parcequ'il voya-

voyageoit en équipage d'homme de guerre, sous le nom de Marquis de St. Florent Bourguignon: de sorte qu'il fut retenu dans cette Ville pendant trois jours & obligé pour avoir la liberté d'en sortir, d'écrire au Viceroi de Navarre à Pampelune, qui lui fit sentir qu'il n'étoit pas content de n'avoir receu aucun compliment de sa part en passant aux portes de sa Capitale. De là on se rendit à Sarragosse, Ville grande & belle où il y a une Eglise celebre par une image de la Vierge appellée *N. Senora Del pilar* renommée, dit-on, par les miracles. Le Cardinal y étant allé au commencement de la nuit, pour faire ses prieres, on lui ouvrit les portes de l'Eglise qui étoient fermées, on ôta même les ornemens de l'Image, pour la lui laisser voir : ce que les Chanoines lui dirent qu'ils ne faisoient que pour les Cardinaux, ou les Princes. C'en étoit assés pour lui faire connoitre qu'ils savoient qui il étoit: mais le Cardinal ne vouloit point être désabusé là dessus, pretendant voyager toujours *incognito*, & faisant de son mieux, pour imiter les manieres des Cavaliers. Il s'imaginoit toujours qu'on le poursuivoit criminellement en France sur son passage en Espagne, & ce fut cette crainte qui l'obligea de se conduire comme il fit à St. Sebastien & ailleurs avec les Espagnols.

Enfin après plusieurs mauvais gistes, on arriva le 14. Octobre à un petit Bourg du Royaume de Valence sur le bord de la Mer, nommé Vivaros. Le lendemain matin on y trouva une Galere toute prête, dont le Commandant, Dom Fernand de Corillo, Chef d'Escadre, jeune Gentilhomme fort bien fait & fort sage vint aussi-tôt saluer le Cardinal de Retz & le suivit à l'Eglise. Il communia à la fin de la Messe en l'honneur de la Fête de Sainte Thereze, après quoi il se rendit sur la Galere, dont il envoya la Felouque vers les six heures du soir, pour

pour porter lui & son monde à bord. Il y fut reçû sans aucune ceremonie, tout le monde feignant de ne le point connoitre & le connoissant pourtant. La Galere étoit fort bien équipée. Il y avoit dessus 120. Soldats effectifs, 80. Matelots, & 28. bancs de chaque côté, avec sept ou huit Forçats à chaque Rame.

Il étoit arrivé un peu auparavant à Vivaros un Gentilhomme parent de Dom Louis de Haro, appellé Dom Christoval, qui présenta de la part de ce Ministre au Cardinal deux grandes Caisses pleines de gands & de peaux d'Espagne. On trouva dans une de ces Caisses plusieurs bourses pleines d'or, que le Cardinal refusa encore une fois; n'ayant voulu accepter que les gands & les senteurs, qu'on estimoit plus de 2000. Ecus, qu'il donna ensuite à Dom Fernando de Carillo, à la reserve de quelques paires de gands. Ce procedé parut noble & genereux, comme il l'étoit, aux Espagnols, qui se picquent de ces galanteries; mais comme ils s'étoient promis autre chose de lui, cela ne fit pas tout l'effet qu'il s'étoit imaginé. Il fit aussi des largesses considerables, par raport à ses Finances, au Maître d'Hôtel du Baron de Vatteville, quoi qu'il lui eut fait assez mauvaise chere sur le chemin. Il en fit aussi à ceux qui conduisoient la Littiere.

Après cela on mit à la voile, & la Galere ayant vogué tout le jour assez favorablement, mouilla sur les 5. heures du soir dans une petite anse vis-à-vis de Majorque. Le lendemain Dom Fernando ayant dit au Cardinal, qu'il pouvoit descendre s'il le trouvoit bon & se promener dans la Ville, attendu que le vent étoit contraire, S. Em. mit pied à terre & fut regalée peudant trois jours par le Viceroi, qui fit aussi semblant de ne le pas con-

connoître, & engagea sa femme à donner le Bal, pour lui faire voir tous le beau monde du lieu. Majorque est une des plus agréables Villes du Monde, plus grande & plus peuplée qu'Orleans. Les femmes y sont fort belles: Il n'en est pas de même des hommes, qui sont assez mal faits, mais fort braves & courageux sur la Mer. On donna aussi des serenades au Cardinal dans des Convents de filles, & toutes sortes d'autres divertissemens: Après quoi le vent ayant changé, il remonta sur la Galere, qui le mit en douze heures de tems au Port Mahon dans l'Isle de Minorque, un des plus beaux Havres de l'Europe. L'entrée en est fort étroite, & il est difficile qu'il y passe plus de deux Galeres de front, mais il s'élargit peu à peu pendant deux lieues jusqu'à la Ville de Minorque, qui est sur une hauteur, au pied de laquelle le plus grand Vaisseau s'amarre aisément avec des cables, Les Habitans prévenus qu'il y avoit de la peste en Espagne donnerent pratique à la Galere, mais ils apporterent des vivres & des rafraichissemens sur le bord de la Mer, & en reçurent le prix dans du vinaigre. On fut obligé de demeurer dans cet état depuis le Mardi jusqu'au Dimanche matin, à cause du vent contraire. Le vent ayant ensuite changé, la Galere sortit du Port, afin de découvrir quelques Vaisseaux qui avoient paru sur la Côte, mais n'ayant rien vû, elle fit le trajet du Golfe de Lion, gagna les Côtes de l'Isle de Sardaigne, & le Lundi au soir elle fit ce qu'elle pût pour aborder à Sassary, mais inutilement. Ce fût un grand bonheur pour le Cardinal, l'Armée Navale de France, qui menoit le Duc de Guise à Naples, étant sur cette Rade depuis quelques jours : de sorte que le lendemain matin la Galere s'étant trouvée à l'embouchure du Canal, qui est entre la Sardaigne & l'Isle de Corse, elle continua sa route à Cagliari,

comme on l'avoit résolu, & ayant entendu deux coups de Canon tirer à balle l'une après l'autre avec un petit intervalle, Dom Fernando jugea que c'étoit un avis qu'on lui donnoit de terre de la proximité de cette Flotte, qu'il sçavoit devoir être en Mer: ce qui l'obligea de faire monter un Matelot au haut du grand Mât, pour voir s'il ne découvriroit point de voile hors du Canal dont on étoit prêt de sortir, afin de se retirer en cas de besoin à Capo Bonifacio. Le Matelot ayant dit qu'il ne voyoit que deux Tartanes, qui couroient le long de la terre, qu'il jugea être des Corsaires de Barbarie, le Commandant ordonna de leur donner la chasse. Les Soldats & la Chiourme marquerent une grande joye de cela, mais le Pilote ayant mal pris ses mesures, la Galere échoua un moment après être sortie du Canal, sur un fond de Sable entre deux petits Rochers. Heureusement elle ne se fit point de mal, parce que la Mer étoit calme, & qu'il ne faisoit presque point de vent: cependant les forçats ayant voulu rompre leurs chaînes, pour se sauver, Dom Fernando & tous les Soldats mirent l'Epée à la main & les contraignirent de se rasseoir, après quoi il fit mettre la Felouque & l'Esquif en Mer, pour porter le Cardinal & ses gens avec quelques autres Passagers sur les Rochers, pendant qu'on travailloit à décharger la Galere pour la remorquer: ce qui réüssit au bout de trois heures, après beaucoup de fatigues & de peine.

Ensuite on alla moüiller à Porto Vecchio, où l'on passa la nuit, & le lendemain qui étoit la fête de St. Simon & St. Jude, le vent n'étant pas propre pour continuer le voyage, on mit pied à terre pour entendre la Messe. Mais pendant qu'on la disoit, quelques Cavaliers étant venus avertir que l'Armée Navale de France étoit à Cagliari,

Dom

Dom Fernando fit auſſi-tôt rembarquer tout le monde. Cependant la Mer étant fort groſſe, & le Conſeil s'étant aſſemblé, on ne jugea pas à propos de lever l'ancre; tous les Officiers étant convenus qu'il étoit impoſſible aux Vaiſſeaux de guerre de venir ſur la Galere, pendant que ce vent-là dureroit, que s'il changeoit elle auroit toujours beaucoup d'avance, & qu'il lui ſeroit aiſé de gagner un Port. Malgré ces conſiderations & le mauvais tems qui continuoit toûjours, Dom Fernando ne laiſſa pas de mettre à la voile le lendemain de la fête à 4. heures du matin, contre le ſentiment des Officiers ſubalternes, qui firent même leurs proteſtations par Ecrit. En effet la tempête fut ſi violente depuis les 5. heures du matin juſqu'à 5. heures du ſoir, que tout le monde ſe prépara à la mort par la confeſſion, le naufrage paroiſſant inevitable. Cependant comme le vent n'étoit pas contraire, on ne laiſſa pas d'avancer beaucoup, & la Galere s'étant trouvée près d'une petite Iſle appellée la Rinara, vers le commencement de la nuit, tout l'Equipage s'écria *terra terra*, & voulut ſe jetter à la Mer, dans la penſée que la Galere alloit ſe briſer contre terre. Cela ſeroit arrivé, ſi le Commandant n'eût fait changer la manœuvre, pour gagner la pointe de l'Iſleau deſſous du vent, où la Mer s'étant trouvée moins agitée, tout l'Equipage s'écria en ſigne de réjouiſſance *Calma Calma*. Elle étoit pourtant encore aſſez agitée, pour empêcher l'uſage des Rames, dont on entreprit inutilement de ſe ſervir pour ſe mettre plus à l'abri, la Mer en ayant rompu pluſieurs: de ſorte que Dom Fernando fût obligé de faire jetter deux ancres qui prirent heureuſement toutes deux. Après cela il paſſa dans la Chambre du Cardinal, pour lui dire qu'il avoit couru de fort grands dangers, mais qu'il en étoit dehors;

 qu'il

qu'il falloit penser à se reposer. & que le lendemain, il esperoit gagner Porto-Longone. Ce Gentilhomme avoit plus besoin de repos que personne, s'étant extremement fatigué tout le jour & ayant veillé sur tout ce qui se passoit, avec une attention extraordinaire, sans quitter le lieu d'où il donnoit ses ordres, que pour aller rendre compte au Cardinal de l'état des choses.

Le lendemain la Mer étant beaucoup plus calme, on leva les ancres à 4. heures du matin, & on arriva sur les 9 heures à Porto-Longone, où tout le monde fût étonné de voir arriver une Galere, après la tempête qu'il avoit fait le jour précedent. Peu de tems après le vent recommença d'une si grande force, qu'il ne fût pas possible de passer à Piombino, quoi qu'on le tentât par trois fois. Cela donna le loisir au Cardinal d'aller voir Porto-ferraio, autre Port de l'Isle d'Elbe qui appartient au grand Duc de Toscane.

Enfin le 3. Novembre 1654. on prit terre à Piombino, où le Cardinal de Retz se démasqua & se laissa connoître. En avançant dans les Etats du Grand Duc de Toscane, on trouva dans la premiere Ville où l'on coucha des Officiers de S. A. qui avoient ordre de traitter le Cardinal aux dépens de leur Maître: ce Prince ayant eu la précaution d'en depêcher plusieurs en differens endroits, pour le même sujet, sur l'avis qu'il avoit eu de son passage en Italie.

A une demie lieuë de là on rencontra le Maître des Ceremonies de S. A. qui aporta des lettres de la part du G. Duc au Cardinal de Retz remplies d'offres & d'honnêtetez les plus obligeantes du monde, mais accompagnées de prieres, qu'il ne trouvât point mauvais, si on lui faisoit faire une espece de quarantaine, (à cause du mauvais air qu'on disoit re-

gner

gner en Espagne,) dans un petit lieu nommé Spedaletta, qui est une maison presque seule dans les Montagnes proche de Volterra, peu éloignée du Champ de Bataille ou Catilina fut autrefois deffait par l'Armée de la République Romaine. On y trouva un Maître d'Hôtel, un Officier, un Somelier, qui traiterent splendidement le Cardinal pendant le séjour qu'il y fit. Au reste il y a bien de l'aparence que le Grand Duc se servit du prétexte du mauvais air, pour se donner le tems d'écrire en France, & pour y faire trouver bon le passage qu'il donnoit si honnêtement à Son Eminence.

Le premier soin du Cardinal de Retz, dés qu'il fût en terre ferme, fût de dépescher un Courier exprés à l'Abbé Charrier, pour le faire venir à Spedaletta, où il arriva au bout de quatre ou cinq jours tellement persuadé que le Cardinal devoit donner sa démission, qu'ayant rencontré en arrivant Joly & Boisguerin qui se promenoient à deux cent pas de la Maison, la premiere chose qu'il leur demanda fut, s'il n'y étoit pas disposé: à quoi les autres ayant répondu qu'ils ne le croyoient pas, il en partit chagrin & dit que si cela étoit, il n'y avoit rien à faire pour lui en Italie. Ensuite il fit son possible pour inspirer cette resolution au Cardinal, qui de lui même y étoit assez disposé: mais comme il reçeût dans le même tems des lettres de ses amis de Paris qui l'en détournoient toûjours fortement, & qui lui offroient leurs bourses pour s'entretenir dans Rome honnorablement, pourvû qu'il ne s'engageât point dans de trop grandes dépenses; les remontrances de l'Abbé Charrier ne servirent de rien, quoi-qu'il s'offrit d'aller à Paris pour convaincre ses amis de la nécessité de la démission, & pour disposer la Cour à la recevoir favorablement. Ce projet fût remis jusqu'à-ce qu'on fût à Rome, où l'on verroit de plus prés ce qu'il y auroit à faire.

Cependant comme le Cardinal manquoit d'argent, ayant fait distribuer ce qui lui restoit aux Officiers & à l'Equipage de la Galere, il pria l'Abbé Charrier, qui retournoit à Rome pour lui préparer un logis, de passer par Florence & de demander une somme de 4000. Ecus au Bailli de Gondy son Parent & Secretaire d'Etat du Grand Duc, pour le conduire jusqu'à Rome: ce qu'il n'obtint pas sans difficulté. Après cela S. A. lui envoya une litiere pour le porter de Spedaletta, où il avoit passé quinze jours, à Lembrogiano, Maison de Plaisance où il trouva le Grand Duc, la Grande Duchesse, & le Prince qui le regalerent parfaitement bien en toute maniere pendant un jour & demi, quoi qu'il y fut *incognito*. Les conversations ne roulerent que sur le sujet du voyage en general, sans entrer autrement dans le détail des affaires, à la reserve du Conclave futur, qu'on disoit fort prochain, à cause du grand âge & de la mauvaise santé du Pape. Sur cela le Duc s'ouvrit un peu avec le Cardinal, & lui recommanda fort le Cardinal Chigi, lui laissant entendre, qu'il le trouveroit plus favorable & mieux disposé que pas un autre à son égard.

De Lembrogiano, on se rendit à Florence, où le Cardinal Jean Carlo de Medicis traita magnifiquement le Cardinal de Retz pendant trois jours dans le Palais du Grand Duc, mais toujours *incognito*. Il lui donna même le Bal à la mode du Païs dans une maison particuliere où il avoit assemblé les plus belles Dames de la Ville. Il fut reçû à Ficanes avec la même magnificence par le Prince Leopol qui en étoit Gouverneur, & dans tous les autres lieux des Etats du Grand Duc par où il passa jusqu'à Radicafani; aprés quoi le Cardinal entra dans les Etats Ecclesiastiques toujours *incognito*, & dans la litiere du Grand

Grand Duc jusqu'à Rome, où il arriva le 28. Novembre 1654.

Aussi-tôt que le Cardinal de Retz fut arrivé, l'Abbé Charrier en fût porter la nouvelle au Cardinal Chigi Secretaire d'État, pour en informer S. S. qui dés le lendemain lui donna une audience secrete, où il lui donna beaucoup de marques d'estime & d'amitié, l'exhortant à prendre patience & à se faire traiter pour son mal d'épaule, avec promesse qu'on ne le laisseroit manquer de rien. Le Cardinal Chigi lui envoya ensuite faire des complimens & des excuses de ce qu'il ne le voyoit point encore, disant que c'étoit pour ne point donner d'ombrage à la faction de France, & pour ne pas se mettre hors d'état de lui rendre service : raisons dont il se servit en plusieurs autres occasions dans la suite, pour se dispenser d'accorder au Cardinal de Retz les graces qu'il demandoit. Ce fut sous ce prétexte qu'il fit retrancher beaucoup des liberalités & des honneurs que S. S. avoit intention de lui faire. Il fit reduire à 4000. Ecus les 20000. qu'il vouloit lui donner, & il empêcha le Pape de le loger auprès de lui dans son Palais de Montecavallo, disant qu'il feroit mieux de se loger dans une Maison Religieuse, où vivant dans un esprit de simplicité, de retraite & de modestie, il rendroit sa cause bien meilleure, & embarasseroit davantage ses Ennemis.

Ces Conseils avoient quelque chose de plausible à la vérité & pouvoient passer pour sages & pour sinceres, du moins à l'égard du logement & de la conduite qu'il prescrivoit au Cardinal ; quoi-que peut être une marque plus publique d'une protection ouverte auroit fait plus d'honneur au Pape & auroit été plus avantageuse aux affaires du Cardinal de Retz. Mais certainement il ne devoit rien retran-

cher du ſecours d'argent dont il ſçavoit que le Cardinal de Retz avoit un extrême beſoin, & ce ſecours pouvoit ſe donner ſuivant l'Evangile, ſans faire ſonner la trompette.

Il y eût encore une autre affaire dans laquelle le Cardinal de Chigy marqua peu d'inclination pour les interêts du Cardinal de Retz, quoi-qu'il s'efforçât de perſuader le contraire. Ce fût au ſujet d'une lettre fort bien écrite qu'il adreſſoit à tous les Evêques de France ſur l'Etat des affaires & dont Mrs. de Port Royal étoient les veritables Auteurs. Le Sieur de Verjus qui depuis fût ſon Secretaire la lui avoit aportée à Lembrogiano avec d'autres dépêches du P. de Gondy : & le Cardinal de Retz ayant reſolu de la faire imprimer pour l'envoyer à Paris, il en fit demander la permiſſion au Pape, dans la veüe de donner à cette lettre plus de poids & plus d'autorité, par une aprobation tacite de Sa Sainteté. Mais le Cardinal de Chigi qui vouloit ménager la Faction de France pour le Conclave prochain, détourna la choſe adroitement, après avoir envelopé ce refus de pluſieurs conſiderations qui avoient toutes ſelon lui raport à l'avantage du Cardinal de Retz, & qu'il fit trouver bonnes à l'Abbé Charrier, & l'Abbé au Cardinal de Retz, qui s'étoit laiſſé étrangement prévenir de l'affection ſincere de cette Eminence. Cependant Joly, qui commença dès lors à ouvrir les yeux & à entrevoir la verité, leur dît franchement ce qu'il en penſoit & les raiſons qui devoient rendre ſa conduite ſuſpecte. Mais il ne lui fut pas poſſible de ſe faire écouter, de ſorte qu'il fût enſuite enfin obligé de prendre le parti de ſe taire quand il étoit queſtion du Cardinal de Chigi, pour ne ſe commettre pas trop ſouvent avec le Cardinal de Retz & l'Abbé Charrier, qui ont été ſes dupes preſque juſqu'à la fin & qui n'ont jamais été d'aſſez bonne foi pour en vouloir convenir nettement.

Ce-

Cependant pour ſe conformer au Conſeil du Cardinal de Chigi, on ménagea un apartement au Cardinal de Retz chez les Peres de la Miſſion & ſon monde fut logé dans un petit Hôtel tout proche. Après cela on examina ſon épaule que les Chirurgiens trouverent être demiſe. Pour la lui remettre on lui fit ſouffrir des douleurs extremes, ſans qu'il ſe plaignit pourtant beaucoup.

Les nouvelles qui vinrent de Paris dans ce tems là donnerent auſſi beaucoup de peine au Cardinal, principalement l'exil de Mr. ſon Pere & des Ducheſſes de Retz & de Briſſac, qui ne dura pourtant gueres, leurs Epoux s'étant accommodés peu après avec la Cour. On aprit auſſi qu'on avoit envoyé chez le Sieur Caumartin pour l'arrêter, mais qu'heureuſement il s'étoit ſauvé en ſe cachant dans un trou de muraille derriere une tapiſſerie; quoique cinquante Archers fuſſent occupés à le chercher par toute la Maiſon pendant plus d'une heure. Ils ne ſeroient peut être pas ſi-tôt ſortis, s'ils n'avoient remarqué dans le jardin une échelle dreſſée contre un mur, par deſſus laquelle ils ſe figuroient que Caumartin étoit ſorti pour ſe ſauver; mais tous les domeſtiques qui ne ſavoient pas eux même ou étoit leur Maître furent bien étonnés, quand ils le virent ſortir de ſon trou, une demie heure après que les Archers ſe furent retirez. Enſuite il ſe refugia en Franche Comté, où il demeura quelques tems avec Madame ſa Mere & depuis chez le Baron de Languet, dont la Maiſon étoit ſur la Frontiere, & chez quelques autres perſonnes de ſes amis; juſqu'à ce que le premier Preſident de Bellievre lui eut obtenu la permiſſion de demeurer dans quelqu'une de ſes Maiſons plus-près de Paris. On ſut auſſi que le Sieur Chevalier frere du Chanoine grand Vicaire du Cardinal de Retz avoit été arrêté en paſſant à Lion au retour de Rome, & que

le Procureur General avoit presenté par ordre de la Cour sa Requête au Parlement, pour informer du passage du Cardinal de Retz en Espagne, sur la déposition des Marchans qui l'avoient vû dans une Hôtellerie proche de St. Sebastien. Sur cela le Cardinal Mazarin pretendoit intenter un procès criminel à Mr. de Retz, comme s'il eut fait des traités avec les ennemis de l'Etat: mais comme le fait étoit faux & qu'il n'en pût fournir de preuve l'affaire n'eut pas de suite. Cependant le Roi, qui peu de tems auparavant avoit envoyé le Sieur de Lyonne avec la qualité d'Ambassadeur extraordinaire vers les Princes d'Italie, lui envoya des ordres pressans de quitter toutes choses pour aller à Rome & y traverser le Cardinal de Retz. En attendant qu'il y fut, S. M. fit deffendre à tous les François d'avoir aucune communication avec lui & aux Cardinaux de la Nation ou même de la Faction Françoise de faire arrêter leurs carosses suivant l'usage du païs. Mais le Pape ayant été averti de cet ordre donné aux Cardinaux prit la chose avec tant de hauteur, qu'aucun n'osa y obéïr, sa Sainteté ayant fait dire que si quelqu'un d'entr'eux manquoit à l'égard du Cardinal aux civilités ordinaires, elle les feroit mettre au Chateau St. Ange. D'ailleurs le Cardinal de Retz s'étoit déja mis sur un pied à se faire respecter, plus de 20. Gentils-hommes de ses amis s'étant rendus auprès de lui, qui l'accompagnoient en toutes occasions comme ses domestiques & qui mangeoient avec lui: sans parler de plusieurs autres qui s'étoient logés dans son quartier exprès pour être à portée de lui offrir leurs services dans le besoin. De plus il avoit receu des secours très considerables de France, qui l'avoient mis en état de se faire un équipage fort leste de trois carosses à six Chevaux, avec un grand nombre d'Estafiers, la pluspart jeunes François fort déli-

liberés & prèts à tout faire, qui joints avec les Gentils-hommes & leurs Valets de Chambre composoient du moins un corps de cent personnes, sur qui le Cardinal pouvoit compter dans un besoin. Il n'y eut que sur la Livrée qu'il affecta d'être modeste, n'ayant donné à tous ses gens que des habits gris sans galon, ce qui faisoit appeller sa suite *la nuit grise*.

Les amis du Cardinal de Retz qui l'assistoient de leurs bourses n'aprouvoient pas autrement cette dépense excessive, qu'ils jugeoient assez inutile & hors de saison; mais outre que son inclination l'y portoit, il disoit aussi qu'il falloit vivre de cette maniere à Rome, dont le peuple n'estime les étrangers qu'à proportion de leur dépense & de la figure qu'ils font; que paroissant dans un état d'abattement, tout le monde lui marcheroit sur le ventre & que ses ennemis en tireroient de grands avantages contre lui. Effectivement cette conduite ne fit pas un mauvais effet, le Pape & la Cour de Rome jugeant par là qu'il n'étoit pas un homme abandonné, ni qu'on dût craindre qu'il leur tombât sur les bras.

On savoit d'ailleurs qu'il avoit pour sa personne une table de six couverts fort délicieuse & très bien servie, une de vint pour ses Gentils-hommes, sans parler du commun qui étoit de plus de quarante. Tout cela suivi de grandes aumones, qui se faisoient regulierement à la porte, donnoit au Cardinal de Retz une grande reputation parmi le peuple & lui attiroit une bienveillance prèsque generale, qui n'est pas à mépriser dans des rencontres de cette nature. Aussi n'eut il pas de peine à faire dans les commencemens une partie de ce qu'il vouloit, se voyant soutenu de l'aprobation publique & de l'inclination du Pape à un point qui ne se peut presque pas imaginer. Il en auroit tiré sans dou-

doute des ſecours & des avantages conſiderables, ſans les menagemens, la foibleſſe ou les artifices du Cardinal de Chigi, qui rompit toutes ſes meſures.

Cette inclination du Pape parut viſiblement en deux occaſions, dont la premiere fut lorſqu'il donna le Chapeau au Cardinal de Retz ſuivant l'uſage. Car on vit ſans ceſſe & en abondance couler des larmes des yeux de ce bon vieillard, pendant toute la ceremonie, avec des manieres & des expreſſions d'une tendreſſe toute particuliere, ce qui fut remarqué de tout le monde. Le Cardinal Antoine Barberin ne s'y trouva point & les Cardinaux d'Ette & Bichi ſe retirerent dès le commencement du Conſiſtoire, ayant apris en entrant que cette ceremonie s'y devoit faire. Ils agirent ainſi, dans la vûe de faire leur Cour au Cardinal Mazarin, auquel ils écrivirent même pour s'excuſer, diſant qu'ils avoient été ſurpris, & que le Pape avoit tenu la choſe ſi ſecrette, qu'ils n'en avoient rien ſû: ce qui étoit vrai.

La ſeconde fut lorſque l'Evêque de Coutance autoriſé par les grands Vicaires du Chapitre donna les ordres dans l'Egliſe Notre Dame. Car ſa Sainteté en ayant été informée adreſſa auſſi-tôt des commandemens très exprès au Nonce d'interdire l'Evêque & les grands Vicaires: ce qui auroit produit un effet fort avantageux pour le Cardinal de Retz, & auroit preſque decidé l'affaire, ſi ces dépêches étoient arrivées un peu plutôt à Paris. Mais un Courier extraordinaire y ayant aporté prèſque en même tems la nouvelle de la mort du Pape, cette action de juſtice qui marquoit les intentions du Chef demeura inutile, & ſes ordres ne furent point éxecutés.

Le Saint Pere, qui ne fut malade que trois ou quatre jours, s'étant aperçû de ſa fin fit appeller tous les

les Cardinaux auxquels il donna sa benediction avec beaucoup de marques d'affection, & une grande liberté d'esprit, les exhortant de choisir un bon sujet pour remplir sa place, & leur recommandant particulierement le Cardinal de Chigi. Après cela il mourut à Montecavallo le 7. Janvier 1655. Ce Pape meritoit d'être plus regretté qu'il ne le fut. Il étoit ferme & vigoureux à soutenir les interêts de l'Eglise, assés penetrant & bien instruit des affaires du Monde, ayant d'ailleurs ses foiblesses & ses défauts qui éclaterent un peu trop, par sa complaisance excessive pour la Signora Olimpia sa belle sœur, qui abusa longtems de sa facilité, s'étant rendüe maitresse absolüe de toutes les affaires. Tout le monde temoigna donc plutôt de la joye que du déplaisir de sa mort, sans en excepter ses domestiques qui l'abandonnerent si parfaitement dès qu'il fut expiré, que les rats lui rongerent les oreilles, personne n'étant resté près de son corps.

Après ses obseques qui se firent à l'ordinaire, les Cardinaux entrerent au Conclave le 18. Janvier, où ils demeurerent près de trois mois enfermés. Le Cardinal de Retz y entra comme les autres avec trois conclavistes l'Abbé Charrier, Joly & Imbert, son Valet de Chambre, quoi que les Cardinaux n'en ayent ordinairement que deux, à la reserve de ceux qui sont Princes ou incommodés: Deux exceptions qui lui donnoient un double droit à joüir de ce privilege, étant de Maison Ducale, ce qui est équivalant aux Princes d'Italie, & d'ailleurs étant toujours incommodé de son épaule. Voici un détail assés exact de ce qui se passa dans le Conclave. Joly en composa la Relation dans ce tems là & en fit part à un de ses amis à Paris. Dans la suite il a retouché cette Lettre en quelques endroits, pour lui donner plus de liaison avec l'Histoire.

LET-

LETTRE

A M . . . . . . Touchant ce qui s'est passé dans le Conclave d'Alexandre VII.

MONSIEUR,

SI je ne vous avois pas mandé dès les premiers jours du Conclave ce qui devoit en arriver, je n'aurois pas maintenant la hardiesse de vous entretenir des biais & des moyens qui ont enfin porté cette grande Assemblée à l'élection du Cardinal de Chigi que je vous avois predite. Mais voyant que je ne me suis pas trompé dans mes conjectures, j'avoüe que j'ai quelque penchant à croire que les dispositions generales & particulières que j'ai taché d'observer soigneusement dans tous les Esprits sont effectivement les principales raisons qui ont le plus contribué à la consommation de cet ouvrage. C'est ce qui fait, Monsieur, que je me rends plus volontiers à la priere que vous m'avez faite de vous envoyer une Relation de ce qui s'est passé dans cette Assemblée, dont je ne puis vous garantir l'exactitude que pour les choses qui sont venuës à ma connoissance; car il n'y a peut-être personne qui puisse se vanter de savoir toutes les intrigues, les cabales & les negociations secrettes qui se font dans ces rencontres. Je supose d'abord que vous n'ignorés pas la maniere dont se fait l'élection des Papes, dont plusieurs personnes ont écrit. Vous observerés seulement, que les billets où sont les Vœux des Cardinaux sont faits de maniere qu'on n'en sauroit découvrir les auteurs, n'y ayant que le nom du Cardinal à qui on donne sa voix, qui se presen-

sente d'abord. Ceux qui sont autorisés pour ouvrir ces billets sont obligés d'en demeurer là, jusqu'à ce que l'Election soit faite, car alors il est permis de les déplier entierement, & par-là on découvre bien des mysterés & des infidelités.

Il est bon aussi de savoir la difference entre le Scrutin & l'Accéssit, qui sont deux actes separés, mais qui n'en font proprement qu'un. A l'égard de l'Election, le Scrutin se fait le premier par le moyen du billet qui est conçû en ces termes, *Ego Cardinalis &c.* Cela ne se voit point qu'en rompant un cachet, *Eligo in summum Pontificem Dominum N* . . . . . cela se voit, & au bas. *Sic me Sancta Dei Evangelia adjuvent.* A quoi on ajoute une sentence tirée de l'Ecriture, qu'on dispose chacun à sa discretion, & qui est aussi pliée & cachetée comme le commencement, sans qu'on la puisse lire.

Si dans cette premiere action qui s'appelle Scrutin quelqu'un avoit le nombre de Voix suffisant, il seroit Pape & on en demeureroit là ; mais cela n'arrive gueres. Ordinairement on change & corrige le Scrutin, par ce qu'on appelle Accéssit, en donnant sa voix à un autre sujet, avec cette seule difference, qu'au lieu du terme *Eligo*, on met celui d'*Accedo domino N.* ou bien *Accedo nomini*, quand on s'en tient au premier. Après cela on joint la voix de l'Accessit à celui du Scrutin, & s'il se trouve qu'un Cardinal en ait les deux tiers & une au delà, l'affaire est faite, sinon c'est à recommencer : ce qui se fait deux fois le jour matin & soir.

A l'égard de ce qui se fait dans l'interieur du Conclave, si vous voulés en avoir une connoissance parfaite, il ne faut pas vous arrêter à ce qui s'en debite dans le monde, y ayant une infinité de gens qui cherchent du mistere & du merveilleux où il n'y en a point, & d'autres qui ne marquent pas

pas assez les traits de la Providence qui domine toujours & qui gouverne le caprice des hommes.

Ainsi quoi que la figure exterieure du Conclave soit environnée de pompe & de Majesté, autant que celle de quelqu'Assemblee que ce puisse être; cette grandeur aparente n'établit pas une consequence necessaire d'une élevation extraordinaire dans les esprits qui la composent. Les hommes y sont, comme par tout ailleurs, sujets à leurs passions & à leurs foiblesses, remplis d'inegalité, de contradiction & de caprice. Ce n'est pas qu'une conduite sage & prudente n'ait là comme ailleurs un grand avantage sur les autres, & qu'un esprit superieur ne trouve souvent là les moyens de manier adroitement les autres & de les amener à ses fins: mais il faut aussi avoüer qu'on y remarque souvent une puissance invisible qui remüe les volontés, qui entraine leurs consentemens d'une maniere étonnante & qui confond souvent les projets les mieux concertés, & les intrigues des plus habiles Politiques. C'est ce qui a parû bien manifestement dans ce Conclave, où l'on a vû les vieillards, contre leurs maximes ordinaires, concourir au choix d'un sujet dont l'age doit éteindre toutes leurs esperances, & les jeunes solliciter pour un homme fort regulier, qui n'aura pas aparemment beaucoup d'indulgence pour les foiblesses de leur temperamment. On y a vû la France revenir à un sujet qu'elle avoit exclu, l'Espagne desirer contre ses maximes un Pape qui paroit ferme & vigoureux & le Cardinal Barberin sortir du nombre de ses Partisans, les Creatures d'Urbain VIII. son Oncle, & se donner pour Maître celui qu'il avoit si longtems rebuté les derniers jours de la vie du Pape Innocent X. Ayant délié toutes les langues de la Cour de Rome, on vit tout d'un coups cette Ville changer de face dès les premiers momens de l'agonie d'Innocent.

Il

Il est vrai que c'est une chose assés ordinaire à la fin de chaque Pontificat, mais dans celle-ci la revolution fut plus prompte & plus sensible, parce qu'il n'y avoit point de Neveu pour soutenir la mémoire du défunt & que les Esprits vivement penetrés des desordres & des scandales du dernier gouvernement s'abandonnerent à leurs premiers mouvemens avec trop de licence & d'impetuosité.

Cet emportement dans son excès ne laissoit pas d'être fondé en raison. On peut même dire qu'il fut la principale cause du choix qui se fit dans le Conclave, en faisant connoître que tout le monde attendoit & demandoit un nouveau Pontife, dont la conduite remediât à ce qui avoit déplu dans le Gouvernement précedent. L'attachement du dernier Pape & la complaisance outrée qu'il avoit pour la *Signora Olimpia*, étoient ce qui avoit le plus offensé les Esprits. Les Electeurs s'attacherent à choisir un sujet éloigné de ce défaut : après cela l'interêt de tout le Monde Chrétien entra en quelque consideration & comme on étoit persuadé que l'inaction d'Innocent X. & son trop grand ménage lui avoient trop fait éloigner & negliger la Guerre contre les Turcs qui donnoient de l'inquietude à toute l'Europe & que celle qui regnoit entre les Princes Chrétiens avoit besoin d'une mediation plus vigoureuse & plus éficace ; on tacha de trouver un Successeur qui eut les qualités necessaires pour remedier aux besoins publics.

Dans ces dispositions presque generales dans tous les Esprits personne ne se presentoit plus avantageusement pour remplir les souhaits des peuples que le Cardinal de Chigi, qui dans l'opinion des peuples & de tout le public, passoit pour rassembler en lui toute les perfections requises pour rassurer les Romains contre la crainte des desordres

passés & pour faire concevoir à tout le Monde Chrétien l'esperance d'un avenir plus heureux.

Ce n'est pas que le Cardinal Sachetti ne partageât les vœux & les sentimens, & que la douceur & l'égalité de ses mœurs jointe à une assés grande experience dans les affaires, n'attirât sur lui les yeux & les souhaits d'une bonne partie du monde : d'autant qu'il avoit par devers lui l'avantage de l'age, qui n'étoit compensé dans le Cardinal de Chigi que par des signes équivoques d'une santé assés incertaine & délicate. Cependant comme le Cardinal Sachetti laissoit dans les Esprits quelques sujets de défiance sur l'article de ses parens & sur tout d'une belle sœur qui ne lui étoit pas indifferente, & que son concurrent paroissoit plus éloigné des occasions de ce penchant; cette consideration aida beaucoup à déterminer les Cardinaux : saus parler de la reputation que le Cardinal de Chigi s'étoit acquise à Munster, de l'autorité que lui avoit attiré sa charge de Secretaire d'Etat, dont il avoit rempli les fonctions d'une maniere fort gracieuse & enfin de la recommendation du dernier Pape au lit de la mort. Cette recommendation, pour venir d'un sujet peu recommandable, ne laissa pas de faire impression sur les Esprits, mais outre ces deux Sujets, il y en avoit encore quelques uns qui s'attiroient l'attention publique à certains égards, quoi qu'assés foiblement. Tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'ils auroient été plutôt aprouvés que desirés, si ce n'est peut être par quelques amis particuliers & pour des interêts personnels.

Le Conclave étoit, comme il est toujours, partagé en plusieurs factions qui avoient raport aux principales puissances de l'Europe, dont il est à propos de vous donner une idée generale. Celle de France étoit alors peu considerable par le nombre des voix & n'étoit pas en état de former elle seule

une

une conclusion; mais quoi qu'en disent les Italiens, son nom & la reputation de ses armes ne laissoit pas de lui donner assés de consideration pour imposer du respect aux Electeurs, & pour les empêcher de nommer un Pape contre qui cette Couronne auroit temoigné une défiance & une aversion ouverte. Je ne puis vous rien dire de ce qui se passoit de secret dans le Conseil de ce Parti; les Cardinaux qui le composoient, Barberin, Bichi, Grimaldi, Este, Ursin, ayant refusé le concours & la communication que le Cardinal de Retz lui avoit offerte. Ce qui en a parû au dehors, c'est que la France continuoit en faveur du Cardinal Sachetti les mêmes offices qu'elle lui avoit rendu dans le Conclave precedent; parce qu'il étoit ami intime du Cardinal Mazarin, & qu'au contraire elle rejettoit ouvertement le Cardinal Chigi, auquel elle avoit donné même l'exclusion.

Mais cette declaration si determinée de la France pour le Cardinal Sachetti fut avantageuse en toute maniere au Cardinal Chigi, parcequ'elle l'attacha plus fortement au parti d'Espagne, & qu'elle détacha du parti de la France tous les autres vieillards qui avoient quelques pretentions au Pontificat. Il tira aussi un grand secours du Cardinal Bichi son parent & son ami, qui ne laissoit passer aucune occasion de lui rendre service, sans avoir aucun égard aux ordres du Roi.

* La faction d'Espagne étoit sans comparaison plus nombreuse & pouvoit, en demeurant unie, donner une exclusion certaine: mais tous les sujets

* *Carlo di Medicis, J. Carlo di Medicis, Trivultio, Colonna, Caraffa, Cesi, Astalli, Brancaccio, Capponi, Burozzo, Costugalti, Filomanici, Harach, De Hesse, Ludovisio, De Lugo, Montalto, Maldachini, Rosseti, Ruggi, S. Sforza, Savelli,*

tre l'un ou en faveur de l'autre : Par exemple celui du Cardinal Rosetti, qui ne seroit assurement pas demeuré un moment dans leur parti, s'il avoit cru que leur dessein eut été d'elire le Cardinal Chigi, pour lequel il avoit une aversion & une antipatie naturelle & ceux de plusieurs gens de bien qui estimoient trop le Cardinal Sachetti, pour lui donner une exclusion formelle.

* La faction des Barberins avoit un nombre de voix presque égal à celui d'Espagne, & par consequent une exclusion peut être autant & plus certaine; attendu qu'elle étoit composée de vieillards qui avoient tous chacun leurs pretentions au Pontificat & leurs raisons particulieres pour en exclure ceux qui en aprochoient le plus. Ils parurent assez longtems fortement déterminés en faveur du Cardinal Sachetti, au prejudice de tout autre, mais les personnes sensées jugerent qu'ils ne lui prétoient leurs voix, que parcequ'ils savoient bien qu'elles lui seroient inutiles, à cause de l'exclusion de l'Espagne : dans l'esperance qu'après l'avoir balotté longtems sans succès, on jetteroit enfin les yeux sur quelqu'un d'entr'eux qui déplairoit moins à cette Cour. Il y a même lieu de croire que ce fut en particulier la vûe du Cardinal Barberin, puisqu'après avoir vû pendant plusieurs jours de suite trente trois suffrages pour le Cardinal Sachetti, il en parut tout d'un coup dans un Scrutin trente un pour le Cardinal Barberin : ce qui donna une allarme violente aux autres factions & les obligea d'observer avec

I 3 plus

* *Barberin, Carlo Barberin, Bragadini, Cherubini, Carpegna, Cessa, Lechini, Cafarelli, Facquiretti, Franciotti, Gabliel, Ginetti, Giorio, Gualtieri, Matulano, Palotta, Rapaccioli, Spada, Sta. Suzanna, Sachetti,*

plus d'attention ses démarches & les discours de ses Conclavistes, ou autres partisans qui ne laissoient passer aucune occasion d'exalter ses bonnes qualités, & de les accommoder au goût & à la disposition du Conclave. Après tout on demeura convaincu que la veûe principale des Barberins regarda toujours le Cardinal Sachetti, comme celui de tous qui leur convenoit davantage, soit pour leur procurer la main levée des biens que l'Espagne leur avoit fait saisir dans le Royaume de Naples, soit pour assurer la fortune de leur Maison & celle de la Signora Olimpia, qui après la mort du Pape s'étoit absolument remise entre leurs mains, en consequence de l'alliance qu'elle avoit contractée avec leur Maison

Ils n'avoient aucune inclination pour le Cardinal Chigi. On peut même dire qu'il y avoit une espece d'antipatie entre lui, & le Cardinal Antoine Barberin. Non seulement il évitoit de s'expliquer sur son chapitre avec le Cardinal de Retz, & rejettoit les propos qu'il lui tenoit en sa faveur, comme ne lui étant pas agreables; mais il tachoit aussi souvent de l'en dégouter, par des endroits où il le croyoit beaucoup plus sensible qu'il ne l'étoit en effet, comme sur le Jansenisme. Il disoit qu'il feroit bien, avant toutes choses, de s'assurer de ses sentimens sur la matiere de la Grace. Le Cardinal de Chigi de son côté n'étoit pas mieux disposé à l'égard du Cardinal Barberin, & il ne manquoit jamais d'avertir le Cardinal de Retz de ne pas prendre trop de confiance en lui, & il le lui presentoit comme un esprit artificieux & malin. Il n'en étoit pas de même du jeune Cardinal Carlo Barberin, qui marquoit en toute rencontre beaucoup d'affection & de consideration au Cardinal Chigi, aussi bien que le Cardinal Sachetti & plusieurs autres du même parti.

* La

* La faction de l'Escadron Volant, pour n'être pas si nombreuse, n'étoit peut être pas moins considerable ni moins puissante que les autres, étant composée de jeunes Cardinaux allertes, habiles, & toujours prêts à profiter des occasions. Ils parurent tous fort attachés dès le commencement au Cardinal Sachetti, disant à tout propos *Sachetti o Cataletto*. Mais dans la verité une partie d'entr'eux n'étoient occupés que du Cardinal Chigi & les autres lui donnoient au moins la seconde place : ce qui les fit declarer sans peine en sa faveur, quand ils virent l'exclusion assurée de l'autre. Cette difference de sentimens dans les Cardinaux de ce Parti n'étoit connüe que de peu de gens & les amis secrets du Cardinal Chigi ne se laissoient pas connoître au Cardinal Barberin, en se joignant, comme ils firent, tous à lui en faveur du Cardinal Sachetti. Mais ils n'eurent pas la même reserve pour le Cardinal de Retz, car quoi qu'il n'entrât pas dens leur Conseil, comme ils savoient qu'il étoit entierement porté pour le Cardinal Chigi, il y avoit toujours quelqu'un d'entr'eux qui le joignoit à l'entrée de la Chapelle ou ailleurs, pour l'avertir de donner sa voix au Cardinal Sachetti, quand ils sauroient qu'elle lui seroit inutile, ou de ne la lui pas donner, quand ils auroient lieu de craindre, & s'ils ne pouvoient eux même lui donner cet avis, ils le lui faisoient dire par Monsignor Febei Maître des Ceremonies. On ne sait pas bien si le Cardinal de Chigi étoit informé de tout ce manege, mais il feignoit toujours de l'ignorer, & le Cardinal de Retz qui étoit assis auprès de lui dans la Chapelle

* *Aquaviva, Albizzi, Azzolini, Borromeo, Chigi, Corrado, Homodei, Imperiale, Lomelino, Ottoboni, Pio, de Retz, Santacrocé.*

mais sur tout d'une maniere efficace & délicate par les Sermons du P. Quoechi Predicateur du Conclave, dans lesquels il y avoit toujours quelque trait qui ne convenoit qu'à la personne du Cardinal de Chigi: ce Pere décrivant adroitement ses manieres & sa conduite, comme devant servir de modelle au Conclave.

Les choses étant disposées de cette maniere, toutes ces differentes factions commencerent à resserrer leurs pratiques & à prendre leurs mesures suivant leurs genies, pour parvenir à leurs fins. Les Espagnols, avec leur flegme ordinaire & sans découvrir leurs veritables desseins, se contenterent dans les commencement de se tenir unis & serrés, pour assurer l'exclusion du Cardinal Sachetti, en ne donnant leurs voix à personne par la formule *accedo nemini*. Il pratiquerent cela constamment pendant deux mois entiers, que l'on remarqua dans tous les scrutins vingt-deux ou vingt & trois Billets, avec cette Clause: pendant que les Cardinaux François avec les Barberins & L'Escadron faisoient des efforts inutiles en faveur du Cardinal Sachetti, qui avoit tous les jours trente-trois suffrages & quelque fois trente-cinq, quoiqu'il auroit dû en avoir trente-huit ou trente-neuf, s'ils avoient tous été sincerement affectionnez pour lui. Mais comme nous l'avons déja dit, une partie de l'Escadron le trahissoit. Quoi qu'il en soit cette observation uniforme & constante donna lieu à une plaisanterie du Cardinal Cesi, qu'on appelloit dans le Conclave *la Vecchia*, la *Vieille*, parce qu'il avoit la mine d'un chastré. Il dit un jour en sortant de la Chapelle, qu'il n'y auroit point de Pape, si le Cardinal *Nemini* & le Cardinal *Trentatré* ne s'accommodoient ensemble.

La trahison de l'Escadron fût long-tems inconnuë au Cardinal Barberin, dont les soupçons tom-

boient plûtôt sur les vieux Cardinaux de sa faction, qu'il appelloit ordinairement dans son chagrin, *La mie Béstie*, quand il voyoit qu'il lui manquoit presque toujours six suffrages de trente-neuf sur lesquels il avoit lieu de compter & qui auroient apparemment conduit le Cardinal Sachetti sur le Trône, s'ils avoient tous répondu fidellement à leurs demonstrations exterieures: puisque le nombre néceſſaire pour rendre l'Election valide n'étoit que de 41. ou 42. voix. Quand le nombre des suffrages aproche si fort de celui qui est requis, il arrive souvent que les partisans des autres Cabales se détachent pour suivre le torrent, dans l'apprehension de se trouver dans la liste des contredisans sous un nouveau Pontificat: ce qu'on tache d'éviter avec grand soin.

D'ailleurs la maniere ambiguë avec laquelle l'Ambassadeur d'Espagne s'étoit expliqué sur le Chapitre du Cardinal Sachetti & une espece de mesintelligence qui se remarquoit entre ce Ministre & les Cardinaux de Medicis pouvoient lui donner lieu d'esperer avec assés de fondement un retour favorable pour quelqu'un de leur parti qu'on sçavoit n'y être attaché qu'assez foiblement; entr'autres du Cardinal Rozetti qui n'auroit pas manqué de se joindre à eux, s'il avoit pû prévoir l'Election du Cardinal Chigi, comme il le vouloit faire aprés coup, lors-qu'il n'en étoit plus tems.

Enfin il y a bien de l'aparence que le Cardinal Barberin ne s'attacha pendant un si long-tems & avec tant d'opiniatreté au Cardinal Sachetti, (quoiqu'il le priât lui même tous les jours d'abandonner cette poursuite, dont tout le monde connoissoit à la fin l'inutilité,) que pour tenir en eschec le parti d'Espagne & pour engager le Roi à répondre favorablement à une lettre qu'il lui écrivit en entrant dans le Conclave. Il se plaignoit dans cette let-

lettre des traittemens injurieux de ses Ministres, qui avoient fait saisir tous ses biens dans le Royaume de Naples, offrant cependant de servir S. M. C. en tout ce qui dépendroit de lui.

Ce n'est pas que de tems en tems il ne se fit quelques autres pratiques en faveur de differents Sujets qui se jettoient à la traverse, pour tâcher de succeder aux esperances mortes du Cardinal Sachetti. Mais toutes ces vaines tentatives n'étoient qu'un veritable amusement: ce qui faisoit dire au Cardinal Cesi qui se mocquoit de ces petites intrigues, *Per Dio gli Sacchettano tutti.*

Le premier qui fut mis sur le rang fut le Cardinal Carraffe, qui après les Cardinaux Sachetti & Chigi étoit assurement celui qui avoit le plus de part dans l'estime publique, & s'il n'étoit pas mort dés le commencement du Conclave, on ne sçait ce qui en seroit arrivé; quoi-que son incommodité, qui l'obligeoit de demeurer toujours dans une chaise, dût l'exclure d'une dignité qui demande de l'action en bien des rencontres.

Le Cardinal Rapaccioli fut aussi balotté plus d'une fois, mais inutilement à cause de l'exclusion de la France, de l'opposition secrette de l'Espagne, qui le regardoit comme une creature des Barberins, & de l'inimitié ouverte du Cardinal Spada.

On pourroit alleguer des raisons à peu prés semblables de ceux qui s'opposerent aux Cardinaux Capponi, Genetti, Bragadini, Franciotti, Cherubini, Carpegna, Lecchini, Palotta, Durasso, Brancacio, Santa Suzanna & Corrado, qui furent proposés les uns aprés les autres avec le même succès. Le Cardinal San Clemente, autrement Fiorenzola ou Matulano, attira un peu plus l'attention du Conclave, étant appuyé fortement par les Cardinaux Trivulce & Grimaldy, qui étoient l'un & l'autre assés capables de réünir les factions de Fran-

étoit trop bon François & trop serviteur du Roi, pour souffrir qu'on entreprit de la donner à un autre; que si les Cardinaux attachez à ses interests manquoient à leur devoir, il ne vouloit pas manquer au sien: que la rigueur avec laquelle on le traitoit n'étoufferoit jamais dans son cœur les sentimens qu'il avoit toûjours eu pour l'honneur & pour l'interêt de son Prince, & qu'il suplioit le Sacré College de ne point recevoir le Memoire dans cette forme & de lui donner acte de ce qu'il s'y opposoit pour le Roi son Maître.

Quoi qu'il en soit, la lettre du Cardinal Sachetti produisit son effet auprès du Cardinal Mazarin, qui envoya aussi-tôt les ordres nécessaires pour lever l'exclusion. Après cela il ne restoit plus que le Cardinal Barberin à gagner. Il se rendit dans le commencement assés difficile, & resista long-tems aux sollicitations du Cardinal Bichi & de ceux de l'Escadron qui se déclarerent à la fin ouvertement pour le Cardinal Chigi. Mais enfin la réponse du Roi d'Espagne étant arrivée à peu près telle qu'il la souhaitoit, avec des paroles précises de lui donner satisfaction sur la main levée de ses biens, & le Cardinal Lugo l'ayant assuré de la protection du Cardinal Chigi pour sa Maison & pour celle de la Signora Olimpia; Il donna les mains à une conference avec les Cardinaux de Medicis, où les principaux chefs de toutes les Factions s'étant trouvez, ils convinrent tous de s'accorder le lendemain 7. Avril 1655. à l'Election du Cardinal Chigi, qui se fit toute d'une voix, à la reserve de celle du Cardinal Rosetti, qui, quoi-que de la faction d'Espagne, ne pouvant se resoudre à nommer le Cardinal qu'il haïssoit mortellement, donna la sienne au Cardinal Sachetti, après l'avoir été offrir, avec quatre autres dont il étoit sûr, au Cardinal Barberin, qui lui dit qu'il n'étoit plus tems & qu'il étoit engagé.

Cet-

Cette résolution fût si subite & tenuë si secrette jusqu'au moment de l'execution, qu'elle étourdit tous ceux qui ne l'aprouvoient pas interieurement & qui n'auroient pas manqué de se déclarer en faveur du Cardinal Sachetti, s'ils avoient eû le tems de se reconnoître. Mais voyant courir tous leurs Chefs à l'Adoration, ils se laisserent entrainer au Torrent, de peur de se faire des affaires par une resistance inutile & hors de saison.

Voila Monsieur tout ce que je puis vous dire du Conclave. Dieu veuille que ce que Pasquin en a dit aux armés du Pape & à la longueur du Conclave ne se trouve pas veritable & que tout le monde ne dise pas après lui.

Parturient montes nascetur ridiculus mus.

Je suis Monsieur,

Vôtre &c.

Le 15. Avril 1655.

L'Election du Cardinal Chigi, qui prit le nom d'Alexandre VII, fût d'abord reçûe avec beaucoup de joye; tout le monde étant prévenu en sa faveur, l'allegresse publique dura même long-tems, parce que dans le commencement il ne fit point venir ses Parens suivant l'usage, & qu'il en parloit de maniere à faire croire qu'il n'y penseroit jamais. Il affecta aussi plusieurs démonstrations exterieures de détachement du monde, ayant toûjours son cerceuil à la ruelle de son lit, pour témoigner qu'il avoit toûjours l'idée de la mort présente. Cela donnoit au peuple une merveilleuse idée de lui. Après cela le Saint Pere ne laissoit pourtant pas de s'occuper jusqu'à la bagatelle de tout ce qui étoit du faste & de l'éclat, s'étant fait faire des habits, des meubles, & des Equipages magnifiques, avec des

des carosses & des livrées plus superbes que tous les Prédecesseurs. Il n'épargna rien pour satisfaire son luxe dans les plus petites choses, jusqu'à ses pantouffles qui lui revenoient à plus de cinquante Ecus. Ces badineries ne déplaisoient pas au peuple de Rome qui aime le faste & la dépense: mais les honnestes gens sçûrent bien-tôt en porter un jugement convenable, & ce jugement ne lui faisoit pas honneur. On disoit de lui qu'il étoit, *Minimus in maximis & maximus in minimis.*

Le Cardinal de Retz n'ouvrit pas si tôt les yeux que les autres sur le Caractere de ce Pape, & il demeura long-tems dans l'erreur, tellement persuadé de son amitié & de sa fermeté, qu'il fit écrire au Duc de Noirmoutier, qu'il pouvoit s'accommoder avec la Cour sans s'embarrasser de lui, se croyant assuré d'une si puissante protection du côté du Pape, qu'elle devoit suffire selon lui à terminer ses affaires sans aucune difficulté à son honneur & à son avantage. Il écrivit sur le même ton à ses amis, affectant de leur laisser entendre qu'il avoit eu beaucoup de part à l'Election de Sa Sainteté, & c'est ce que lui & l'Abbé Charrier disoient aussi dans Rome assez inconsiderément à tous ceux qui vouloient bien les en croire; quoique dans le fond il n'en fût rien. Mais quand cela auroit été vrai, la chose n'étoit pas trop bonne à dire, & pouvoit lui nuire dans l'Esprit du Pape, comme il arriva dans la suite.

Ils croyoient l'un & l'autre leurs affaires en si bon état & si seures, qu'ils s'emportoient contre ceux qui vouloient leur faire remarquer les froideurs & les remises de ce nouveau Pontife. Ils déclamoient publiquement & sans aucune discretion contre le Sieur de Lyonne. Envoyé extraordinaire de France, afin de traverser ses Négociations, & c'est ce qu'ils faisoient avec tant d'empor-

ne. C'est ce qu'il fit sans beaucoup de peine ni d'esprit, ce Ministre n'osant lui refuser la communication de la plufpart de ses dépêches, à cause de la faveur de ses freres, & Madame de Lyonne, dont le jeune Conseiller possedoit les bonnes graces, ne lui laissant rien ignorer de tout ce qui se passoit.

Avec cette intelligence secrette l'Abbé Charrier n'eût pas de peine à persuader au Cardinal de Retz, qu'il lui étoit de la derniere importance de lier commerce avec ces Messieurs qui paroissoient en effet plus en état de le servir utilement que le Sr. de Lyonne, soit à Paris où à Rome: de maniere qu'il ne balança pas à se déterminer de ce côté-là. Ainsi le Sieur de Croisy fut introduit par l'Abbé Charrier, qui visitoit le Cardinal regulierement toutes les nuits, amenant quelquesfois avec lui le petit Fouquet, pour autoriser ce qu'il avançoit, & pour divertir le Cardinal par le recit de ses avantures avec Madame de Lyonne, dont il raportoit toutes les circonstances, désignant les manieres, les endroits de leurs rendé-vous avec certaines portes secrettes faites exprès, les unes pour la commodité de la Femme, & les autres pour celles du Mary. Le Mary de son côté faisoit l'amour à une jolie Demoiselle de sa Femme nommée Agathe. Ces petits détails de galanterie rejouïssoient le Cardinal de Retz & l'engageoient avec ces gens-là; de maniere qu'il n'y avoit pas moyen de l'en détacher. D'ailleurs Croisy prenoit un grand soin de l'informer exactement du contenu des dépesches que le Sieur de Lyonne recevoit ou qu'il envoyoit en France: & pour mieux justifier la fidelité & la justesse de ses avis; Il fit intervenir dans cette intrigue une espece de petit Docteur en Droit nommé de Lor, qui s'alla offrir comme de lui même au Cardinal pour lui donner les Copies des lettres que son

Maître écrivoit à la Cour, qui se trouvoient toûjours très-conformes aux Memoires de Croisy.

Ce panneau étoit si grossier, qu'il auroit dû tout seul ouvrir les yeux au Cardinal de Retz, & à l'Abbé Charrier, étant bien difficile de trouver un raport si exact & aussi uniforme entre des gens qui ne se seroient pas entendus. Cependant c'étoit ce qui les persuadoit davantage, & l'Abbé Charrier étoit si amoureux de son Ouvrage & se savoit si bon gré de cette importante liaison, qu'il ne pouvoit souffrir que Joly ouvrit la bouche pour la rendre suspecte au Cardinal, qui n'en étoit pas moins infatué que lui. Cependant Joly ne négligeoit rien pour l'en dégouter, parce qu'il sçavoit que le dessein de Croisy n'étoit que de le porter à donner sa démission, comme il l'avoit declaré au Sieur Vacherot son Medecin, & à Verjus son Secretaire.

Si les soins de Joly ne réüssissoient pas entierement selon ses souhaits, ils firent au moins que le Cardinal continua ce petit commerce avec beaucoup plus de précaution & moins d'ouverture de cœur que dans le commencement; ses amis de Paris ayant appuyé les soupçons de Joly, en lui faisant entendre que les Fouquets le trahissoient, qu'ils informoient la Cour de tout ce qu'il faisoit, disoit ou pensoit, & que l'Abbé Fouquet étoit toûjours le Promoteur & l'Executeur le plus échauffé des résolutions que la Cour prenoit contre lui. Ils lui firent connoître, par exemple, que c'étoit par ses soins que la lettre aux Evêques avoit été brûlée par la main du Boureau, comme Libelle séditieux, en vertu d'une sentence du Chatelet, qu'on avoit publiée à son de trompe dans les Carrefours de Paris: avec ordre pour tous ceux qui étoient auprès de lui, sans exception de ses Domestiques, de le quitter incessamment & de retourner en Fran-

ce, Il lui firent connoître encore, qu'il avoit fait mettre dans la Gazette, que la protestation du Cardinal de Retz dans le Conclave contre l'Ecrit de l'Ambassadeur d'Espagne étoit un jeu joué de concert entr'eux, & un effet de l'intelligence secrette qu'il entretenoit avec ce Ministre: comme s'il eût été possible ou vrai-semblable; que cet Ambassadeur eut osé susciter une affaire de cette nature à son Maître & à lui-même, pour donner au Cardinal de Retz occasion de rendre à la France un service également glorieux & avantageux.

Toutes ces choses étoient avec justice imputées à l'Abbé Fouquet, qu'on savoit être le Surintendant de la Gazette, & le Directeur de tous les Affiches de Paris, dont il sçavoit se servir avec tant d'adresse, de malice & de fourberie, qu'il ne manquoit jamais de moyens pour ses fins. Il se servoit également de toutes sortes d'avis vrais ou faux. Il faisoit lui même afficher des Placards, en cas de besoin, dans Paris, sous le nom de M. le Prince ou du Cardinal de Retz. Ensuite il les faisoit arracher & les portoit au Cardinal Mazarin, comme une marque de ses soins & de sa vigilance.

On apprit en ce tems-là une nouvelle qui donna lieu à bien des raisonnemens. C'étoit le Mariage d'une des Nieces du Cardinal Mazarin avec le Duc de Modene, dont on crût que le principal dessein étoit de faire peur au Pape & de lui faire sentir que par cette alliance on pourroit dans un besoin porter la guerre jusques dans les Etats de S. S. en cas qu'elle prit trop d'interest dans les affaires du Cardinal de Retz. Mais cette alliance, au lieu de produire cet effet, en produisit un tout au contraire dans l'esprit du Pape, qui bien loin de mollir voulut faire connoître à ce Ministre qu'il ne le craignoit point. En effet il accorda au Cardinal de Retz le Pallium de l'Archevêché de Paris, qu'il

lui refusoit depuis long-tems. Quoique cette ceremonie ne signifie pas grand chose en soi, elle ne laissoit pas d'être importante en cette rencontre, puisque c'étoit une reconnoissance autentique de l'Autorité Archi-Episcopale du Cardinal, qui lui étoit alors contestée par la Cour de France. La verité est cependant, que le Pape eut assez de peine à faire cette démarche de vigueur, & qu'il ne l'auroit peut être pas faite en toute autre occasion, s'il n'avoit bien sçû que cette ceremonie n'étoit qu'une pure formalité qui ne l'engageoit à rien.

Cependant le Cardinal de Retz ne laissa pas de faire sonner bien haut cette petite faveur en France, où la nouvelle en vint assez à propos pour rassurer les esprits de ses Partisans qui commençoient à croire qu'il avoit été la dupe de l'Election du Pape, & qu'il leur en avoit imposé là-dessus, La publication du Jubilé que tous les Papes donnent à l'avenement de leur Pontificat lui fournit aussi un pretexte assez favorable d'exercer son autorité. Cette Bulle étoit adressée aux Archevêques & Evêques, à leurs grands Vicaires, & en leur absence à ceux qui ont la Charge des ames, & comme par ces derniers mots, les Chapitres paroissoient exclus, le Cardinal de Retz en prit occasion d'adresser son Mandement, pour en faire la publication dans son Diocèse, aux Srs. Chevalier & l'Avocat ses grands Vicaires, ou en leur absence aux Curez de la Magdelaine & de St. Severin Archiprêtres, qu'il nommoit aussi pour ses grands Vicaires. Ces Messieurs le firent aussi-tôt publier dans leurs Paroisses, & commencerent à en exercer les autres fonctions. Il arriva même que les Curez de Paris, qui n'aprouvoient pas que le Chapitre se fut saisi de la jurisdiction, se prévalurent des termes de la Bulle, pour l'executer chacun dans leurs Paroisses sans les ordres du Chapitre, en se soumettant à leurs Archi-

chîprestres revestus de l'autorité du Cardinal de Retz.

Le Nonce fit aussi ce qu'il pût pour mettre les choses sur ce pied là, declarant publiquement qu'il avoit ordre precis de ne point laisser agir le Chapitre : de sorte que la division commença de se mettre dans le Gouvernement du Diocese, d'autant plus que le Cardinal de Retz écrivit au même tems au Chapitre, pour leur declarer que le Pape lui ayant accordé le Pallium, qui étoit la consommation de la puissance Archiepiscopale, il leur énjoignoit de ne se plus mêler du Gouvernement de son Diocese, & de reconnoître les deux Archiprêtres pour ses grands Vicaires.

Cette Lettre ayant été portée au Chapitre par un homme inconnu qui dit qu'il venoit de la Cour; elle fut ouverte & leüe sur le champ, après quelques legeres difficultés que quelques uns firent en voyant la Signature du Cardinal de Retz : & l'affaire ayant été mise en deliberation, ils convinrent tacitement à la pluralité des voix, qu'il falloit obeïr, quoique personne n'osat s'en expliquer nettement, à la reserve de Mr. Stuard d'Aubigni parent du Roi d'Angleterre, & qui prenoit en toutes occasions le parti du Cardinal de Retz avec beaucoup de vigueur & de fermeté, appuyant sa conduite par de bonnes raisons. Le Doyen avec quelques partisans de la Cour voulurent s'y opposer, mais inutilement, & les grands Vicaires du Chapitre cesserent d'agir dès ce moment là. Il fut seulement ordonné qu'on porteroit la Lettre ouverte à la Cour, qui se trouva un peu embarassée de toutes ces nouvelles procedures, pour en arrêter les suites : mais elle ne trouva pas d'autre expedient que de faire differer par le Nonce la publication du jubilé, en lui faisant proposer de laisser nommer les grands Vicaires par le Pape : cho-

ſe qui n'avoit jamais été faite en France, & qui eſt tout à fait contraire aux Libertés de l'Egliſe Gallicane. Mais le Cardinal Mazarin ſe mettoit fort peu en peine de ces Libertés, pourvu qu'il empêchât l'exercice de l'autorité du Cardinal de Retz. Il depêcha donc un courier à Rome pour cet effet, ne doutant point que cette propoſition ne fut acceptée par la Cour de Rome, qui ne manque jamais les occaſions d'étendre ſon pouvoir: Auſſi fut il ſecondé par le Nonce, qui n'avoit garde de laiſſer perdre une occaſion ſi favorable pour le ſaint Siege. Par le même courier on envoya des ordres au Sieur de Lyonne pour demander des juges à S. S. pour faire le procés au Cardinal de Retz, & cependant le Cardinal Mazarin fit tous ſes efforts pour obliger le Chapitre de reprendre la Juriſdiction. Mais n'ayant pû en venir à bout, il s'apliqua ſeulement à empêcher que les Curés de la Magdelaine & de St. Severin ne fuſſent reconnus pour grands Vicaires, en attendant des nouvelles de Rome; reſolu de ſe ſervir de la violence, s'ils ne déféroient point à ſa volonté : c'eſt à dire de les exiler comme les premiers, ou peut-être de les arrêter.

Pour cet effet ces deux Meſſieurs furent mandez à la Cour, mais Caumartin & quelques autres amis du Cardinal de Retz s'étant doutés du deſſein de la Cour engagerent le Sieur Chaſſebras Curé de la Magdelaine, en qui on ſe fioit le plus, de ſe cacher & de laiſſer aller ſeul le Curé de Saint Severin. Celui-ci ſe laiſſa intimider & eut la foibleſſe de promettre de ne rien faire, ou du moins de ne faire que ce qu'on deſiroit de lui; mais le Curé de la Magdelaine, après avoir conferé avec le Conſeil du Cardinal de Retz, fit imprimer & afficher aux portes des Egliſes le Mandement du Cardinal qui le nommoit ſon grand Vicaire, avec une apoſ-

apostille signé de lui, dans laquelle il declaroit les raisons qui l'avoient engagé à se charger de cette commission dans un tems aussi difficile. Ces affiches surprirent la Cour, & elle ne negligea rien pour en découvrir les Auteurs. L'Abbé Fouquet mit pour cet effet en campagne tous les Archers & Grisons de Paris, qui veilloient toutes les nuits pour tâcher de surprendre quelques uns de ceux qui mettoient ces affiches : Mais ces soins furent inutiles, & le Sieur Amblard demestique du Cardinal de Retz, qui s'étoit chargé de ce soin, executoit la chose si adroitement & avec tant de precautions, qu'il ne fut ni surpris ni soupçonné, quoi que les affiches de cette nature se renouvellassent assez souvent. Un Boucher nommé le Houx se méloit aussi de ces sortes d'affaires, où il employoit ordinairement ses garçons, parce que les gens de cet ordre vont à la Ville de grand matin, & son frere qui étoit Principal du College des Frassins, homme savant & de bon esprit, servoit aussi le Cardinal de Retz d'une autre maniere assés delicate, en contrefaisant sa signature dans les besoins pressans : ce qu'il savoit faire si parfaitement qu'on n'y pouvoit remarquer aucune difference.

On ne sauroit dire combien tout le monde admiroit & exaltoit le Curé de Sainte Magdelaine & son Secretaire qui contresignoit Guillauteau. Ces deux hommes osoient bien, au milieu de Paris & sous une Autorité qui ne trouvoit point d'opposition, insulter impunement à la Cour. Pour empécher les suites de cette affaire, où le peuple paroissoit prendre gout, les Officiers du Chatelet eurent ordre d'informer contre le Sieur Chassebras & de lui faire son procès, comme Auteur des Libelles & des Affiches seditieuses contraires à l'Autorité du Roi; à raison dequoi on decerna un decret contre lui & il fut contu-

macé & crié à son de trompe par les Carrefours de Paris suivant l'usage. Le grand Vicaire de son coté fit publier un monitoire qui fut affiché à l'ordinaire, dans lequel, après avoir representé les entreprises qui se faisoient tous les jours contre la jurisdiction de l'Archevêque, & les poursuites scandaleuses de la Justice seculiere contre lui, quoiqu'il exerçât les fonctions de grand Vicaire avec toute la modération possible & tout le respect deû au Roi, il exhortoit & conjuroit ceux qui avoient fait cette injure à l'Eglise, d'en demander pardon à Dieu, & de reconnoître leur faute, afin que cette premiere monition ne leur fut pas inutile, & qu'il ne fut pas obligé de proceder à des suites plus rigoureuses, suivant les regles de la Discipline Ecclesiastique. Cela n'empêcha pas les Officiers du Chatelet de donner une Sentence contre lui le 27. Septembre 1655. par laquelle, pour les cas mentionez au procez, & pour sa Rebellion aux commandements du Roi, il étoit banni à perpetuité hors du Royaume, ses biens confisquez au Roi, & ses Benefices declarés vacants & impetrables, avec defense à toutes personnes de le retirer, de le frequenter, ou de lui donner confort, sous les peines portées par les Ordonnances, déclarant ses monitions scandaleuses, seditieuses, injurieuses au Roi, & aux Droits du Royaume, & ordonnant qu'elles seroient brulées par la main de l'éxecuteur de la haute justice. C'est ce qui fut fait le même jour. Le grand Vicaire repondit aussi-tôt à cette Sentence par une seconde monition, dans laquelle il admonestoit une seconde fois les Auteurs des persecutions faites à l'Eglise sous le nom de S. M. de cesser & de faire pénitence, de peur qu'en se rendant indignes par leur opiniatreté ils n'attirassent sur leurs têtes les foudres & les excommunications de l'Eglise. Ces Monitions étoient fort bien écri-

tes ayant été concertées par Mrs. de Port-Royal, & on ne doute point qu'elles n'eussent produit un grand effet, si on avoit poussé la chose jusques à l'interdit, comme le grand Vicaire, Caumartin & d'Aubigni le vouloient avec plusieurs autres, veu qu'on étoit assuré de l'obéïssance de la pluspart des Curez & du Chapitre. Mais le Cardinal de Retz ne pût jamais s'y resoudre. L'Abbé Charrier, Croisy & le plus grand nombre de ses amis n'oublioient rien pour l'en détourner, en lui representant sans cesse que cette démarche extreme ne serviroit qu'à irriter davantage la Cour; que le Pape leveroit aussi-tôt l'interdit & qu'après cela il n'y auroit plus de ressource pour lui. Les autres disoient au contraire qu'il pourroit naître à Paris des choses si subites, & d'une si dangereuse consequence, que la Cour seroit obligée d'accommoder les affaires sur le champ, & n'auroit pas le tems d'envoyer à Rome; que d'ailleurs, quelque foible que fut le Pape, il n'y avoit pas d'apparence qu'il levât l'interdit, sans faire auparavant l'accommodement du Cardinal de Retz; son honneur & son autorité y étant engagez, après lui avoir donné le Pallium; que les Espagnols avec tous les Cardinaux de leur faction ne manqueroient pas d'appuyer cette affaire; enfin qu'il étoit dangereux de la laisser dans l'état où elle étoit, après l'avoir commencée avec tant de vigueur, & que la Cour de Rome venant à remarquer la foiblesse du Cardinal & le peu de pouvoir de ses amis, s'opposeroit plus aisement aux choses que la Cour desiroit de lui, & qui lui étoient fort avantageuses en nommant des Vicaires Apostoliques ou un Coadjuteur,

Ce n'est pas que le Sieur de Lyonne avançât beaucoup sur ce sujet là, non plus que sur les instances qu'il faisoit pour obtenir des juges qui fissent le procez au Cardinal de Retz; S. S. s'étant

contentée d'établir une congregation pour examiner ces affaires, afin de gagner du tems, & d'éluder ses poursuites plus aisement, & cette congregation avoit repondu qu'on ne pouvoit donner des Juges aux Cardinal de Retz, qu'il n'eut été entiement retabli, suivant la Maxime *Spoliatus Ante omnia restituendus*. Après cela le Cardinal de Retz ayant declaré qu'il se vouloit rendre Dénonciateur contre le Cardinal Mazarin, & le convaincre de plusieurs crimes & scandales, la Congregation paroissoit inclinée à recevoir cette accusation, ce qui retenoit les choses en suspens.

Mais le Cardinal de Retz ayant remarqué un grand changement dans l'esprit & dans les discours du Pape, il passa tout d'un coup d'une extremité à l'autre, d'une confiance parfaite qu'il avoit eû jusques là en sa protection en une défiance extreme; c'est pourquoi dans l'apprehension que S. S. ne l'abandonnât entierement, si le Siege de Pavie reüssissoit, & ne l'obligeât à se conformer aux desirs de la Cour, sans lui donner le tems de se reconnoitre, il demanda permission à S. S. d'aller aux Bains de Saint Cassien dans les Etats du grand Duc. Ces Bains lui étoient conseillez par les Medecins pour son mal d'épaule. Il n'eut pas de peine à obtenir cela, sa presence & ses sollicitations commençant à importuner le Pape.

Après un mois de sejour à Saint Cassien dont les Bains ne lui furent pas d'un grand secours, le Cardinal alla passer un autre mois à Caprarolles maison de plaisance du Duc de Parme dans le territoire de l'Eglise, en attendant la saison des pluyes, avant laquelle il est dangereux de se retirer à Rome. Il apprit là que la Chambre des Vacations, sur la Requête du Procureur General, avoit donné un Arrêt contre la derniere monition du Curé de la Magdelaine, par lequel il étoit enjoint au Pre-

vost de Paris où à ses Lieutenants Civil & Criminel d'informer contre les Auteurs de ces placards, avec deffense, sous peine de la vie, à toutes sortes de personnes, d'en imprimer, publier, ou afficher de semblables sans permission. Cet Arrêt ne fut point deliberé à l'ordinaire, & il n'y eut que le President de Novion & le Rapporteur qui le signerent. Mais comme à Rome on ne prenoit point connoissance de ce défaut de formalité, il fut regardé comme un Arrêt de tout le Parlement, & y fit un grand effet, parce qu'on y redoute fort l'Authorité de cette Compagnie, qui s'oppose souvent au Pape, & annulle les pretentions de la Cour de Rome. Aussi le Pape commença à croire que le parti du Cardinal de Retz ne se soutenoit que foiblement en France; qu'en nommant un Suffragant le Parlement ne s'y opposeroit point, & qu'il obligeroit sensiblement la Cour, qui l'en sollicitoit continuellement par le Ministere du Sieur de Lyonne. Les Jesuites l'exhortoient aussi de toutes leurs forces à cela, lui representant sans cesse que le Cardinal de Retz étoit un homme engagé avec les Jansenistes, & que S.S. ne trouveroit jamais une occasion plus favorable d'étendre son Authorité Pontificale, même du consentement de toute la France.

Cependant ces raisons, quoique conformes aux resolutions du Pape, ne le déterminerent point encore, à cause de la levée du siége de Pavie, qui rassura un peu S. S. & lui fit donner des parolles plus favorables, à l'Abbé Charrier qui partit aussi-tôt pour se rendre à Caprarolle, afin d'obliger le Cardinal de Retz à retourner à Rome; ajoutant que c'étoit le sentiment de Croisy qui lui avoit dit que le Sieur de Lyonne n'esperoit plus rien obtenir du Pape contre lui.

Joly soutenoit au contraire, qu'il falloit s'approcher de Paris, afin d'appuyer le Curé de la Mag-

delaine, & de fulminer un interdit; que c'étoit le seul moyen de reduire la Cour; que celle de Rome ne feroit jamais rien pour lui, s'il ne s'aidoit de ses propres forces, en profitant de la chaleur des esprits, qui ne duroit pas toujours; & qu'il ne faloit pas s'épouvanter d'un Arrêt de la Chambre des Vacations donné par un de ses ennemis declarez, auquel on ne devoit pas douter que le President de Bellievre ne trouvât aisément les moyens de remedier après la St. Martin, étant, comme il l'étoit toujours, bien intentionné en faveur du Cardinal de Retz. Cependant il resolut de retourner à Rome, & même d'y faire une autre figure, ayant fait meubler un très beau Palais à Campo-Marzio, ayant augmenté le nombre de ses Carosses & de ses Estaffiers, suivant son penchant naturel. Il s'imaginoit qu'on jugeroit de ses ressources & de son credit par la depense qu'il feroit à Rome: sans cependant rien changer dans sa conduite ordinaire, s'amusant à déclamer inutilement contre le Sieur de Lyonne, & passant une partie des nuits à conferer avec l'Abbé Charrier, Croisy, & le petit Fouquet, qui l'entretenoient de badineries & de vaines esperances sur les bonnes intentions du Pape, & qui l'obligerent enfin d'écrire à Caumartin, pour empêcher le Curé de la Magdelaine de passer outre.

Ces deux Messieurs obéïrent, mais ils furent dans la suite faire des actions de vigueur, dont le succez fit bien voir qu'on auroit pû réüssir en poussant les choses avec plus de fermeté. L'Archevêque de Roüen leur en fournit l'occasion par un Mandement d'interdiction qu'il publia contre l'Evêque de Coutance, pour avoir fait les fonctions Episcopales dans l'Archevêche de Paris: ce qui engagea le Curé de la Magdelaine à faire afficher un mandement semblable au nom du Cardinal de Retz, par lequel

quel il étoit déclaré que Messires Antoine Denys ancien Evêque de Dol, & Claude Auvry Evêque de Coutance avoient encouru les Censures de l'Eglise, pour avoir administré les Ordres dans son Diocese sans sa permission, & que pour cet effet ils étoient interdits de toutes fonctions Ecclesiastiques, & même de la celebration de la Messe dans le Diocese de Paris, avec défense à tous les Doyens, Chapitres, Curez, & Communautez Seculieres, ou regulieres, de les laisser officier dans leurs Eglises. Il y eut encore une autre occasion plus importante d'exercer avec éclat l'autorité du Cardinal de Retz. Ce fut au sujet de l'Assemblée du Clergé qui devoit se tenir à Paris cette année là, & que le Cardinal Mazarin avoit differée sous differens pretextes, parcequ'elle ne se pouvoit faire regulierement qu'avec l'agrément du Cardinal de Retz, ou des grands Vicaires. Mais enfin le Curé de la Magdelaine ayant seu que l'on prenoit des mesures pour faire la chose sans lui, il fit défense au Clergé de s'assembler sans la permission de l'Archevêque ou la sienne, & aux Augustins, où ils ont coutume de s'assembler, de recevoir les députez: protestant de nullité de tout ce qui pouroit s'y passer contre l'autorité du Cardinal de Retz; ce qui fut appuyé par tous les Curez de la Ville, qui firent une pareille protestation; & envoyerent pour cet effet des députez à ceux qui devoient composer l'Assemblée: de sorte que ces Messieurs, ayant jugé ces défenses & protestations Juridiques allérent declarer au Cardinal Mazarin, qu'ils ne pouvoient commencer leur Assemblée: & comme la Cour avoit besoin d'argent, elle fut enfin obligée d'avoir recours au Curé de Saint Severin grand Vicaire, pour faire l'ouverture de l'Assemblée, ce qui étoit une reconnoissance solemnelle des droits du Cardinal de Retz. Par où il étoit aisé de voir
que

que s'il eut agi dans toute l'étenduë de son pouvoir, & soutenu le Curé de la Magdelaine, il auroit mis ses affaires sur un autre pied en France, où tout le monde étoit bien intentioné pour lui, & à Rome, où le Pape n'auroit pas été faché de voir naitre des embaras de cette nature, dont il auroit seu profiter.

Mais le Cardinal n'ayant voulu prendre aucune resolution vigoureuse, & s'étant contenté de se tenir sur la défensive, il ne fut pas difficile au Sieur de Lyonne, aux Jesuites, & à ses autres ennemis de detacher le Pape de ses interets, en lui representant la foiblesse de son parti, sa liaison avec les Jansenistes, la puissance redoutable de ses parties, & qu'en continuant de le proteger. S. S. pouvoit compter qu'elle n'auroit aucune part à la Paix Generale, dont il étoit déja question: la chose du monde que le Pape apprehendoit le plus.

Toutes ces considerations déterminerent enfin le Saint Pere, qui peu de jours après le retour du Cardinal de Retz à Rome lui declara, que ne se sentant pas assez de force pour le soutenir plus longtems, il lui conseilloit de s'accommoder, & de donner quelque chose aux desirs de la Cour de France, qu'il avoit de grandes raisons de menager lui même, & qu'il n'osoit pas choquer directement; dans le dessein qu'il avoit de disposer les deux Couronnes à une bonne Paix, qui étoit un bien preferable à tous les autres. Il concluoit par des expressions extremement pressantes, dont le Cardinal demeura si surpris & si étourdi, qu'il vouloit prendre sur le Champ des mesures pour se retirer, aprehendant les dernieres extremitez, & qu'on ne le fit mettre au Chateau Saint Ange, s'il refusoit de se soumettre aux conditions qui devoient lui être proposées dans le premier Consistoire. Mais l'Abbé Charrier, & l'Abbé de Lamet lui ayant re-

presenté qu'il n'étoit plus tems ni possible de reculer, après s'être engagé; il resolut de tenir ferme, & d'attendre les évenemens. Cependant avant que d'aller au Consistoire, il donna ordre à Joly de serrer tous ses papiers, ce qui marquoit sa défiance, & la crainte qu'il avoit d'être arrêté; sentiments qui lui étoient particulierement inspirés par l'Abbé Charrier, quoiqu'il fut obligé plus que personne à l'encourager, pour lui aider à se tirer du mauvais pas où il l'avoit engagé par ses Conseils: au lieu que l'Abbé de Lamet & Joly, qui avoient toujours bien prevû que le Pape l'abandonneroit, faisoient tous leurs efforts pour le soutenir, & pour diminuer ses frayeurs, qui l'auroient perdu, s'il s'y étoit abandonné.

Enfin s'étant presenté au Consistoire, S. S. lui declara nettement, qu'elle avoit nommé un Suffragant pour gouverner le Diocese de Paris pendant son absence, en qualité de Vicaire Apostolique, à quoi le Cardinal de Retz tacha inutilement de s'opposer. Le Pape demeura ferme dans sa resolution, aussi-bien que le Cardinal Rospigliosi Secretaire d'Etat, chez qui il alla en sortant du Consistoire, pour le prier de differer au moins l'execution de ce dessein, sans pouvoir rien obtenir; après quoi il se retira chez lui fort consterné. Mais Joly qu'il envoya chercher aussi-tôt pour s'informer de ce qui s'étoit passé, tacha de le rassurer, en lui disant, que cette nomination ne seroit pas reçeüe en France, que tous les Evêques s'y opposeroient, attendu qu'il y alloit de leur interêt aussi-bien que du sien; que les Parlements ne souffriroient jamais un exemple de cette nature qui étoit extremement contraire aux Libertez de l'Eglise Gallicane; qu'il falloit faire bonne contenance, & dire à ceux qui lui en parleroient pour le consoler, qu'il en étoit plus faché pour le repos de S. S. que pour son interêt particulier, per-

persuadé que sa nomination n'auroit point de lieu; & qu'il seroit obligé de la retracter; qu'enfin il falloit sans perdre de tems dépêcher un Courier à Paris avant celui du Pape, pour avertir ses amis de prendre leurs mesures avec les Evêques & le Parlement. Ce discours remit un peu le Cardinal, qui fit aussi-tôt partir pour Génes Imbert son Valet de Chambre, avec un ordre de remettre son pacquet entre les mains d'un Marchand de confiance, auquel on mandoit d'expédier incessamment un Courier pour Paris, sous pretexte de quelques affaires. On fut obligé de prendre ce détour pour la seureté des dépêches qui auroient pû, sans cette precaution, être interceptées par ordre de la Cour, si le Courier eut paru venir directement de Rome & cet expedient eut le succez qu'on s'en étoit promis: Car le Courier du Cardinal de Retz étant arrivé deux ou trois jours avant celui du Pape, ses amis prirent si bien leurs mesures, qu'à la premiere proposition qui se fit de l'établissement d'un Suffragant, toute l'Assemblée du Clergé s'y opposa si unanimement & avec tant de chaleur, que le Nonce n'osa presenter son Bref, & fut obligé de le renvoyer au Pape, en lui disant qu'il avoit couru risque d'être lapidé par le peuple, sur le seul bruit qui s'étoit repandu de l'execution de ce dessein. Le Parlement ne marqua pas moins de vigueur contre cette nouveauté, le Procureur & les Avocats Generaux ayant declaré hautement, que si le Bref paroissoit, ils en appelleroient comme d'abus. Le premier President avec la plus-part des Conseillers parurent aussi bien disposez à le casser, ou du moins à n'en pas souffrir l'execution, & ce qu'il y a de plus étonnant & de plus fort, c'est que l'Evéque de Meaux frere du Chancelier Seguier, que la Cour avoit destiné pour être Suffragant, refusa absolument cette commission, ne voulant point se charger

ger de la haine publique ; quoiqu'il fut d'ailleurs & par lui & par son frere fort attaché à la Cour.

Il arriva même à la fin, que le Cardinal Mazarin se dégouta du Bref comme tous les autres, soit pour la contradiction universelle qu'il remarquoit dans les esprits du peuple & du Clergé, ou peut-être parce qu'il ne laissoit pas d'être avantageux en quelque façon au Cardinal de Retz, en ce qu'il y etoit qualifié Archevêque de Paris, & que le Pape n'alleguoit point d'autres raisons de cette nomination que son absence.

Le Bref ayant donc été rebuté de tout le monde, les Correspondants du Cardinal de Retz ne manquerent pas de lui en donner avis aussi-tôt par la même voye & avec les mêmes précautions : de sorte qu'il en receut les nouvelles plusieurs jours avant le Pape & le Sieur de Lyonne, & qu'il eut la satisfaction de triompher à son tour & d'insulter à ceux qui croyoient avoir pris de grands avantages contre lui.

Ce fut en ce temps là que la Reine Christine vint à Rome. Elle avoit été invitée à ce voyage par S. S. pour y confirmer d'une maniere plus solemnelle son abjuration à l'Heresie de Luther. Une action de cette nature devoit sans doute être traitée serieusement & avec gravité; mais le Pape s'abandonnant à son génie n'en fit qu'une Sçene de Theatre, remplie de fêtes, de pompe, de bagatelles & de vaines Ceremonies. Il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit faire du bruit & de l'éclat ; s'imaginant que c'étoit là le moyen de paroitre aux yeux de toute l'Europe, comme le principal Autheur de cette ceremonie. Ce ne furent que regales, festins, danses, balets, comedies, carousels, mascarades, galanteries de toutes les especes pendant plus de trois mois, & le Pape les ordonnoit lui même avec tant d'application, & les faisoit executer avec tant de

magnificence, que la Reine de Suede s'en moc-quoit elle même & tournoit S. S. en ridicule, comme aussi toutes les personnes sensées, qui voyoient bien qu'il sortoit de son caractere. Le Cardinal de Retz ne negligea rien pour s'insinuer dans les bonnes graces de cette Princesse, en quoi il reüssit assez dans le commencement, mais non pas si bien que le Cardinal Azolin ou Pimentel. Il ne tenoit pourtant pas à lui qu'on ne crut qu'il y entroit aussi avant que personne; mais ceux qui voyoient les choses de plus près jugerent avec justice qu'il y avoit plus de vanité que de réalité. Ces intrigues l'occuperent quelque temps & le Cardinal s'y abandonnoit tout entier suivant son penchant naturel, sans penser à ses affaires: jusques à ce qu'il fut reveillé de son assoupissement par la nouvelle proposition que le Sieur de Lyonne fit à S. S. par ordre de la Cour, de nommer pour grands Vicaires l'un des six sujets suivans, sàvoir, le Doyen de Notre Dame, le Sieur Charton Ancien Penitencier, le Sieur du Saussay Curé de Saint Leu, & Official de Paris nommé à l'Evêché de Toul, le Sieur de Rouillé Curé de Saint Barthelemi, ou les Sieurs Moulet & Cornet Docteurs de Sorbonne. La Cour engagea même les Evêques suffragans de l'Archevêché de Paris d'en écrire au Cardinal de Retz pour lui faire agréer cette proposition, comme raisonnable & avantageuse pour lui, puisqu'en retablissant l'ordre dans son Diocese, elle renfermoit une reconnoissance tacite de son Authorité.

Le Pape fit tout ce qu'il put pour appuyer les instances de la Cour. Après en avoir fait parler au Cardinal de Retz par tous les amis, il lui en parla lui-même en termes de prieres, lui désignant particulierement le Sieur du Saussai dont Sa Sainteté dit qu'il lui repondoit & qu'elle l'engageroit à se conduire d'une maniere qu'il en seroit content,

&

& qu'il executeroit pareillement tous ſes ordres. Autrement il lui promettoit de le revoquer, & de faire enſuite tout ce que bon lui ſembleroit, avec promeſſe de le ſoutenir & de le protegér avec toute l'Authorité du Saint Siége. C'eſt du moins ainſi que le Cardinal le fit entendre à ſes amis, dont les ſentimens furent partagez ſur cette propoſition. L'Abbé Charrier & le Sieur de Croiſy opinerent d'abord ſans balancer, qu'il faloit ſe conformer aux deſirs de la Cour & du Pape, diſant pour leurs raiſons qu'il étoit d'une extreme conſequence de ménager les eſprits des Evêques ſuffragans, pour les diſpoſer à bien faire dans d'autres rencontres, & qu'avant toutes choſes le Cardinal devoit travailler à faire connoître ſon Autorité ſur le Spirituel, aprés quoi il lui feroit aiſé de ſe faire retablir dans le Temporel.

Joly fut d'un autre ſentiment, & quoi qu'il demeurât d'accord de la nomination du Sieur du-Sauſſai, il ſoutenoit qu'il falloit tirer des avantages réels & preſens de la confuſion du Pape pour le refus de ſon Bref, des recherches de la Cour, & de la diſpoſition favorable du Clergé; qu'il n'étoit plus proprement queſtion du retabliſſement de l'Autorité du Spirituel, puiſque le Curé de St. Severin nommé Grand Vicaire par le Cardinal de Retz avoit été reconnu par tout le Clergé; que la nomination d'un ſecond grand Vicaire ne feroit pas plus d'éfet à cet égard, & que c'étoit une affaire entierement conſommée; qu'il falloit donc porter la choſe plus loin juſqu'au retabliſſement effectif du Temporel, ſans s'expoſer ſur des eſperances éloignées & incertaines, en inſerant une clauſe dans l'Acte de nomination du Sieur du Sauſſai, qui portât que le dit Sieur du Sauſſai ne pouroit exercer ſes fonctions qu'après que le Cardinal de Retz auroit été retabli dans ſon Temporel. L'Abbé de

Lamet se déclara d'abord pour le sentiment de Joly, fondez l'un & l'autre sur toutes les Lettres de Paris qui assuroient que tout le Clergé avoit les meilleures intentions du monde, & que si le Cardinal vouloit bien en leur considération donner les mains à un Grand Vicaire qui fut agréable, on ne devoit pas douter qu'ils né s'employassent avec chaleur à lui faire donner satisfaction pour le reste: ce qui leur fit juger qu'il falloit ménager cette occurrence favorable, & engager l'Assemblée d'insister pendant l'embaras où l'on étoit pour le Gouvernement du Diocese, & qu'autrement, si l'on accordoit un Grand Vicaire sans condition, l'affaire tomberoit d'elle même & leurs bonnes intentions se dissiperoient avec l'Assemblée, faute d'avoir été menagées. Mais à la fin l'Abbé de Lamet s'étant relaché, parcequ'il n'avoit pas la fermeté de s'opiniatrer & de s'oposer directement aux sentimens du Cardinal de Retz, qui s'étoit déja déclaré en faveur des premiers; il resolut d'envoyer la nomination du Sieur du Saussai pure & simple.

Cependant Joly jugeant la chose de la derniere importance & que si l'on laissoit échaper cette conjoncture avantageuse elle ne reviendroit jamais, fit de nouveaux efforts pour obliger le Cardinal à envoyer au moins sa nomination à Mr. l'Evêque de Châlons, avec ordre de la faire voir à l'Assemblée, mais de declarer en même tems qu'il ne la rendroit point qu'après qu'on auroit rendu justice au Cardinal sur son Temporel. Mais ce dernier expedient ne fut pas mieux reçû que le premier, & S. E. se contenta des esperances en l'air qu'on lui donna, des instances du Pape par le moyen de son Nonce, & des bons offices du Clergé.

Ainsi on dépêcha un Courier avec les ordres du Pape, & les dépêches du Cardinal de Retz, adressées à Messieurs les Evêques suffragans de l'Archevê-

vêché de Paris avec l'Acte de nomination, & trois Lettres, qu'il prioit de presenter au Roi, à la Reine, & à l'Assemblée du Clergé. Ces trois Lettres furent supprimées, parceque les Suffragans ayant jugé à propos de les mettre entre les mains du Cardinal Mazarin, il les garda long-tems, puis les renvoya au Sieur de Lyonne, pour les rendre au Cardinal de Retz, disant que leurs Majestés n'avoient pas voulu les ouvrir ni souffrir qu'on rendit à l'Assemblée du Clergé celle qui lui étoit adressée. Ainsi il n'y eut que l'Acte de nomination qui parut, & en vertu de cet Acte, le Sieur du Saussai se mit aussi-tôt en possession du Grand Vicariat, & commença de gouverner le Diocese, où par ce moyen toutes choses demeurerent tranquilles pendant quelques tems, aussi bien qu'à Rome. Le Cardinal de Retz se servit de cet intervalle pour faire travailler une seconde fois à son Epaule par un homme qui se vantoit de le guerir, & qui passoit pour fort habile dans sa profession. La verité est, que depuis cette operation il se servit mieux de son bras qu'il n'avoit fait auparavant.

Cependant on attendoit tous les jours des nouvelles des bons offices qu'on s'étoit promis de l'Assemblée du Clergé, mais on ne fut pas long-tems sans s'appercevoir que ces Messieurs avoient oublié l'interêt de leur Archevêque après en avoir obtenu ce qu'ils desiroient. La même chose arriva du côté du nouveau Grand Vicaire, avec cette difference que le Sieur du Saussai ne se contenta pas de ne rien faire de ce qu'on avoit attendu de lui, mais qu'il affecta même de s'opposer directement en toute rencontre aux interêts du Cardinal : ce qui parut principallement en trois occasions essentielles.

La premiere fut au sujet d'un ordre que S. E. lui adressa pour faire en son nom & comme son Pro-

cureur le ferment de fidelité, afin de lever toute difficulté pour la reftitution du Temporel qui ne pouvoit plus rouler que fur ce pretexte. C'eft ce que le Sieur du Sauffay refufa de faire. Il refufa même de donner aucun acte par lequel il pût paroitre qu'il s'étoit préfenté pour prêter ferment.

La feconde fut à l'occafion du Jubilé qui avoit toujours été remis pendant les conteftations pour le gouvernement du Dioceze. C'étoit une affaire dans laquelle il ne paroiffoit pas qu'il pût jy avoir aucune difficulté, mais le Sieur du Sauffay s'avifa d'en faire naitre une de gayeté de cœur, fans raifon & feulement pour nuire au Cardinal de Retz, en prenant dans l'Acte de publication la qualité de Grand Vicaire de l'Archevêchéau lieu de celle de Grand Vicaire de l'Archevêque: ce qui auroit été d'une trés-grande confequence, fi l'on eut laiffé paffer la chofe: mais le Chapitre s'en apperçût heureufement, & s'y oppofa vigoureufement, faifant reformer cette nouvelle qualité, qui ne pouvoit convenir de droit qu'à lui pendant la vacance du Siege.

La troifieme rencontre où le Sieur du Sauffay fit connoitre fes mauvaifes intentions fut, lors qu'il donna permiffion à l'Evêque de Coutance de conferer les Ordres, & de faire les autres fonctions Epifcopales pendant la Semaine Sainte, quoique ce Prélat eut été interdit par le Cardinal de Retz & par le Curé de la Magdelaine fon Grand Vicaire. Cela empêcha un grand nombre de Chanoines d'aller à l'Office le jour du Jeudi Saint, & le Peuple l'ayant remarqué il en arriva un grand fcandale, d'autant plus que l'Evêque fe trouva mal en faifant les Saintes Huiles & en celebrant la Meffe qu'il n'acheva qu'avec beaucoup de peine, après qu'on lui eut jetté de l'eau fur le vifage, & qu'on lui

lui eut froté plusieurs fois le nez & les temples avec du Vin pour le faire revenir. Tout le monde regarda cet accident comme une punition de Dieu, & comme un avertissement pour les Autheurs de ce dérangement.

Tant d'Actions d'éclat devoient ce sémble obliger le Cardinal de Retz à revoquer le Sieur du Saussay, comme il en étoit fortement sollicité par la pluspart de ses amis. Il aima mieux cependant prendre patience, & en porter modestement ses plaintes à S. S. d'autant plus qu'il ne manquoit pas de Conseillers qui tachoient d'expliquer favorablement la conduite du Sieur du Saussay, en disant que tout ce qu'il auroit pû faire pour le serment de fidelité n'auroit servi qu'à irriter la Cour; que la qualité de Grand Vicaire de l'Archevêché n'interessoit que le Chapitre & nullement l'Archevêque; que la permission qu'il avoit donnée à l'Evéque de Coutance l'avoit engagé lui même à reconnoitre l'Autorité du Cardinal dans le même lieu où il avoit paru la mépriser; qu'après tout la voye de douceur étoit la seule qui fut permise auprès de la Cour; que le Sieur du Saussay ne pouvoit pas faire dans les commencemens tout ce qu'il auroit bien voulu; & que par sa conduite sage & prudente, il avoit déja ménage le rappel des Sieurs Chevalier & l'Avocat anciens Grands Vicaires, & de tous les autres Ecclesiastiques qui avoient été exilez à cause du Cardinal de Retz.

Toutes ces raisons n'empêchoient pas que dans le fond S. E. ne fut vivement blessée de la conduite de son nouveau Grand Vicaire, qu'elle voyoit bien n'être qu'un artifice; mais elle voulut differer son ressentiment pour quelque tems, à dessein de voir ce que produiroit un Bref que S. S. avoit écrit un peu auparavant à l'Assemblée du Clergé au sujet de la Paix generale, pour exhorter le Roy à

procurer ce bonheur à tout le Monde-Chrétien. Il n'y étoit fait aucune mention du Cardinal Mazarin, mais sans le nommer, le Bref ne laissoit pas de faire entendre qu'on le croyoit peu disposé à la Paix. Il disoit en parlant du Roi, *alioquin per se ad pacem propensum*; ce qu'on jugea ne devoir pas plaire à ce Ministre, & qu'il ne manqueroit pas d'en marquer son ressentiment par quelque démarche qui offenseroit Sa Sainteté. En effet ce Bref choqua extremement le Cardinal Mazarin, & pour faire connoitre à la Cour de Rome qu'il l'avoit bien entendu, il engagea ces Messieurs du Clergé à le justifier dans leur réponse : ce qu'ils firent si exactement, que toutes leurs lettres ne rouloient que sur les bonnes intentions de S. E. pour la Paix, sur les mesures qu'il avoit déja prises pour y parvenir, & sur son application à finir ce grand Ouvrage. Cette réponse fut assés mal reçeüe du Pape, & comme en même tems on reçeut à Rome des nouvelles du Traité de la France avec Cromwell, on espera que S. S. pourroit éclater & donner des marques publiques de son mécontentement: mais cela n'arriva pas, & le Sieur de Lyonne ayant été rappellé bien-tôt après cette nouvelle démarche augmenta les inquietudes du Saint Pere, qui commença d'apprehender que la France ne voulut rompre toute sorte de Commerce avec lui, & s'appliquer entierement à la Guerre d'Italie. C'est ce qui fit tomber S. S. dans le dernier précipice de sa foiblesse naturelle, ne voulant plus parler du Cardinal de Retz que pour l'abismer & le perdre, s'il eut été possible.

L'arrivée de Dom Mario frere du Pape & celle de ses Neveux contribua beaucoup à l'entretenir dans cette mauvaise humeur. Ces Messieurs furent enfin appellez à Rome par Sa Sainteté & reçus avec une espece de triomphe. Le Saint Pere avoit long-

long-tems dissimulé sur ce sujet, s'en étant fait prier par la Reine de Suede, & par tous les Cardinaux, auxquels il avoit demandé leurs sentimens par écrit, comme si sa foiblesse eut pû être excusée par celle de ses Courtisans qui sçavoient bien qu'ils ne pouvoient lui donner un autre conseil sans lui déplaire. Quoi qu'il en soit, il est certain que ce changement fut fort desavantageux au Cardinal, parce que les Parens du Pape qui ne songeoient qu'à l'établissement de leur fortune, n'avoient garde d'épouser les interêts d'un Cardinal malheureux & abandonné presque de tout le monde, pour s'attirer l'indignation de la Cour de France. Cependant le Cardinal de Retz ayant fort bien remarqué ce changement, & qu'il ne pouvoit plus se promettre aucun secours de ce côté-là; sçachant d'ailleurs que le Sieur du Saussay continuoit de garder une conduite qui gâtoit entierement ses affaires, résolut de passer outre à la revocation, sans en parler à S. S. qui n'auroit pas manqué de l'en détourner; & dans ce dessein il demanda encore une fois la permission d'aller aux eaux de Saint Cassien, sous le même prétexte de son mal d'épaule, pour y attendre plus tranquillement par des nouvelles, ce que produiroit cette revocation à Paris, & à Rome, où il ne jugea pas à propos de demeurer exposé aux caprices & aux mauvaises humeurs du Pape. Il fut encore determiné à cela par la peste qui regnoit à Naples, & qui commençoit à s'approcher de Rome, d'où il sortit peu de jours après le départ du Sieur de Lyonne, & après avoir expedié l'Acte de Revocation.

Cet Acte étoit conçû en termes assez honnêtes à l'égard du Sieur du Saussay, mais il étoit très positif & lui deffendoit expressément de se mesler en aucune façon du Gouvernement du Dioceze, soit en qualité de Grand Vicaire, soit en qualité d'Official

dont il exerçoit la Charge dès le tems de l'ancien Archevêque. Il nommoit derechef pour ses Grands Vicaires les Srs. Chevalier & l'Avocat, les Curez de la Magdelaine & de St. Severin, & pour Official le Sr. Joly Chanoine de N. D., & le Sr. Pocher Docteur de Sorbonne pour Vice-gerent. L'Acte fut non-seulement signifié au Sr. du Sauſſay, mais auſſi attaché au coin des Rues, afin que perſonne n'en prétendit cauſe d'ignorance: ainſi le Sieur du Sauſſay ne pût ſe diſpenſer d'obéïr, & comme ſes Bulles de l'Evêché de Toul étoient expediées, il prit ſes meſures pour ſe faire ſacrer à Saint Denys par les Evêques de Chartres & de Meaux. Mais ces Meſſieurs lui ayant repréſenté qu'ils ne pouvoient faire cette ceremonie ſans la permiſſion de l'Archevêque ou de ſes Grands Vicaires, il fut obligé d'avoir recours au Sieur Chevalier, qui ne ſe le fit pas dire deux fois, étant bien aiſe d'établir par cette ſoumiſſion l'Autorité du Cardinal de Retz & la ſienne, & ne doutant pas que la Cour n'approuvât une démarche qu'il ne faiſoit qu'à la priere d'un homme qu'elle protegeoit & affectionnoit.

Cependant la Cour ayant eté informée de cette affaire, il fut mandé auſſi-toſt par le Chancelier, qui lui fit de grandes Mercuriales ſur ce qu'il s'ingeroit encore de faire les fonctions de Grand Vicaire, & en ſortant de là il fut arrêté & conduit à la Baſtille, où il fut traité long-tems avec une grande dureté. La Cour, ou plutoſt le Cardinal Mazarin n'en demeura pas là, & ſa paſſion l'emporta juſques à empêcher l'effet de la permiſſion qu'il avoit accordée, en obligeant le Sieur du Sauſſay d'aller ſe faire ſacrer à Poiſſy du Dioceze de Chartres. La crainte d'un pareil traitement obligea le Sieur Avocat à ſe retirer auſſi-tôt; de ſorte que par ſon abſence le Gouvernement retomba ſur les ſoins du Curé de Saint Severin, qui fut le ſeul à qui la Cour

laiſſa

laissa la liberté de faire les fonctions de Grand Vicaire quoi-qu'avec assez de peine; tout ce qui avoit rapport au Cardinal de Retz en faisant toûjours beaucoup au Cardinal Mazarin,

Les nouvelles de la Revocation étant venuës à Rome, le Pape en fut extremement irrité, & quoique la peste l'eut obligé de se retirer à Monte-Cavallo, où il ne voyoit presque personne, & où il ne vouloit entendre parler d'aucunes affaires; il ne laissa pas de dépêcher un Courier au Cardinal de Retz qui étoit encore à Saint Cassien, pour lui ordonner de rétablir le Sieur du Saussay, suivant les instances qui lui en avoient été faites par ordre de la Cour. Cet ordre acheva de convaincre le Cardinal de Retz, & de lui faire sentir qu'il n'y avoit plus rien à faire pour lui à la Cour de Rome: & comme il en étoit fort dégouté par d'autres raisons; que la peste y étoit tres violente, & qu'il n'étoit plus en état d'y faire la même figure, faute de moyens, il résolut enfin de sortir d'Italie, & aprés avoir envoyé à Florence pour concerter secretement avec le Bailly de Gondy son passage sur les terres du Grand Duc; il se retira d'abord dans une maison particuliere appellée Maresine, où il séjourna quelques jours avec toute sa suite,

Ce fut de là qu'il écrivit à S. S. pour lui représenter que l'état où étoit son Diocése l'obligeoit de s'en raprocher, afin d'être plus à portée de remedier aux désordres causez par son absence; qu'il contoit toujours sur sa protection contre les persecutions de ses Ennemis, & coutre les violences qui étoient faites à sa personne & à l'Eglise; que d'ailleurs il se croyoit obligé de décharger S. S. des importunitez qu'elle recevoit à son occasion, & de lui épargner une partie de l'embaras & de la peine que cette affaire lui faisoit. Après cela le Cardinal de Retz fit prendre les devants à l'Abbé de La-

met

met & à Joly, & partit de nuit de Marefine pour se rendre à une Maison de Plaisance du Cardinal Jean Carlo de Medicis, n'ayant pris avec lui que Malclerc & deux Valets de Chambre; parce qu'il ne vouloit mener avec lui qu'un petit nombre de personnes affidées, pour mieux dérober sa marche. Dès qu'il fut arrivé dans cette Maison le Bailly de Gondy s'y rendit, & lui aporta la nouvelle de la levée du Siege de Valenciennes, dont M. le Prince avoit forcé les Lignes, ce qui lui fit concevoir de meilleures esperances du succès de son Voyage, aussi bien qu'au Grand Duc & aux Cardinaux de Medicis qui sans cela paroissoient assez embarrassez sur sa retraite. Il demeura deux jours dans cette Maison où il voulut voir Croisy, qui étoit demeuré à Florence ayant accompagné le Sieur de Lyonne jusques-là, & n'ayant osé retourner à Rome à cause de la Peste. Le Bailly de Gondy, qui vit cet homme dans la confidence du Cardinal, aprenant qu'il lui avoit confié le secret de son Voyage, & le dessein qu'il avoit d'aller à Bezançon, avertit S. E. qu'il ne devoit pas se fier à lui, pour des raisons qu'il n'expliquoit pas, mais qui firent juger à Joly, que le Bailly étant General des Postes du Grand Duc avoit pû, suivant l'usage de toutes les Cours qui veulent sçavoir tout ce qui se passe, intercepter quelques dépêches de Croisy, par où il avoit connu qu'il trahissoit le Cardinal. Cet avis ne l'empêcha pas de s'abandonner à lui, comme il avoit fait à Rome, sans vouloir rien écouter de ce qu'on lui disoit contre lui. Après cela il partit prenant la route de Petremoly avec sa petite suite, & après avoir traversé l'Etat de Massa, il se rendit dans le Milanois sur un Passeport du Comte de Fuensaldagne qui lui envoya de plus une escorte de 50. Chevaux. Ce Gouverneur auroit bien voulu faire quelque chose de plus pour lui,

&

& il tâta fort le poux à Malclerc sur ce sujet, disant que S. E. devoit aller droit en Flandres trouver Mr. le Prince, pour prendre des mesures avec lui qui seroient avantageuses à l'un & à l'autre; que s'il ne le faisoit les affaires tomberoient dans le mépris, & qu'il se trouveroit abandonné de tout le monde. C'étoit aussi le sentiment de Joly, qui l'avoit déja fortement exhorté à ne pas laisser échaper cette occasion, comme il avoit fait lors de son passage en Espagne, & à prendre des mesures avec le Comte de Fuensaldagne: mais le Cardinal n'eut pas la force de s'y résoudre, quoi qu'en partant de Rome il y parut assez disposé, & que sur la route il affectât de dire tous les jours qu'il iroit droit se livrer aux Espagnols & à Mr. le Prince.

Cependant comme il falloit se séparer honnêtement du Comte, il lui demanda un chiffre, & lui fit dire par Malclerc qu'il alloit suivre ses Conseils; qu'il ne sortoit d'Italie que dans ce dessein; qu'après avoir séjourné quelque tems à Bezançon pour y apprendre des nouvelles de ses amis, il s'achemineroit en Flandres. Il lui fit demander des Lettres pour le Gouverneur de Franche Comté, après quoi le Cardinal de Retz continua son chemin avec son escorte, & après avoir passé à deux lieuës de Milan & à huit de Valence qui étoit assiégée, il alla s'embarquer sur le Lac pour aller à Mourgues, & de là par le Mont San Pione, & le Païs de Valley à Lauzannes, d'où il se rendit à Bezançon vers la fin du mois d'Août de l'année 1656.

Aussi-tôt que le Cardinal de Retz fut arrivé en Franche-Comté, il envoya chercher l'Abbé de Vatteville qu'il avoit vû à St. Sebastien chez le Baron son frere, & ayant appris, en passant à Pontarlier, qu'il étoit assez prés de là à un lieu nommé Usains, il y envoya Malclerc pour lui trouver un lieu où il pût se retirer surement, en attendant des nouvelles de Paris.

s'y opposoit, attendu que c'étoit revenir au dessein du Suffragant, mais qu'elle avoit résolu de prier le Cardinal de Retz de nommer de Grands Vicaires agréables au Roi, avec promesse de s'employer ensuite pour la restitution de son Temporel; que l'Evêque de Châlons ne doutoit pas qu'elle ne le fit, & répondoit du succès en quelque façon; que le Comte de Montrezor & plusieurs autres étoient de son avis, insistant sur la nomination d'un nouveau Grand Vicaire au gout de la Cour, & que si on n'y mettoit ordre promptement, il y avoit lieu de craindre qu'ils ne passassent outre, en nommant eux mêmes un sujet; quoique le Sieur d'Aubigny & quelques amis du Cardinal ne fussent pas de ce sentiment, & qu'on leur eut représenté que S. E en étoit fort éloignée.

Sur ces avis le Cardinal de Retz écrivit aussi-tôt à l'Evêque de Châlons, pour l'informer plus précisement de ses intentions, & pour le détourner de cette résolution: mais à peine les lettres furent elles parties, qu'on apprit par la voye de la Poste, que Mr. de Châlons avoit de son authorité fait faire par celui dont on se servoit pour contrefaire l'écriture de S. E. une nomination en forme du Doyen de Nôtre Dame, pour faire les fonctions de Grand Vicaire avec une lettre du Cardinal de Retz de la même fabrique à l'Assemblée du Clergé, par laquelle il les prioit d'interceder auprès de Sa Maj. pour la Restitution de son Temporel. La Lettre étoit datée du Plessis deux jours seulement avant sa reception: ce qui fit juger au Cardinal Mazarin, que le Cardinal de Retz étoit fort proche. Dans l'allarme que la Cour en prit, elle envoya aussi-tôt une lettre de Cachet à l'Assemblée, par laquelle Sa Maj. déclaroit qu'elle ne vouloit point entendre parler du Temporel de l'Archevêché, quoiqu'elle eut bien voulu consentir au rétablissement du

du Spirituel en consideration de l'Assemblée: parce qu'on poursuivoit actuellement auprès du Pape une nomination de Juges pour faire le procés au Cardinal de Retz, qui examineroient s'il devoit être rétabli dans la jouissance du Temporel ou non pendant l'instruction du procès. Aprés cela on aprit que l'Assemblée du Clergé avoit pris des mesures & des résolutions toutes contraires à celle que Mr. de Châlons s'en étoit promis, dont il s'excusa, en disant qu'il avoit été trompé le premier, & qu'il croyoit s'être assuré d'un nombre suffisant de suffrages. En effet l'affaire fut presque partagée, & si elle eut été décidée à la pluralité des voix, elle l'auroit été sans difficulté en faveur du Cardinal. Mais l'ordre de cette compagnie étant d'opiner par Provinces, il se trouva que celle de Paris, qui par toutes sortes de raisons devoit lui être favorable, se déclara contre lui, ce qui fit que d'onze Provinces, il n'en eut que cinq pour lui.

Dans le fond le projet de Mr. de Châlons n'étoit pas si avantageux pour le Cardinal de Retz qu'on se l'imaginoit; son avis portant seulement qu'on feroit office à S. E. pour la restitution de son Temporel dans la Conjoncture qui seroit la plus favorable; & que cependant l'Assemblée feroit de très-humbles remontrances au Roi pour avoir la liberté de lui parler de cette affaire & de toutes les autres affaires Ecclesiastiques. A le bien prendre l'autre avis qui l'emporta étoit bien mieux digeré & peut être plus favorable: aussi avoit-il été concerté par de plus habiles gens que Mr. de Châlons, quoique peut être plus mal intentionnés, entre autres par Mr. de Marca, Archevêque de Toulouze. Il portoit que S. M. seroit très humblement suppliée de faire terminer cette affaire du Cardinal de Retz dans six mois par des Juges Ecclesiastiques, en commençant par faire droit sur la saisie du Temporel de l'Ar-

l'Archevêché & de ses autres benefices: Et en cas que la chose traînât en plus grande longueur, que Mrs. les Agents feroient auprès du Roi les Offices nécessaires pour faire regler ce qui regardoit le Temporel, suivant le droit & les Constitutions Canoniques, les Immunitez, & les Libertez de l'Eglise Gallicane.

Il faut du moins convenir que cette résolution étoit specieuse & paroissoit assez dans l'ordre, quoique cependant elle fut en effet fort désavantageuse au Cardinal de Retz, attendu que tous les offices de l'Assemblée se terminoient au procès dont les Juges seroient apparemment dans la dépendance de la Cour, & qu'au défaut de cela ils renvoyeroient la chose aux Agents du Clergé, gens ordinairement Esclaves de la Cour, qui ne briguent cet Emploi que pour faire leur fortune, & qui d'ailleurs ont fort peu de credit. L'Assemblée finie, le Cardinal de Retz parut fort touché, à cause de la nouvelle du Procès, dont il étoit menacé par la déliberation, & dont il avoit tant de peur, que c'étoit l'unique raison qui l'empêchoit de prendre des résolutions si rigoureuses. La verité est pourtant, qu'il en fut bien-tôt consolé, parce qu'il jugea que cet abandon du Clergé porteroit ses amis à lui conseiller de donner sa démission, dessein qu'il n'avoit jamais quitté depuis les Négociations de Davanton. D'ailleurs l'Evêque de Châlons lui écrivit, & lui fit écrire de belles Lettres par Mrs. de Port-Royal, dans lesquelles ils lui proposoient les exemples des Saints Evêques qui s'étoient cachez dans les Deserts & dans les Cavernes au tems de la persecution; ce qui lui fit former le dessein frivole & chimerique de se cacher aussi, dans le dessein de se faire une grande réputation dans le Monde, en suivant l'exemple de ces Grands Hommes; quoique dans son cœur il ne se proposât de se tenir ca-

ché que d'une maniere & dans un esprit tout-à-fait differents.

Mais comme par provision il falloit pourvoir à sa subsistance, le Cardinal envoya Verjus pour ce sujet à Paris, pour en conferer avec ses amis. Avant-qu'il partit on fit plusieurs propositions pour trouver une espece de fond indépendant de la Cour. Joly proposa de mettre dans les Eglises des Troncs avec cette inscription, *pour la subsistance de Mr. l'Archevêque*; disant que si la Cour souffroit ces Troncs, ils produiroient un profit & un revenu considerable, sur lequel on pourroit faire fonds, & qu'ils serviroient à entretenir les bonnes dispositions du Peuple: & que si on les faisoit ôter, cette rigueur pourroit reveiller leur haine contre le Cardinal Mazarin, Autheur d'une persecution si opiniâtre, & animer davantage leur charité, dont les Curez pourroient leur faire entendre qu'ils se rendroient dépositaires sous le Sçeau de la confession, pour ensuite les lui remettre par les voyes qui leur seroient indiquées. Mais le Cardinal rejetta bien loin cette proposition, qu'il traita de gueuserie indigne de lui; cependant Verjus ne laissa pas de la proposer aux Correspondans de Paris, dont plusieurs, entr'autres Mr. d'Aubigni l'aprouverent fort, disant qu'on ne pouvoit rien imaginer de meilleur, ni qui convint davantage à la conjoncture présente.

Cependant cette ouverture n'eut point de lieu; Mr. de Châlons qui étoit toujours le principal Directeur des Affaires ayant assuré 8000. Ecus par an au Cardinal pour sa subsistance. Ainsi se croyant assuré de cette somme qui étoit assez modique pour lui, il résolut d'abord de se cacher en allant de Ville en Ville, sans songer à parler à Mr. le Prince ni aux Espagnols; quoi qu'il fut encore en état de traiter avantageusement avec eux. Mais outre que la seule idée

dée du procès lui faisoit peur, il avoit pris tant de goût pour la Vie libertine des Hôtelleries, qu'il n'eut plus d'autre application que celle de se dérober aux yeux de ceux qu'il sçavoit bien n'approuver pas cette nouvelle maniere de vivre. Dans ce dessein il dispersa sous differents prétextes & en differents lieux, ceux dont la présence lui pouvoit être incommode. Il changea de nom, & en fit changer à tous ceux qui étoient auprès de lui. Il ne les entretenoit plus que de fausses marches & de contre-marches, pour se dérober à la poursuite des Emissaires du Cardinal Mazarin. En cela il étoit merveilleusement secondé par son Ecuyer Malclerc qu'il retint toûjours auprès de lui préferablement à tous les autres: parceque ce fidelle Achate prenoit soin de lui rendre d'autres offices plaisants en certaines occasions, par le moyen desquels il se rendit maître absolu de son esprit.

Cependant plusieurs avis étant venus de Paris que la Cour étoit informée du séjour du Cardinal de Retz en Franche-Comté, & qu'elle avoit donné des ordres pour l'y faire arrêter; il fallut se résoudre à en sortir, ce que S. E. eut assez de peine à faire, à cause des liaisons qu'il y avoit faites. On ne s'y détermina même que par une dépêche de Joly, qui étant demeuré malade dans son Hotellerie de Bezançon, fit savoir au Cardinal qu'un nommé La Neuville Major de Brisac étant arrivé au même lieu s'étoit informé, si dans le Païs on ne parloit point du Cardinal de Retz; que l'ayant fait suivre on avoit remarqué qu'il alloit souvent chez un nommé Belin Echevin, & chez un homme qui avoit été Secretaire de Mr. de Beaussaut Intendant en Alsace; que quand il sortoit pour aller en Campagne il y étoit joint par plusieurs Cavaliers, & qu'enfin le Sr. Tineau, Secretaire de la Maison de Ville auquel S. E. avoit été adressée

par le Comte de Fuenſaldagne avoit averti l'Abbé de Lamet & Joly de prendre garde à eux & au Cardinal de Retz, s'il étoit encore dans la Province : parcequ'il voyoit bien qu'on ménageoit quelque choſe contre lui avec le Magiſtrat de la Ville. L'Abbé de Vatteville reçût auſſi & donna les mêmes avis qui obligerent enfin le Cardinal à ſe retirer en Suiſſe, d'où il écrivit à l'Abbé de Lamet & à Joly de l'aller trouver à Conſtance avec quelques autres de ſes Domeſtiques qu'il avoit laiſſé derriere lui, & au Sr. Vacherot d'aller attendre de ſes nouvelles à Strasbourg.

Ce départ fut un peu precipité, mais fort à propos, auſſi bien que celui de Lamet & de Joly dans l'Hotellerie deſquels il ariva vint Gardes du Cardinal Mazarin peu de jours après qu'ils en furent ſortis. Ils prirent tous ſi bien leurs meſures dans leur retraite, que la Cour fut long-tems ſans pouvoir découvrir où ils étoient ; le Cardinal de Retz ayant paſſé preſque tout l'Hiver incognito à Conſtance où l'Abbé de Lamet & Joly le laiſſerent, après avoir demeuré quelques jours avec lui pour regler le Commerce des Lettres qui étoit devenu fort difficile par la recherche exacte qu'on faiſoit de ceux qui étoient ſoupçonnez d'en avoir avec lui.

Le Sieur Rouſſeau d'Echevincourt ſon Intendant fut arrêté, quoi qu'il ne ſe mêlat preſque plus de ſes affaires. Le Sieur Mathorel Secretaire du Roi fut auſſi mis à la Baſtille, (quoiqu'on n'eut aucune relation avec lui,) parcequ'il parloit indiſcretement des affaires du Cardinal, par un pur mouvement de zéle. Le Marquis de Foſſeuſe fut auſſi arrêté, quoiqu'il fut à Paris par permiſſion expreſſe de la Cour pour ſes affaires domeſtiques. Enfin la perſecution s'étendit juſques ſur deux ou trois malheureux de la lie du peuple, qui n'étoient accuſés que de bagatelles : ce qui laiſſa bien voir la malignité

gnité des ennemis de son Eminence, mais montra en même temps qu'ils étoient fort mal avertis, & donna lieu à ceux qui avoient de veritables intelligences, de se precautionner davantage, & de se tenir sur leurs gardes.

De Constance, le Cardinal se rendit à Ulme, à Ausbourg, & à Francfort, où il donna rendé-vous à l'Abbé de Lamet, & à Joly, & où ils receurent des nouvelles de la liberté du Sieur Chevalier, après lui avoir fait essuyer plutieurs duretés inouïes, dont le but étoit de l'obliger de promettre par écrit, qu'il ne se méleroit plus ni directement ni indirectement des affaires du Cardinal : ce qu'il ne voulut jamais faire. La Cour fut donc obligée de se contenter d'une promesse de ne rien faire contre le service du Roi, après quoi Chevalier fut élargi à la priere du Doyen de Notre Dame nouveau Grand Vicaire. On y apprit aussi la mort du premier President de Bellievre, qu'on crut avoir été empoisonné. Il est vrai qu'il étoit brouillé avec les Fouquets, & que le Cardinal Mazarin n'étoit pas content de lui, parce qu'il étoit extraordinairement aimé du peuple, dont il soutenoit les interêts en toute rencontre. Ce President étoit aussi fort estimé dans sa Compagnie, & même à la Cour, où il avoit des amis considerables jusques dans le Cabinet. On pretend encore, que le Ministre avoit eû dessein de le faire arrêter, voyant qu'il s'opposoit à toutes les nouvelles maltotes, mais il n'avoit osé l'entreprendre, dans l'apprehension de nouvelles Baricades. Quoiqu'il en soit le Cardinal de Retz perdit beaucoup à la mort de ce grand & digne Magistrat, qui favorisoit ses affaires, & protegeoit ses amis de toute sa force ; jusques là que tout le commerce secret, & les chiffres de son Eminence étoient entre les mains de Brussé son Secretaire, qui lui avoit été donné par Caumartin,

 con-

confident intime du Cardinal de Retz, & c'étoit à lui que s'adressoient les dépêches les plus secretes, qu'il prenoit soin de déchiffrer, après quoi il en envoyoit des copies au Sieur de Caumartin, qui étoit encore éloigné de Paris, & à l'Evêque de Châlons, qui les communiquoit au Sieur Pelletier de la Houssaye son Neveu, à l'Abbé d'Hacqueville, à Mr. d'Aubigni, & quelque fois au Comte de Montresor & au Marquis de Laigues; quoique Madame de Chevreuse ne se mêlat plus des affaires du Cardinal de Retz.

De l'autre côté c'étoit Joly qui avoit soin de tout le commerce & à qui s'addressoient les Lettres de Change tantôt à Francfort, & puis à Cologne, dont il mettoit le produit entre les mains de Malclerc pour l'Abbé de Lamet. Celuici fut envoyé à Munster & le Cardinal passa en Hollande où il se plaisoit fort, & d'où peut être il ne seroit pas sorti si tôt, sans une petite incommodité qu'il ne gagna pas en disant son Breviaire. Cette incommodité l'obligea de retourner à Cologne, où il fit venir en diligence le Sieur Vacherot son Medecin, & fit partir en même tems Joly pour Amsterdam, où il fut bien tôt joint par Verjus son premier Secretaire; le second nommé Gautreau ayant été envoyé à Liege avec l'Abbé Rousseau, pour y recevoir certains pacquets & les faire tenir seurement à Joly.

Cependant la Ville de Munster ayant été assiegée, l'Abbé de Lamet s'y trouva enfermé malgré lui, & comme il s'étoit travesti en Cavalier avec un justaucorps de Buffle, les Bourgeois, qui dans cet équipage n'avoient garde de le prendre pour un Docteur de Sorbonne, lui offrirent un emploi considerable dont il eut bien de la peine à se défendre. Après le siége il se rendit à Cologne, où ayant trouvé le Cardinal de Retz, il lui fit de grandes & justes plaintes de ne lui avoir donné aucune de ses nou-

nouvelles depuis son sejour à Munster où il l'avoit envoyé.

La Ville de Cologne étant d'un grand Commerce & un passage fort frequenté, le Cardinal ne pût y être longtems sans y être déterré par les Emissaires du Cardinal Mazarin, & de l'Abbé Fouquet, qui envoyerent aussi-tôt sur les lieux des gens de main & d'execution, avec ordre de prendre leurs mesures pour l'enlever, quand il sortiroit de la Ville pour aller à la promenade, ou peut être de faire pis, ce qui n'étoit pas difficile, son Eminence n'étant ordinairement suivie que de deux domestiques. Mais ses amis de Paris lui en donnerent avis par le canal de Joly, l'exhortant de prendre garde à lui, & de se souvenir que l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Strasbourg son Ministre qui étoient entierement dans les interêts du Cardinal Mazarin, pouroient fort bien favoriser une entreprise de cette nature. Le Cardinal traittoit ces conseils prudents, d'avis chimeriques & de terreurs paniques, ne se donnant pas même la peine de lire les Lettres qu'on lui écrivoit sur ce sujet : & cela parce qu'il avoit trouvé dequoi s'amuser dans la Maison d'un Liegeois nommé Daudrimont, où il étoit logé.

Cependant l'Abbé de Lamet & Vacherot, qui demeuroient aussi dans des lieux separés dans la même Ville, l'avertirent qu'ils avoient vû Croisy par la Ville. Il y étoit venu de Francfort, après l'Election de l'Empereur. Le Cardinal commençâ de croire alors que les avis pouvoient être veritables & perdant en un moment la bonne opinion qu'il avoit eu de lui en une défiance extreme, il se figura que Croisy n'étoit à Cologne que pour le faire assassiner. Il poussa la chose jusqu'à s'imaginer que deux de ses Domestiques les plus anciens, & en apparence les plus fideles s'étoient laissé corrompre par Croisy, & par un nommé de Bracq, pa-

parent des Fouquets, qui étoit aussi à Cologne, & qu'on découvrit avoir logé & défrayé cinquante ou soissante Cavaliers en differentes hôtelleries.

Le premier de ses domestiques qui devint suspect au Cardinal fut Imbert son Valet de Chambre, qui depuis vint cinq ans avoit eu part à ses secrets, & l'avoit servi avec une fidelité & un attachement sans exemple. Cependant ce pauvre garçon ayant eu ordre à Paris de l'aller trouver à Cologne, & de passer par Bezançon pour y prendre chez le Sieur Tineau une Valize avec quelques papiers de peu de consequence, & cette Valize ayant été derobée, ou égarée; il crut qu'Imbert l'avoit venduë à Mr. de Lyonne en passant à Francfort, & qu'en même tems il avoit pris des mesures avec Croisy, parce qu'ils arriverent à peu près en même tems.

L'Autre Domestique que le Cardinal de Retz voulut bien soubçonner, étoit un nommé Noë son Cuisinier, qui l'avoit bien servi dans la prison de Vincennes, & qui depuis l'avoit suivi dans tous ses voyages, sans lui donner aucun sujet de plainte ni d'inquietude. Cependant il eut le malheur de tomber tout d'un coup dans la disgrace de son Maître & cela sans aucun fondement, si ce n'est qu'il étoit ami d'Imbert, & fort connu de Croisy, à raison de son Commerce frequent dans la Maison de S. E. Les pretextes dont se servit le Cardinal pour le congedier furent, 1. que lorsqu'il sortoit, Noël le suivoit toujours sans son ordre, pour observer où il alloit: à quoi le Cuisinier répondoit qu'il n'en usoit ainsi que par ordre exprès de Malclerc, qui lui faisoit entendre qu'il étoit bon de savoir à peu près ce que leur Maître deviendroit, 2. Il l'accusoit d'avoir copié ses chiffres, ce qui étoit vrai, mais il ne l'avoit fait que par ordre du Cardinal lui même, 3. on lui reprochoit ses rendévous

vous frequents, & ses Commerces dans la Maison où logeoit Croisy, & pour l'en convaincre l'Abbé de Lamet fut chargé de le suivre deux ou trois fois, sans que Noël le sut, pour voir s'il ne passeroit pas plusieurs fois devant la Maison de Croisy, & pour observer s'il ne tourneroit pas la tête de tems en tems pour voir s'il n'étoit point suivi. Noël repondit à cela en avouant le fait, mais en soutenant aussi que Malclerc lui avoit commandé tout ce manége, comme une chose importante pour le service de S. E. En un mot il y a bien de l'apparence, (& la suite l'a fait voir assez clairement,) que ces deux Domestiques ne tomberent dans la disgrace du Cardinal, que par les artifices de Malclerc qui vouloit demeurer seul le Maître de la personne de S.E. & de sa bourse, ce qui ne lui auroit pas été facile pendant qu'il auroit été éclairé par la vigilance de deux Domestiques affectionnés & fideles.

Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il y eut dans ce tems là une entreprise de la Cour sur la personne du Cardinal de Retz, & que le Sieur de Croisy n'étoit allé à Cologne, que sur les avis qu'il avoit eu de la retraite du Cardinal en cette Ville, comme il en est demeuré d'accord lui même depuis, en disant que l'intention de Croisy étoit de lui offrir ses services, & un azile seur qu'il avoit chez ses amis en Allemagne. On n'entreprendra pas ici de penetrer dans les veritables intentions de Croisy, mais on ne sauroit disconvenir, que le Cardinal de Retz n'eut lieu d'être surpris, que cet homme avec qui il avoit eu des liaisons si etroites ne lui donnât aucun signe de vie, étant dans un même lieu & ne pouvant ignorer que S. E. n'y fut; quand ce n'auroit été que par la rencontre de ses gens, qui alloient tous les jours par la Ville, & pas-

passoient exprès devant la Maison de Croisy, pour se faire reconnoitre. On ne sauroit nier encore, que les soubçons que S. E. conçut contre lui ne fussent bien fondés, étant informée de ses Conferences frequentes avec de Bracq, qu'il savoit être le Chef d'une entreprise formée contre la personne de S. E. Mais il peut bien être aussi, que le Cardinal porta les soubçons trop loin, & qu'il eut tort de lui reprocher, comme il fit depuis en parlant à Croisy lui même, qu'il avoit eu dessein de l'assassiner. Les indices specifiés n'étoient pas assés precis, pour en inferer un complot de cette nature, dont il n'étoit pas permis d'accuser legerement un homme qui avoit d'ailleurs une assés bonne reputation, & qui n'avoit aucun interêt personnel pour entreprendre une action si noire; quoiqu'il fut ami & Parent des Fouquets, & qu'il cherchât constamment une occasion de meriter par quelque service important son rappel en France d'où il étoit exilé.

Il y a bien plus d'apparence que Croisy, qui avoit autrefois voulu engager le Cardinal à donner sa démission, étoit venu à Cologne dans la même vûe, pretendant de s'approcher peu à peu de lui, & de le disposer, sous pretexte d'une plus grande seureté, à se retirer dans un lieu où il auroit été à peu près le Maître, & où il avoit compté de lui persuader aisement une chose dont il savoit bien qu'il n'étoit pas dans le fonds fort éloigné. Cette pensée est beancoup plus naturelle, & s'accommode mieux avec les interêts de Croisy & avec l'idée d'un honnête homme.

On ne voit pas non plus quel avantage les Domestiques du Cardinal pouvoient retirer de sa mort, & on ne doit pas supposer que des serviteurs nullement reprochables d'ailleurs, & qui ont par devers eux près de trente ans de service écoutent des propositions de cette nature, sans de très grandes rai-

raisons. Ainsi de quelque côté qu'on envisage la chose, il y a lieu de juger que les jugements du Cardinal de Retz étoient temeraires, & ses soupçons mal fondés, s'il est vrai, (car on en doute,) qu'il les ait effectivement crû capables, & coupables de cette trahison.

Ce qu'il y a de certain, c'est que de Bracq avoit des desseins sur la personne du Cardinal, de quelque nature qu'ils fussent & que ce ne fut pas sans beaucoup de bonheur & d'adresse que le Cardinal évitâ ses embuches: ce qu'il fit par le moyen de Mr. le Prince, que Malclerc alla trouver de sa part à Bruxelles, pour lui demander une Escorte, qui lui fut accordée sur le champ de fort bonne grace sous la conduite du Sieur Dumont son confident. Celuici prit cinquante ou soissante Maîtres avec lui & les fit défiler à Cologne par pelotons, & par differentes routes. Ils y furent dispersés en differents lieux, & après avoir concerté les mesures necessaires avec S. E. Il les fit sortir par plusieurs portes & leur donna un rendé vous, à un certain endroit éloigné d'une portée de Mousquet de la Ville, où le Cardinal se rendit avec Malclerc, dans le moment qu'on fermoit les portes: de maniere que de Bracq s'y trouva enfermé avec tous ses gens pendant toute la nuit. Cela donna tout le temps necessaire au Cardinal de Retz de se retirer surement avec son Escorte sur les terres des Etats de Hollande dans la Ville de Guenep, où du Mont le quitta pour aller rendre compte de sa commission à Mr. le Prince. Le lendemain matin de Bracq, qui avoit sans doute été informé de la sortie de S. E. se mit en Campagne avec tout son monde, mais il étoit trop tard & il fut obligé de s'en retourner vers ceux qui l'avoient envoyé, avec le chagrin d'avoir manqué son coup. De Guenep le Cardinal se rendit à Nimegue, & ensuite à Ley-

de

de, où Joly l'alla trouver. Jusques là tout alloit bien, & il auroit été à souhaiter que le Cardinal de Retz en fut demeuré là, trop heureux d'avoir évité le peril où sa trop grande securité l'avoit exposé. Mais occupé comme il l'étoit de ces soupçons, il donna ordre, avant que de partir de Cologne, à l'Abbé de Lamet de faire arrêter les deux malheureux Imbert & Noël : de sorte que peu de jours après son départ l'Abbé ordonna à Imbert d'aller à Liege & de passer par Julliers, où il lui donna quelques Commissions, entr'autres pour le Gouverneur de la Citadelle, qui le retint prisonnier, & le lendemain l'Abbé s'étant mis en chemin avec Noël, comme pour aller à Bon, ils rencontrerent un parti des gens de Mr. le Prince apostés exprès, qui les conduisirent aussi dans la Citadelle de Julliers, où l'Abbé ayant trouvé Imbert il lui fit plusieurs questions, & enfin il lui declara qu'il étoit prisonnier par ordre de son Maître qui l'accusoit de trahison aussi-bien que Noël. Ces deux miserables ayant été mis dans des Cachots separés, l'Abbé de Lamet en alla porter les nouvelles au Cardinal, qui le reçût avec de grandes démonstrations de joye.

Cependant Joly lui representa fortement, qu'il feroit mieux en toutes manieres de ne pas tant éclater, dans une affaire assés équivoque, contre des gens qui avoient toujours été reconnus pour fideles; qu'il valloit mieux les renvoyer en France sous quelque pretexte, en attendant que la verité fut éclaircie; & qu'en les retenant prisonnièrs dans une place qui appartenoit aux Espagnols, il donneroit lieu au Cardinal Mazarin de l'accuser & de le convaincre d'intelligence avec eux.

Sans avoir égard à toutes ces considerations, le Cardinal de Retz voulut pousser l'affaire à toute rigueur. Il composa une espece de factum rempli

pli de faits ambigus expliqués d'une maniere odieuse, & de plusieurs conjectures assés mal établies. Il affecta d'envoyer le factum à ses amis de Paris, qui en jugerent tout autrement que lûi. Il envoya Verjus son Secretaire à Juliers, pour y faire interroger ses deux prisonniers, dans le dessein de les remettre entre les mains de la justice. Mais ils repondirent si pertinemment à toutes les questions qu'on leur fit, que bien loin de leur faire mettre les fers aux pieds, comme il l'avoit ordonné, le Sieur Verjus fut tenté de les faire élargir sur le champ; ce qu'il representa d'une maniere assés forte au Cardinal à son retour, mais beaucoup plus vivement à Joly, avec lequel il convint de leur innocence, & que tout ce vacarme ne venoit que de l'interêt, de la haine, & de la jalousie de Malclerc, & peut être aussi de la timidité naturelle du Cardinal, qui lui avoit grossi les objets & fait intrepreter criminellement des actions d'elles mêmes fort innocentes.

Mais toutes les remontrances furent inutiles, aussi bien que les instances du Pere de Gondy, de l'Evêque de Chaâlons, & du Sieur de Caumartin, pour obtenir la liberté de ces malheureux qu'ils croyoient fort innocents. Il sembla même que les offices qu'on leur rendoit ne faisoient que l'aigrir au lieu de l'adoucir, & cela alla si avant, que non seulement ils resterent prisonniers pendant deux ans entiers jusqu'à la Paix generalle qui les devoit faire élargir; mais il fit en sorte par le moyen de Mr. le Prince qu'ils furent transferés à Bilfelt, où ils demeurerent encore un an à la charge de S. E. qui payoit regulierement leur pension de quartier en quartier. Peut être même n'en seroient-ils jamais sortis, si Noël, qui étoit fort industrieux, & entreprenant, n'avoit trouvé moyen de détacher peu à peu avec la pointe d'un petit

tit couteau, & avec une patience de prisonnier une très grosse pierre de Taille. Il fit ainsi un très grand trou dans la muraille, par où il descendit avec les draps; après quoi il vint droit en France, où il se presenta aux amis du Cardinal, avec la constance d'un homme parfaitement innocent, pour leur demander Justice; offrant de se remettre dans la Conciergerie, & par tout ailleurs, si on vouloit lui faire son procés. Mr. de Chaâlons en ayant écrit à S. E. prit occasion de lui demander la liberté d'Imbert, qui étoit toujours à Bilfelt & de lui envoyer exprès le Sieur Despinay, qui ne pût rien obtenir au premier voyage: mais y étant retourné une seconde fois, on le lui remit entre les mains, pour être rendu à Mr. de Chaâlons, à condition de repondre de sa personne & de sa conduitte. Enfin le Cardinal deRetz est toujours demeuré si persuadé de leur pretenduë trahison, que depuis son retour en France, il n'a jamais voulu écouter aucun de ses amis sur ce sujet, ni les prieres des deux accusés; pour être reçus à se justifier & à lui faire connoître leur innocence.

Voila le détail de ce qui s'est passé dans l'affaire de ces deux miserables & c'est la peut-être la cause du malheur qui a toujours été depuis dans les affaires du Cardinal de Retz, dont la vie vagabonde continua plus de trois ans, après qu'il les eut fait arrêter, & ne finit que par la démission de son Archevêché, qui n'a pas été pour lui une fin fort avantageuse & fort glorieuse. Mais pouvoit-on attendre autre chose d'un homme dont toute la joye étoit sur la fin de s'enfoncer obscurement dans les Hostelleries, & de faire, dans toutes les Villes où il sejournoit, ce que font ordinairement ceux dont il empruntoit les habits & les noms, sans vouloir presqu'entendre parler de ses affaires, sur tout quand on lui proposoit quelque action de vigueur & de fermeté.

Ce n'eſt pas qu'il n'en affectât toujours les apparences & le language. Il comparoit ſa retraitte dans lés Hoſtelleries à celle des ſaints Anachoretes dans les deſerts; mais il attribuoit avec plus de fondement l'obſcurité de ſa vie à la neceſſité d'éviter les perſecutions. Il eſt vrai d'ailleurs qu'il y eut de certains moments, où il ſembloit vouloir prendre courage, & ſuivre les Conſeils de ſes amis; mais ce n'étoit qu'une boutade, qu'une vapeur qui ſe diſſipoit en un inſtant, Aprés celà il retomboit auſſi-tôt dans ſon neant,& c'eſt pourquoi Malclerc, qui le connoiſſoit mieux que perſonne, diſoit ordinairement à Joly, quand il le voyoit s'éforcer à lui inſpirer des ſentimens plus dignes de lui & de ſon Caractere, qu'il perdoit ſon temps & ſes parolles, & qu'il *ne feroit jamais d'une Buze un Epervier.*

Une des occaſions où le Cardinal de Retz parut un peu ſe reveiller fut, lorſque le Cardinal Mazarin remit le Fort de Mardicq & les autres places Maritimes de la Flandre entre les mains de Cromwel: d'où Joly, qui étoit à Amſterdam, prit ſujet de compoſer un petit écrit, pour faire ſentir toutes les conſequences d'un marché ſi préjudiciable à la France, ſous le titre de *Lettre d'un Gentilhomme Anglois à un de ſes amis à la Haye.* Le Cardinal en ayant été touché en fit un autre en forme de *remontrance adreſſée au Roi, ſur la remiſe des places Maritimes de la Flandre entre les mains des Anglois.* Cette piece conçûe en termes pompeux, & magnifiques courut par toute l'Europe avec un très grand applaudiſſement, & fut traduite en diverſes langues. Cette affaire n'avoit du reſte aucun rapport avec celles du Cardinal de Retz; cependant comme elle intereſſoit le Cardinal Mazarin dont elle décrioit la conduite, il fut fort flatté du ſuccès de ſa piece, & ceux qui étoient auprès de lui eſpererent pendant quel-

que temps que cela pourroit reveiller son ambition & lui faire entreprendre des choses plus grandes & plus importantes pour lui.

Ils conçurent de plus grandes esperances, quand ils le virent resolu d'aller à Bruxelles, pour remercier M. le Prince du secours qu'il lui avoit envoyé à Cologne; ne doutant pas qu'ils ne s'unissent étroitement ensemble pour agir de concert contre leur ennemi commun Le Cardinal y paroissoit entierement resolu, cependant ils ne firent rien, S. E. s'étant contentée de faire sentir à S. A. qu'il n'étoit plus en état de rien entreprendre, ses amis l'ayant abandonné, particulierement le Duc de Noirmoutier, qu'il disoit l'avoir trahi, & n'avoir rien voulu faire pour lui : ce qui n'étoit pas tout à fait vrai. Il se garda bien de laisser connoître à Mr. le Prince les ressources qui lui restoient du côté du Spirituel, en fulminant un interdit de concert avec lui, & avec les Espagnols, qui pouvoient en ce cas là ménager la protection du Pape : ce qui auroit causé sans doute un très grand desordre dans Paris, & donné aux Mécontens une belle occasion d'entreprendre quelque chose de considerable.

Ainsi toute leur Conference se passa en malédictions contre Noirmoutier, qui étoit fort haï de S. A. & en assurances generalles de correspondances, & d'amitié, sans s'engager à rien, sinon que Mr. le Prince promit de ne point faire sa paix, ni le Cardinal, de donner sa démission sans s'avertir l'un l'autre. Après cela le Cardinal, selon sa coutume, donna un chifre à S. A. dont il ne fit pas beaucoup plus d'usage que de ceux qu'il avoit laissé à Dom Louïs d'Haro, & au Comte de Fuensaldagne.

Dans ce même voyage le Cardinal fit aussi faire des compliments au Roi d'Angleterre, & donner au Duc d'Ormond l'adresse de Joly à Amsterdam, afin que si S. M. B. avoit quelque chose à lui ordon-

donner, elle lui envoyât ses commandemens par cette voye. Apres cela il retourna en Hollande croyant avoir fait les plus belles choses du Monde, ou du moins le voulant faire accroire : parceque de tems en tems il recevoit des Lettres de Mr. le Prince qui ne signifioient rien & ausquelles il repondoit de même.

Cependant sa vie obscure & vagabonde continuoit toujours tantôt d'un coté, & tantôt d'un autre, à Amsterdam, à la Haye, à Roterdam, à Utrecht & en plusieurs autres Villes de Hollande. Mais on se plaisoit particulierement à Utrecht dans une auberge qui avoit pour enseigne de *kleine poortie*, la petite porte, dont la servante nommée *annetje*, ou Nanon occupoit une assez bonne place dans le cœur du Cardinal. Ce fut là que l'Abbé Charrier l'alla trouver pour lui persuader de donner sa démission, & d'entrer pour cet effet en negociation avec le Marechal de Villeroi, & le grand Prevost, dont il éxaltoit fort le credit, & les bonnes intentions. Mais il ne fut pas écouté, attendu qu'on doutoit du pretendu credit de ces entremetteurs, & que le Conseil de Paris n'étoit pas de cet avis. D'ailleurs Mr. le Prince ayant engagé le Cardinal de faire un second Voyage à Brusselles, il lui fit part d'une intelligence qu'il ménageoit avec la Noblesse de Normandie par le moyen du Comte de Creguy-Berneville, & par Mr. d'Annery ancien ami du Cardinal de Retz. Le Marechal d'Hocquincourt, qui s'étoit aussi retiré à Brusselles fort mécontent du Cardinal Mazarin, avoit beaucoup de part en cette affaire & devoit être détaché avec 4000. Chevaux pour se jetter en Normandie, pendant que l'Armée d'Espagne iroit se poster sur la Riviere de Somme aux environ du Crotoy dont le Gouverneur avoit des relations avec Mr. le Prince, qui devoit de là marcher à Paris, aux premiers avis qu'on auroit

du soulevement de la Normandie, & mener avec lui le Cardinal de Retz.

Mais tous ces projets assez bien concertés n'eurent point d'effet, par l'entêtement des Espagnols & de Dom Juan, qui ayant voulu avant toutes choses tenter le secours de Dunquerque assiégée par Mr. de Turenne, furent battus à la Bataille des Dunes, le Marechal d'Hocquincourt tué, & toute leur armée dissipée, malgré les soins, & la bravoure de Mr. le Prince, & de Dom Juan, qui ne laisserent pas d'y acquerir beaucoup de gloire.

Pendant tous ces grands évenemens, il arriva que douze ou quinze avanturiers François allerent descendre à Amsterdam, dans la Maison où Joly & Verjus étoient logés, sous la conduite d'un homme qu'ils disoient avoir lui seul le secret de leur Voyage, dont ils ignoroient le dessein; si ce n'est qu'ils cherchoient une personne de qualité, dont ils avoient déja fait la perquisition en plusieurs Villes d'Allemagne, particulierement à Cologne; que c'étoit l'Abbé Fouquet qui les employoit & qui leur faisoit donner à chacun demi pistolle par jour; qu'il y en avoit encore une autre bande de leurs Camarades dans Amsterdam logés ailleurs. C'est tout ce qu'on pût savoir de ces bandits, par le moyen de quelques gens que Joly chargea de boire avec eux, & de les faire causer: ce qui ne leur fut pas fort difficile, ces miserables s'étant conduits avec si peu de discretion & de ménagement, qu'il y a lieu de juger qu'ils étoient envoyés autant pour faire peur que pour faire du mal. Quoiqu'il en soit Joly partit aussi-tôt pour en aller donner avis au Cardinal qui étoit à Naërden avec l'Abbé Charrier, ce qui l'obligea de retourner à Utrecht, comme dans un lieu plus grand & plus seur.

Il y fut visité peu de tems après par le Duc d'Ormond chargé de compliments pour S.E. de la part du Roi

Roi d'Angleterre, & ce fut de lui qu'il apprit la premiere nouvelle de la Bataille de Dunquerque. Ce fut aussi le même Seigneur qui lui vint annoncer dans la suite la mort de Cromwel, & qui pria S. E. de faire ce qu'elle pouroit du côté de Rome, pour disposer le Pape à secourir le Roi d'Angleterre son Maître de quelque somme d'argent dans cette conjoncture, & à lui rendre les Catholiques de son Royaume favorables; S. M. promettant de les prendre sous sa protection après son retablissement. La proposition fut reçûe comme elle le devoit être par le Cardinal de Retz, qui promit de faire tout ce qui dépendoit de lui pour le service du Roi. En effet il proposa aussi-tôt à l'Abbé Charrier de retourner à Rome pour proposer cette affaire au Pape & au Cardinal Patron, & pour voir en même temps la disposition de cette Cour par rapport à lui. Mais l'Abbé qui avoit d'autres vûes s'en défendit pendant quelque tems, & la chose en demeura là pour le coup.

Ensuite le Cardinal étant allé à Rotterdam, un hommé St. Gilles le fut trouver de la part des Jansenistes, qui se voyant fort pressés du côté de la Cour de Rome, & de celle de France s'adresserent au Cardinal pour lui proposer de s'unir à eux, avec offre de tout le credit & de la bourse de leurs amis qui étoient en grand nombre & fort puissants: lui conseillant fortement d'éclater & de se servir de toute son Authorité, qui seroit appuyée vigoureusement de tous leurs Partisans. Cette offre auroit pû être acceptée, & auroit peut-être produit son effet, si elle eut pû être faite à propos: mais ces Messieurs n'ayant rien dit dans le tems, & ne se mettant alors en mouvement que pour leurs interêts particuliers, le Cardinal, dont le courage étoit d'ailleurs extremement amolli, & le credit diminué, ne fit aucune attention à leurs propositions, comme s'il

eût voulu rebuter tous ceux dont il pouvoit espe-rer quelque secours. Ainsi l'Abbé Charrier voyant qu'il n'y avoit rien à faire de ce côté là se resolut enfin d'aller à Rome pour S. E. en faveur du Roi d'Angleterre; Saint Gilles, qui lui avoit apporté des lettres du Sieur de Bagnols son parent, lui ayant fait comprendre que son Voyage pouroit n'être pas inu-tile aux Jansenistes & lui ayant promis quelques fonds pour sa subsistance: sans quoi il ne se seroit pas embarqué, attendu qu'alors il ne comptoit pas beaucoup sur les promesses du Cardinal. Ainsi St. Gilles étant retourné en France, sans remporter avec lui autre chose qu'un Chiffre, qui étoit la con-clusion ordinaire des negociations qui se faisoient avec lui, l'Abbé Charrier se mit en chemin avec le Cardinal de Retz, qui voulut le conduire lui mê-me jusqu'à Ausbourg, où il lui donna de plus une somme considerable, qui acheva de le déterminer & leva toutes les difficultés qu'il avoit fait jusques-là.

Ce Voyage fait à contre-temps fut entierement inutile: tout ce que pût faire l'Abbé Charrier fut d'obtenir une Audiance secrette du Cardinal Asse-lin, qui s'étant bien voulu charger d'en parler au Cardinal Patron, lui dit pour toute reponse peu de jours après, que les promesses du Roi d'Angleter-re n'avoient fait aucune impression; que quelqu'a-vantage qu'on pût se promettre de sa part en fa-veur des Catholiques Anglois, on ne se resoudroit jamais à lui donner ou à lui préter de l'argent; qu'à l'égard du Cardinal de Retz, les Parents du Pape ne songeant qu'à leur établissement étoient plus éloignés que jamais de se brouiller en sa conside-ration avec la Cour de France; qu'enfin le Janse-nisme étoit une chose si odieuse qu'il n'étoit pas permis d'en ouvrir la bouche & qu'il seroit non-seulement inutile, mais même dangereux d'en par-ler; qu'il avoit dit au Cardinal Patron que l'Abbé Char-

Charrier étoit à Rome, mais qu'il l'avoit trouvé si froid, & tellement éloigné de rien écouter sur aucune des propositions dont il étoit chargé, qu'il ne lui conseilloit pas d'y songer davantage.

Sur cette reponse l'Abbé, sans demander audiance au Pape, ni au Cardinal Patron, s'en retourna en France, après avoir informé le Cardinal de Retz du peu de succès de sa Negotiation. De son côté le Cardinal alla à Ratisbonne, d'où il retourna en Hollande en grande diligence, sur les bruits qui couroient de la Paix Generale. Il y trouva Verjus qui arrivoit de France, où il l'avoit envoyé pour avoir des nouvelles certaines de ses amis, & pour changer ses Chiffres & ses adresses, à cause de la pretenduë trahison de ses Domestiques: après quoi il passa en Flandres pour conferer avec Monsieur le Prince qui l'avoit averti des dispositions de la Paix.

Ils auroient bien voulu empêcher la Paix l'un & l'autre, s'ils avoient pû, aussi-bien que le Marquis de Caracene, qui commandoit en Flandres. Il y avoit aussi une Caballe à la Cour d'Espagne qui s'y opposoit ouvertement, disant que leurs affaires n'etoient pas en assés mauvais état pour les obliger à rien precipiter, qu'il y avoit lieu d'esperer une Revolution en France; qu'après avoir engagé le Cardinal Mazarin à une Conference sur la Frontiere, il ne pouvoit éviter de deux choses l'une, ou de leur accorder la plupart de leurs demandes, ou de se charger de toute la haine de la rupture: ce qui seroit d'une dangereuse consequence ponr lui, & dans les Païs étrangers & dans la France; la Reine commençant à croire elle même, qu'il ne souhaitoit pas la Paix ni le Mariage du Roi avec l'Infante, dans l'esperance peut-être de lui faire épouser Marie Anne Manciny sa Niece, dont le Roi étoit devenu fort amoureux.

Mais Dom Louïs d'Haro Miniſtre d'Eſpagne raiſonnoit d'une autre maniere. Le mauvais ſuccès de la Bataille d'Elvas gagnée par les Portugais au Mois de Janvier 1659. à laquelle il s'étoit trouvé en perſonne, lui avoit inſpiré un ſi grand deſir de vengeance, qu'il n'étoit occupé que de cela, repondant à tous propos à ceux qui le preſſoient ſur ce ſujet, *hà miſter conquiſtar à Portugal**. Il avoit tant de peur que le Traité commencé, par lequel le Cardinal Mazarin promettoit d'abandonner les Portugais, ne manquât, qu'il penſa pluſieurs fois ſe relacher ſur le retabliſſement de Monſieur le Prince, en lui faiſant offrir ſur les terres d'Eſpagne deux fois plus de bien qu'il n'en avoit en France. Il écrivit auſſi au Marquis de Caracene de rompre tout Commerce avec le Cardinal de Retz, parceque le moindre ombrage qu'on donneroit de ce côté là au Cardinal Mazarin lui feroit rompre la Paix.

Cela n'empêcha pas que le Cardinal de Retz n'allât pluſieurs fois à Bruſſelles pendant le traité, qu'il n'y vit le Marquis de Caracene, & qu'il n'y eut pluſieurs Conferences avec Mr. le Prince ſur les intelligences en Normandie, qui continuoient toujours, mais qui furent enfin découvertes par la priſe du Sieur de Bonneſon Gentil-homme de Sologne, qui eut la tête coupée à Paris ; ce qui obligea les Srs. de Cregui, & d'Annery à ſe retirer en Hollande.

La Paix étant faite, les Commerces du Cardinal de Retz avec S. A. ceſſerent tout d'un coup ou ſe reduiſirent à des proteſtations d'amitié ; Mr. le Prince étant revenu en France, au lieu que S. E. fut contrainte de s'en retourner en Hollande, avec le chagrin de n'avoir pas voulu profiter de l'union qu'il auroit pû faire avec S. A. C'eſt pourquoi Joly ne voyant plus de reſſource pour lui, lui conſeilla de quitter cette vie vagabonde & de ſe retirer plutôt

* *Il faut conquerir le Portugal.*

tôt dans quelque Monastere sous la protection de l'Empereur, où il pouroit vivre d'une maniere plus honorable, plus religieuse, & plus conforme à son Etat & d'ailleurs avec beaucoup moins de dépense.

Mais le Cardinal ne voulut point écouter ses avis. Après avoir fait un troisiéme Voyage à Bruxelles, pour y saluer le Roi d'Angleterre à son retour de la Conference des Pirenées, il retourna en Hollande, pour y vivre comme auparavant, volant de Ville en Ville, & courant d'Auberge en Auberge, passant son temps à la Comédie, aux Danseurs de Corde, aux Marionettes & à d'autres amusemens de cette nature, sans pouvoir souffrir une lecture sérieuse. S'il lisoit, il ne lisoit que des Livres de badineries, & de fadaises. Cette conduite bizarre fatiguoit étrangement Joly & Verjus, d'autant plus que sa plus grande application étoit de jetter de la défiance & de la jalousie entre tous ceux qui l'approchoient, par des rapports souvent supposez qu'il leur faisoit aux uns & aux autres: de sorte qu'il y avoit toujours des disputes & des éclaircissemens, dans lesquels le Cardinal ne manquoit jamais de prendre le parti de son Ecuyer Malclerc; qui le gouvernoit avec un Empire absolu, fondé non pas tant sur l'inclination ou sur l'amitié, que sur le besoin qu'il avoit de son Ministere en certains amusemens & peut être aussi de crainte qu'il ne découvrit ses foiblesses & ses folies, dont il étoit l'unique confident & le témoin.

Cette dépendance du Cardinal augmenta même depuis une contestation violente qu'il eut un jour avec l'Ecuier à Anvers, dans une Hôtellerie qui a pour enseigne la Ville de Sevemberg, Car des paroles en étant venus aux coups, ils se gourmerent, & se prirent à la gorge avec tant de fureur & avec si peu de res-

pect de la part de l'Ecuyer, que le Cardinal eut le nez fort endommagé & son rabat tout déchiré. Il fut apparemment bien battu, & cela le rendit depuis si soumis, & si souple, que S. E. n'osoit parler à personne sans en rendre compte à son Ecuyer & sans le consulter, faisant ensuite tout ce qu'il ordonnoit.

On n'a jamais bien sçû le sujet de cette querelle, & le Sieur Vacherot Medecin du Cardinal, qui accourut au bruit avec quelques Domestiques, qui virent comme lui le débris du Combat & les marques sanglantes sorties des nez des deux athletes ne purent dire autre chose à Joly que ce qu'ils avoient vû : les parties ayant gardé un profond silence sur le sujet de cette Tragi-Comedie. Quoiqu'il en soit l'impudence de l'Ecuyer alla si loin, qu'il n'y avoit pas de malice basse & vilaine qu'il ne fit impunément à tous ceux qui approchoient du Cardinal, & cela en sa présence sans qu'il osât dire un mot, Cet insolent ne se contenta pas d'être le maître de sa personne & de sa bource sans rendre compte : Il voulut encore l'être de toutes ses affaires, & se fit pour cet effet envoyer des chiffres de Paris qui lui étoient particuliers. Mais ayant découvert que le Sieur de Caumartin, & les autres Confidens de S. E ne vouloient avoir affaire qu'à Joly, il entreprit de le ruiner dans son Esprit & de le lui rendre suspect par ses artifices & ses calomnies, mettant tout en œuvre pour découvrir quelque chose dont il pût faire usage contre lui, jusqu'à entrer la nuit dans sa Chambre, pendant qu'il dormoit & faire l'Inventaire de tout ce qu'il y avoit dans ses poches.

Joly fut averti de tous ces tours par les Domestiques du Cardinal, mais il ne daigna pas s'en plaindre, & il travailla toûjours à ses affaires avec la même affection & la même assiduité. Le Cardinal de

de ſon côté jouoit ſon role avec une grande diſſimulation, & continuoit de donner à Joly les mêmes marques de confiance & d'amitié, particulierement quand il lui ſurvenoit des affaires au deſſus de la portée de Malclerc: Mais il eſt certain que ce n'étoit que par grimace, & que le cœur de S. E. étoit entierement changé à ſon égard.

Le déſordre dans la vie & dans les manieres du Cardinal de Retz dura deux ans entiers & juſqu'à ſon accommodement: ne s'étant rien paſſé de conſiderable pendant tout ce temps, à la reſerve de quelques Voyages qu'il fit, l'un à Hambourg pour aller voir la Reine Chriſtine de Suede & deux en Angleterre, après le rétabliſſement du Roi Charles II., pour le faire ſouvenir des promeſſes qu'il lui avoit faites de ménager ſa reconciliation avec la Cour. M. D'Aubigny, qui ſe trouva pour lors en Angleterre, contribua beaucoup à la bonne reception qui lui fut faite par S. M. par le Duc d'Ormond & par le Chancelier; mais tout cela ne produiſit rien de ſolide, qu'un préſent de quatre mille Guinées; dont les Lettres de Change furent apportées en Hollande par le Sieur Meade Gentilhomme Irlandois qui étoit auprès de M. D'Aubigny. Le Sr. Malclerc ne manqua pas de ſe rendre auſſitôt maître de cette ſomme & d'obliger ſon Eminence à tenir le cas fort ſecret, ſous prétexte que ſi ſes amis venoient à le ſavoir, ils ceſſeroient de lui envoyer les 8000. Ecus qu'ils lui fourniſſoient tous les ans pour ſa ſubſiſtance. Peu de temps après le Cardinal Mazarin s'étant mis dans la tête de marier une de ſes Nieces avec le Roi d'Angleterre, & ayant envoyé le Sr. Berthet à Londres pour ménager cette affaire, Mr. d'Aubigny ne manqua pas d'en donner avis au Cardinal de Retz, afin qu'il tachât de profiter de cette Conjoncture: ce qui obligea S. E. de retourner à Londres, dans le deſ-

sein d'aider autant qu'il pourroit à la conclusion de ce Mariage, ne doutant pas que ce ne fut une voye seure pour se raccommoder avec le Cardinal Mazarin. Mais ayant trouvé le Roi & son Conseil fort éloignez de cette proposition, il changea de batterie, & entrant dans l'esprit de la Cour, il declama vivement contre le dessein du Cardinal Mazarin, & fit tout ce qu'il put pour persuader au monde, que c'étoit lui qui avoit empêché cette indigne Alliance, & qu'il n'avoit entrepris le voyage d'Angleterre que pour cela. Il proposa à S. M. une personne plus digne de son attention, sçavoir la Princesse de Parme, dont les Espagnols offroient de payer la dot comme d'une Fille d'Espagne, & cela fût poussé si avant par Mr. D'Aubigny, & par le moyen du Comte de Bristol, que le Roi fit partir le dernier pour en aller faire la demande. Mais le Chancelier, qui avoit d'autres veües, & qui ne l'avoit laissé partir que pour l'éloigner de la Cour, ayant proposé la Princesse de Portugal fit changer tout d'un coup l'esprit du Roi, & le Comte fut rapellé de Bruxelles, où il s'étoit arrêté. Cette resolution surprit un peu le Cardinal, qui tâchoit de persuader au monde qu'il gouvernoit la Cour d'Angleterre. Quoique dans la vérité il n'eût aucune part dans les affaires du Païs, si ce n'est peut être dans celles de Mr. D'Aubigny, à qui S. M. B. vouloit faire donner un Chapeau de Cardinal.

Le Chancelier témoignoit aussi désirer la chose, de sorte que le Cardinal de Retz fut chargé de la conduite de cette Négociation à la Cour de Rome. Cela lui donna occasion d'écrire plusieurs Lettres & de dresser de grands Memoires, dont il se faisoit honneur & qui étoient pourtant de la façon de Joly. Enfin cette affaire traîna long-tems & ne réüssit pas, quoique le Chancelier eut envoyé à Rome le Sieur Beslin son Secretaire & son Confi-

dent

dent avec des Lettres trés-pressantes de la Reine d'Angleterre & des pouvoirs, pour employer le Nom du Roi où il se trouveroit à propos : mais il y a bien apparence que tout cela étoit pour la montre, & que cet homme avoit été choisi plûtôt pour traverser la chose que pour l'avancer.

Quoi-qu'il en soit cette affaire fut le pretexte de plusieurs sommes considerables qui furent données à S. E. en differentes occasions, pour lesquelles il ne rendit que peu de services & même assez inutiles; quoique cependant il se donnât de grands mouvements, ayant fait exprès un Voyage à Hambourg pour engager la Reine Christine à écrire au Cardinal Asselin, & à ses autres Amis de Rome, en faveur de Mr. d'Aubigny. Il fit aussi la dépense de quelques Conseils, entr'autres celui de faire passer vingt Vaisseaux de Guerre dans le Dé roit & jusqu'à Civitta-Vecchia, pour faire peur au Pape & à ses Neveux, & les obliger à faire ce qu'on souhaitoit d'eux.

Ce fut à peu près dans ce tems là que les Amis du Cardinal de Retz prenant occasion de la mauvaise santé du Cardinal Mazarin tâcherent de remüer la Conscience de celui-ci, en lui faisant représenter, qu'il n'étoit ni juste ni glorieux pour lui de laisser l'Eglise de Paris dans le trouble où elle étoit, & qu'après avoir donné la Paix à toute l'Europe il devoit couronner son ouvrage en la donnant à l'Eglise. Mais voyant qu'il n'étoit pas fort sensible à cette gloire, ils entreprirent de lui faire peur, en publiant une Lettre adressée à tous les Evêques. Cette Lettre, qui étoit très-bien faite, & de la façon des Jansenistes, reprochoit au Cardinal Mazarin la dureté qu'il conservoit encore pour le Cardinal de Retz, après la conclusion de la Paix Generale, & jusques sur le bord de son tombeau.

beau. Elle finiſſoit par implorer le ſecours & les prieres de tous les Prélats de l'Egliſe Catholique, & cela étoit tourné de maniere à faire juger, que ſi on ne lui rendoit pas juſtice; il n'en demeureroit pas là, & qu'il ſeroit enfin obligé à faire uſage des derniers Remedes, dont on diſoit n'avoir pas voulu ſe ſervir, dans la crainte de troubler l'Etat pendant la Guerre.

Cette Lettre plût extremement au Cardinal de Retz, qui, après l'avoir retouchée en quelques endroits, la fit imprimer auſſi-tôt en Latin & en François, & en ſigna pluſieurs exemplaires, que Joly eut ordre d'envoyer aux Evêques d'Italie, d'Allemagne, d'Eſpagne & de Pologne. Mais la maladie du Cardinal Mazarin ayant augmenté conſiderablement, & l'Evêque de Chalons lui ayant écrit, qu'il ſeroit peut être mieux de ne point porter les choſes à l'extremité, & qu'il y avoit encore quelque choſe à eſperer en ménageant l'eſprit du Miniſtre, S. E, changea tout d'un coup de ſentiment, & réſolut de ſupprimer entierement cette Lettre, dans la crainte qu'elle ne l'engageât à ſoutenir cette démarche par quelque action d'éclat. Cela ſe fit malgré tout ce que pût lui repréſenter Joly & les Autheurs de la Lettre qui auroient bien voulu ne pas perdre le fruit de leur travail : juſques-là qu'il leur déclara nettement, qu'il voyoit bien que leur deſſein étoit de le pouſſer plus loin, mais qu'il aimoit mieux demeurer encore dix ans dans le même état, que de rien faire qui pût aigrir davantage la Cour & le Cardinal Mazarin contre lui.

Enfin pourtant l'Evêque de Châlons ayant mandé qu'il n'y avoit plus rien à eſperer, qu'en donnant la démiſſion; le Cardinal de Retz revint à ſon premier ſentiment, & conſentit à la publication de la Lettre, dans l'eſperance qu'elle pourroit intimider

der le Cardinal Mazarin & le faire rentrer en lui même avant que de mourir; en fournissant à ceux qui l'assistoient à la mort une belle occasion de lui presser la Conscience sur cet article: de sorte qu'on en répandit de tous les côtez. On en adressa des exemplaires non-seulement aux Evêques, mais à tous les Ecclesiastiques & particuliers qu'on jugea en devoir faire un bon usage. Mais cela ne fut pas d'une grande utilité, parce que le Cardinal ne voulut pas faire la moindre démarche pour soutenir cette Lettre: d'ailleurs le Cardinal Mazarin étant mort à peu près dans ce tems-là, il falut prendre d'autres mesures. La premiere fut un peu brusque & peut être temeraire, quoique fondée sur les avis de plusieurs Amis. On lui conseilla de se rendre à Paris incessamment. Il s'avança jusqu'à Valenciennes, pour être à portée de prendre son parti, suivant les nouvelles qu'il y recevroit, & il écrivit à Joly & à Verjus, de le suivre d'Amsterdam où ils étoient; ce qu'ils firent malgré eux, jugeant bien que ce mouvement précipité ne produiroit pas un bon effet. S'étant avancés jusqu'à Bruxelles ils y trouverent le Cardinal de retour, parce que S. E. apprit à Valenciennes, que le Roi avoit fait publier des défenses à toutes sortes de personnes de le recevoir, ou de lui donner passage, avec des expressions plus aigres & plus fortes que du temps du Cardinal Mazarin.

Mr. D'Aubigny qui étoit en Angleterre avoit conçû à peu près des esperances semblables en faveur de S. E. qu'il avoit même poussé beaucoup plus loin, car ayant conferé avec Berthet qui s'étoit meslé autrefois des affaires de S. E., ils se figurerent tous deux que non-seulement il seroit aise de ménager son retour, mais ils se mirent aussi dans la tête de lui faire remplir la Place de son Ennemi dans le Conseil de S. M., & dans cette vûë chi-

chimerique, Berthet partit de Londres en poste avec le Sieur Meade Gentilhomme de Mr. D'Aubigny qui devoit le faire aboucher avec les amis du Cardinal de Retz. Le Cardinal envoya dans le même temps son Ecuyer Malclerc à Paris, apparemment pour le même sujet, quoique depuis il s'en soit toûjours bien défendu. Quoi qu'il en soit, cette intrigue finit bien-tôt par la prison de Berthet qui fut mis à la Bastille. Pour l'Ecuyer du Cardinal & le Gentilhomme de M. D'Aubigny, ils se retirerent heureusement, l'un en Angleterre, & l'autre à Valenciennes, où son Maître l'attendoit avec impatience.

Cependant les Sieurs le Tellier, & Fouquet ayant jugé qu'il leur seroit avantageux de ménager la démission du Cardinal de Retz qu'ils sçavoient être désirée serieusement par le Roi & par la Reine Mere, conformement aux derniers Conseils du Cardinal Mazarin, prirent separément leurs mesures, pour tâcher d'en venir à bout. Pour cet effet le Sieur Le Tellier fit partir le Baron de Pennacors, Parent du Cardinal de Retz, qui avoit été employé dans la plûpart des affaires passées, & cela de concert avec l'Evêque de Coutances, qui, malgré ce qui s'étoit passé à son égard dans les derniers désordres, avoit toûjours rendu de bons offices au Cardinal. Le Baron ayant donc été trouver Joly à Amsterdam lui expliqua le sujet de sa Commission, assurant que le Sieur Le Tellier étoit dans la disposition de faire plaisir à S. E. autant qu'il lui seroit possible, & de le dispenser même de la démission, si cela étoit faisable; qu'en tout cas il se faisoit fort de lui procurer une recompense très-considerable, dont il auroit lieu d'être content, laissant entendre qu'il falloit commencer par rentrer en grace, & que S. M. étant une fois contente de sa soumission, il pourroit se présenter pour lui des choses qui vaudroient

droient mieux que l'Archevêché de Paris. Joly, sans approuver la Commission, ne laissa pas d'en écrire au Cardinal de Retz, qui lui ordonna aussi tôt de mener Pennacors à la Haye, où il eut de longues Conferences avec S. E. qui feignit en présence de Joly de ne pouvoir se relâcher sur la démission: mais apparemment il tenoit un autre language en particulier, puis-qu'il consentit enfin à faire ce qu'on souhaitoit de lui. Il écrivit au Roi & à la Reine Mere des Lettres qui devoient leur être renduës par le Sieur Le Tellier: dans lesquelles, après s'être excusé du refus qu'il avoit fait jusques là de donner sa démission, sur les manieres du Cardinal Mazarin, il assuroit Leurs Majestez d'une soumission parfaite à leurs Volontez, & d'être prêt à renoncer à tous ses interêts, lors-qu'il ne s'agiroit plus de ceux de la Conscience & de l'Eglise.

Pennacors s'en retourna avec ces Lettres qui furent dressées par Joly, & le Cardinal affecta de lui dire devant tout le Monde, que si on continuoit à vouloir sa démission, il n'avoit que faire de revenir, quoique dans le tête à tête il lui eut dit tout le contraire, mais en confidence, & après avoir exigé de lui le secret à l'égard de l'Abbé de Lamet, de Joly & de Verjus. Pennacors de son côté stipula le même secret au nom du Sieur Le Tellier sur toute cette Négociation, déclarant qu'il quitteroit tout là, s'il apprenoit que le Sur-Intendant Fouquet en eut entendu parler.

Cependant à peine fut-il parti, que l'Abbé Charrier arriva à la Haye de la part du Sieur Fouquet, dans le même dessein de négocier avec son Em. pour la démission de son Archevêché, qu'il avoit intention de faire tomber à un de ses freres, offrant de lui faire donner en benefices tout ce qu'il auroit presque pû souhaiter, & de fixer la restitution

tion des revenus de l'Archevêché à telle somme qu'il auroit agréable, dont l'Abbé avoit ordre de lui payer une partie d'avance, s'il savoit que la chose pût lui faire plaisir.

Ces propositions furent accompagnées d'Eloges magnifiques du Sur-Intendant: le negociateur exaltant par dessus les nuës sa generosité, sa liberalité, sa fidelité inviolable envers ses Amis, le credit extraordinaire qu'il avoit à la Cour, & sa faveur auprés du Roi & de la Reine, qui ne laissoient pas lieu de douter qu'il ne devint dans peu le Maître de toutes les affaires C'étoient là autant de Considerations que l'Abbé crut devoir faire une forte impression sur l'esprit du Cardinal & le déterminer à prendre un parti dont il sçavoit bien d'ailleurs qu'il n'étoit pas éloigné : mais il fut bien surpris, lors que Son Eminence, après avoir exigé de lui le secret de la Confession avec serment, lui conta en présence de Joly tout ce qui s'étoit passé avec Pennacors, & lui fit sentir la difference des propositions du Sieur Le Tellier, & de celles du Sieur Fouquet; le dernier demandant absolument la démission, au lieu que l'autre se faisoit presque fort de lui conserver l'Archevêché. Il y ajoûta une reflexion encore plus essentielle, c'est que le Sur-Intendant ne parloit qu'en son nom & de son chef, au lieu que Pennacors avoit laissé à entendre qu'il étoit en quelque façon authorisé du Roi & de la Reine, Cela fit dire dès lors à Joly, que le Sur-Intendant n'étoit pas si bien en Cour, & dans l'esprit de Leurs Majestez, qu'il se le figuroit, puis qu'on lui cachoit une affaire de cette nature.

Le Cardinal & l'Abbé Charrier se mocquerent de cette conséquence qui fut cependant bien-tost justifiée dans la suite : mais ils convinrent qu'il falloit attendre des nouvelles de Pennacors, & qu'en at-

attendant, l'Abbé pourroit écrire en termes generaux, que Son Eminence ne vouloit point entendre parler de démission. Il eut cependant assez de peine à se reduire à ce parti qui n'étoit pas d'un homme droit, s'imaginant d'ailleurs que la mediation du Sieur Fouquet valloit mieux que celle du Sieur Le Tellier, & ne pouvant digerer la perte des grandes esperances qu'il avoit bâties sur le succès de cette négociation, pour ses interêts particuliers. Mais comme il étoit attaché depuis longtemps au Cardinal de Retz, il fut obligé de déferer à ses raisons & à ses volontez.

Les choses en demeurerent là pendant trois semaines, sans aucuns incidens nouveaux, que des plaintes & des reproches qui arrivoient de tous côtez de la part des amis du Cardinal, sur les bruits qui couroient de son accommodement sans leur participation: à quoi on se contenta de répondre, qu'il étoit vrai qu'on avoit fait des propositions, mais que S. E. ne les écoutoit pas, parce qu'elles rouloient toutes sur la démission, qu'il ne vouloit pas donner. Joly en écrivit à Caumartin en ces termes, ne croyant pas que le Cardinal de Retz pût jamais oublier les sermens qu'il faisoit à tous propos de ne point quitter son Archevêché, comptant d'ailleurs que la négociation de Pennacors, si elle réüssissoit, tomberoit entre ses mains, pour arrêter les articles de la jouïssance; comme il l'avoit toujours désiré. L'Evêque de Châlons, & son Neveu la Houssaye faisoient aussi beaucoup de bruit, pour n'avoir pas de part dans un traité de cette nature, où ils prenoient encore plus d'interêt que le Sieur de Caumartin, attendu que l'Evêque couchoit en jouë l'Archevêché, ayant déja fait entendre à la Cour, que le Cardinal de Retz se resoudroit beaucoup plus aisément en faveur d'un ami que d'un autre.

On fut assez long-tems sans recevoir des nouvelles de Pennacors, parce que le Sieur Le Tellier avoit suivi le Roi au Voyage de Nantes, que S. M. fit pour arrêter le Sieur Fouquet, & qu'il jugea qu'il étoit à propos d'attendre la conclusion de cette affaire, qui occupoit fort Leurs Majestez, avant que de leur rendre les lettres du Cardinal, pour en obtenir une réponse favorable. Au reste la nouvelle de la prison du Sur - Intendant surprit extraordinairement le Cardinal de Retz & l'Abbé Charrier, qui s'étoient mocquez de la conjecture de Joly. Le Cardinal commença d'en tirer de bons augures pour ses affaires, & d'esperer un succés plus gracieux de l'entreprise du Sieur Le Tellier, dont le credit étoit considerablement augmenté: mais il ne fut pas long-tems dans cette douce erreur, Pennacors lui ayant fait sçavoir enfin, que ses lettres avoient été présentées, & reçûës favorablement de Leurs Majestez, que le Sieur Le Tellier avoit fait tout son possible pour les disposer à le recevoir en grace, en lui conservant son Archevêché, mais que tout ce qu'il avoit pû dire avoit été inutile, & que s'il vouloit sortir d'affaire, il falloit absolument se résoudre à donner sa démission; après quoi il pouvoit se promettre une recompense avantageuse & toutes sortes d'autres graces de S. M. Les Lettres de Pennacors étoient même conçües en termes à faire juger que le Sieur Le Tellier ne se mettoit plus tant en peine de cette affaire, qu'il n'avoit apparemment entreprise que pour ôter à son concurrent le moyen de faire sa Cour au Roi: & quoique le Cardinal lui eut dit plûtôt cent fois qu'une de revenir, il douta s'il le devoit faire, voyant la froideur & l'indifference de celui qui l'employoit. Il ne laissa pourtant pas de revenir avec les propositions de la Cour sur le pied de sa démission, dont la premiere étoit l'Abbaye

baye de Saint Denis, qu'on disoit affermée près de 40000. Ecus; ensuite la restitution de tous les revenus de l'Archevêché & des autres Benefices, qui se trouveroient avoir été portez à l'épargne, ou mis en d'autres mains, que l'on confessoit monter à près de 60000. livres, quoi qu'il dût y en avoir plus de 200000. livres, s'ils avoient été bien œconomisez; enfin une Amnistie generale pour tous ceux qui avoient suivi le Cardinal de Retz, & le rapel de tous les Chanoines, Curez & autres personnes exilées par raport à lui, qui seroient rétablis dans leurs Benefices, Charges, & Emplois; nommement le Sieur Chassebras Curé de la Magdelaine.

Pendant quelques jours le Cardinal feignit de rejetter bien loin ces propositions & de refuser la démission. L'Abbé Charrier & Malclerc, qui savoient ses intentions, jouoient aussi le même personnage, disant à l'Abbé de Lamet, à Joly & à Verjus, qu'ils le confirmoient autant qu'ils pouvoient dans cette résolution; mais il est certain qu'ils faisoient l'un & l'autre le contraire de ce qu'ils disoient & qu'ils n'avoient pas de plus grande passion que de finir cette affaire de quelque maniere que ce fût, sans s'embarrasser de l'honneur de S. E. La seule chose qui inquiettoit l'Abbé étoit la crainte que ce Traité ne se conclut par d'autres mains que les siennes; quoi qu'il eut tiré parole positive du contraire du Cardinal, & que quand il seroit question de finir, il lui donneroit un billet de Créance, sur lequel il pourroit arrêter les articles avec le Sieur le Tellier & terminer l'affaire au préjudice de Pennacors, qui s'en étoit donné tous les soins. Afin d'entretenir S. E. dans cette résolution, l'Abbé lui représentoit sans cesse, que Pennacors & l'Evêque de Coutance étoient des miserables, sans aucune considération dans le Monde, & dont

O 2 le

le Sieur Le Tellier se servoit, dans le dessein de pouvoir plus aisément manquer de parole; qu'ainsi le Cardinal avoit interêt de faire intervenir quelqu'un qui pût la mieux soutenir, comme lui, parce qu'il avoit beaucoup de liaison avec le Maréchal de Villeroy, ami intime du Sieur Le Tellier. Les autres Confidents du Cardinal de Retz écrivoient aussi fortement contre ces deux personnages, & s'accordoient tous en ce point, quoi-qu'ils fussent fort divisez entr'eux; chacun souhaitant de se rendre maître du Traitè, dans la vûe d'en tirer des avantages particuliers, & néanmoins désaprouvant presque tous la démission. Mais le Cardinal, sans les consulter davantage, résolut tout d'un coup de l'offrir, disant qu'il ne pouvoit plus s'empêcher de faire cette démarche; que du reste il embarrasseroit l'affaire de tant de difficultez, qu'elle deviendroit comme impossible. Ces conditions se reduisoient cependant à 3. Articles, dont le premier étoit, qu'on lui rendroit un compte exact de tous ses revenus, à quelque somme qu'ils pussent monter. 2. Que le Marquis de Chandenier seroit rétabli dans sa Charge, ou qu'il en seroit recompensé, ce qui étoit une suite des solicitations du Sieur le Clerc, que le Marquis avoit envoyé en Hollande exprès pour cela, 3. Une abolition entiere & sans restriction pour le Sieur d'Annery, avec son rétablissement dans tous ses biens. M. le Prince avoit obtenu celui de M. de Creguy. Joly voyant tout ce qui se passoit jugea que c'étoit un affaire faite, & d'ailleurs il n'avoit pas oublié la facilité avec laquelle le Cardinal de Retz avoit abandonné sa démission à du Flos Davanton. Cependant, afin de n'avoir rien à se reprocher, il voulut faire une derniere tentative sur l'esprit de S. E. pour l'obliger à ne rien précipiter, en lui représentant que le chemin qu'il prenoit ne quadroit pas avec la Lettre

tre

tre qu'il avoit écrite au Roi, dans laquelle il ne s'excusoit de donner sa démission que sur l'interêt de l'Eglise & sur les motifs de sa conscience; qu'il n'y avoit ni grace, ni honneur, ni bienséance à changer si promptement de principe, en se réduisant à des conditions purement temporelles; qu'il n'en falloit venir là que peu à peu, & après bien des degrés; qu'il ne risquoit rien dans le retardement, & qu'il seroit toûjours reçû à cette capitulation; qu'ainsi pour mettre son honneur à couvert, il pouvoit faire dire au Roi qu'il étoit toûjours dans la dispolition de se soumettre à ses volontez au moment qu'il le pourroit faire sans agir contre sa consciénce & contre les Loix de l'Eglise; que pour faire voir à S. M. qu'il n'étoit retenu que par cette consideration, il consentoit de donner sa démission, en lui faisant voir un avis Canonique signé d'un certain nombre de Prélats & de Docteurs de Sorbonne, qui portât qu'il le pouvoit faire en bonne conscience; qu'en s'y prenant de cette maniere il arriveroit, ou que le Roi n'insisteroit pas sur la démission, ou que sa conduite seroit justifiée devant tout le monde; après quoi il pourroit traiter des conditions. Mais Joly ne fut pas écouté: ses expédients furent traitez de petits moyens, & de bagatelles, & il ne fut plus question que de députer Pennacors. L'embarras fut de le faire de maniere que l'Abbé Charrier, à qui le Cardinal avoit promis une Lettre de Créance pour finir cette affaire, ne pût s'en formaliser. Pour leur ôter cette difficulté, S. Em. ne trouva pas d'autre moyen que celui de les prendre chacun en particulier & de leur donner à l'un & à l'autre sous un grand'secret un Billet de Créance : après quoi ils partirent tous deux à peu de distance l'un de l'autre forts contents du personnage qu'ils alloient joüer, & remplis de grandes esperances. Ce petit micmac

mac se fit sans en rien dire à Joly, mais à peine furent-ils sortis d'Amsterdam, que le Cardinal lui conta tout ce qu'il avoit fait, en s'excusant sur les importunitez de l'Abbé Charrier & pestant fort contre lui. Il le chargea ensuite d'écrire à Pennacors, pour le prier de ne s'en offencer point, & de laisser à l'Abbé la petite satisfaction de discourir avec le Sieur Le Tellier, l'assurant du reste qu'on se reposoit entierement sur lui. A cela Joly répondit, qu'il feroit tout ce qu'il lui ordonneroit, mais qu'il ne croyoit pas que Pennacors digerât aisément un tour de cette nature; que d'ailleurs il étoit à craindre que le Sieur Le Tellier ne s'offençât de cette conduite, & ne trouvât mauvais qu'on eut donné connoissance de cette Négociation à l'Abbé Charrier, qu'il sçavoit avoir été envoyé par le Sieur Fouquet, & qu'il ne prit de là occasion de rejetter les deux Créances, & de laisser tomber cette affaire, dont apparemment il ne se mettroit plus en peine. Cette raison frapa si fort le Cardinal de Retz, qu'il dépécha au plûtost un Courier à l'Abbé Charrier. Ce Courier, qui l'atteignit à Bruxelles, avoit des ordres très-exprès pour l'Abbé, de supprimer la Lettre de Créance & de ne la laisser voir à personne, pour des raisons qui étoient survenuës depuis son départ, & cela vint fort à propos, attendu que les deux Agens s'étant joints sur la route & l'Abbé n'ayant pû s'empêcher de se vanter de son Billet; Pennacors en fut tellement surpris & offensé, qu'il écrivit brusquement au Cardinal, qu'il ne se mesleroit pas davantage de ses affaires, s'il ne revoquoit incessamment un pouvoir qui le deshonoroit.

Ainsi l'Abbé Charrier ayant reçû ce contre-ordre fila bien plus doux, & Pennacors se voyant rassuré par les Lettres de Joly continua son chemin sans

sans inquietude. Il se rendit auprès du Sieur le Tellier & l'informa de l'état des choses, & des nouvelles propositions du Cardinal de Retz, ajoutant qu'il étoit prêt de se rendre à Commercy, où tel autre lieu du Royaume qu'il plairoit à S. M. pour y passer l'Acte de sa démission, pourvû qu'on lui envoyât quelque argent pour faire son Voyage, à déduire sur les revenus de ses Benefices. Ces propositions furent communiquées au Roi, mais S. M. ne voulut pas s'engager à rendre autre chose que ce qui étoit entré à l'épargne ni consentir au retablissement du Marquis de Chandenier. Pennacors retourna en Hollande avec cette déclaration, & le Cardinal ne jugea pas à propos de trop insister sur ces deux Articles. Ils convinrent ensuite à peu près de leur fait, sur la parole qui lui fut donnée, qu'on auroit soin de contenter le Marquis de Chandenier. Cependant comme ce Marquis & ses amis faisoient beaucoup de bruit dans Paris, S. E. trouva bon d'y envoyer Joly, pour apaiser leurs murmures, & pour faire expliquer cet Article d'une maniere dont ils eussent lieu d'être contens : ce qui lui parut d'autant plus nécessaire, qu'il avoit besoin là d'un homme de confiance, pour recevoir les paroles du Sieur le Tellier qui ne lui avoient été apportées jusques là que par Pennacors qui dependoit presque entierement de lui, & pour recevoir l'argent qu'il avoit demandé pour son Voyage.

Joly fit ce qu'il pût pour se dispenser de cette commission, n'ayant aucune envie de paroître dans un traité qu'il n'approuvoit pas, ni de se charger des murmures du Marquis de Chandenier & des autres mécontens, qui se plaignoient d'avoir été abandonnés : mais enfin il fut obligé de se rendre & de partir pour Paris, où étant arrivé, son premier soin fut de voir le Marquis, pour le disposer à se contenter d'une bonne recompense ; à quoi il

eut assés de peine de consentir. Ensuite il fit demander Audience au Sieur le Tellier, & ce Ministre lui donna rendez-vous aux Celestins. Après plusieurs contestations il obtint que S. M. feroit donner 600000. liv. au Marquis de Chandenier & que le Sieur le Tellier verroit le premier President de Lamoignon ami particulier du Marquis, pour lui faire agréer cette recompense. Mais toute cette Négociation devint inutile par l'opiniatreté de cet Officier, qui refusa de prendre cette somme étant retabli dans sa charge : en quoi il fut blamé géneralement de tout le monde & le Cardinal justifié, pour avoir fait tout ce qu'on pouvoit exiger raisonnablement de lui dans une affaire de cette nature, où il n'étoit ni aisé, ni possible de faire mieux, attendu qu'on traitoit avec son Maître. Après cela Joly eut bientôt fait avec le Ministre, qui lui promit de lui faire donner 2000. Louïs d'or pour le Voyage du Cardinal, avec un passeport pour lui & pour toutes les personne de la suite : ce qui ayant été fait, Joly partit avec Pennacors chargé du modelle de la démission, pour se rendre à Bruxelles où il trouva le Cardinal. Ils partirent tous ensemble pour Commercy, & y arriverent huit jours après.

Dès que le Cardinal fut arrivé à Commercy, son premier soin fut de faire dresser sa démission de l'Archevêché de Paris par devant deux Notaires, sur le Modelle de la Cour, qu'il remit aussi-tôt entre les mains de Pennacors & de Joly, pour le porter au Sieur le Tellier, avec ordre de solliciter la restitution d'une partie de ses revenus, dont il avoit un besoin pressant pour payer ses Créanciers & pour fournir à sa subsistance. S. M. l'ayant vûe parla en assés bons termes du Cardinal de Retz, & laissa entendre qu'il ne se repentiroit pas de sa démission, Quelques uns de ses amis expliquérent

ce-

cela suivant leurs desirs & comme si le Roi eut eu intention de lui restituer l'Archevêché, mais ils ne furent pas longtems dans cette erreur : car S. M. nomma M. de Marca Archevêque de Toulouze, pour remplir cette place, après quoi elle donna l'Abbaye de Saint Denis au Cardinal, avec une autre petite Abbaye dans le Duché de Retz, nommée la Chaume, & dont le revenu n'est que de 2000. liv. de rentes. On lui fit aussi payer une somme de 50000. liv. en attendant l'expedition des Bulles, n'y ayant pas eu moyen d'en obtenir davantage, non plus que le rapel dès exilés : & même Mr. le Tellier déclara qu'il ne falloit point esperer tout cela, ni que S. M. se pressat d'éxécuter les conditions du Traité, que Mr. de Marca ne fut en pleine possession de l'Archevêché. Tout ce qu'on pût obtenir fut des Lettres d'œconomat pour jouïr par provision des fruits de l'Abbaye de Saint Denis. Ce deni aparent de justice donna lieu à plusieurs Partisans du Cardinal de déclamer hautement contre ce Traité, auquel ils n'avoient point eu de part: disant que s'ils s'en fussent mêlés, ils se seroient bien précautionnés contre ces difficultez; que S. E. ayant éxécuté de bonne foi tout ce qu'elle avoit promis, la Cour étoit obligée d'en faire de même à son égard; qu'on trouveroit aisement les moyens de prolonger l'expedition des Bulles & de frustrer par ce moyen le Cardinal de l'éxécution de ses conventions, avec plusieurs autres chose semblables, qui lui donnerent de très grandes inquiétudes : d'autant plus que la Cour de Rome tarda trois ou quatre ans avant que de rien expedier. Cela dans la verité ne venoit que de la lenteur ordinaire de cette Cour & de ce que Mr. de Marca tachoit d'en obtenir le gratis, ou quelque remise.

Après tout, si ces déclarations avoient quelque chose de specieux, il faut convenir que le Conseil du

Roi avoit aussi de bonnes raisons pour ne se pas presser; ayant la memoire toute récente de la révocation que le Cardinal de Retz avoit faite au sortir du Chateau de Nantes de sa premiere démission, qui donnoit un juste sujet de prendre des suretez contre un retour semblable, & de differer le payement de ses revenus jusqu'à ce que la chose fut entierement consommée.

Si le Cardinal de Retz eut bien voulu faire attention à tout cela, il auroit pris patience de meilleure grace, & ne se seroit pas laissé transporter, comme il faisoit à tous momens, à un dépit outré, qui lui faisoit dire, & faire mille extravagances, jusqu'à jurer grossierement, que pour se vanger de la Cour, il quitteroit son Chapeau & se feroit Moine à Breüil, petit Monastere des Benedictins à la Porte de Commercy. Il se fachoit serieusement contre ceux qui rioient de ses boutades, & cela me fait souvenir encore d'une saillie plus ridicule & plus indigne de S. E. saillie qu'il ne manquoit jamais d'avoir, quand il recevoit quelque mecontentement du Pape. Il disoit donc que pour le faire enrager il se feroit Huguenot, & qu'il écriroit ensuite contre Rome d'une terrible maniére. Par là il est aisé de juger que la bile & la colére regnoient avec une violence extraordinaire dans le temperament du Cardinal. Après tout au milieu de ses chagrins éxcessifs il ne laissoit pas de songer à se divertir le plus qu'il pouvoit dans Commercy, où veritablement il aimoit mieux être que par tout ailleurs; quoiqu'il affectât le contraire devant ceux de ses amis de Paris qui venoient le voir & qu'il se plaignit continuellement de la Cour qui le laissoit languir là si long-tems. Il ajoutoit cependant par un autre déguisement beaucoup plus artificieux, & plus faux, que si quelque chose pouvoit lui rendre ce triste séjour suportable, c'étoit le

le peu de dépense qu'il y faisoit, moyennant quoi avec le tems il esperoit de s'aquiter de ses dettes : devoir, dont il vouloit paroitre uniquement occupé, quoi que dans la verité ce fut alors le moindre de tous ses soins, comme il le donna à connoître dans la suite assés manifestement à ceux qui examinoient sa conduite de plus près : car il employa plus de cent mille livres en Vaisselle d'argent par pure vanité. Il dépensa plus de trente mille Ecus à batir dans son Chateau de Commercy, & cela sans aucune necessité. Ce n'est pas que Joly qui étoit à Paris, & qui de tems en tems touchoit quelque somme de l'épargne pour S. E. (quoi qu'avec assés de peine,) ne l'employât autant qu'il pouvoit à satisfaire quelques uns de ses Créanciers : mais c'étoit presque toujours malgré le Cardinal & sur tout malgré son Ecuyer Malclerc, qui attiroit tout l'argent entre ses mains autant qu'il lui étoit possible, sous pretexte de prevenir ces foles dépenses qu'il lui mettoit pourtant dans la tête, & dont il ne rendoit jamais aucun compte. Cependant il est certain que dès ce tems là, le Cardinal avoit d'autre argent, dont il ne se vantoit pas, & qui lui venoit du Roi d'Angleterre. Les dernieres Lettres de Change (qui étoient de deux mille livres Sterlin, c'est-à-dire de vint six mille livres de notre monoie,) ne lui avoient été rendues par le Sieur Meade à Brusselles, que peu de jours avant son départ pour Commercy : mais le tems de l'écheance n'étant pas encore venu alors, il envoya du Flos Daventon qui l'étoit venu trouver en Hollande, pour s'attacher à sa fortune, après s'être défait de la charge qu'il avoit dans les Gardes du Corps ;) Il l'envoya disje à Amsterdam, où ces Lettres s'adressoient, pour en tirer d'autres sur Paris, lesquelles lui furent payées en Louis d'or & en Pistoles d'Espagne, qu'il remit ensuite à un Oncle de Malclerc, nommé

Tail-

Taille-fumieres Prevoſt du Chapitre de Commercy & à ſon Valet Claudon. Outre cela il y a lieu de juger que S. E. toucha encore dans la ſuite des ſommes plus conſiderables de la part de ce Monarque : car il eſt certain que dans une autre occaſion il propoſa encore au même perſonnage de paſſer en Angleterre plus de quinſe mille livres deſtinées à la pourſuite du Chapeau de Cardinal pour Mr. d'Aubigny. Mais Davanton ayant fait quelque difficulté de s'embarquer dans une affaire de cette nature qu'il connoiſſoit bien pour dangereuſe, on ne lui en parla plus & l'Ecuyer y alla ſeul, ſous pretexte de faire des complimens au Roi ſur la Convaleſcence de la Reine qui avoit été à l'extremité. Savoir s'il raporta cette ſomme avec lui, c'eſt ce qu'on ne ſauroit dire: mais ce qu'il y a de ſeur, c'eſt que depuis ſon retour il fit pluſieurs petites abſences miſterieuſes, apparemment pour negocier les Lettres de Change, qu'on lui avoit données ſur differentes Villes, & que dans ce tems là il ſe fit de très vives inſtances à Rome en faveur de Mr. d'Aubigni; le Roi d'Angleterre n'épargnant rien pour lui menager un Chapeau dont ce Monarque étoit toujours fort entêté. Le Chancelier, a qui cette intrigue ne plaiſoit pas trop, n'oſa pourtant s'y oppoſer : au contraire, pour faire ſa Cour, il donna Belling ſon Secretaire, qui étoit Catholique, comme pour aller la ſolliciter à Rome, mais dans la verité pour la traverſer ſourdement ; & il eſt certain que Mr. d'Aubigny étoit en même tems la Dupe du Chancelier & du Cardinal de Retz, & qu'ils prenoient l'argent à bon compte, pour ne rien faire; attendu que S. E. n'avoit qu'un fort petit credit à Rome, & que dans le fond le Cardinal n'étoit pas intentionné pour lui, ſoit par jalouſie ou autrement. Cela paroiſſoit même dans ſes diſ-

discours, où il n'épargnoit nullement M. d'Aubigni quoiqu'il fit profession d'être l'un de ses amis.

Pendant toutes ces afaires, on eut avis de l'expedition des Bulles de M. de Marca, ce qui rejouit un peu la petite Cour de S. E., mais cette joye ne dura gueres, la nouvelle de sa mort étant arrivée presque en même tems, sans qu'il eut eû le tems de prendre possession de l'Archevêché. Cet accident rejetta l'éxecution des promesses qui avoient été faites au Cardinal de Retz dans une nouvelle longueur, & donna occasion à de nouveaux murmures qu'il coloroit habillement en presence de certaines gens de la peine que lui faisoit la prolongation de l'éxil des Ecclesiastiques qui souffroient à cause de lui, quoique dans le fond il en fut peu touché. Des murmures on passa aux imprécations, quand on apporta la nouvelle de la nomination de Mr. de Rhodez à l'Archevêché de Paris; mais les vacarmes, les emportemens & les maledictions allerent dans les derniers excez, quand on seut l'insulte qui avoit été faite à Rome au Duc de Crequy, dont le Cardinal jugea bien que le contrecoup tomberoit necessairement sur lui, en arrêtant les Bulles du nouvel Archevêque.

Le Duc de Crequi s'attira en quelque maniere cette insulte, qui donna lieu aux démêlés du Roi avec Alexandre VII. & dont la Cour exigea une reparation qui étonna toute l'Europe par sa hauteur. Un peu avant que de partir pour l'Ambassade de Rome, le Duc avoit accordé sa protection à un bréteur des plus déterminés & lui avoit permis assés mal à propos de le suivre. Cet homme, qui ne pouvoit vivre sans tirer l'épée, étoit d'un humeur si querelleuse, qu'un jour il attaqua seul & sans sujet plusieurs Corses, qui passoient auprès de lui, & cette querelle alla si loin, que les Corses resolurent de s'en défaire en trahison. Le bréteur,

qui

qui en eut avis, trouva moyen de se sauver: mais les Corses irrités & peut être excités sous main en vinrent à de grandes insolences à l'égard de l'Ambassadeur. Mais pour revenir au Cardinal de Retz, les Correspondans de Paris, au lieu de l'apaiser, ne firent qu'augmenter le trouble de son esprit en lui insinuant que les remises de la Cour ne venoient que du peu de consideration qu'on y avoit pour l'Evéque de Coutance & pour Pennacors, & que si S. E. vouloit se reposer sur eux & s'avancer jusques à Joigny, sous pretexte d'un rendez-vous avec le Duc de Retz son frere, pour conferer de leur affaires domestiques, ils se chargeoient d'obtenir pour lui la permission de venir à la Cour, & toutes les autres graces qu'on lui avoit refusées jusques là.

Le Cardinal de Retz prit ce parti sans hesiter: & quoique Joly lui eut écrit que ses amis s'en faisoient accroire, & qu'il y seroit trompé; il ne laissa pas de se mettre en chemin, sur l'assurance qu'on lui donna que Mr. le Marechal de Villeroi avoit parlé au Sieur le Tellier, qui promit de faire son possible pour obtenir que le Cardinal eut la liberté d'aller rendre ses respects au Roi. Le succez justifia la prédiction de Joly. Ce Voyage lui fut non seulement inutile; mais fort désavantageux & honteux, puisqu'il fut obligé de retourner sur le champ à Commercy, pour y attendre l'expedition des Bulles.

Cependant les affaires de la Cour de Rome au sujet du Duc de Crequi s'aigrirent & dégénererent enfin dans une parfaite rupture. Comme on crut à la Cour qu'on pouroit avoir affaire du Cardinal & de ses amis en cette occasion, on commença de le ménager un peu davantage. Le Sieur le Tellier dit même à Joly sous un grand secret, que S. M. seroit bien aise de savoir le sentiment du Cardinal sur la conduite qu'on devoit tenir avec cette Cour, & sur

sur la satisfaction qu'on pourroit demander en cas d'accommodement: & on laissa entrevoir au même Joly les grands avantages qui pourroient en revenir au Cardinal, si ses avis étoient goutés & suivis d'un bon succez. Joly ne demeura pas bien persuadé de ces esperances, mais comme il ne faut rien negliger dans ces sortes d'occasions, il dépêcha aussi-tôt un Courrier au Cardinal de Retz, pour l'informer de la chose. S. E. envoya une reponse avec ses avis sur les questions du Ministre, & ces avis contenoient entr'autres choses, l'érection d'une Piramide, & l'envoi du Cardinal Patron en qualité de Legat en France, pour faire satisfaction à S. M. Deux choses auxquelles la Cour n'avoit pas pensé, & qui furent si bien reçuës, que la susditte reponse fut envoyée au Duc de Crequy, avec ordre de la suivre de point en point dans la negociation de cette affaire qui se termina effectivement au projet; sans que le Cardinal en tirât cependant aucun avantage du côté de la Cour.

Il arriva cependant peu de temps après un nouvel incident au sujet de la même affaire; les Cardinaux Residens à Rome ayant écrit & repandu dans les differentes Cours de l'Europe une Lettre circulaire pour les prier d'employer tous leurs bons offices & tous leurs soins à terminer un démêlé si important au Saint Siege. Le Cardinal de Retz ayant reçeu cette Lettre, l'envoya aussi-tôt à Joly, pour la communiquer au Sieur le Tellier, avec ordre de lui dire, que S. E. n'y repondroit que comme il plairoit au Roi: mais les Ministres étant eux mêmes assés embarassés de ce qu'ils devoient faire; le Sieur le Tellier dit à Joly, que le Cardinal pouvoit faire telle reponse qu'il lui plairoit, & que S. M. trouveroit bon tout ce qu'il feroit. Neanmoins comme on savoit ce que de semblables discours signifient dans les affaires de cette nature,

le

le Cardinal de Retz envoya peu de jours après sa reponse ouverte au Ministre, en deux façons qui ne differoient que dans quelques expressions. Cette Lettre étoit de la façon de Joly. Elle fut mise en Latin par le Sieur Flechier, qui étoit en ce temps là auprès du fils ainé de Monsieur de Caumartin. La Lettre contenoit en substance, que le Cardinal de Retz ne refusoit pas de rendre tous les bons offices dont on le jugeroit capable; mais qu'il ne croyoit pas qu'il pût y en avoir d'éficaces, que ceux que le Sacre College employeroit à Rome auprès de S. S. pour la porter à faire satisfaction au Roi sur un outrage si injurieux, & que leurs Eminences devoient se souvenir dans cette affaire, que les Rois de France sont les fils ainés de l'Eglise, & que cette Eglise n'avoit commencé à s'etablir dans l'Occident que par leur protection & par leurs bien-faits.

Cela n'étoit peut-étre pas si grand chose, mais le Sieur le Tellier ne laissa pas d'en être fort content, ayant dit à Joly que la lettre étoit admirable, & que le Cardinal de Retz n'avoit rien obmîs de ce qu'il falloit dire, ni rien dit de ce qu'il falloit obmettre; que ce qu'il y trouvoit de plus merveilleux, c'est que son Eminence parloit comme si elle eut été tous les jours dans les Conseils du Roi. Cela flatoit si fort le Cardinal, qu'il lisoit à tous ceux qui l'alloient voir cette Lettre avec l'autre écrit, comme les meilleurs Ouvrages de sa façon; imposant la dessus à tout le monde jusques à son ami, l'Evêque de Chaâlons. Mais tout cela ne lui servit pas de grand chose, & n'adoucit point à son égard la dureté de la Cour, qu'on peut dire avoir eté excessive, sans raison & à contre temps, par le refus opiniatre qu'elle lui fit, non seulement de le recevoir à rendre ses devoirs à Sa Majesté, ce qui ne tiroit à aucune consequence, mais aussi

aussi d'aller voir Monsieur son Pere qui étoit à l'extremité, qu'il n'avoit pas veu depuis sa prison, & qui mourut à l'Oratoire le même jour que Mr. de Marca: en sorte, que le Cardinal fut obligé de demeurer à Commercy, sans autre occupation que celle de s'abandonner aux plaisirs qui accompagnent ordinairement l'oisiveté. Cependant afin de dérober aux yeux du monde cette Vie molle & paresseuse, il faisoit de tems en tems de petits efforts, & quelques actions d'éclat qui ne laisserent pas d'imposer au peuple. Il faisoit assembler une ou deux fois la semaine avec un grand apareil tous les Païsans de ses terres, sous le pretexte de leur rendre justice, & comme s'il eut été question de décider des affaires fort importantes. A l'ostentation près son intention en cela pouvoit être bonne; mais outre qu'il n'entendoit rien aux affaires & aux procedures de Justice, il arrivoit fort souvent que Malclerc, & l'Abbé de Saint Avaux Religieux Benedictin, parent de Malclerc, renversoient toute la Justice & les meilleures intentions de Son Eminence, qui n'avoit pas la force de les contredire. Ils lui alloient parler à l'oreille au milieu de l'Audience, & de là s'ensuivoient des injustices considerables suivie des plaintes des malheureux condamnez mal à propos & des railleries de ceux qui voyoient ce petit manege. Les habitans de Commercy appelloient par sobriquet le Benedictin, *l'Eminence Noire*, & l'Ecuyer, *l'Eminence Grise*, & il en faisoient bien plus de cas en fait de procès que de l'Eminence rouge, voyant par experience, que sans leur protection & sans leur apui les bonnes graces du Cardinal leur devenoient entierement inutiles.

Apres cela le Cardinal de Retz tachoit de faire croire au monde qu'il s'occupoit d'une autre chose qui lui avoit fait honneur dans le monde, &

qui convenoit parfaitement à l'état où il se trouvoit. C'étoit d'ecrire lui même en Latin l'Histoire des troubles de Paris, & celle de ses propres Avantures, à quoi personne n'étoit plus propre que lui, s'il avoit voulu s'y appliquer serieusement & dire la verité : mais ce projet, comme les autres, s'évanouït en fumée & en pure vanité. Le Cardinal se contentoit de réciter à ceux qui le visitoient deux ou trois pages de son Histoire en Latin, belles à la verité, & qu'il avoit commencé de composer dans le Bois de Vincennes avec l'aide du Sr. Vacherot son Medecin, sous le titre de *Partus Vincennarum*. Il feignit de la vouloir continuer à Commercy, faisant montre d'un grand Calepin qu'il feuilletoit avec toutes les marques exterieures d'une grande application, dans les heures où il ne savoit que faire, & lorsque le temps ne lui permettoit pas d'aller à la Chasse où à la Promenade. Cependant il en demeura toujours à ces deux ou trois pages, auxquelles ceux qui le connoissoient peuvent assurer qu'il n'ajouta pas grand chose pendant tout le temps de sa vie, à cause de sa paresse naturelle & de son penchant pour les plaisirs, qui avoient sur lui un si grand pouvoir, que lors que Joly, par un excès d'affection, à voulu lui faire des remontrances là dessus & tacher de le retirer de sa vie molle & paresseuse, en lui faisant honte de certaines foiblesses indignes de lui, il n'en a pû arracher autre chose qu'un lache aveu de ses infirmités. „ Mon pauvre ami, lui disoit il, tu „ pers ton temps à me prêcher, je sai bien que „ je ne suis qu'un Coquin. Mais malgré toi & tout le „ monde je le veux être, parceque j'y trouve plus „ de plaisir. Je sais que vous êtes trois ou quatre „ qui me connoissés, & me meprisés dans le cœur; „ mais je m'en console par la satisfaction que j'ai „ d'en imposer à tout le reste du monde par vo-

„ tre

„ tre moyen même. On y est si bien trompé, & „ ma reputation si bien établie, que quand vous „ voudriés désabuser les gens, vous n'en seriés „ pas crus: ce qui me suffit pour être content & „ vivre à ma mode. "

Mais comme la vanité étoit une de ses plus fortes passions, il y avoit une autre chose, à laquelle par cette raison il s'appliquoit de tout son cœur & avec plaisir dans certaines heures. C'étoit la Genealogie de la Maison de Gondy. Il se piquoit d'y trouver cinq-cent & tant de quartiers sans aucune mes-Alliance. Il envoyoit chercher vingt & trente fois Verjus & Gautray ses Secretaires, pour ajouter ou corriger quelque chose à cette Geneaologie qu'il lisoit sans cesse, sans sujet ni raison, à tous ceux qui l'approchoient, & jusques à les rebuter ou même leur faire éviter l'entrée de sa chambre. Enfin cette Genealogie fut copiée une infinité de fois, & envoyée à d'Hosier, pour la mettre en ordre, & la faire dessigner, comme si ç'avoit été celle d'un des plus grands Princes du Monde. Cependant après tant de soins, elle est demeurée là, comme ses autres Ouvrages.

Pour achever de peindre le Cardinal d'apres nature dans son Domestique, un de ses entêtemens étoit de faire parade de cinq ou six Lettres qu'il écrivoit tous les ordinaires à ses Correspondans de Paris, se plaisant fort à voir de grands porte-feuilles & de grandes & belles écritures à ses Secretaires, dont l'un appellé Gautray ne faisoit presque rien, & Verjus gueres davantage. Cependant le Cardinal affectoit de leur marquer une grande confiance: mais dans la verité son secret, s'il en avoit qui en valut la peine, étoit entre les mains de Malclerc ou de l'Abbé de Saint Avaux, qui s'étoit insensiblement érigé sur le pied de troisieme Secretaire pour les Correspondances avec ceux qui étoient fachés que sa

démiſſion n'eut pas paſſé par leurs mains, comme pour toutes les autres fadaiſes qu'il ne vouloit pas être ſçuës de ceux qui faiſoient ſes affaires à Paris ſuivant le train où elles étoient depuis la démiſſion. Voila donc quelle fut à peu près la maniere de vivre du Cardinal de Retz pendant ſon ſéjour à Commercy. D'abord il s'y logea dans une maiſon particuliere : il ſe retiroit ſouvent dans le Chateau, ſous pretexte d'y aller voir ſes Batimens. Il s'enfermoit enſuite dans une Chambre de Malclerc, où cet Ecuyer officieux diſoit que Son Eminence ne faiſoit que dormir. Mais les autres croyoient qu'il s'y occupoit à des amuſement conformes à ſon temperament.

Enfin les affaires de Rome ayant été accommodées, & les Bulles de l'Archevêché de Paris expediées en faveur de M. de Perefixe, le Cardinal de Retz obtint la permiſſion tant de fois refuſée de rendre ſes reſpects au Roi, qui étoit alors à Fontainebleau, d'où l'on expedia des ordres pour le rappel des Chanoines & des Curés exilés : mais tout cela ſe fit d'une maniere à faire juger, que ce n'étoit que l'éxecution d'un traité déſagreable, & ſans aucune gratieuſeté pour le Cardinal. Les Miniſtres ſe conduiſirent en tout ce qui le regardoit avec tant de ſécherеſſe, & avec ſi peu d'ouverture de cœur, qu'il y avoit lieu de juger, qu'ils apprehendoient ſa preſence à la Cour. Ce n'eſt pas qu'ils en fiſſent rien paroitre dans leurs diſcours : au contraire, ſuivant l'uſage de la Cour, ils témoignoient chacun en particulier bonne envie de le ſervir, rejettant ce qu'il y avoit de dur les uns ſur les autres. Sur tout, le Sieur le Tellier ne manquoit pas aux occaſions de deſigner aſſez clairement le Sieur Colbert comme l'unique Auteur de tous les mauvais traitemens faits à Son Eminence, auſſi bien que de tou-

tes les affaires odieuſes qui étoient à la charge du public.

Cette eſpece de diviſion entre les Miniſtres fit eſperer à quelques uns des amis du Cardinal de Retz qu'il pouroit en profiter & que l'un d'eux prendroit peutêtre des engagemens avec lui, quand ce ne ſeroit que pour nuire à ſon Rival. Ils s'imaginerent auſſi que ſa reputation & ſa prudence feroient de grands effets à la Cour, où ils avoient menagé avec de grands ſoins de petites intrigues avec le Marechal de Villeroi & avec d'autres qui n'avoient pas grand credit, & qui dans le fond ſe moquoient du Cardinal & de ſes amis. Dans ces veües ils s'empreſſerent d'aller au devant de lui juſques à Joigny, comme au devant d'un Heros, pour lui donner des avis ſur ſa conduite, ſur ſes parolles & ſur ſes moindres démarches. Ils affecterent auſſi de le ſuivre à Fontainebleau ſans le perdre de veüe: mais malheureuſement tous leurs ſoins & toutes leurs petites meſures furent inutiles.

Le Cardinal arriva à Fontainebleau. Il y ſalua Sa Majeſté & y parut aux yeux des Miniſtres & des Courtiſans d'une maniere qui repondoit ſi peu à l'opinion qu'ils s'en étoient formée, que dès ce moment ils ceſſerent de l'eſtimer, où de l'apprehender. Ceux qui avoient eu quelques diſpoſitions à lui faire plaiſir commencerent à ſe refroidir, & à le regarder comme un homme incapable de ſoutenir auprès du Roi les deſſeins qu'on auroit pû avoir pour lui. En un mot le Cardinal de Retz parut aux yeux des plus clair-voyans ce qu'il étoit en effet & ce que ceux qui le connoiſſoient avoient aidé à cacher depuis ſi longtems.

Cependant comme cela ſe paſſoit à Fontainebleau; qu'il n'étoit connu à fonds que de peu de perſonnes, & que ceux qui s'aperçûrent de quelque choſe ne faiſoient encore que douter; ſa repu-

tation ne laissa pas de se soutenir à Paris. La plus-part des gens de qualité l'allerent voir à Saint Denis, où il alla resider au sortir de Fontainebleau : & il faut avoüer qu'il y parût alors avec un air bien plus dégagé qu'à la Cour, & beaucoup moins embarassé.

On le laissa sejourner assez longtems à Saint Denis, ou plutôt à Pierrefite, qui est un Village tout proche ; mais enfin il fallut retourner à Commercy, le pretexte de regler ses affaires ne pouvant pas durer toûjours, quoi qu'il tachât d'en bien faire valoir l'importance & la necessité. Dans le fond ce n'étoit rien : la seule chose qui meritoit attention, & dont il fut extremement occupé, étoit le transport d'un grand coffre qu'il falloit faire venir de Paris. Le Cardinal avoüa confidemment & sous le sçeau du secret à Davanton, qu'il y avoit beaucoup d'argent dans ce coffre, & ce fut lui qui fut chargé du soin de l'aller enlever à Paris, où Malclerc tenoit la voiture prête : après lui avoir bien recommandé de prendre garde, qu'il fut si bien rempli qu'aucun mouvement ne pût faire connoitre ce qu'il y avoit dedans, & de l'escorter avec Malclerc jusqu'à Pierrefite. Malclerc plus misterieux que son Maître ne voulut jamais ouvrir ce coffre en presence de Davanton, s'étant contenté de lui dire qu'il y avoit neuf ou dix mille livres dedans avec quelques hardes. Cependant il étoit si embarassé & dans une si grande inquietude des évenements qui pouvoient arriver sur le chemin, qu'il y a lieu de croire que la somme étoit beaucoup plus considerable; d'autant plus que Malclerc temoigna plusieurs fois aprehender que le poids du coffre ne fit rompre l'essieu du Carosse sur lequel il étoit attaché. Quoi qu'il en soit, il y a bien de l'apparence que cet argent venoit d'Angleterre d'où Malclerc l'avoit apporté en Lettres de chan-

change au dernier voyage qu'il avoit fait : mais il est dificile de juger à quoi pouvoit se monter cette somme, cela n'ayant été sçeu que de l'Ecuyer & de l'Abbé de Saint Avaux, à qui il échappa de dire à Davanton, après l'heureuse arrivée de la Voiture, qu'il y avoit seulement dixhuit ou vint mille livres: ce qui ne s'accordoit ni avec ce que le Cardinal lui avoit fait entendre, ni avec l'aveu de Malclerc. Enfin Son Eminence partit deux jours après, ayant fait tout son possible pendant tout son sejour aux environs de Paris, pour mettre mal ensemble la plus part de ses amis, & ceux qui étoient chargez de ses affaires; de sorte que l'Abbé de Lamet, Joly & Verjus penserent dès ce tems-là à se détacher de lui, voyant bien qu'il n'avoit plus en eux la même confiance, qu'il leur faisoit mistere des plus petites choses & par dessus tout quantité de petites malices peu dignes de lui. Si cette separation se fut faite alors, elle auroit eu assurement d'autres suites & lui auroit fait perdre une bonne partie de ses meilleurs amis; mais Joly raccommoda toutes choses, ayant fait entendre aux mécontens, qu'il leur feroit plus honnête d'aller jusqu'au bout, parce que le Cardinal s'excusoit sur ce que son traité n'étoit pas encore entierement éxecuté & sous ombre qu'il lui réstoit encore quelque argent à toucher à l'éspargne.

Cette reconciliation ne fut pas de longue durée, car S. M. ayant pris la resolution peu de tems après d'envoyer le Cardinal de Retz à Rome & Son Eminence ayant été mandée pour cela de Commercy, les premiers mécontentemens se reveillerent bientôt en se revoyant : parce que le Cardinal continuoit de vivre avec eux de la même maniere. Son affaire étant donc enfin entierement terminée, l'Abbé de Lamet, Joly, Verjus, Davan-

ton, & Rousseau ne se croyant plus engagés par des raisons d'honneur resolurent de se retirer & de prendre congé de lui à Saint Denis où il étoit pour lors. La separation ne se fit pourtant pas sans peine de la part du Cardinal. Il fit même son possible pour racrocher la chose comme il avoit fait à Pierrefitte: mais aucun d'eux ne voulut se fier à lui davantage, & ils furent tous ravis d'avoir trouvé l'occasion de quitter un homme avec qui ils ne s'étoient engagés que par honneur & par inclination, sans autre veüe, & auprès duquel ils s'étoient toujours non seulement entretenus à leurs dépens, mais ils avoient aussi fait des dépenses considerables en plusieurs occasions pour lui faire honneur; sans cependant en avoir reçu, (dumoins dans les dernieres années,) aucune marque de reconnoissance, comme cela étoit deû à leur affection, & à l'attachement le plus désinteressé qui fut jamais. Aussi le Cardinal de Retz, qui sentit la perte qu'il faisoit en ces cinq personnes, pria, pleura, jura & fit mille protestations pour les retenir, mais inutilement. Ils le laisserent avec joye & même avec quelque sorte de mépris entre les mains de son Ecuyer Malclerc, & de l'Abbé de Saint Avaux qui composerent dans la suite tout son conseil. A la verité les Sieurs de Caumartin & d'Hacqueville continuerent encore depuis à s'interesser dans ses affaires. Le premier en tira l'Abbaye de Buzay pour un de ses enfans, & l'autre une pension de deux mille Ecus, qui lui étoit payée regulierement par Malclerc : mais il faut mettre une très grande difference entre ces deux Messieurs, qui étoient liés avec S. E. par une longue amitié, par inclination, & par une longue habitude, & ses deux autres Conseillers, dont on sait bien qu'ils faisoient peu de cas, quoi qu'ils gardassent de certaines mesures avec eux.

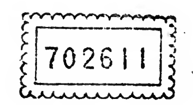
La

La ſeule choſe que le Cardinal de Retz fit un peu honnêtement & conſcientieuſement dans cette ſeparation fut de faire payer dix mille Ecus à Joly, qui lui étoient deus dès le temps de la priſon de S. E. mais il ne fut queſtion d'aucune marque de reconnoiſſance pour les ſervices d'aucun d'entr'eux, & il ne s'informa pas ſeulement de ce qui pouvoit être deu à Davanton pour pluſieurs petits voyages qu'il avoit fait à ſes dépens pour les affaires & par les ordres de Son Eminence.

Ainſi ces cinq perſonnes ayant pris congé du Cardinal de Retz le lendemain de la Noſtre Dame de Mars 1665. il partit deux jours après pour retourner à Commercy. Il prit enſuite la route de Rome, pour aſſiſter au Conclave où Clement IX. fut Elu à la place d'Alexandre VII. mais il ne pût s'empêcher de faire encore à ce ſujet une derniere piece à Joly, diſant que c'étoit lui qui l'avoit engagé à ce voyage d'Italie contre ſon gré. Il ſe garda pourtant bien de le lui dire à lui même, ſachant bien que cela étoit faux & ſans aucun fondement: mais il le diſoit aux Sieurs de Caumartin & d'Hacqueville, & à pluſieurs autres, pour avoir le plaiſir de peſter contre Joly avec quelque apparence de raiſon, & pour leur cacher en même tems le veritable fondement de ce voyage dont ils étoient ſurpris avec juſtice; attendu qu'on n'avoit encore aucune nouvelle certaine de la mort du Pape, ni même qu'il fut en peril. Joly en étoit étonné auſſi bien qu'eux, ne ſachant pas, comme il l'a ſçeu depuis, que par un des articles ſecrets du Traité du Cardinal avec la Cour, & menagé par Pennacors, il s'étoit engagé de retourner à Rome dès qu'il plairoit à Sa Majeſté & après qu'il auroit eu l'honneur de la ſaluer: à quoi il avoit conſenti, (quoiqu'avec aſſez de repugnance,) dans la crain-

crainte que l'accommodement ne se fit pas. C'est ce qu'il apprehendoit si étrangement, qu'il n'y avoit rien de si bas & de si rude, qu'il ne fut capable d'accepter pour sortir d'affaire. C'est ici que je finis ces Memoires.

Fin de la Seconde Partie.


702611

Digitized by Google

Digitized by Google

B.22.4.112
B.N.C.F. FIRENZE

